esthète

ANGER

cal va à Madrid

nde en 365 jours

Le Monde

55e ANNÉE – N° 16818 – 7,50 F – 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE — SAMEDI 20 FÉVRIER 1999 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Comment calculer vos impôts

COMMENT remplir sa déclaration pour l'impôt sur le revenu exigible en 1999 et éviter de transformer ce devoir en casse-tête ? Le cahier spécial du *Monde* vous répond. En seize pages, vous saurez tout sur ce qu'il convient de faire et de ne pas faire : les explications imprimées sur fond gris attirent votre attention sur les points délicats et les nouveautés.

Lire notre cahier spécial

Croissance : les grands patrons ont le moral

● Selon l'Insee, l'investissement industriel progresserait de 5 % en 1999 ● La baisse de l'impôt sur les sociétés pourrait être remise en cause ● Les Etats-Unis demandent à l'Europe des mesures de relance ● L'Allemagne confirme ses mauvais résultats avec un recul de l'activité fin 1998

SELON la dernière enquête auprès des chefs d'entreprise, publiée vendredi 19 février par l'Insee, l'investissement industriel devrait augmenter sensiblement plus que prévu en 1999. La hausse devrait atteindre 5 % en valeur, et même 10 % dans les grandes entreprises (plus de 500 salariés). Pour le ministre des finances, dont la prévision de 2,7 % de croissance pour l'année en cours avait été vivement critiquée pour son optimisme, il s'agit d'une bonne nouvelle. Dans son enquête précédente, réalisée en octobre 1998, l'institut avait évoqué une possible stagnation de ces investissements et c'est cette étude qui avait conduit de nombreux économistes à réviser à la baisse leurs prévisions de croissance.

Ce signe d'embellie intervient alors que les autorités américaines pressent les Européens d'adopter des mesures de relance économique. C'est le message que compte délivrer Robert Rubin, secrétaire d'Etat au Trésor, lors du sommet du G 7 des ministres des finances, samedi à Bonn. L'évolution de la conjoncture allemande les renforcera dans leur conviction : l'activité y a reculé de 0,4 % au quatrième trimestre de 1998, selon les statistiques publiées vendredi par la Bundesbank.

Même si, en France, une reprise de l'investissement se profile, le gouvernement reste préoccupé par l'étroitesse des marges de manœuvre budgétaire dont il disposera pour l'an 2000. Il pourrait donc ne pas honorer son engagement de supprimer totalement, l'an prochain, l'actuelle surtaxe, décidée en juillet 1997, pour l'impôt sur les sociétés.

Le gouvernement devra aussi décider s'il engage la réforme des cotisations sociales patronales. Dans un entretien à *La Revue française d'économie*, François Hollande, premier secrétaire du PS, estime que cette mesure, qui n'a pas les faveurs de Bercy, devrait être engagée en priorité. Il propose d'élargir ce prélèvement *« aux revenus du capital »*. Président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, Jean Le Garrec, a aussi demandé au gouvernement, jeudi, de présenter un projet en ce sens.

Lire page 6

Le procès du sang

■ François Gros affirme devant la Cour que Laurent Fabius n'a pas cherché à retarder le dépistage des donneurs

■ L'ancien conseiller à Matignon n'a jamais été entendu au cours de l'instruction

■ Georgina Dufoix a vite mis en place le test de dépistage, selon ses proches

Lire pages 12 et 33 et notre éditorial page 18

■ Kosovo : pressions pour un accord

Les Occidentaux pressent Serbes et Kosovars de conclure un accord avant samedi 20 février à Rambouillet. p. 2

■ Weimar capitale

La ville-symbole de la Ire République allemande est capitale européenne de la culture pour 1999. p. 30 et 31

■ L'affaire Öcalan secoue la Grèce

L'arrestation du leader kurde à sa sortie de l'ambassade de Grèce à Nairobi a provoqué, à Athènes, le limogeage de trois ministres. p. 4

■ Gucci résiste à LVMH

Le groupe italien a procédé à une augmentation de capital surprise pour éviter sa prise de contrôle par le géant français du luxe. p. 20

■ Le grand monde des associations

Le premier ministre clôturera les première Assises nationales de la vie associative, qui se tiennent samedi 20 et dimanche 21 février à l'Arche de la Défense. Un début de reconnaissance par les pouvoirs publics. p. 10

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 600 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 45 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 18 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 220 - 7,50 F

Le triangle rouge anti-FN de quarante-huit commerçants de Montpellier

MONTPELLIER
de notre correspondant

Quarante-huit commerçants de Montpellier (*Hérault*) annoncent la couleur. Sur leur vitrine figure depuis quelques jours un triangle rouge autocollant, sur lequel est inscrit en lettres jaunes : *« Commerçant-artisan solidaire contre l'exclusion, le racisme, le fascisme. »* Ce triangle rappelle sciemment celui que portaient les résistants déportés politiques dans les camps nazis.

« Nous voulons montrer qu'à la filiation idéologique du Front national répond une continuité du combat pour la démocratie, la liberté et l'égalité », précisent ces libraires, restaurateurs ou pharmaciens dans l'appel qu'ils ont signé il y a trois semaines. Pour eux, *« la montée en puissance du parti d'extrême droite repose pour une bonne part sur le sentiment qu'ils parlent au nom d'une vague majorité silencieuse »*. Or, disent-ils, *« il est grand temps de montrer qu'il n'en est rien »*.

Un soir de janvier, le caviste François Gauffier et le patron d'un bar à tapas, Claude Dubois, refaisaient le monde. Au détour d'une phrase est née l'idée d'attaquer le Front national là-où il ne s'y attend pas, avec des troupes inhabituelles, les commerçants. Le mouvement s'est ensuite développé par le bouche-à-oreille. *« Nous n'avons fait aucun démarchage*, souligne François Gauffier. *Chacun en parle aux confrères qu'il connaît. Ça marche par capillarité. »* Excluant tout parrainage d'où qu'il vienne, les quarante-huit commerçants montpelliérains souhaitent garder ce mode de fonctionnement.

Après trois semaines, seuls deux des commerçants contactés ont refusé d'apposer le triangle rouge sur leur vitrine. Ils craignaient de perdre des clients. Ce genre de préoccupation laisse insensible Françoise Bonnet. Cette pharmacienne du centre-ville dit en avoir assez d'entendre des *« conneries »* à longueur de journée dans son officine. *« Les gens ont encore un peu honte de dire qu'ils sont au Front national. Moi, je n'ai pas peur de dire que je ne supporte pas le racisme. Dans le quartier, les gens savent ce que je pense et je me fous de perdre des clients »*, expliquait-elle, jeudi 18 février, lors d'une conférence de presse organisée sous l'œil bienveillant d'un proche du président de la chambre de commerce et d'industrie de Montpellier.

Même si le nombre de signataires, comparé aux trois mille commerçants que compte l'agglomération de Montpellier, est pour l'instant modeste, François Gauffier et Claude Dubois disent avoir été surpris par les réactions positives d'un milieu où, croyaient-ils, *« la banalité était plutôt d'afficher son racisme »*. Ils ont l'impression d'avoir ouvert une brèche et fait tomber une idée reçue. A Arles, Béziers, Sète ou Frontignan, d'autres commerçants envisagent de relayer le mouvement, alors qu'à Montpellier l'apparition de ces triangles rouges prend des airs de contre-attaque dans une ville qui fut longtemps le fief des gros bras de la CDCA (Confédération de défense des commerçants et artisans) et qui est aujourd'hui le laboratoire d'une majorité régionale alliant, dans le Languedoc-Roussillon, la droite et le Front national.

Richard Benguigui

Pour ou contre Claude Allègre ?

LE MINISTRE de l'éducation nationale a intrigué, puis déçu, irrité, à l'aune même de ses nombreux projets, de son activisme, de ses petites phrases catégoriques ou tonitruantes. Au point qu'un *front commun disparate* d'enseignants et de chercheurs exige désormais qu'il change ou soit remplacé. Mais sa méthode forte et la philosophie sous-jacente à certains de ses « coups de gueule » gardent des partisans résolus. *Le Monde* publie trois points de vue qui critiquent tout ou partie de l'action de M. Allègre et trois autres qui proclament l'espoir d'un retour à la raison... des détracteurs du ministre.

Lire les points de vue pages 16 et 17 et nos informations page 35

À l'heure où le marché de l'énergie s'ouvre, imaginez une entreprise...

Quand se fane l'Eurose

DEPUIS L'ARRIVÉE au pouvoir, en octobre 1998 en Allemagne, de Gerhard Schröder, l'Espagne est le seul pays membre de l'Union européenne à ne pas avoir à sa tête un gouvernement à direction ou – au moins – à forte participation socialiste, sociale-démocrate ou travailliste. On aurait pu croire que la convergence idéologique des quatorze autres allait leur permettre de consolider considérablement leurs liens et de faire accomplir à la construction européenne, au moment de la naissance de l'euro, des pas décisifs : la relance d'un « Parti des socialistes européens » et la publication de son manifeste paraissaient aller dans ce sens. Le moins que l'on puisse dire est qu'il reste beaucoup à faire.

Sans doute s'est-on exagéré la réalité de cette convergence. M. Schröder présente la coalition qu'il dirige comme un *« nouveau centre »* et Jacques Chirac est à ses yeux un *« social-démocrate modéré »*. Non seulement son ministre des finances, Oskar Lafontaine, avec lequel il n'est pas d'accord sur grand-chose – et qui est le chef de son parti – a dû gommer les aspects les plus radicaux de ses projets fiscaux, mais la récente défaite électorale de l'alliance « rouge-verte » en Hesse a obligé le chancelier à revoir fortement la copie de sa décision la plus révolutionnaire : l'octroi de la double nationalité à des millions d'immigrés. Impuissant à conjurer la montée du chômage, se prenant les pieds, sous la pression de ses remuants alliés Verts, dans le dossier complexe du nucléaire, il a dû, de plus, faire face à la menace d'une grève de la métallurgie et se trouve confronté à l'agitation des Kurdes. Une telle pagaille règne à la chancellerie que la très sérieuse – et très influente – *Frankfurter Allgemeine Zeitung* a pu parler à son sujet de *« maison de fous »*.

Tony Blair, de son côté, se proclame, avec son grand copain Bill Clinton, l'apôtre de la *« troisième voie »* prônée par le directeur de la London School of Economics en vue de constituer un *« nouveau mouvement moderniste du centre »*. Il est d'ailleurs difficile de classer à gauche un homme qui déclare la guerre, avec des intonations thatchériennes, à la *« culture d'assistance »* dans l'intention de récupérer l'équivalent de 1 milliard d'euros sur les retraites et les allocations de chômage. Qui, seul de l'UE, non seulement approuve les frappes américaines sur l'Irak, mais y fait participer son aviation. Cela dit, lui aussi, malgré son sourire juvénile, fait face à de sérieuses difficultés.

André Fontaine

Lire la suite page 18

Six mois sur Mir

JEAN-PIERRE HAIGNERÉ

SAMEDI 20 FÉVRIER à l'aube, l'astronaute français Jean-Pierre Haigneré doit s'envoler vers la station Mir. Il y séjournera six mois et effectuera une sortie dans l'espace. Cette mission scientifique pourrait être la dernière dans un complexe orbital vieillissant qui, si les Russes ne trouvent pas de capitaux privés pour assurer son entretien, sera abandonné cet été.

Lire page 26

International	2	Tableau de bord	23
France	6	Aujourd'hui	26
Société	10	Météorologie-Jeux	29
Régions	13	Culture	30
Carnet	14	Guide culturel	32
Horizons	15	Kiosque	33
Entreprises	20	Abonnements	33
Communication	22	Radio-Télévision	34

ULTIMATUM Les négociations entre les Serbes et les Albanais du Kosovo devaient se conclure samedi 20 février à midi à Rambouillet. A vingt-quatre heures de la date limite fixée par les six pays du Groupe de contact, tout était encore possible. ● LES POINTS FONDAMENTAUX, toujours considérés comme non négociables, restent pour les Serbes d'accepter le déploiement de troupes étrangères dans la province serbe à majorité albanaise, et, pour les Albanais de la province, de renoncer à ce que la promesse d'un référendum sur le statut du Kosovo dans trois ans figure dans le traité. ● EN CAS D'ÉCHEC dû aux Serbes, l'OTAN est prête à déclencher des frappes aériennes. ● À BELGRADE, la population ne semble cependant pas s'inquiéter. Seules quelques ambassades occidentales ont annoncé la prochaine évacuation d'une partie de leur personnel.

Dernières sommations pour un accord sur le Kosovo à Rambouillet

Faute d'entente entre les Serbes et les Albanais de la province d'ici à samedi midi, les menaces occidentales seront rapidement mises à exécution. La pression la plus forte pèse sur la partie serbe, jugée détenir la clé d'un compromis, et qui s'expose à des frappes aériennes de l'OTAN

LES PRESSIONS internationales se sont intensifiées sur les Serbes et les Albanais du Kosovo, alors que s'approche l'échéance de la fin des négociations au château de Rambouillet, fixée au samedi 20 février à midi.

A Washington, on s'attendait que les présidents Jacques Chirac et Bill Clinton, lors de leur rencontre à la Maison Blanche vendredi, fassent conjointement acte de fermeté en rappelant aux intéressés la détermination occidentale à sanctionner un échec des négociations.

La pression la plus forte pèse sur le président yougoslave Slobodan Milosevic. Jeudi, la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, lui a rappelé la menace de frappes aériennes de l'OTAN, lors d'une conversation téléphonique. *« Je lui ai parlé ce matin et je pense qu'il comprend qu'il s'agit là d'un moment crucial pour le futur de la Yougoslavie »*, a-t-elle indiqué jeudi soir. Mme Albright a confirmé que la date-butoir imposée aux négociations ne serait pas repoussée. Elle a fait savoir qu'elle reviendrait samedi matin à Rambouillet, où elle s'était rendue une première fois dimanche 14 février, pour *« délivrer personnellement ce message (...) à la partie yougoslave et aux Albanais »*. *« Nous savons que Milosevic est la vraie puissance et nous allons faire pression sur lui encore et encore »*, a-t-elle déclaré à la chaîne de télévision PBS. Le chef de la diplomatie américaine avait rencontré dans la soirée son homologue français, Hubert Védrine, venu à Washington faire le point sur les négociations, qu'il coprésidé avec le ministre des affaires étrangères britannique, Robin Cook.

A Rambouillet, M. Cook devait de nouveau rencontrer les deux délégations en fin de journée vendredi. Le médiateur américain Christopher Hill se tenait prêt, quant à lui, à repartir pour Belgrade, comme il l'a fait mardi, pour arracher son accord au président yougoslave.

Dans la soirée de jeudi, M. Hill a rencontré le président de Serbie, Milan Milutinovic, de retour lui aussi à Rambouillet, bien qu'il ne fasse pas partie de la délégation serbe. Auparavant, Christopher Hill avait expliqué à la presse qu'aucune des parties n'était satisfaite du projet d'accord. *« Tout le monde devient très grincheux. Il faut se calmer (...) et réaliser que ce que nous faisons en ce moment est la bonne chose »*, avait-il déclaré.

L'un des représentants de l'Armée de libération du Kosovo dans la délégation albanaise, Hashim Thaçi, a pour sa part quitté Rambouillet pour aller rencontrer le représentant politique du mouvement, Adem Demaçi, vendredi à l'ambassade américaine à Ljubljana (Slovénie). Ce dernier avait refusé le principe même des négociations organisées par le Groupe de contact pour l'ex-Yougoslavie.

Jeudi, le porte-parole du Parti socialiste serbe, le parti de Slobodan Milosevic, a fait une déclaration que certains ont interprétée comme le signe d'une possible ouverture. *« L'arrivée de troupes étrangères ne peut se faire que sur invitation des autorités du pays et avec l'accord des instances de ce pays »*, a dit Ivica Dacic. C'était la première fois que l'idée de déploiement d'une force internationale au Kosovo – l'un des éléments centraux du plan international – n'était pas catégoriquement récusée dans la bouche d'un représentant du régime de Belgrade. – (*AFP, Reuters.*)

Les Occidentaux se préparent à toutes les éventualités

À VINGT-QUATRE HEURES du terme fixé aux négociations de Rambouillet sur le Kosovo, tout était encore possible, et les pronostics semblaient risqués. Les dernières heures des pourparlers de Rambouillet ne sont pas celles du grand marchandage final. Il n'y a en effet pas grand-chose à « marchander ». Sur les détails du statut proposé pour le Kosovo par les pays membres du Groupe de contact (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Allemagne, Italie, Russie), les négociateurs ont élaboré des textes de compromis qu'ils devraient pouvoir faire accepter aux deux parties. Mais l'incertitude porte sur l'essentiel : il s'agit désormais, pour les Serbes comme pour les Albanais, de sauter le pas sur quelques points fondamentaux qui ne peuvent pas faire l'objet de compromis, de renoncer à ce qu'ils avaient présenté comme leurs positions de principe intangibles.

LE DISPOSITIF EST PRÊT

Du côté serbe, il faut accepter le déploiement au Kosovo de troupes étrangères (une force internationale sous commandement de l'OTAN pour faire appliquer le volet sécurité de l'accord), c'est-à-dire un déni de souveraineté plus douloureux sans doute que le fait d'octroyer un statut d'autonomie au Kosovo. Pour les Albanais, il faut renoncer à ce que la promesse d'un référendum dans trois ans – c'est-à-dire en fait un rendez-vous pour la proclamation de l'indépendance – figure explicitement dans le traité. Pour une partie de la délégation albanaise représentant les résistants armés, il faut accepter, en outre, de déposer les armes et de les voir confisquées par la communauté internationale.

En toute éventualité, les Occidentaux ne resteront pas passifs. Si les pourparlers de Rambouillet s'achèvent sur un échec samedi à midi, ils le sanctionneront. Si la responsabilité est clairement imputable à la partie serbe, le début du scénario est connu : l'aviation de l'OTAN recevra l'ordre de décoller pour aller frapper des cibles militaires serbes, sans qu'il soit besoin pour cela de réunions du Groupe de contact, ni de l'OTAN ni de l'ONU. Le dispositif est prêt et n'attendra, pour être déclenché, que la fin de l'évacuation des observateurs internationaux qui se trouvent au Kosovo. Cette opération, menée par la « force d'extraction » basée en Macédoine, prendrait, estime-t-on, *« entre quarante-huit heures et quelques jours »*, ce qui peut constituer de fait un délai supplémentaire pour Slobodan Milosevic, seul véritable maître de la décision serbe. L'OTAN a défini une stratégie d'intervention progressive, dont la première partie est une série de frappes aériennes de plus en plus massives contre des cibles serbes, chaque salve étant suivie d'un temps d'arrêt et d'appels renouvelés à M. Milosevic pour qu'il cède. La suite de ce scénario n'est jamais évoquée publiquement ; on en parle néanmoins entre capitales occidentales.

La secrétaire d'Etat américaine, Mme Albright, affirmait, dimanche 14 février, que les Albanais étaient prêts à souscrire à l'accord, sous-entendant qu'un blocage ne peut venir que des Serbes. Sans aller jusque-là, certains à Paris estiment néanmoins que c'est le cas de figure le plus probable dans l'hypothèse d'un échec samedi. On tient pour à peu près exclu que les Albanais assument seuls la responsabilité d'un échec, en refusant un accord que les Serbes auraient accepté.

On juge tout à fait possible en revanche que cette responsabilité puisse être partagée. Dans ce cas, le scénario est moins prévisible. *« Il faudrait réunir le Groupe de contact »*, dit-on. Les moyens de pression sur l'Armée de libération du Kosovo (UCK) sont moins clairement identifiés que ceux dont on dispose sur les Serbes. L'idée de couper les vivres et les armes à l'UCK, en tarissant les sources financières dans la diaspora de Suisse et d'Allemagne ou en surveillant les frontières, pour autant qu'elle soit réalisable, ne fait pas à coup sûr l'unanimité. Les divergences au sein du Groupe de contact pourraient resurgir ; le comportement des belligérants sur le terrain pourrait aussi être déterminant.

« ÇA PEUT MARCHER »

Le pire néanmoins n'est pas sûr. *« On ne sait jamais, ça peut marcher »*, disait dimanche l'un des diplomates occidentaux les plus pessimistes *a priori* sur l'exercice de Rambouillet. Dans ce cas, une force de l'OTAN se déploierait très rapidement au Kosovo, le contingent stationné en Macédoine formant l'avant-garde, et les Russes s'y joignant selon toute vraisemblance. Les forces serbes se retireraient de la province, la police y serait restructurée, et l'UCK désarmée. De vraies institutions kosovares seraient progressivement mises en place. Sans accéder à l'indépendance, le Kosovo serait placé sous une sorte de tutorat international.

On voit ce que pourrait y gagner la population albanaise qui subit depuis dix ans le joug de Belgrade et les exactions des forces serbes. On veut espérer aussi que Slobodan Milosevic pourrait finalement y trouver son compte : faire passer l'amère pilule de la perte *de facto* du Kosovo par la perspective d'une levée des sanctions économiques et celle d'une réinsertion dans la communauté internationale qui donnerait au pays le sentiment de la respectabilité retrouvée. M. Milosevic a montré dans le passé qu'il pouvait entendre ces arguments dès lors qu'ils étaient assortis d'une menace crédible ou d'un début de recours à la force. Il ne peut aujourd'hui douter de la réalité de la menace.

Le comportement de Moscou dans l'affaire est pour les Occidentaux un motif de confiance. Quelles que soient leurs déclarations publiques, *« Eltsine et Primakov jusqu'à présent ont joué le jeu de façon irréprochable, y compris sur l'envoi d'une force au Kosovo pour mettre en œuvre un règlement »*, dit-on à l'Elysée. Mme Albright disait la même chose après son voyage à Moscou début février. Ce dont ne veulent pas les Russes, c'est d'une action de force de l'OTAN qui réduirait leur rôle à néant, et on peut penser qu'ils usent de toute leur influence sur Slobodan Milosevic – pour autant qu'ils en aient une – afin qu'elle soit évitée.

Claire Tréan

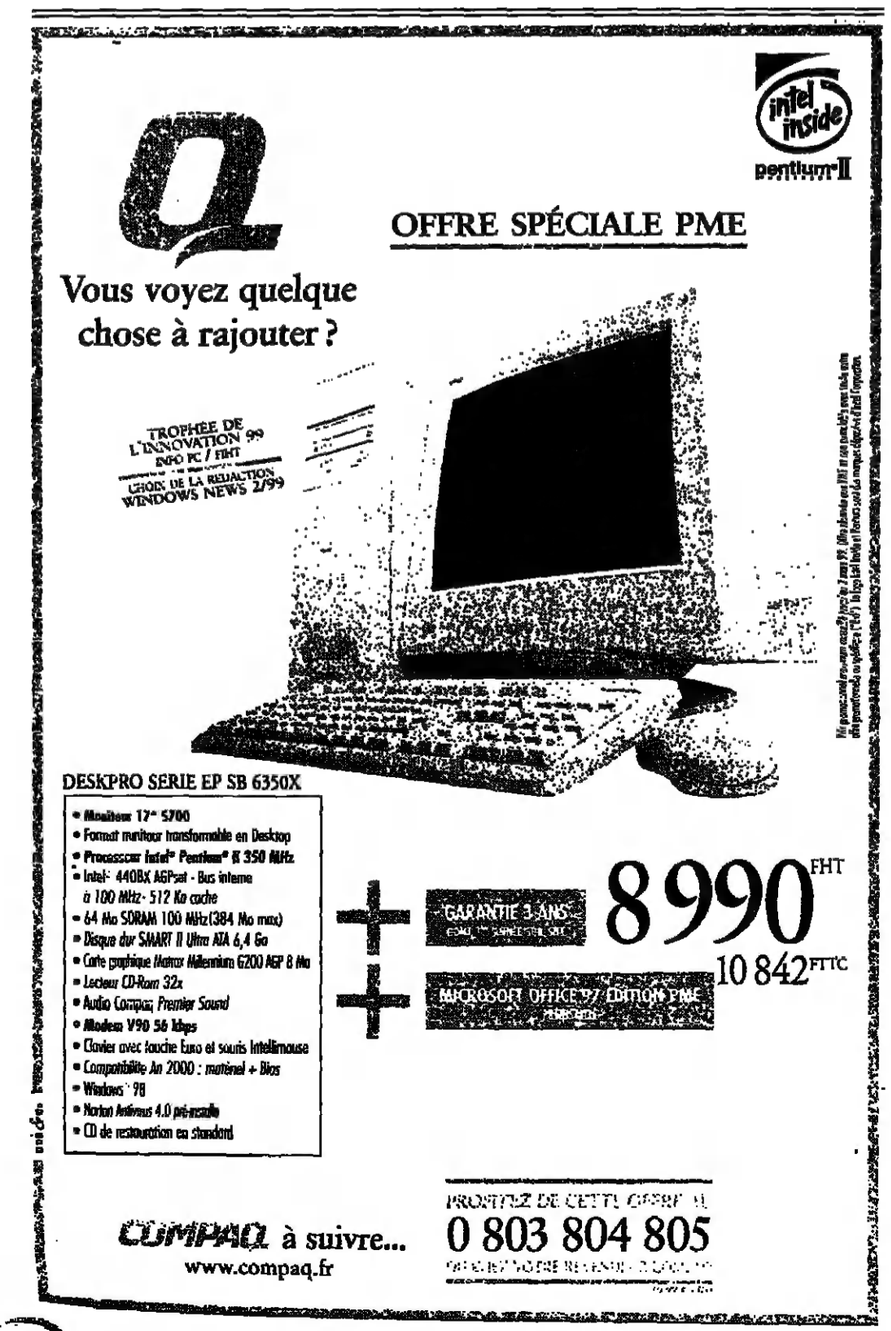

« L'étonnante indifférence » des Serbes de Belgrade

BELGRADE
de notre envoyée spéciale

Une étrange atmosphère de normalité flotte sur Belgrade. A deux jours de l'expiration de l'ultimatum des Occidentaux, lourd de la menace de frappes aériennes de l'OTAN, rien ne trahit, ni dans la vie quotidienne ni dans les propos des officiels, la moindre inquiétude quant au risque de voir des missiles s'abattre sur la République de Serbie. Il n'y a finalement, ce jeudi 18 février, que l'annonce de l'évacuation d'une partie du personnel des ambassades américaine, anglaise et canadienne pour concrétiser quelque peu le danger.

Mais au journal télévisé du soir, l'information est soigneusement passée sous silence, ainsi que le message adressé par le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, et son homologue français, Hubert Védrine, le même jour aux médias yougoslaves, assurant qu'il n'y a *« pas de complot antiserbe »*. Ni consignes enjoignant les habitants à rester chez eux en cas d'attaque, ni stockages de produits de première nécessité, ni départs vers des maisons de campagne éloignées de potentielles cibles militaires... Les scènes aperçues à l'automne 1998 ne se répètent pas. Comme le résume un professeur d'université, *« les gens ne prennent pas la possibilité* [d'attaques aériennes] *au sérieux »*.

Slobodan Milosevic est, comme à son habitude, resté bien silencieux, retranché, dit-on, dans son palais. Une photographie diffusée par la chaîne d'Etat le montre simplement assis en tête-à-tête avec un parlementaire nationaliste russe, Serguei Babourine, arrivé de Moscou.

Le message du jour a ainsi été délivré par le porte-parole de la formation de M. Milosevic, le Parti socialiste serbe (SPS). Le régime, *« compte tenu de l'opinion des citoyens et des partis politiques à l'unisson »*, est opposé *« à l'installation de troupes étrangères »* au Kosovo, a déclaré Ivica Dacic lors d'une conférence de presse. Il a ajouté que, *« dans un Etat souverain et indépendant, l'arrivée de troupes étrangères ne peut se faire que sur invitation des autorités du pays et avec l'accord des instances de ce pays »*. Ce dernier propos suscita un certain étonnement. Etait-ce le signe que Belgrade se réserve, pour éviter des frappes, la possibilité de formuler une telle *« invitation »*? Le but à Rambouillet est d'*« aboutir à un accord politique*, expliqua M. Dacic, *pas militaire »*.

UN FLOT DE PROPAGANDE

Le soir, un flot de propagande est déversé par la télévision nationale. Apparaissent des images d'un meeting dans une salle remplie *« d'ouvriers, de retraités, et d'étudiants »*. A la tribune, certains évoquent *« le Kosovo, âme de la Serbie, que nous ne laisserons pas fouler par les bottes des puissants de ce monde »*, ou encore la nécessité de *« défendre notre patrie comme l'ont fait nos ancêtres »*.

Pourtant, l'intransigeance affichée par le régime soulève des doutes, et cela contribue à l'*« étonnante indifférence »* de la population face au risque de frappes aériennes, selon l'expression du journal indépendant *Danas*. D'après plusieurs commentateurs serbes indépendants, M. Milosevic a pour principal souci d'arriver à *« présenter comme une victoire »* l'accord auquel il se résoudra *« à la dernière minute, comme à son habitude, et en essayant de gagner le plus de temps possible »*. Le fait que les médias officiels mettent l'accent sur le principe d'intégrité territoriale de la Yougoslavie, plutôt que sur le romantisme du *« Kosovo, terre sainte »*, contribue à cette impression. Les autres partis de la coalition au pouvoir en Serbie, extrémistes compris, semblaient en outre éviter, ces derniers jours, de trop en rajouter sur le thème du nationalisme exalté. *« Psychologiquement, la perspective d'une force armée internationale au Kosovo est vécue comme un malaise très profond*, dit un observateur, *mais les gens sont fatigués et très conscients de l'inévitable. »*

Chacun reste cependant profondément convaincu de l'imprévisibilité de M. Milosevic : il pourrait choisir la voie de la confrontation au risque de provoquer des remous dans une armée fédérale qui verrait ses installations endommagées par des bombardements. Il pourrait aussi, estime un diplomate occidental, choisir d'*« attendre les premières frappes aériennes avant de céder »*, pour mieux se forger une image de sauveur.

Natalie Nougayrède

Le patronat allemand estime que la hausse des salaires compromet la création d'emplois

L'accord conclu avec IG Metall soulage le chancelier Schröder

Même si le patronat et les syndicats citent des chiffres différents à propos de l'accord intervenu dans le Bade-Wurtemberg, cette hausse salariale de l'ordre de 4 %, qui devrait s'étendre à l'ensemble de la métallurgie allemande, évite dans l'immédiat une grève de grande ampleur. Pour le chancelier Schröder, c'est là un résultat significatif au moment où nombre de ses initiatives ne sont pas couronnées de succès.

BONN
de notre correspondant

La feuille de salaire est-elle l'ennemie de l'emploi ? C'est le débat qui agite l'Allemagne après l'accord salarial intervenu dans la métallurgie pour le Land du Bade-Wurtemberg dans la nuit de mercredi 17 à jeudi 18 février, qui prévoit une hausse annuelle de salaire d'environ 4 %. Après trois années de modération, l'Allemagne redonne un coup d'accélérateur sur les salaires, alors que l'inflation est inférieure à 1 %. Même si le patronat veut obtenir dans les autres régions et les autres secteurs de l'économie des accords moins généreux, celui signé dans le Bade-Wurtemberg servira *de facto* de référence. *« La hausse de salaire est de 0,3 % supérieure à celle que nous attendions »*, explique Hans-Jürgen Meltzer, économiste à la Deutsche Bank, qui prévoit désormais une hausse de 3 % des salaires en 1999 en Allemagne.

La relance salariale est conforme aux souhaits exprimés depuis longtemps par le ministre des finances Oskar Lafontaine. Celui-ci estime que la demande intérieure doit prendre le relais des exportations pour soutenir une conjoncture qui s'essouffle. Le ministre des finances estime que la réduction à marche forcée des coûts salariaux permet certes de gagner des parts de marché à l'étranger, mais qu'elle entraîne aussi une contraction du pouvoir d'achat et une atonie de la demande intérieure. Les syndicats estiment que les entreprises ont retrouvé le chemin des profits et qu'un rattrapage salarial est nécessaire. Surtout, les salariés n'ont guère vu la couleur des augmentations brutes des salaires depuis quelques années, celles-ci ayant été absorbées par l'inflation et la hausse des charges sociales et des impôts.

Le patronat conteste vivement les analyses des syndicats et de M. Lafontaine. Il estime que l'Allemagne a certes fait des efforts *depuis deux ans, mais que ses coûts* unitaires salariaux sont encore de 11 % supérieurs à ceux de ses partenaires industriels, contre 21,8 % en 1995. *« Les coûts unitaires de main-d'œuvre vont augmenter en Allemagne de 1,3 % à 1,5 % après avoir reculé de 1,3 % l'an dernier »*, prédit M. Meltzer. La situation n'est toutefois pas aussi grave qu'en 1995, lorsque les salaires avaient crû de 3,6 %, selon M. Meltzer, car l'industrie ne doit pas affronter une envolée du cours du mark, aujourd'hui de l'euro.

L'enjeu n'est guère de savoir si les industriels peuvent payer ces augmentations de salaire – ils y parviendront en faisant des gains de productivité – mais les conséquences qu'elles auront sur l'emploi. Le Parti libéral-démocrate (FDP) a qualifié l'accord de *« coup contre l'emploi »*, tandis que le quotidien des affaires *Handelsblatt* parle de *« victoire à la Pyrrhus »*. *« Visiblement, dans cet accord, personne n'a pensé aux chômeurs »*, a accusé le président de l'Institut d'économie internationale de Kiel, Horst Siebert.

Le débat outre-Rhin se focalise souvent sur l'industrie. Mais tous les Allemands ne travaillent pas chez Volkswagen ou Daimler Benz et ne peuvent pas s'offrir les salaires les plus élevés d'Europe sous prétexte que leur productivité est supérieure. Ces coûts salariaux élevés ont d'ailleurs conduit les entreprises à se lancer à une course à la productivité, entraînant la destruction de plus de 2,7 millions d'emplois depuis 1991.

L'enjeu est de recréer des emplois outre-Rhin, en particulier dans les services aux particuliers. Leur qualité est exécrable et ils sont très chers. Seule une baisse du coût du travail dans les services permettrait, de l'avis quasi-général, de créer de l'emploi.

A Bonn, le gouvernement était, au moins officiellement, soulagé de l'accord intervenu avec IG Metall. *« Le chancelier est satisfait. Tout cela est mieux que la grève »*, explique un porte-parole de Gerhard Schröder. Faute d'accord, le syndicat de la métallurgie IG Metall aurait appelé à la grève et le patronat aurait claqué la porte du pacte pour l'emploi, censé lutter contre le chômage et qui réunit gouvernement et partenaires sociaux. Ce pacte, lancé en décembre par le chancelier doit se réunir pour la deuxième fois le 25 février. Après un début gouvernemental brouillon, une gestion malheureuse du dossier nucléaire, et une défaite électorale humiliante en Hesse, M. Schröder ne pouvait pas se permettre un nouvel échec. Mais son pacte, même s'il prévoit la création de 100 000 emplois-jeunes, ressemble pour l'heure à une coquille vide, IG Metall refusant que l'on y parle salaires, ceux-ci étant du ressort exclusif des négociations de branche. *« La politique salariale devra absolument entrer au cœur des discussions du pacte pour l'emploi »*, a exigé M. Hundt. Mais c'est trop tard pour 1999.

Arnaud Leparmentier

Net recul du PIB au quatrième trimestre

Le produit intérieur brut (PIB) allemand a reculé de 0,4 % au quatrième trimestre de 1998, selon les chiffres publiés vendredi 19 février par la Bundesbank, et il s'est inscrit en hausse de 1,9 % sur un an. Il s'agit de la première baisse trimestrielle du PIB outre-Rhin depuis trois ans. Les économistes s'attendaient à une simple stagnation à la fin de l'année. La mauvaise performance de l'économie allemande s'explique par l'atonie de la demande intérieure et surtout par la nette détérioration du poste des exportations (–3,1 %). En cas de nouveau recul du PIB au premier trimestre de 1999, l'économie allemande se retrouverait en récession.

Le compromis salarial dans le Bade-Wurtemberg inquiète la métallurgie

L'ACCORD SALARIAL obtenu par IG Metall dans le Bade-Wurtemberg n'a pas clos le débat au sein de la métallurgie allemande. Les deux parties ne sont d'ailleurs pas d'accord sur l'ampleur de l'augmentation annoncée (*Le Monde* daté 19 février) : évaluée à 4,2 % par IG Metall, elle serait de 3,6 à 3,7 % sur un an selon le patronat. Si une grande grève semble évitée, les avis divergent aussi sur la suite à donner au compromis.

IG Metall, qui se targue de ce *« succès »*, souhaite l'étendre dans les autres Länder. Werner Stumpfe, pour la fédération patronale Gesamtmetall, a au contraire considéré, jeudi 18 février, que le texte *« conduit à une forte augmentation des charges des entreprises »*. Du coup, la fédération patronale déconseille de signer de telles augmentations dans les régions *« plus faibles économiquement que le Bade-Wurtemberg »*, une des plus prospères du pays.

Les Länder de l'ex-RDA risquent de poser problème. Pour la première fois depuis la réunification, ceux-ci devaient bénéficier des mêmes augmentations que leurs voisins occidentaux, alors que le niveau des salaires est semblable depuis 1996 (pour une durée de 38 heures hebdomadaires contre 35 à l'ouest). Mais Werner Stumpfe a estimé *« absolument nécessaire de garantir des marges de progression dans les conventions collectives »*. Une éventualité que refusent déjà les représentants d'IG Metall dans ces régions.

L'accord, qualifié de *« mauvais »* par un négociateur patronal, inquiète les industriels. Pour Gesamtmetall, il pourrait certes promouvoir la consommation des ménages, mais il risque aussi de jouer à la baisse sur le niveau d'investissement des entreprises. Les producteurs de biens d'équipements pourraient voir leur débouchés domestiques se réduire après avoir subi un ralentissement de leurs exportations. Dieter Hundt, président du BDA, la fédération des employeurs allemands, estime que le rythme des créations d'emplois dans la branche (70 000 de septembre 1997 à septembre 1998) est *« brutalement stoppé »*.

Les différents secteurs concernés par les augmentations ne seraient pas touchés de la même façon. L'automobile, après avoir fortement augmenté sa compétitivité l'an dernier, dans une conjoncture très porteuse pour les exportations, ne devrait pas avoir trop de mal à financer ces coûts. Il en va autrement pour la construction navale, estiment certains économistes.

Autre dossier qui n'est pas enterré : la réforme des conventions collectives. La tentative du patronat de conditionner l'octroi d'une augmentation de 0,5 % et des primes de Noël à la santé financière de chaque entreprise a tourné court. Il y a fort à parier que les initiatives destinées à assouplir les accords de branche referont surface. C'est une des revendications principales de la fédération patronale, alors qu'IG Metall craint une remise en cause plus profonde. Les grandes propositions patronales visent le temps de travail, dans une branche où les 35 heures par semaine sont en place depuis 1995. Gesamtmetall réclame la mise en place d'un *« corridor »* de 30 à 40 heures de travail hebdomadaire. L'attribution des primes (Noël, vacances) devrait également être aménagée, ainsi que le recours à la grève en cas de conflit. Autre *« provocation »* pour IG Metall, ces aménagements devraient conforter le rôle de négociateurs des comités d'entreprises en court-circuitant les grandes centrales syndicales.

Philippe Ricard

Jacques Chirac plaide à Washington en faveur des pays très endettés

WASHINGTON
de nos envoyés spéciaux

Arrivé jeudi 18 février à Washington pour une visite de travail de deux jours, le président Jacques Chirac a annoncé une initiative française en faveur des pays très endettés. Il poursuivait ainsi la réflexion engagée par le chancelier allemand Gerhard Schröder, qui a proposé l'effacement de la dette des pays les plus pauvres à l'aube du troisième millénaire (*Le Monde* du 19 février).

Cette proposition sera présentée dès samedi par Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances, à la réunion du G 7 à Bonn. Le président s'exprimait devant les fonctionnaires français travaillant pour les institutions financières internationales installées à Washington. Il faut, leur a-t-il dit, *« qu'une solution soit trouvée au lancinant problème de la dette des pays pauvres »*.

L'idée qu'il défendra vendredi auprès du président Clinton – lui-même favorable à une réduction de la dette – est que les pays créanciers consacrent une fraction (0,1 ou 0,2 %) de leur produit intérieur brut (PIB) à cet effet. Les fonds rassemblés seraient répartis entre les différents pays choisis, ceux-ci devant s'engager en contrepartie à mener des réformes économiques et structurelles.

L'effort financier ainsi consenti – en une seule fois – ne devrait pas *être comptabilisé dans le calcul des* critères de Maastricht. Contrairement au plan Schröder qui touchait essentiellement des pays où l'Allemagne était peu engagée financièrement, la France entend que l'effort soit équitablement réparti entre les pays créanciers.

CLIMAT APAISÉ

En présence des dirigeants du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et de la Banque interaméricaine de développement, le chef de l'État s'est une nouvelle fois prononcé pour une réforme du système financier international, qui est l'un des thèmes principaux de sa visite à Washington. *« Le monde a besoin de stabilité pour la croissance. Certes nous n'éviterons jamais tout à fait les crises, mais nous devons tout faire pour les prévenir et pour en limiter les effets. La crise qui s'est développée depuis près de deux ans et dont nous avons pu, hélas, mesurer les graves conséquences, a montré la fragilité de notre système. Aujourd'hui, dans notre monde globalisé, aucun pays n'est à l'abri des chocs qui frappent ses partenaires. »*

Cette stabilité *« doit aller de pair avec la lutte contre la pauvreté et les conséquences sociales des crises »*. Pas question pourtant de revenir sur la liberté de mouvement des capitaux et de recloisonner la vie économique, ni de chercher un nouveau protectionnisme financier qui serait rapidement suivi par un retour au protectionnisme commercial. Pour M. Chirac, la stabilité mondiale passe par une meilleure coopération monétaire entre l'Europe, les États-Unis et le Japon.

Les initiatives françaises interviennent dans un climat apparemment apaisé, dans lequel les deux pays s'efforcent de minimiser leurs divergences. Ainsi, confie un haut fonctionnaire américain, la réforme de l'architecture financière internationale préoccupe les deux présidents. S'ils divergent sur certains détails, comme sur les taux d'intérêts ou la réforme du comité intérimaire du FMI, ils s'accordent sur l'importance de ce thème, qui devrait être discuté dans le cadre du prochain G8 (G7 plus la Russie) de Cologne, dans des domaines tels que la transparence ou le code de bonne conduite des opérateurs financiers.

La Maison Blanche est-elle pour autant prête à aller aussi loin que son hôte, qui a lancé jeudi cette formule : *« Refondons le système de Bretton Woods »* ?

Patrice de Beer et Babette Stern

Les militaires argentins accusés de vol d'enfants pendant la dictature

Une enquête judiciaire périlleuse

BUENOS AIRES
de notre correspondante

En quelques mois, huit anciens chefs militaires de la dictature, qui imposèrent en Argentine un régime de terreur entre 1976 et 1983, ont été arrêtés à Buenos Aires, sous l'inculpation d'enlèvements de bébés nés en captivité et, le plus souvent, adoptés illégalement par ceux-là mêmes qui torturèrent et assassinèrent leurs parents.

Les récits d'horreur de ces accouchements, où les jeunes mères, dites *« subversives »*, disparaissaient peu après avoir été arrachées à leurs nouveau-nés, font désormais partie de l'histoire officielle des Argentins après un lourd silence de près de vingt ans. C'est au milieu d'une horde de journalistes que l'ancien médecin de la police, Jorge Antonio Bergés, accusé d'avoir supervisé de nombreux accouchements clandestins, a ainsi été cité comme témoin, jeudi 18 février, par le juge fédéral Adolfo Bagnasco. La semaine prochaine, l'ancien chef du service de gynécologie et d'obstétrique de l'hôpital militaire de Campo de Mayo, Julio César Casserotto, viendra à son tour à la barre.

Dans son bureau, où défilent régulièrement les anciens tortionnaires et qui, ironiquement, fait face à l'imposant quartier général de la marine, au cœur de la zone militaire du port de Buenos Aires, le juge Bagnasco se montre serein et déterminé. Les anciens membres de la junte militaire dont il a ordonné la spectaculaire arrestation bénéficiaient jusqu'à présent d'une impunité codifiée par deux lois dictées par le président Raul Alfonsin (auteur de la fameuse doctrine du *« point final »*, en 1986, et de *« l'obéissance due »*, en 1987), et d'une grâce présidentielle octroyée en décembre 1990 par Carlos Menem.

Après vingt-cinq ans de travail au service de la justice, le magistrat arbore un sourire modeste, du moins en comparaison avec le médiatique juge espagnol Garzon, qui a obtenu l'arrestation du général Augusto Pinochet. *« Chaque contexte est différent. En Argentine, il y a eu, en 1985, un procès des militaires au cours duquel ils ont été jugés et condamnés pour des milliers d'homicides, enlèvements et tortures. Mais ils n'ont pas été jugés pour appropriation illégale d'enfants et falsification d'état civil. On ne disposait pas, à l'époque, de suffisamment de témoignages. De plus, les crimes à l'encontre de mineurs sont des délits imprescriptibles et l'amnistie ne les concerne donc pas. »*

Le juge Bagnasco précise en outre que sa tâche n'est pas de poursuivre ceux qui se sont approprié directement des mineurs et dont les dossiers sont entre les mains d'autres magistrats. Il est chargé d'enquêter sur la responsabilité, même indirecte, des chefs militaires des juntes qui se sont succédé au pouvoir pendant sept ans. Pour Bagnasco, ces vols de bébés n'ont pas été des actes isolés et des décisions personnelles de tel ou tel tortionnaire, mais le résultat d'un plan systématique, orchestré par les chefs de la dictature, avec des ordres précis pour ne pas enregistrer les naissances et pouvoir s'approprier les enfants des *« disparus »* transformés ainsi en *« butin de guerre »*.

C'est à ce titre que Jorge Videla, soixante-treize ans, l'auteur du coup d'Etat de 1976 et ancien chef de la première junte militaire, a été arrêté en juin 1998. Puis, dans la foulée, les anciens amiraux Emilio Massera, Antonio Vanek, le général Reynaldo Benito Bignone, dernier président de fait de la dictature, l'ancien chef de l'armée de terre Cristino Nicolaides, mais aussi l'ancien capitaine de frégate Jorge Acosta, surnommé « le Tigre », ancien chef des opérations spéciales de la ESMA (Ecole de mécanique de la marine) où ont disparu au moins 5 000 des 30 000 victimes estimées de la *« guerre sale »*, enfin l'amiral Ruben Franco, chef de l'armée avant que la dernière junte ne redonne le pouvoir aux civils. Tous bénéficient d'arrêts domiciliaires en raison de leur grand âge, sauf l'ancien préfet naval, Hector Febres, cinquante-cinq ans, en prison depuis le 17 décembre 1998.

Pour le juge Bagnasco, la dictature a orchestré un plan systématique pour s'approprier les enfants des « disparus »

Sur les 32 militaires inculpés, les prochains à comparaître pourraient être l'ancien général Leopoldo Galtieri, qui dut démissionner de la dernière junte, en juillet 1982, après la capitulation militaire de l'Argentine devant les troupes britanniques aux îles Malouines, ainsi que le général Antonio Bussi, actuel gouverneur de la province de Tucuman (nord-ouest du pays). D'après les témoignages qu'il a recueillis, le juge Bagnasco estime à plus de 200 le nombre d'enfants qui ont été adoptés illégalement par des militaires où des policiers et dont les noms ont été changés pour qu'ils ne soient jamais retrouvés par leurs véritables familles.

Pour leur part, les « Grand-mères de la place de Mai », qui se battent pour retrouver les enfants nés dans les camps de détention illégale et qui sont à l'origine des poursuites judiciaires, avancent le chiffre de 400 à 500 bébés volés. Grâce à son acharnement, cette association a retrouvé 60 enfants *« disparus »*. Trente-neuf avaient été adoptés par des membres des forces de sécurité connaissant parfaitement l'identité des enfants qu'ils s'appropriaient, quatorze avaient été adoptés par des familles reconnues *« de bonne foi »*, ignorant la provenance des bébés qu'on leur confiait, et huit sont décédés.

Soutenu par les associations de défense des droits de l'homme et certains de ses collègues, le juge Bagnasco doit pourtant affronter de nombreuses attaques qui pourraient mettre en péril des années d'enquête. Les avocats des militaires ont demandé la récusation de Bagnasco, mettant en cause son objectivité, et lui reprochant de critiquer publiquement la dictature. Certains juristes, comme Luis Moreno Ocampo, qui fut pourtant l'ancien procureur-adjoint de la République pendant le procès de 1985, estiment que les militaires ont déjà été jugés et que, vingt ans après, il s'agit de délits faisant l'objet d'une prescription. En mars prochain, la Chambre fédérale devra se prononcer sur ces deux points, mais aussi sur les compétences d'Adolfo Bagnasco.

Christine Legrand

espace SUFFREN
LA NOUVELLE BEETLE
à partir de
20 000 €*
131 400 Frs*
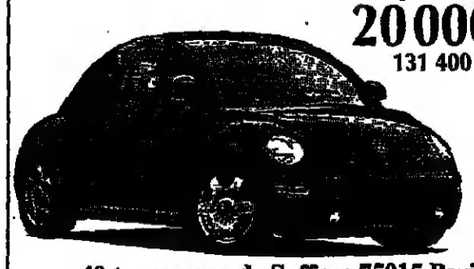
40 ter, avenue de Suffren 75015 Paris
Tél : 01 53 58 10 00
* Dans la limite des stocks disponibles

هكذا من الاصل

Affaire Öcalan : trois ministres grecs contraints à la démission

Le fiasco d'Athènes face à l'enlèvement au Kenya du chef du PKK a conduit le premier ministre, Costas Simitis, à limoger plusieurs membres de son cabinet. La principale victime du remaniement est le chef de la diplomatie, Théodore Pangalos

La secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, a appelé, jeudi 18 février, la Turquie à assurer l'organisation d'un procès juste en faveur du chef rebelle kurde, Abdullah Öcalan. Elle a de nouveau démenti que les Etats-Unis aient joué un rôle direct dans l'arrestation du dirigeant du PKK, lundi, au Kenya. Israël a fait de même concernant l'implication de ses services secrets. En Turquie, la police a interpellé ces derniers jours plusieurs centaines de militants des droits de l'homme et du Parti de la démocratie du peuple (Hadep, pro-kurde) et les autorités ont annoncé que Öcalan sera jugé dans l'île-prison d'Imrali, en mer de Marmara. A Athènes, trois ministres du gouvernement Simitis ont démissionné dans le sillage du scandale provoqué par le comportement de certains diplomates grecs lors de la fuite et du rapt du chef du PKK. Plus de dix mille personnes ont manifesté, jeudi soir, dans la capitale, pour soutenir le Parti des travailleurs du Kurdistan et protester contre l'attitude du gouvernement dans l'affaire.

ATHÈNES
de notre correspondant

Le chef du gouvernement socialiste grec, Costas Simitis, s'est résolu, jeudi 18 février, à couper les têtes que réclamaient l'opposition et la presse après la capture, lundi, du chef rebelle kurde, Abdullah Öcalan, par les Turcs dans la capitale kenyane. L'affaire, qualifiée de *« fiasco »* et de *« honte nationale »*, a provoqué un tollé et mis le pays en état de choc.

Très attaché à l'image de la Grèce à l'étranger afin de soutenir son grand projet d'adhésion à l'euro le 1er janvier 2001, M. Simitis devait trancher. Il a écarté de son équipe Théodore Pangalos, le chef de la diplomatie et principal accusé en la circonstance, Alekos Papadopoulos, ministre de l'intérieur, responsable des services secrets et l'un des poids lourds du gouvernement, ainsi que Philippe Petsalnikos, ministre de l'ordre public depuis octobre 1998.

Il a remplacé M. Pangalos par Georges Papandréou, fils de l'ancien premier ministre Andréas Papandréou. Jusqu'à présent chargé des affaires européennes, Georges Papandréou avait aidé M. Simitis à prendre la tête du Pasok (Parti socialiste panhellénique) à la mort de son père.

Selon le porte-parole du gouvernement, *« le premier ministre* devait *prendre des initiatives pour faire face aux erreurs et aux défaillances »*. En procédant à un remaniement ministériel, *« le gouvernement a fait son devoir pour redresser l'image du pays, qui n'est pas satisfaisante »*, a-t-il affirmé. M. Simitis a aussi demandé que *« soient établies les responsabilités de ceux qui, au-delà de tout sens des réalités et de toute conscience nationale, ont amené Öcalan en Grèce et qui, par leurs initiatives illégales, ont conduit à créer le problème »*.

FAUX PAPIERS

Le responsable du parquet d'Athènes a ordonné une enquête judiciaire sur la venue, fin janvier en Grèce, d'Abdullah Öcalan, présence qui a enclenché toute l'affaire. Un amiral en retraite, Nicolaos Naxakis, très proche des Kurdes du PKK, a en effet révélé qu'il avait amené le chef rebelle, le 29 janvier, de Saint-Pétersbourg en Grèce à bord du jet d'un homme d'affaires grec, à l'insu des autorités d'Athènes. Il l'a logé pendant deux jours dans la villa d'une de ses amies, à Néa Makri (au nord-est d'Athènes). Abdullah Öcalan est ensuite parti en avion vers les Pays-Bas, où il a été refoulé, avant de revenir, le 1er février, sur l'île ionienne de Corfou, d'où les services grecs l'ont envoyé à Nairobi.

« A partir du moment où Öcalan a atterri une deuxième fois dans le pays, nous avons commencé à sérieusement envisager l'option de l'Afrique australe », a affirmé M. Pangalos. Le choix du Kenya, a précisé le ministre des affaires étrangères démissionnaire, s'expliquait notamment par *« la grande souplesse des contrôles frontaliers dans ce pays ; or certains membres de l'escorte du chef kurde avaient des faux papiers très maladroitement falsifiés »*.

La suite n'a toujours pas été éclaircie. M. Papadopoulos a indiqué que, dimanche dernier, *« l'ambassade et la résidence étaient encerclées par des forces de sécurité du Kenya, mais aussi par des Blancs, et il était clair qu'Öcalan courait le risque d'être enlevé »*. Il a alors proposé de transférer le chef kurde dans un pays africain prêt à l'accueillir, ou de le ramener en Grèce.

M. Pangalos a précisé que M. Öcalan avait été repéré *« parce qu'il a commencé à appeler le monde entier de son téléphone portable »*.

M. Pangalos a affirmé que la Grèce lui avait à ce moment-là proposé de quitter l'ambassade, mais qu'il avait *« refusé »* de partir, avant d'avoir organisé de son côté un départ vers les Pays-Bas. En sortant de l'ambassade grecque à Nairobi, la voiture transportant Öcalan s'est brusquement écartée du cortège se rendant à l'aéroport, et a disparu, selon la version officielle grecque. On ne devait revoir le dirigeant kurde que dans un avion turc en partance pour Istanbul.

Didier Kunz

PROFIL

UN MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES PEU DIPLOMATE

LIMOGÉ par le chef du gouvernement, Costas Simitis, après le fiasco de l'affaire Öcalan, le bouillant Théodore Pangalos, chef de la diplomatie grecque, a sa conscience pour lui. *« J'ai fait mon devoir dans la partie qui me concernait. Je ne sais pas si j'ai fait ce qui était le mieux, mais j'ai la conscience tranquille »*, a-t-il affirmé après sa démission du ministère des affaires étrangères qu'il occupait depuis trois ans.. *« La vie continue, je ne suis pas ministre par profession et je ne pense pas finir ma vie ici »* : il est sûr qu'on entendra encore parler de Théodore Pangalos.

« Fort en gueule », corpulent, cet économiste de formation, âgé de soixante ans, était devenu un peu encombrant pour M. Simitis, au caractère mesuré et secret. Très peu diplomate, parfois cassant et autoritaire, il s'exprimait à tout propos sur tous les aspects des affaires grecques, s'affirmant comme un personnage incontournable du monde politique. Il s'était allié dès 1995 à Costas Simitis pour contester le pouvoir d'Andréas Papandréou, vieillissant et malade, qui dominait le Pasok (parti socialiste). M. Simitis l'avait récompensé en lui confiant la diplomatie sur laquelle il régnait sans partage.

Petit-fils d'un dictateur des années 20, il s'engage très jeune dans les combats de la gauche grecque contre la droite autoritaire de Constantin Caramanlis, puis contre la junte des colonels (1967-1974), période pendant laquelle il s'exile à Paris. Il rejoint en 1974 le Pasok d'Andréas Papandréou et devient rapidement, grâce notamment à sa faconde, un ténor des cabinets socialistes.

Ses petites phrases sont redoutables et ont provoqué moult incidents diplomatiques. Ministre des affaires européennes, il compare l'Allemagne, à la veille de la présidence grecque de l'Union européenne en 1994, à *« Pantagruel, le géant de Rabelais, avec une force bestiale et une cervelle d'enfant »*. Il attaque la Turquie *« qui traîne ses bottes ensanglantées sur les tapis européens »*, après avoir évoqué le génocide kurde. En avril 1998, il avait accusé Jacques Chirac d'être *« sans conteste la star du concours de beauté auquel certains se livrent devant le gouvernement turc »*, provoquant un coup de froid entre Athènes et Paris.

D. K.

Cinq Kurdes incarcérés à Paris

Cinq membres du PKK ont été écroués à la demande du juge d'instruction antiterroriste Jean-François Ricard, vendredi 19 février, après avoir été interpellés, mardi, lors de l'occupation de l'ambassade du Kenya à Paris. Ils sont poursuivis pour des dégradations et des violences en réunion, ainsi que pour des menaces de mort. Cinq autres Kurdes présentés au juge, parmi les 346 personnes appréhendées, ont été remis en liberté sous contrôle judiciaire. Les autres ont été libérés sans être inquiétés par la justice.

Le Mossad nie toute implication dans l'enlèvement d'« Apo »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Visiblement inquiet des conséquences de l'affaire Öcalan, dans l'enlèvement duquel son service est parfois accusé d'avoir trempé, le chef du Mossad, Ephraïm Halévy, a pris une initiative sans précédent dans l'histoire des services secrets israéliens : l'envoi d'une circulaire à ses agents, fermement invités à en communiquer le contenu à leur famille. Autant dire à en avertir la presse, ce qui n'a guère tardé.

« Le Mossad n'est impliqué d'aucune façon dans la capture d'Öcalan », écrit M. Halévy, ajoutant que *« les informations établissant un lien entre l'incident à Chypre (...) et la capture d'Öcalan sont sans fondement »*. Selon lui, son service n'était pas averti de la présence d'Öcalan à Nairobi et Israël n'a eu aucun contact avec quiconque à propos de cette affaire. L'*« incident »* dont parle M. Halévy est celui qui a entraîné la condamnation de deux agents du Mossad, le 1er février, à trois ans de détention par la justice chypriote pour avoir traîné trop ostensiblement autour d'une base navale et pour avoir détenu du matériel d'écoute sophistiqué. Beaucoup les soupçonnaient de travailler au bénéfice des Turcs. D'après Israël, ils étaient en mission antiterroriste.

Le souci de calmer le jeu pousse les autorités israéliennes à multiplier les initiatives. En même temps qu'il fait donner le Mossad, Jérusalem rappelle discrètement qu'il a, dans le passé, aidé la cause kurde par l'envoi d'experts et de matériels, y compris militaires, aux troupes de Moustapha Barzani, en lutte contre le régime de Bagdad. Benyamin Nétanyahou, par services secrets interposés, aurait aussi adressé un message d'apaisement au PKK, le parti d'Öcalan, précisant qu'il ne voulait pas être entraîné dans un affrontement avec les Kurdes. L'ambassadeur turc à Tel Aviv, Barlas Ozener, a implicitement confirmé ces contacts, en conseillant à Jérusalem de ne pas *« enfreindre ses principes »* en discutant avec le PKK, qui, pour la Turquie, est une organisation terroriste.

Jeudi, la télévision israélienne a diffusé les premières conclusions de la commission d'enquête dépêchée à Berlin pour faire la lumière sur la fusillade au cours de laquelle sont morts trois des manifestants kurdes qui avaient pris d'assaut le consulat général, le 17 février.

Selon le Shin Beth, service de sécurité intérieure, une centaine de Kurdes armés de marteaux, matraques et barres de fer ont bousculé les policiers allemands qui venaient d'être déployés autour du consulat, alors gardés par trois agents israéliens. Tandis qu'un groupe d'assaillants s'attaquaient aux portes donnant accès aux locaux, d'autres entraient par les fenêtres. Un manifestant, qui aurait tenté de prendre l'arme d'un garde, a été tué immédiatement. Au deuxième étage, un groupe aurait attaqué un autre agent, qui a d'abord tiré en l'air, puis sur ses assaillants. Deux Kurdes sont morts. Le troisième agent, au rez-de-chaussée, a tiré dans les jambes des manifestants pour les éloigner. Le combat se serait terminé dans une totale confusion, Israéliens et policiers allemands repoussant à coups de poing et de barres de fer les manifestants.

Georges Marion

Le triomphe des uns, la peur des autres... et l'incertitude de tous

ISTANBUL
de notre envoyé spécial

Il a quarante ans, un costume étriqué, une large cravate, et la peur au ventre. Dans un des locaux d'Istanbul du Parti de la démocratie du peuple (Hadep), qui défend la minorité kurde, il dit : *« Tout membre de notre parti s'attend à être arrêté d'un moment à l'autre. Nous sommes devenus criminels du fait de notre identité, de nos opinions, de notre existence même. »*

REPORTAGE

Avec l'arrestation du leader kurde, Istanbul n'a jamais été aussi partagée

Il a, lui aussi, la quarantaine, son costume est tout aussi désuet et sa cravate tout aussi large. *« Ils ont arrêté le chef des tueurs*, lance-t-il, *il mérite plus que la mort tant ses crimes sont grands. »* Et puis, encore, ce troisième, beaucoup plus âgé, qui, dit-il, *« a pleuré de joie »* lorsqu'il a appris l'arrestation d'Abdullah Öcalan. Ses deux fils étaient militaires. L'un a été tué dans les combats contre le PKK et l'autre paralysé à vie.

Deux jours après la capture au Kenya du chef séparatiste kurde, alors que les chaînes de télévision nationales ne cessent de montrer, avec une rare impudeur, les images du chef du PKK, menotté et, disent ses partisans, *« sûrement pas dans son état normal »*, Istanbul – c'est peut-être son destin – n'a jamais été aussi partagée.

Seuls, quelques intellectuels modérés tentent de garder la tête froide et d'éviter les surenchères. Souvent avec humour : *« La Turquie, c'est moitié la Belgique, moitié l'Inde »*, dit l'un d'entre eux. *« Je ne veux pas choisir entre une organisation criminelle, le PKK, et un Etat sans pitié »*, précise un journaliste, qui a passé des années à enquêter dans le fief de l'organisation séparatiste et évoque *« ces gamins kurdes de quatorze ans qui se battent dans les montagnes, boivent de la neige fondue, se nourrissent de racines, ne savent peut-être même pas à cette heure que leur chef a été arrêté et n'ont d'autre choix que de mourir ici – de toute manière ils pourraient être abattus par le PKK s'ils désertaient – ou d'être torturés dans les prisons turques »*. Rares sont les optimistes qui espèrent que les autorités profiteront de la décapitation de l'organisation séparatiste pour jeter les bases d'un dialogue entre les communautés.

EMPRISONNEMENTS MASSIFS

Pour le moment, les nouvelles rendent cet optimisme bien fragile. Après le refoulement, mardi soir, à l'aéroport d'Istanbul de trois des avocats étrangers d'« Apo » et le refus d'accepter des observateurs internationaux lors du procès de ce dernier, qui pourrait avoir lieu la semaine prochaine, les autorités d'Ankara ont arrêté, jeudi 18 février, plusieurs centaines – entre 500 et 900 selon les sources – de militants kurdes et de défenseurs des droits de l'homme.

Selon l'Association turque des droits de l'homme (IHD), le vice-président de cette organisation et trois avocats du Hadep ont été emprisonnés à Diyarbakir, la principale ville du sud-est du pays, peuplée en majorité de Kurdes. Toujours selon l'organisation humanitaire, plus de 400 membres du Hadep auraient été arrêtés à Istanbul. Des responsables du parti pro-kurde ont toutefois précisé que c'était à Diyarbakir que ces emprisonnements massifs auraient eu lieu et non à Istanbul, où moins d'une dizaine de personnes ont été inquiétées.

Ces opérations d'intimidation, comme la menace qui pèse d'une interdiction pure et simple du Hadep, jettent un voile sur la légitimité des élections législatives qui doivent se dérouler en avril. Pour le moment, la capture d'Öcalan semble profiter aux personnalités au pouvoir et notamment au premier ministre Bülent Ecevit. En cas de retrait du Hadep de la compétition, le parti islamiste, grand vainqueur du dernier scrutin, pourrait toutefois profiter des voix d'un certain nombre d'électeurs kurdes, ce qui atténuerait la victoire attendue de M. Ecevit. Les élections semblent pour le moment absentes des préoccupations immédiates de la population. Celle-ci se demande avec angoisse quelles vont être les réactions du PKK après la capture de son chef. L'armée devrait certainement tirer profit des derniers événements pour porter un coup, qu'elle espère fatal, à un PKK déjà considérablement affaibli militairement. L'organisation séparatiste pourrait alors tenter de multiplier les actes terroristes, notamment contre les intérêts turcs à l'étranger. Certains craignent aussi des réactions désespérés de « kamikazes » à l'intérieur des frontières turques, et notamment dans les grandes villes.

Une angoisse qui n'empêche pas les plaisanteries. *« Vous allez bien à Amsterdam ? »*, demandaient ainsi des étudiants au chauffeur d'un bus, faisant allusion à la destination initialement prévue pour Abdullah Öcalan avant qu'il ne soit capturé et emmené en Turquie.

José-Alain Fralon

Le « baskan » a été incarcéré à Imrali, « l'île aux exécutions »

CHOISIR l'îlot-prison d'Imrali, en mer de Marmara, comme lieu d'incarcération pour le chef kurde Abdullah Öcalan, capturé le 15 février après cinq mois d'errance, c'est ramener les Turcs aux pages les plus sombres de leur histoire. Le 17 septembre 1961, seize mois après avoir été renversé par un coup d'Etat militaire, Adnan Menderès, le premier ministre turc, au pouvoir depuis 1950, était transféré de la prison de Yassiada (un îlot proche d'Imrali) pour être pendu dans la vieille forteresse d'Imrali. Cette prison d'Imrali a aussi hébergé, avant le coup d'Etat de 1980, le réalisateur du film *Yol*, Yilmaz Güney, Palme d'or à Cannes en 1982.

Ces dernières années, la vieille forteresse d'Imrali n'hébergeait plus que des détenus en fin de peine et, à ce titre, autorisés à travailler dans les champs alentour. Ceux-ci ont été précipitamment transférés vers d'autres établissements afin de faire place nette pour le chef kurde qui, selon le ministère turc de la justice, sera jugé dans l'enceinte même d'Imrali.

RÈGLEMENTS DE COMPTES

Trois procureurs de la Cour de sûreté de l'Etat d'Ankara se sont rendus sur place, jeudi 18 février, pour interroger le *baskan* (le « président », comme disent ses partisans). Pour des raisons évidentes de sécurité, il est presque certain qu'Abdullah Öcalan, dit « Apo », ne sera pas jugé à Ankara. De l'avis général, le « procès » se tiendra dans les plus brefs délais, à huis clos. *« Il faut le juger tout de suite »*, a déclaré, jeudi, le procureur général Kutlu Savas. Le procès pourrait déboucher sur une condamnation à la peine capitale, selon les termes de l'article 125 du code pénal relatif aux actes de trahison, un des trois chefs d'accusation retenus contre « Apo ».

Si la peine capitale est prononcée puis commuée, sans doute à la demande de la communauté internationale, se posera ensuite le problème de la sécurité d'« Apo ». La dureté du régime carcéral en Turquie est reconnue de tous. Mais les règlements de comptes y sont aussi légion. L'extrémiste de gauche, Mustafa Duyar, a été tué de plusieurs balles dans la tête, le 15 février, à la prison d'Afyon (centre) où il purgeait sa peine pour le meurtre d'Ozdemir Sabanci, un homme d'affaires adulé en Turquie. Le groupe de détenus qui a perpétré l'assassinat a ensuite avoué avoir réalisé un « contrat » sur ordre d'un mafieux d'Istanbul.

Il y a une semaine, le journal *Hürriyet* avait publié un article sur la vie quotidienne à la prison de Bayrampasa, située dans la partie européenne d'Istanbul, où sont incarcérés nombre de *« baba »* (parrains). Recevoir des prostituées, téléphoner à sa famille depuis un portable, envoyer un fax sont, bien sûr, possibles à Bayrampasa. L'auteur de l'article, Tuncay Ozkan, affirmait que des armes circulaient dans la prison. Après perquisition, on retrouva effectivement sept pistolets, une centaine de munitions et des armes blanches dans le dortoir de Sedat Peker, un mafieux notoire qui s'était également fait installer un barbecue en prison...

« Des armes pénètrent en prison. Pour éviter cela, il faudrait que je sois, en personne, à la porte de l'établissement », a reconnu le procureur d'Istanbul, Ferzan Citici. *« Si l'Etat ne peut contrôler ces gens en prison, comment y parviendrait-il à l'extérieur ? »*, s'interrogeait *Hürriyet*.

Marie Jégo

DÉTAILLANT GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Recommandé par Paris pas Cher, Paris Combinés...
MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Fixes ou relevables
SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMMONS
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...
CANAPÉS, SALONS, CLIC-CLAC
Cuirs - Tissus - Alcantara
Steiner - Goulon - Duvivier - Sufren - Etc...
Vente par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France
MOBECO
247, rue de Belleville PARIS 19e Mo Télégraphe
50, avenue d'Italie PARIS 13e Mo Pl. d'Italie
01.42.08.71.00 - 7j/7

L'économie iranienne, déjà malade, entre dans une crise aiguë

La chute du prix du pétrole aggrave les difficultés chroniques du pays

Les recettes de la vente du pétrole iranien doivent atteindre 9 milliards de dollars (8 milliards d'euros) durant la période allant de mars 1998 à mars 1999. L'or noir représentant 80 % des rentrées en devises, le budget de l'Etat est gravement affecté par la baisse des cours et accuse déjà un déficit de plus de 6,2 milliards de dollars (5,5 milliards d'euros) pour l'année qui s'achève (mars 1998 à mars 1999). La croissance aura été limitée à 2 %.

TÉHÉRAN
de notre envoyée spéciale

Sont-ils d'une infinie sagesse, d'une patience de Job, ou tout simplement résignés pour en avoir vu d'autres depuis des années ? Alors que le prix du pétrole, qui représente 80 % des rentrées de devises du pays et la moitié des recettes budgétaires de l'Etat, a considérablement chuté, que le dollar joue au yo-yo sur le marché noir, que le pouvoir d'achat diminue, les Iraniens se bornent à se plaindre à haute voix, et pour les plus lucides d'entre eux, à espérer que l'épreuve contribuera enfin à rationaliser les politiques gouvernementales.

Le baril de pétrole iranien se vend actuellement à 9 dollars (8 euros), ce qui représente une chute de plus de 40 % des recettes en devises sur les exportations pétrolières. D'après la Coface, dans le sillage de la baisse des prix du brut et de l'encadrement plus strict du crédit, la croissance est passée de 5,8 % en 1996-1997 (du 21 mars au 21 mars) à 2,9 % en 1997-1998 et elle devrait avoisiner 2 % cette année.

Le tableau est particulièrement sombre mais c'est une crise aiguë dans une économie atteinte de maladie chronique. Cela fait au moins dix ans, c'est-à-dire depuis la fin de la guerre qui a opposé l'Iran à l'Irak, que les autorités constatent, pour le déplorer, que l'économie du pays est trop dépendante du pétrole et doit se restructurer. Depuis la fin des années 80, elles envisagent la privatisation de certains pans de l'économie et proclament la nécessité de réduire au moins les subventions aux produits de première nécessité, à défaut de les supprimer. Bien peu de choses ont toutefois été faites et, avec la chute du prix du pétrole, l'Iran traverse aujourd'hui sa plus mauvaise passe.

Les petits boulots, l'économie parallèle, la corruption, ont toujours été des palliatifs. « *Il y a encore de la marge* », commente Abbas Assadian, un homme d'affaires, qui souhaite une rationalisation du système : « *La population vit plutôt mieux que dans des pays comparables à l'Iran. Il lui faut apprendre à réduire son train de vie. Grâce à la politique des subventions, les produits essentiels, ne sont pas chers ici. Les Iraniens gaspillent à tout va.* »

Les factions au pouvoir « *doivent comprendre qu'aussi longtemps qu'elles continueront de se mener la guerre elles décourageront les investisseurs ; qu'elles pourraient aussi perdre tout contrôle sur les mouvements* [d'exaspération] *qui couvent sous la surface* » et qu'elles doivent dissocier l'idéologie de la politique étrangère. « *Si l'Iran normalisait ses relations avec les Etats-Unis, l'achat, disons, de pièces de rechange pour les Boeing d'Iran Air nous reviendrait beaucoup moins cher que par les voies détournées que nous prenons aujourd'hui.* »

L'instabilité politique consécutive aux querelles entre les factions au pouvoir aurait entraîné le gel des investissements. Quelque deux mille sociétés iraniennes se seraient enregistrées dans les Emirats arabes unis. Certaines administrations officielles ont du mal à payer les salaires de leurs employés. « *Certains disent,* commente M. Assadian, *que ce serait précisément pour pouvoir payer les salaires, que le gouvernement aurait laissé augmenter le coût du dollar.* » Mohamad Ali Najafi, qui préside l'Organisation du plan et du budget (un organisme gouvernemental), a expliqué que l'augmentation du change (un dollar a valu jusqu'à 800 000 riyals avant d'amorcer une légère chute) était dû à l'effet « *psychologique* » des débats budgétaires au Parlement.

Si les Iraniens savent gré au président réformateur Mohamad Khatami de chercher, non sans succès, à favoriser l'Etat de droit, ils n'en déplorent pas moins sa navigation à vue dans le domaine économique. Explication d'un journaliste bien introduit : le président s'est entouré d'une équipe hybride d'experts économiques : une partie d'entre eux appartient au clan de son prédécesseur et l'autre à celui de ses propres amis. Les premiers pensent qu'il faut continuer sur la voie de l'ère Rafsandjani, les seconds estiment que la croissance réalisée alors était une fausse croissance, que les projets de développement mis en route n'étaient pas prioritaires.

M. Khatami est en tout cas lié par le plan quinquennal de développement (1995-2000) adopté par son prédécesseur. C'est seulement après qu'il devrait avoir les mains libres.

Mouna Naïm

Exportations en baisse, inflation en hausse

La baisse des exportations pétrolières et non pétrolières a déjà forcé la banque centrale à puiser sur ses réserves de change. Elle devrait également peser sur l'inflation (déjà évaluée à 40 % dans certains secteurs) et la croissance de la production. La hausse du crédit au secteur privé a repris, dépassant le taux d'inflation. Le chômage, qui est déjà de l'ordre de 20 %, risque de s'aggraver. Le gouvernement doit créer quelque 900 000 emplois par an, pour une population de plus en plus jeune (37 millions de jeunes de moins de vingt-quatre ans pour une population d'un peu plus de 60 millions). A l'automne 1998, l'Iran a connu des difficultés à honorer les échéances de sa dette extérieure, qui s'élève, d'après les sources officielles, à 23 milliards de dollars (20,5 milliards d'euros). La banque centrale vient d'annoncer avoir rééchelonné le remboursement de 2 milliards de dollars de cette dette et avoir obtenu 1,3 milliard de dollars de crédits nouveaux.

Des augmentations des prix et des taxes sur certains produits doivent intervenir au début de la nouvelle année iranienne. Dans la mesure où ils se sont habitués à être au moins partiellement assistés et qu'ils n'ont aucune culture de la fiscalité, de nombreux Iraniens, des couches les plus défavorisées notamment, prennent ces augmentations pour du racket déguisé. Chauffeur de taxi, Ali est convaincu, lui, que l'augmentation prévue du prix de l'essence, de la taxe professionnelle et celle sur les véhicules ira, une fois que le prix du pétrole se sera rétabli, « *dans la poche des mollahs !* » Même nos industriels, insiste M. Assadian, ont encore beaucoup de choses à apprendre. « *Aujourd'hui, ils font leurs profits grâce aux taux de change avantageux que leur assure le gouvernement. Apprendre à le faire grâce à leurs activités économiques proprement dites ne leur fera pas de mal.* » Le gouvernement a lui aussi beaucoup de choses à apprendre, dit-il, parce que le véritable problème de l'Iran est politique.

La France exclut un accord rapide sur la réforme de la PAC

BRUXELLES (Union européenne). La France a exclu, jeudi 18 février, qu'un accord politique puisse intervenir sur la réforme de la politique agricole commune (PAC) au cours de la session « *marathon* » qui va débuter lundi 22 février à Bruxelles. Avant de consentir des efforts pour cette réforme, Paris veut avoir la garantie que l'accord final sur les différents volets de l'« Agenda 2000 » prendra en compte ses principales demandes, notamment son refus du co-financement des aides agricoles. C'est l'avertissement que Jean Glavany, ministre français de l'agriculture, a adressé jeudi à l'occasion d'une séance d'explication bilatérale, à Karl-Heinz Funke, son collègue allemand. M. Glavany constate que les Allemands n'ont pas encore renoncé à imposer la renationalisation partielle des aides agricoles et qu'ils n'ont pas précisé leur revendication sur la réduction de leur contribution au budget européen. – *(Corresp.)*

L'Europe veut réorienter son aide à la Russie

MOSCOU. A l'issue d'un sommet Russie-Union européenne, jeudi 18 février à Moscou, la Russie a assuré qu'elle respectera ses engagements financiers à l'étranger, tandis que l'UE a annoncé qu'elle allait « *réorienter ses programmes d'aide technique Tacis, pour contribuer à la stabilisation économique en Russie et à l'afflux d'investissements étrangers* ». Ce communiqué n'évoque pas de nouvelles aides financières à la Russie, les Européens ayant demandé aux Russes de trouver un accord avec le Fonds monétaire international. Par ailleurs, un accord doit être signé, vendredi 19 février à Bruxelles, sur la livraison à la Russie d'une aide alimentaire européenne d'une valeur de 500 millions de dollars (440 millions d'euros), suspendue il y a une semaine. – *(Corresp.)*

AFRIQUE

■ **TUNISIE : plusieurs villes** auraient été le théâtre, la semaine dernière, de manifestations violentes à l'initiative des lycéens, a-t-on appris de sources proches de l'opposition. Plusieurs personnes auraient été blessées à Gafsa, à Sidi Bouzid, une ville du centre du pays, et la police aurait procédé à des arrestations massives. Il y aurait eu des morts, selon certaines sources. Les manifestations auraient été provoquées par des rumeurs à propos de la prochaine suppression d'une session de rattrapage au baccalauréat. Lundi 15 février, le président Ben Ali a procédé, sans explication, au changement de ministre de l'éducation.

■ **LIBAN : l'armée israélienne,** qui occupe déjà une bande de 800km² au Liban-sud qualifiée de « *zone de sécurité* », y a incorporé, jeudi 18 février, la localité d'Arnoun qu'elle a cernée d'une double rangée de barbelés de 2 kilomètres de long. Le gouvernement libanais a déposé une plainte à ce sujet auprès du Comité de surveillance de la trêve au Liban-sud. Le premier ministre Sélim Hoss a adressé un message au secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, lui demandant d'« *informer le Conseil de sécurité de l'ONU de la nouvelle atteinte portée par Israël à l'intégrité territoriale du Liban* ». – *(AFP.)*

EUROPE

■ **MACÉDOINE : le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan,** a recommandé, jeudi 18 février, de proroger de six mois, jusqu'au 31 août, le mandat de la force de prévention de l'ONU basée en Macédoine pour éviter que le conflit du Kosovo ne déborde dans ce pays. Le Conseil de sécurité doit examiner la semaine prochaine les recommandations de M. Annan qui souligne que la présence du millier de « casques bleus » déployés depuis 1993 pourrait être revue en fonction des résultats des pourparlers sur le Kosovo. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE/UKRAINE : le Conseil de la Fédération de Russie,** chambre haute du Parlement russe, a approuvé mercredi 17 février le traité d'amitié russo-ukrainien, signé en mai 1997 mais son entrée en vigueur a été repoussée jusqu'à la ratification, par Kiev, des accords sur le partage de l'ex-flotte soviétique de la mer Noire. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE : le Parlement** espagnol a définitivement approuvé l'abolition de la conscription et la création d'une armée de métier de 168 000 hommes au maximum. Le texte, qui programme la fin du service national pour décembre 2002, prévoit une égalité entre hommes et femmes sous l'uniforme et un statut du réserviste volontaire. – *(AFP.)*

Le Vatican serait intervenu en faveur du général Pinochet

LONDRES. Le Foreign Office a révélé, jeudi 18 février, que le Vatican avait fait une « *démarche écrite* » auprès de la Grande-Bretagne à propos du général Pinochet. Le ministère des affaires étrangères a refusé de préciser la nature de cette intervention mais, selon la Chambre des Lords, le pape aurait demandé que, pour des raisons humanitaires et dans l'intérêt de la réconciliation nationale au Chili, Augusto Pinochet bénéficie d'une mesure de clémence. Le Vatican avancerait l'argument selon lequel, en tant qu'ancien chef d'Etat, Pinochet devrait être exempt de poursuite. Une démarche semblable aurait été faite auprès des autorités espagnoles. Mgr Jorge Medina, cardinal de la Curie romaine, avait déclaré à un journal de Santiago que « *tout ce qui était en notre possibilité de faire* » avait été fait. – *(AFP.)*

Défection du premier chef de la rébellion au Congo-Kinshasa

PREMIER CHEF de la nébuleuse entrée en rébellion, le 2 août 1998, contre le régime de Laurent-Désiré Kabila, Arthur Zahidi Ngoma a claqué la porte du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD), la branche politique du mouvement contrôlé par l'Ouganda et le Rwanda. Dans les salons d'un hôtel parisien, l'ancien chef « rebelle », costume croisé fil-à-fil et cravate sobre, a expliqué, jeudi 18 février, au cours d'une conférence de presse, les raisons de son départ en appelant les Congolais à « *sortir de la spirale de la guerre par la négociation politique* ».

En désaccord avec les autres chefs du RCD depuis plusieurs semaines, M. Zahidi Ngoma considère que ceux-ci ont cessé d'avoir une ambition démocratique lorsqu'ils ont rejeté « *notre motion demandant l'ouverture du mouvement à l'ensemble de la société congolaise* ». Longtemps fonctionnaire international à l'Unesco, Arthur Zahidi Ngoma, revenu au Congo-Kinshasa pour y jouer un rôle politique à la tête de son parti, les Forces du futur, avait été arrêté le 25 novembre 1997 par les services de sécurité de M. Kabila. Détenu dans des conditions difficiles à Buluwo, une prison de Lubumbashi, la capitale régionale du Katanga, il s'était évadé, avait été repris, jugé et finalement condamné à un an de prison avec sursis, pour « *atteinte à la sûreté de l'Etat* », au printemps 1998. Son arrestation, sa détention, les mauvais traitements et les humiliations qui lui avaient été infligés avaient provoqué l'indignation à Kinshasa, comme au sein de la communauté internationale.

CAUTION MORALE

Projeté sur le devant de la scène « rebelle » par le président ougandais, Yoweri Museveni, Arthur Zahidi Ngoma représentait une caution morale pour le mouvement armé chargé par l'Ouganda et le Rwanda de chasser du pouvoir Laurent-Désiré Kabila. Mais Kigali n'entendait pas laisser un « protégé » de M. Museveni diriger seul la partie congolaise de la « rébellion » et poussait son propre pion, Ernest Wamba dia Wamba, un autre universitaire congolais, exilé en Tanzanie. D'anciens mobutistes, flairant l'aubaine, profitaient de la confusion pour rejoindre les rangs du mouvement. Le RCD, ainsi doté d'une direction hétéroclite aux intérêts divergents, était devenu incontrôlable.

« *Nous devions gérer et administrer les zones libérées par nos forces. Il nous fallait un programme et un budget pour cela. Nous avons échoué,* constate aujourd'hui Arthur Zahidi Ngoma. *Sans cohérence politique, nous n'avions plus d'objectif politique* ». La guerre menée par le RCD « *a cessé d'être une guerre de libération pour devenir une guerre de substitution d'une dictature à une autre dictature* », affirme-t-il en affirmant n'avoir pas voulu être associé « *aux entreprises attentatoires aux intérêts du Congo* ». Pour l'éphémère chef de la rébellion congolaise, « *les ambitions sont désormais militaires. Les acteurs de cette guerre sont étrangers, à l'ouest, comme à l'est, et les appétits extérieurs font craindre le dépeçage du Congo* ».

Arthur Zahidi Ngoma déplore que le RCD n'ait pas été « *capable de s'opposer aux massacres de Mokobola et de Kassica* ». Il estime aussi que « *tous les pays impliqués dans la guerre en République démocratique du Congo doivent maintenant se retirer* » et annonce la création prochaine d'un nouveau mouvement rassemblant « *les bonnes volontés et les forces morales congolaises* ».

Frédéric Fritscher

Accusée d'exactions, l'armée nigériane pourrait quitter la Sierra Leone

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

Le ministère de la défense nigérian a démenti, jeudi 18 février, qu'une centaine de soldats – en majorité nigérians – de la Force d'interposition ouest-africaine en Sierra Leone (Ecomog) aient été arrêtés pour avoir exécuté des civils. Un responsable des Nations unies à New York avait annoncé ces arrestations, qui faisaient suite à la publication d'un rapport de l'ONU sur les atteintes aux droits de l'homme en Sierra Leone.

Tout en reconnaissant que l'immense majorité des crimes commis dans ce petit pays d'Afrique de l'Ouest, en proie à la guerre civile depuis 1991, étaient imputables à la rébellion du Front révolutionnaire uni (RUF), le rapport faisait état d'exécutions sommaires perpétrées par les soldats de la Force d'interposition, l'Ecomog. Plusieurs témoins oculaires ont raconté comment les soldats nigérians, aidés par les milices favorables au président Ahmad Tejan Kabbah, avaient abattu des habitants de la capitale, Freetown, soupçonnés d'appartenir ou de soutenir la rébellion.

Les autorités militaires nigérianes continuent de s'en tenir à la ligne officielle : leurs troupes ont respecté les conventions internationales, et le soutien du Nigeria au président Kabbah reste entier. En outre, l'état-major de l'Ecomog a annoncé de nouveaux succès contre la rébellion dans le nord de la Sierra Leone, et trente-trois enfants de cinq à quatorze ans, enrôlés de force par la rébellion, ont été confiés à l'Unicef.

Mais le trouble qu'a provoqué au Nigeria l'offensive rebelle de début janvier contre Freetown reste très grand. Alors que le géant de l'Afrique de l'Ouest doit élire, le 27 février, son premier président civil depuis 1979, les deux candidats à la magistrature suprême, l'ancien général Olosegun Obasanjo et l'économiste Olu Falae, ont chacun annoncé leur intention de rapatrier le contingent nigérian en Sierra Leone. La presse nigériane a essayé, sans succès, d'établir un bilan de la bataille de Freetown. Les corps de soldats tués au combat, plusieurs centaines, ont été enterrés à la sauvette et les blessés sont soignés discrètement dans des hôpitaux militaires. Selon le quotidien *The Guardian*, un officier supérieur, chargé de la défense des accès est de Freetown lors de l'offensive rebelle, ferait l'objet d'une procédure disciplinaire. Et des rumeurs insistantes font état de désaccords persistants entre l'officier nigérian détaché pour diriger ce qu'il reste de l'armée sierra-léonaise, le colonel Maxwell Khobe, et ses collègues de l'état-major de l'Ecomog.

Dans la région, l'option militaire suscite toujours autant d'opposition. Le président du Burkina Faso, Blaise Compaoré, a traité, dans une interview à l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, l'Ecomog d'« *armée d'occupation* ». La Sierra Leone accuse depuis longtemps le Burkina de soutenir la rébellion, avec le concours du Liberia. Plus discrètement, des pays comme la Côte d'Ivoire ou le Togo tentent de promouvoir une solution négociée qui passerait par la libération du leader rebelle Foday Sankoh.

Le président Kabbah s'est dit prêt à cette libération mais le chef de l'Etat sierra-léonais s'est déjà engagé à ce sujet à plusieurs reprises avant de faire volte-face. Cette fois il n'aura peut-être pas le choix. Le Nigeria, étranglé financièrement par la chute des cours du pétrole, ne peut plus supporter le coût de sa présence en Sierra Leone. D'autre part les bailleurs de fonds sont obligés de se rendre compte que le gouvernement sierra-léonais n'est pas en mesure de venir à bout des insurgés, et qu'il est de plus incapable d'assurer un minimum de sécurité à la population.

Thomas Sotinel

CONJONCTURE L'Insee a publié, vendredi 19 février, les résultats de sa dernière enquête auprès des chefs d'entreprise. Celle-ci laisse à penser que les patrons ont en partie retrouvé le moral. L'investissement industriel devrait progresser de 5 % en valeur en 1999, alors que l'étude précédente, réalisée en octobre 1998, évoquait une possible stagnation. Ce sont surtout les plus grandes entreprises qui révisent leurs estimations à la hausse. ● L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS pourrait, contrairement aux engagements du gouvernement, ne pas être abaissé pour l'an 2000, ou, en tout cas, pas autant que prévu. ● LES AUTORITÉS AMÉRICAINES, à la veille d'une réunion des ministres des finances du G 7, pressent les Européens de prendre des mesures de relance de leurs économies. L'activité en Allemagne a baissé de 0,4 % au dernier trimestre de 1998.

La relance de l'investissement conforte l'optimisme de Bercy

Alors que les autorités américaines pressent les Européens d'adopter des mesures de relance économique, la France peut faire valoir que l'activité est moins déprimée que prévu. Les patrons des grandes entreprises ont révisé à la hausse leurs efforts d'équipement

VOILÀ un indicateur dont Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, va faire grand cas. Alors qu'il explique depuis plusieurs mois que l'économie française ne traverse qu'un *« trou d'air »*, l'Insee a publié, vendredi 19 février, une statistique qui vient étayer sa thèse : l'investissement industriel, qui semblait déprimé, pourrait, en réalité, repartir à la hausse en 1999. Sa progression, qui a été comme prévu de 8 % en valeur en 1998, pourrait atteindre 5 % en 1999. Cette bonne nouvelle arrive à point nommé, pour la France, à la veille de la réunion des ministres des finances du G7, qui doit avoir lieu samedi à Bonn.

Ce chiffre, est, de fait, un peu inattendu. A l'automne 1998, beaucoup d'experts avaient émis des doutes sur la crédibilité de la prévision de 2,7 % de croissance pour 1999, défendue par le gouvernement. Le camp des pessimistes faisait alors valoir que si la consommation des ménages était bien orientée, l'autre volant d'entraînement de la croissance, que constitue l'investissement des entreprises, était, lui, sur une mauvaise pente. Lors de sa dernière enquête sur l'investissement dans l'industrie, réalisée en octobre (*Le Monde* du 26 novembre 1998), l'Insee avait tracé une sombre perspective. Selon les chefs d'entreprise interrogés à l'époque, *l'investissement industriel devait* stagner en 1999 alors que, dans les hypothèses du gouvernement, il était prévu une progression de 9 %.

Sur le moment, M. Strauss-Kahn avait cherché une parade. Il avait donc répété que le pouvoir prédictif de cette enquête est faible ; que l'étude avait été menée au plus fort des turbulences venues d'Asie, de Russie et du Brésil, et qu'elle était plus révélatrice du pessimisme du moment que des tendances de fond. Pourtant, *rien n'y* a fait. C'est, en grande partie, à cause de cette étude que beaucoup d'instituts ont révisé à la baisse leurs prévisions de croissance pour l'année suivante. La nouvelle enquête de l'Insee apporte donc de l'eau au moulin du ministre de l'économie. Il est vraisemblable que l'étude d'octobre a été fortement affectée par la morosité du moment. Et maintenant que les turbulences financières se sont estompées, on découvre une tendance plus fiable.

Faut-il pour autant en déduire que l'hypothèse de croissance du gouvernement retrouve du crédit ? En fait, plusieurs raisons incitent à la prudence. D'abord, si l'investissement repart, le mouvement n'est pas uniforme. L'Insee précise, en effet, que ce sont les grandes entreprises, celles qui ont plus de 500 salariés, qui retrouvent le moral : dans leur cas, la hausse de l'investissement pourrait atteindre 10 %, au lieu du 1 % prévu en octobre. En revanche, les petites entreprises (moins de 100 salariés) restent plutôt pessimistes, l'investissement industriel devant baisser de 1 %, selon les résultats de l'enquête d'octobre et de janvier.

En outre, si les entreprises industrielles semblent disposées à accélérer leurs efforts d'équipement, leur environnement ne s'est pas fondamentalement modifié – et il n'est guère excellent, en France comme d'ailleurs en Allemagne ou en Italie. L'Insee annonce également, vendredi, que la production industrielle française a chuté de 1,6 % en décembre et a stagné au cours du dernier trimestre de l'année 1998. Directeur du service des études économiques de la Caisse des dépôts et consignations, Patrick Artus se dit ainsi très inquiet. Constatant une très forte différence de conjoncture entre l'industrie et les autres secteurs économiques, il estime que, dans le premier cas, la situation est très préoccupante. Avec la chute des monnaies asiatiques, il n'exclut pas que l'industrie soit de nouveau confrontée à une tendance lourde de délocalisations.

Le mouvement de Yo-Yo des dépenses d'équipement

TAUX DE VARIATION ANNUEL DE L'INVESTISSEMENT EN VALEUR DANS L'INDUSTRIE

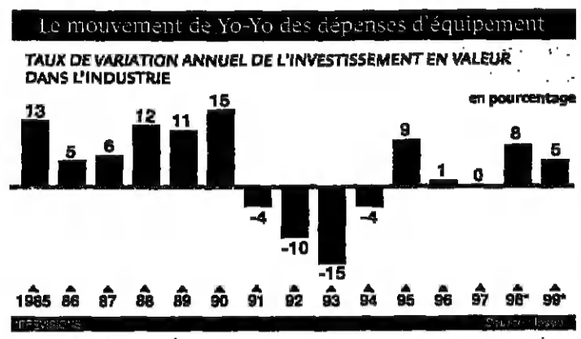

L'évolution à partir de 1990 porte sur les montants d'investissement, y compris crédit-bail. Auparavant, il s'agissait des dépenses d'investissement non financées par crédit-bail.

MOROSITÉ ALLEMANDE

En tout état de cause, la plupart des experts, après avoir été gagnés par le pessimisme, se gardent dans l'immédiat d'ajuster, de nouveau, leurs prévisions. Pour l'heure, seuls les économistes du Crédit commercial de France ont révisé à la hausse leurs prévisions de 1999, les remontant de 2,1 % à 2,5 %. Mais tous les autres instituts sont plus prudents. La moyenne des prévisions des instituts pour la croissance de l'économie française reste de 2,2 % pour 1999 (et de 2,7 % pour 2000), selon les chiffres publiés, jeudi, par la revue britannique mensuelle *Consensus Forecasts*. Bercy, de son côté, continue d'avancer une fourchette : 2,7 % dans l'hypothèse haute, 2,4 % dans *« l'hypothèse prudente »*.

Quel usage la France pourra-t-elle donc faire de cette nouvelle donne conjoncturelle ? On devine qu'elle pèsera effectivement lourd, lors du G 7 de Bonn. Le secrétaire d'Etat américain au Trésor, Robert Rubin, ne cesse en effet, de répéter qu'il y viendra pour convaincre les Européens qu'il leur revient de prendre des mesures de relance et d'engager des réformes structurelles, pour pallier les déséquilibres de l'économie mondiale. Le recul de l'activité en Allemagne (de 0,4 % au quatrième trimestre de 1998), annoncé vendredi par la Bundesbank, leur donnera un argument de plus pour défendre cette thèse. La France, elle, pourra faire valoir que la conjoncture européenne n'est peut-être pas aussi dégradée que certains veulent le prétendre.

Laurent Mauduit

La baisse de l'impôt sur les sociétés pourrait être remise en question

LE GOUVERNEMENT envisage sérieusement de revenir sur l'une de ses promesses : la suppression en deux ans de la majoration de l'impôt sur les sociétés. Quand, en juin 1997, Lionel Jospin arrive à Matignon, il trouve des comptes très dégradés et redoute de ne pouvoir remplir les critères de Maastricht. Il décide alors de mettre à contribution les grandes entreprises en les soumettant à une surtaxe exceptionnelle de 15 % en 1997 et 1998. Ajoutée à la surtaxe de 10 % décidée en juin 1995 par Alain Juppé, cette mesure porte le taux effectif d'imposition des sociétés à 41,6 %.

A l'époque, le patronat, qui n'en condamne pas moins le poids excessif des charges qui pèsent sur les entreprises, accepte. *« Si c'est quelque chose d'exceptionnel pour atteindre l'euro, les entreprises peuvent le comprendre. (...) Si on veut que les entreprises jouent le jeu, il faut leur présenter des perspectives claires. Il faut leur dire : "J'ai besoin de votre effort. Je vous le demande pour un temps limité et pour tel objectif" »*, déclarait Jean Gandois, alors président du CNPF, au *Monde*, le 23 juillet 1997. Les termes de l'échange sont clairs : dès 1999, la surtaxe reviendra à 10 %, ce qui a bien été le cas, et, en 2000, elle devra être intégralement éliminée.

Il y a bientôt un an, *en fait*, qu'un débat existe au sein du gouvernement pour savoir si la suppression de la majoration de l'impôt sur les sociétés se fera, ou non, dans les délais prévus. C'est pendant l'été 1998, quand le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, décide d'introduire la réforme de la taxe professionnelle dans la loi de finances 1999, que le débat fait surface. En supprimant en cinq ans la part salariale de cet impôt local, Bercy avance que cette mesure créera *« plus de 100 000 emplois à terme »*. A voir. En attendant, le coût de cette mesure pour les dépenses publiques est connu : près de 25 milliards de francs (environ 3,81 milliards d'euros) sur cinq ans dont plus de 8 milliards de francs en 1999. La réforme de la taxe professionnelle est alors perçue comme retardant la refonte annoncée des cotisations sociales patronales, et certains ministres plaident alors pour que l'on ne revienne pas aussi vite que prévu à un taux d'impôt sur les sociétés non majoré.

Aujourd'hui, le gouvernement est embarrassé. Les entreprises, qui subissent les effets de la crise internationale, traversent depuis l'automne 1998 ce que Bercy appelle un *« trou d'air »*. Même si celui-ci devait n'être que transitoire, avant d'être suivi d'un rebond, il ampute de manière certaine les recettes attendues pour 2000. En conséquence, *« notre marge budgétaire pour l'an prochain est limitée »*, martèle-t-on à Bercy. D'autant qu'elle est d'ores et déjà grevée par des mesures connues : le crédit d'impôt pour les dépenses d'entretien, qui coûtera quelque 4 milliards de francs, et la baisse de la taxe professionnelle, qui pèsera sur les finances publiques à hauteur de 5 à 6 milliards en 2000. Ce sont donc déjà près de 10 milliards de baisses d'impôts qui sont inscrites dans le marbre pour l'an prochain, avant même que le projet de loi de finances 2000 ne soit élaboré. Si, en plus, le gouvernement supprime, comme prévu, la surtaxe de l'impôt sur les sociétés, ce sont près de 10 milliards de plus de baisse d'impôts qu'il faut prévoir.

SIMPLIFIER L'IMPÔT SUR LE REVENU

Dans ce cas-là, comment financer les autres mesures envisagées par le gouvernement pour 2000 ? Une baisse de l'impôt sur les revenus, très impopulaire à gauche, n'est plus à l'ordre du jour. Pourrait rester de cette idée lancée en ballon d'essai une simplification de l'impôt sur le revenu. Toutefois, la mise en place d'une retenue à la source, préconisée par François Hollande, premier secrétaire du PS, ne semble plus d'actualité : elle serait trop destructrice d'emplois – on parle de 35 000 – à Bercy. Demeurent les baisses ciblées de TVA, qui sont désormais euro-compatibles *(lire ci-dessus)*, et qui pourraient s'appliquer sur les services à domicile et sur les travaux d'entretien du bâtiment. Matignon soutient un tel projet : il constitue un *« pas pour se donner un nouvel instrument au service de l'emploi »*, estime-t-on dans l'entourage de M. Jospin.

Didier Migaud (PS, Isère), rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale, juge cette proposition *« très positive »* et chiffre de *« 15 à 20 milliards de francs »* une éventuelle baisse de la TVA à 5,5 % sur les travaux de réparation et d'entretien dans les logements ; *« Le coût pourrait être plus faible à partir du moment où* [une telle mesure] *peut mettre en cause un certain nombre de dispositifs existants comme le crédit d'impôt pour les dépenses d'entretien. (...) On peut penser aussi qu'il peut y avoir un effet volume, la baisse de TVA étant susceptible d'accroître la demande, et qu'il peut y avoir aussi un effet de réduction du travail au noir. »* Quoi qu'il en soit, si le gouvernement adoptait une telle mesure, il ne pourrait pas forcément se permettre de respecter ses engagements à l'égard des entreprises.

Virginie Malingre

Le Sénat veut alléger la fiscalité sur les stock-options des entreprises

C'ÉTAIT le monde à l'envers, jeudi 18 février, au Sénat. L'examen en première lecture du projet de loi sur l'innovation et la recherche de Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, s'annonçait pourtant calme : le sujet était consensuel. Mais la commission des finances avait décidé d'introduire dans ce texte une réforme des stock-options, afin d'en accroître la transparence et d'en alléger la fiscalité. Cette réforme a été adoptée par la majorité sénatoriale de droite mais a mis au grand jour les incohérences sur ce sujet, dans la majorité comme dans l'opposition.

M. Allègre a eu beau expliquer que ce débat n'avait rien à voir avec sa loi, il n'a pu masquer les cafouillages du gouvernement. A l'origine, en accord avec le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, le projet de loi Allègre contenait bien une réforme des stock-options, très proche de celle adoptée au Sénat (*Le Monde* du 13 février). Devant les critiques, à gauche, contre les avantages supplémentaires consentis aux cadres dirigeants d'entreprise, Lionel Jospin a donc reculé et ces dispositions ont été retirées du projet de loi de M. Allègre, d'autant que le Conseil d'Etat a jugé qu'une telle réforme n'y avait pas sa place. *« J'ai moi-même demandé au premier ministre de séparer les deux débats »*, a déclaré M. Allègre. *« Nous comprenons que vous soyiez gêné par cette affaire »*, a répliqué Philippe Marini (RPR, Oise), rapporteur général de la commission des finances.

Du côté des sénateurs, la cohérence n'est pas, non plus, au rendez-vous. Jean Arthuis, lorsqu'il était ministre des finances d'Alain Juppé, avait renforcé, avec le soutien de la commission des finances sénatoriale, la fiscalité sur les stock-options. *« Il fallait ramener les déficits publics de 6 % à 3 % du PIB »*, a-t-il rappelé. *« Depuis, il y a eu un alourdissement des charges, notamment avec la CSG et la CRDS : cela représente une taxe additionnelle de 10 % »*, a souligné René Trégouët (RPR), rapporteur du projet de loi.

PLUS DE TRANSPARENCE

M. Arthuis a donc voté pour les amendements présentés par la commission des finances. Ceux-ci prévoient de rendre le dispositif plus transparent. Ainsi, la liste des mandataires sociaux et des dix plus gros détenteurs de stock-options de l'entreprise, avec le nombre d'options qu'ils détiennent, devra être publique. Les détenteurs d'options achèteront leurs actions au prix du marché le jour de l'attribution des options, alors qu'ils peuvent aujourd'hui bénéficier d'un rabais de 20 %. Enfin, les stock-options ne pourront être distribuées dans le mois qui précède ni dans celui qui suit un événement important pour l'entreprise.

Les sénateurs ont également allégé la fiscalité sur les stock-options. Actuellement, les « plus-values d'acquisition » (différence entre le prix de marché de l'action au moment de l'exercice de l'option et celui auquel l'option permet d'acheter une action) sont soumises à l'impôt sur le revenu (dont le taux culmine à 54 %), si elles sont réalisées dans les cinq ans suivant l'attribution des options, et imposées à 40 % au-delà de ce délai. Les « plus-values de cession » (différence entre le prix de marché auquel le détenteur de stock-options vend son action et le prix d'exercice de son option) sont taxées à 26 %. Les sénateurs ramènent la durée de détention minimale des options de cinq à trois ans. En outre, si le détenteur d'options achète des actions et les garde au moins un an, le taux d'imposition sur les plus-values d'acquisition sera ramené de 40 % à 26 %. Enfin, les sénateurs refusent que les options soient soumises, comme c'est le cas depuis 1997, aux cotisations sociales. Si M. Strauss-Kahn veut convaincre Matignon de ne pas enterrer sa réforme des stock-options, il lui faudra profondément modifier son projet, pour que la gauche puisse se le réapproprier.

V. Ma.

François Hollande donne la priorité à une réforme des cotisations patronales

FIN CONNAISSEUR des questions fiscales, François Hollande détaille dans un long entretien à la *Revue française d'économie* (volume XIII, 3) les pistes de réforme qui ont ses préférences. Alors que la question des impôts fait l'objet d'une controverse un peu confuse dans les rangs du gouvernement, l'exposé du premier secrétaire du Parti socialiste retient l'attention, car il s'écarte sur plusieurs points des préférences exprimées par Bercy.

Estimant qu'il convient de *« moderniser notre appareil fiscal et notre système de prélèvement social »*, M. Hollande donne clairement la priorité à une réforme des cotisations patronales. *« Il n'est ni juste ni rationnel d'avoir pour seule assiette du financement de la protection sociale le facteur travail »*, dit-il, avant d'ajouter que *« sur une dizaine d'années environ, il est possible d'élargir l'assiette aux revenus du capital, tout en gardant le salaire comme assiette principale, compte tenu de sa place dans la valeur ajoutée »*.

Le premier secrétaire du PS défend donc une réforme dont le gouvernement parle depuis de longs mois, mais qui ne compte pas que des partisans, notamment du côté de Bercy. Au cours de l'été 1998, le ministre des finances, Dominique Strauss-Kahn, était en effet parvenu à convaincre Lionel Jospin que cette mesure était moins urgente que l'allégement de la taxe professionnelle. Cette dernière mesure avait donc été engagée et la réforme des cotisations patronales avait été différée, ce qui avait été vivement critiqué par Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, et par certains dirigeants socialistes.

M. Hollande n'est d'ailleurs pas le seul à souhaiter que ce débat soit relancé. Le président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, Jean Le Garrec, a indiqué, jeudi 18 février, avoir *« demandé, avec l'ensemble du groupe, au gouvernement, de faire connaître la nouvelle architecture des cotisations patronales au moment de la présentation de la deuxième loi sur les 35 heures en juillet, avec le souci d'apporter une aide aux entreprises à bas salaires »*.

POUR UNE BAISSE DE LA TVA

Dans la *Revue française d'économie*, M. Hollande balise, par avance, le débat, en précisant que le gouvernement dispose d'indéniables marges de manœuvre. *« Il faut s'interroger*, dit-il, *sur les exonérations de cotisations sociales, qui représentent pas moins de 40 milliards de francs dans le budget de l'Etat. Ne pouvons-nous pas imaginer un autre dispositif qui soit moins lourd pour les finances publiques (...) ? Il faut également s'interroger sur la modulation des aides aux agriculteurs en fonction de leurs revenus réels. »*

Dans le cas des ménages, M. Hollande revient à la charge en faveur d'une baisse de la TVA. *« C'est à mon sens sur la TVA qu'il faut faire porter l'effort principal, dans le cadre du grand débat européen sur l'harmonisation fiscale. »* Dans *Libération*, vendredi 19 février, il ajoute : *« L'impôt sur le revenu n'est pas notre première priorité. Avant, il y a la TVA, mais aussi la révision des valeurs locatives de la taxe d'habitation. »* Alors que Bercy a laissé entendre que la réforme de l'impôt sur le revenu pourrait figurer au menu des réflexions du gouvernement, le premier secrétaire exprime donc, une nouvelle fois, ses réserves.

Au passage, M. Hollande donne son point de vue sur un débat fiscal qui agite beaucoup les milieux libéraux, celui de l'impôt dit « négatif », système qui prévoit une sorte d'allocation ou de crédit d'impôt en deçà d'un certain niveau de revenu. Tout en affirmant qu'il convient d'*« éviter des taux marginaux excessifs aux deux extrêmes de la distribution des revenus »*, il dit se méfier *« de ces idées qui sont toujours, en théorie, très séduisantes mais qui, en fait, sont impraticables »*. De surcroît, il soupçonne *« les promoteurs de l'impôt négatif »* de vouloir, au passage, *« remettre en cause »* le système français de prestations : RMI, allocations familiales, aides au logement.

L. M.

Le Front national de Bruno Mégret préconise une politique de sécurité ultra-répressive

La dénonciation des immigrés est au centre des propositions du FN-MN

Jean-Yves Le Gallou, délégué général du Front national-Mouvement national, a présenté, jeudi 18 février, les propositions du mouvement de *Bruno Mégret en matière de sécurité. Ce projet, qui renforce le programme adopté par le FN en 1993, stigmatise les immigrés comme des délinquants en puissance, envisage une politique ultra-répressive contre les jeunes et leurs familles et appelle les citoyens à la légitime défense.*

BRUNO MÉGRET avait annoncé lors du congrès de Marignane, en janvier, qu'il assumerait *« entièrement le programme »* du Front national et que celui-ci n'était pas *« un ornement du combat politique »*. Ses *« 50 propositions pour rétablir la sécurité »* devraient persuader ceux qui, à droite, s'en tiennent à sa stratégie de séduction et voient en lui un Gianfranco Fini à la française, que M. Mégret se situe bien, en réalité, dans la lignée de l'extrême droite. Même s'il est prêt à passer des accords, voire des alliances locales, avec la droite au lendemain des élections européennes, le président du Front national-Mouvement national (FN-MN) n'a pas pour autant l'intention de mettre de l'eau dans son vin. Bien au contraire : c'est une version musclée du volet sécurité des 300 mesures adoptées en 1993 par le Front national qu'il livre aujourd'hui.

En présentant ces 50 propositions, Jean-Yves Le Gallou, le délégué général du parti, a annoncé la couleur. *« L'ensemble de ce plan est orienté vers la réhabilitation de la dissuasion, donc de la répression »*, a-t-il expliqué avant d'ajouter que *« face au déferlement et aux exactions des nouveaux barbares, la meilleure des préventions, c'est la répression »*. Le FN-MN au pouvoir aurait pour slogan en matière de sécurité : *« Tolérance zéro pour tous les délinquants »*. Car pour les mégrétistes, il ne fait pas de doute que *« qui vole un œuf, vole un bœuf »*.

Avec une telle logique, le FN-MN voit partout des délinquants en puissance même si la population immigrée reste son obsession. Aussi recommande-t-il d'organiser le réseau répressif dès l'école. Il préconise que les chefs d'établissements se portent *« systématiquement partie civile »* pour tout acte délictueux et que les élèves *« délinquants »* soient expulsés des collèges et lycées pour poursuivre leur scolarisation *« dans un établissement spécialisé situé dans un département différent de celui d'origine »*. Il veut réhabiliter les maisons de correction et n'accorde pas à l'enfant le droit à l'erreur. M. Le Gallou le martèle : *« Le jeune âge ne peut plus être une excuse. »* Il n'y aurait donc pas de tribunaux pour enfants à « Mégretland » et la juridiction de droit commun s'appliquerait à tous. De même, le FN-MN propose de supprimer la majorité pénale et de laisser au juge la possibilité de prononcer des peines d'emprisonnement, même pour les plus jeunes. En outre, de façon à ce que *« leur peine serve d'exemple »*, le nom *« des mineurs délinquants et criminels sera rendu public »*. Les parents d'enfants *« délinquants récidivistes »* verraient, quant à eux, leurs allocations familiales carrément supprimées et cela au détriment des autres enfants.

COUVRE-FEU ET VIGILES

Les immigrés sont particulièrement montrés du doigt dans ces 50 mesures. Au sens propre comme au sens figuré puisque l'une d'elle propose de *« publier l'identité et la nationalité des délinquants dans chaque commune (...), quels que soient l'âge des condamnés et les peines prononcées »*. En fait, pour les mégrétistes, l'immigré, *« de par son déracinement »*, est, par définition, un délinquant potentiel. Aussi, le programme de M. Mégret n'a-t-il de cesse de s'en débarrasser : en réduisant à un an la durée des cartes de séjour ; en expulsant *« systématiquement »* les délinquants étrangers ; en ôtant la nationalité française aux délinquants naturalisés depuis moins de dix ans ou en privant de la nationalité française les enfants d'immigrés nés en France qui ont commis un *« délit ou un crime »* alors qu'ils étaient mineurs.

Dans les cités, le FN-MN, s'il arrivait au pouvoir, remplacerait les animateurs de rue par des *« gardiens d'immeubles formés, en contact radio permanent avec les flotiers ou agents de sécurité »* et instaurerait le *« couvre-feu pour les mineurs »*. Il miserait sur le rétablissement de la peine de mort, l'aggravation des peines, l'instauration de leur cumul, et le quasi-abandon des remises de peines pour faire baisser la délinquance. Et, bien évidemment, il consacrerait une part importante de son budget pour renforcer les effectifs et les moyens de la police à qui il donnerait l'autorisation de pratiquer des contrôles d'identité partout *« sauf dans les domiciles privés »*. Côté justice, si le FN-MN promet plus de moyens, il souhaite également la suppression de l'école de la magistrature qu'il estime trop orientée à gauche. Par ailleurs, il menace de poursuivre les juges en cas de récidive chez un *« individu »* qu'ils auraient fait libérer sous condition ou de façon anticipée.

La panoplie sécuritaire du parfait petit mégrétiste ne serait pas complète sans qu'il soit fait appel au *« citoyen »* lui-même. Deux propositions lui sont consacrées pour le propulser à la première place des *« défenseurs de la société »*, lui octroyer un droit *« à la légitime défense »* et lui donner l'autorisation d'acquérir et détenir les armes nécessaires à la *« protection de sa famille et ses biens »*.

Christiane Chombeau

Les caprices de Martine Lehideux

Martine Lehideux et plusieurs membres du groupe Front national (dix-huit élus) qu'elle préside au conseil régional d'Ile-de-France ont occupé, jeudi 18 février dans la matinée, le hall d'entrée de l'hémicycle régional, rue de Babylone dans le 7e arrondissement de Paris. Selon plusieurs témoignages, Mme Lehideux, chef de file des lepénistes franciliens, et ses amis, parmi lesquels de très jeunes gens, ont apostrophé plusieurs personnes qui pénétraient dans le bâtiment, notamment les élus du groupe FN-MN présidé par Jean-Yves Le Gallou. La présidente du groupe FN se plaint de ne pas disposer des locaux qu'elle réclame. Selon le cabinet de Jean-Paul Huchon (PS), président du conseil régional, elle a opposé un refus systématique aux différentes propositions qui lui ont été faites, exigeant à la fois d'être installée dans le même bâtiment que M. Le Gallou, mais pas au même étage. Mme Lehideux ne s'est pas rendue à la conférence des présidents de groupe dont l'ordre du jour était l'organisation du débat budgétaire, prévu du 9 au 13 mars.

Européennes : l'UDF récuse la liste unique souhaitée par M. Giscard d'Estaing

Le RPR approuve l'ancien chef de l'Etat

VOICI « Plic et Ploc » ressuscités par François Bayrou. Ainsi surnommés, dans les années 80, par les « quadras » de la droite, dont leur couple querelleur obstruait l'horizon politique, Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing sont à nouveau réunis dans le même procès par le président de l'UDF. *« Il est temps que des hommes politiques, qui ont tout de même un âge certain, arrêtent de se réfugier le dimanche sous l'aile de* [Jacques] *Chirac, le mardi sous l'aile de M. Giscard d'Estaing »*, s'est exclamé M. Bayrou sur France 2, jeudi 18 février.

Venu sur ce plateau de télévision rejeter la demande de liste unique de l'opposition derrière Philippe Séguin formulée dans nos colonnes (*Le Monde* du 19 février) par l'ancien président de la République, M. Bayrou s'est à nouveau posé, par la même occasion, comme le héraut de la *« rénovation »* de l'opposition. *« Ça fait vingt ans que, chaque fois que quelque chose de nouveau veut apparaître dans l'opposition, on s'arrange pour l'étrangler*, a-t-il expliqué. *Les uns prennent un bout de la corde, les autres prennent l'autre bout, et, au bout du compte, on a toujours les mêmes appareils, les mêmes visages, les mêmes habitudes, les mêmes comportements »*, a ajouté M. Bayrou. Dominique Paillé, officiellement investi pour diriger la campagne de la liste UDF, a la formule plus cruelle : *« Ou Chirac veut repasser, et alors il devra ratisser large et donc s'organiser en conséquence, ou alors il ne le fait pas, et il coule. »*

Connue au moment où étaient réunis à Paris les présidents et les délégués départementaux de l'UDF, pour un première réunion de campagne, la prise de position de M. Giscard d'Estaing n'a pas suscité de voix discordantes dans le parti de M. Bayrou. Philippe Douste-Blazy lui-même a pris sa plume pour soutenir le principe de la liste UDF au motif que *« l'enjeu de la campagne est désormais de montrer que la diversité de l'opposition est sa richesse »*. Résumant un sentiment répandu à l'UDF, son porte-parole, Gilles de Robien, a mis la tribune de l'ancien chef de l'Etat sur le compte de l'*« aigreur »*. M. Giscard d'Estaing est *« aujourd'hui dans une logique de destruction de sa famille »*, ajoute M. de Robien dans un entretien au *Figaro* du 18 février. A la direction de l'UDF, on tenait à la disposition de qui le voulait des citations de l'ancien chef de l'Etat excluant que l'opposition se dote d'un chef de file qui aurait voté « non » au référendum de Maastricht.

Qualifiée de *« manœuvre d'appareil »* par M. Bayrou, l'initiative giscardienne a immédiatement reçu le soutien de Philippe Séguin et d'Alain Madelin. Dans un communiqué, le président du RPR a indiqué qu'il se tient *« à la disposition des membres de L'Alliance pour organiser une réunion de son comité politique sur les bases »* énoncées par M. Giscard d'Estaing, et propose la date du 2 mars. En dépit des encouragements prodigués à nouveau vendredi matin, sur RTL, par l'ancien chef de l'Etat, il est fort peu probable que la demande vienne de M. Bayrou.

Cécile Chambraud

« Le délinquant est un prédateur nuisible »

IL LUI FALLAIT, pour ce premier meeting public en tant que président du Front national - Mouvement national, faire aussi bien que celui qu'il a relégué au rang de président d'honneur. Ses militants ne l'ont pas déçu. Ils étaient aussi nombreux à l'applaudir, lui, Bruno Mégret, jeudi 18 février, salle Wagram à Paris, que ceux venus un mois plus tôt dans ce même endroit écouter Jean-Marie Le Pen. Il lui fallait aussi montrer sa différence tout en assumant l'héritage programmatique du Front national, qu'il ne cesse, d'ailleurs, de revendiquer.

Alors que le père fondateur du parti d'extrême droite s'en était donné à cœur joie pour humilier et vilipender son ex-lieutenant, ce dernier l'a superbement ignoré. A une petite exception toutefois. Juste le temps de décocher une flèche à ceux qui, *« par un curieux travers masochiste, se complaisent dans la description morbide des maux qui rongent notre pays »* et qui, victimes d'une *« conception trop amère de l'homme,* [de] *leur pessimisme invétéré,* [de] *leurs pulsions négatives »*, n'agissent pas. Et tout cela dans une intervention ramassée d'à peine plus d'une heure, tandis que Jean-Marie Le Pen avait battu l'estrade pendant près de trois heures. Tout le reste, le thème de la soirée – l'insécurité – comme le contenu du discours, entrait dans le droit fil de l'imagerie d'extrême droite : mépris pour la prévention, apologie de la répression, rappel aux *« valeurs qui ont fait les grandes civilisations »* et, bien évidemment, désignation d'un bouc émissaire – l'immigré.

N'hésitant pas à rameuter l'électorat traditionnel frontiste, M. Mégret n'a pas lésiné sur l'équation immigration = insécurité. Pour lui, l'immigration est en effet *« une source majeure d'insécurité »*. Et, surfant sur l'actualité turco-kurde, il a élargi ses assimilations en faisant un même paquet du *« terrorisme »*, de la *« délinquance »* et de l'*« immigration »*. Lutter contre l'insécurité qui *« sape les fondements de notre société »* revient donc, selon lui, à *« défendre l'identité des Français »*, et vice versa. Pour le président du FN-MN, *« le délinquant n'est pas une victime, il est un prédateur, il est nuisible »*. Et lui, responsable politique, estime avoir pour mission de *« prendre des mesures draconiennes pour empêcher les nuisibles de nuire, au niveau le plus simple comme au niveau le plus élevé »*.

Ch. Ch.

DÉPÊCHES

■ **EUROPÉENNES : François Hollande a estimé**, jeudi 18 février à Château-Chinon (Nièvre), que *« s'il y a eu une cohérence dans l'action de François Mitterrand, c'est bien l'Europe »*. Pour le premier secrétaire du PS, si Lionel Jospin est *« en position de donner un nouveau cours »* à l'Europe, c'est *« parce qu'il y a eu, avant lui, François Mitterrand »*. – *(Corresp.)*

■ **EUROPÉENNES : le Parti humaniste présentera** une liste aux élections européennes conduite par Marie-Laurence Chanut-Sapin. Ce parti est l'expression politique du Mouvement humaniste, classé parmi les sectes dans le rapport de la commission d'enquête parlementaire publié en 1995.

■ **SYNDICATS : Marc Blondel a jugé**, jeudi 18 février, *« contradictoire »* avec les orientations de FO, la liste Renouveau Force ouvrière, présentée aux élections du comité des œuvres sociales de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), où figureraient des *« responsables actifs du FN »* de Bruno Mégret.

■ **EXTRÊME DROITE : des militants du FN appartenant à une équipe de braqueurs, qui sévissait depuis avril 1998, ont été arrêtés**, jeudi 18 février, par le groupe de répression du banditisme de la PJ de Nice (Alpes-Maritimes). Des tracts et des insignes du parti de M. Le Pen ont été retrouvés au domicile de deux des malfaiteurs, qui participaient au service d'ordre départemental du FN. – *(Corresp.)*

BANQUE CENTRALE DU NIGERIA

Communiqué de presse concernant les fraudes sur le paiement anticipé des honoraires

NE VOUS LAISSEZ PAS PRENDRE ! BEAUCOUP DE GENS ONT PERDU DE L'ARGENT !!
SI C'EST TROP BEAU POUR ÊTRE VRAI, CE N'EST SANS DOUTE PAS VRAI !!!

1 Les campagnes publicitaires de la Banque Centrale du Nigeria (CBN) et du Gouvernement de la République Fédérale du Nigeria ont rempli leur objectif en matière de sensibilisation du public concernant la menace des fraudes sur le paiement anticipé des honoraires et les fausses prétentions selon lesquelles on peut facilement gagner de l'argent au Nigeria. En conséquence, les incidents déclarés de fraudes sur le paiement anticipé des honoraires (A.K.A. "419") ont considérablement baissé. Néanmoins, il y a encore des gens qui restent la proie des sollicitations des fraudeurs sur le paiement anticipé des honoraires. Cet avertissement est donc spécifiquement destiné aux personnes malavisées qui, pensant gagner facilement de l'argent aux dépens du Nigeria, sont les victimes de l'escroquerie de fraudeurs internationaux.

2 La fraude sur le paiement anticipé des honoraires est perpétrée en leurrant la victime avec une proposition d'affaire illégitime qui promet en récompense des millions de dollars américains. La lettre frauduleuse promet normalement de transférer de très grandes sommes d'argent, normalement en dollars américains, censées constituer des revenus partiels de certains contrats, sur le compte bancaire du destinataire, sommes qui seront partagées dans un certain pourcentage entre les parties. Une réponse favorable à la lettre est suivie par des excuses sur les raisons pour lesquelles l'argent ne peut pas être facilement remis et par la suite par des demandes de partage de paiement proportionné pour diverses "taxes" et "honoraires" afin soi-disant de faciliter le traitement et la remise de l'argent. L'utilisation de documents "falsifiés" du Gouvernement de la Banque Centrale du Nigeria, de la Nigerian National Petroleum Corporation, etc... est une pratique courante.

3 Les fraudeurs demandent normalement que la transaction soit effectuée en toute confidentialité. Quelquefois, les "victimes" sont invitées au Nigeria où elles sont accueillies avec tapis rouge et reçues par les fraudeurs se faisant passer pour des officiels du Gouvernement du Nigeria. Très souvent les fraudeurs inventent de faux comités gouvernementaux censés avoir autorisé les documents. Egalement, il n'est pas inhabituel qu'ils inventent de fausses publications dans les journaux prouvant des accords prétendus du transfert des fonds existants.

4 Pour exécuter la "transaction", la "victime" est priée de payer des honoraires anticipés pour diverses raisons, à savoir des honoraires de traitement, des taxes imprévues, des droits de licence, des frais d'enregistrement, des honoraires de signature / d'avocats, des honoraires du Fonds National de Redressement Economique, la TVA, des honoraires d'audit, des frais de circulation de la couverture d'assurance, etc. La perception de ces honoraires anticipés constitue en fait l'objectif réel de l'escroquerie !

5 Une variation récente de l'escroquerie, destinée essentiellement aux organisations de bienfaisance et aux institutions religieuses à l'étranger, implique les fausses successions, conformément à un testament. Là encore, le but unique est de percevoir les "honoraires anticipés" décrits ci-dessus. Une nouvelle stratégie aussi utilisée pour tromper les victimes est l'offre d'utiliser des produits chimiques pour transformer le papier ordinaire en billets de dollars américains qui seraient ensuite partagés entre les parties.

6 Nous vous avertissons encore une fois dans votre propre intérêts de ne pas devenir une autre victime de ces sollicitations ou plans frauduleux. Les investisseurs éventuels et réels au Nigeria sont avisés de consulter leur Chambre du Commerce et de l'Industrie chez eux ou la Chambre du Commerce et de l'Industrie du Nigeria, les Associations des fabricants du Nigeria, les Ministères Fédéraux du Commerce et de l'Industrie, les Missions du Nigeria de leur pays d'origine, leur Ambassade ou les Hautes Commissions au Nigeria pour obtenir des instructions et des conseils appropriés.

7 La banque Centrale du Nigeria et en fait le gouvernement Fédéral du Nigeria ne peuvent pas et ne doivent pas non plus accepter la responsabilité des transactions frauduleuses ou louches passées avec des intentions criminelles. En tant qu'établissement responsable, la Banque Centrale du Nigeria avertit encore une fois tous les destinataires de lettres frauduleuses concernant des affaires frauduleuses qu'il n'y a pas de paiements sur contrats cachés dans les coffres de la banque. Il convient de les avertir encore une fois que tous les documents associés aux paiements, réclamations ou transferts soi-disant émis par la Banque, ses cadres supérieurs ou le gouvernement de la République Fédérale du Nigeria aux diverses fins décrites ci-dessus sont tous des faux, et des documents frauduleux.

8 Veuillez vous allier à la Banque Centrale et au Gouvernement Fédéral du Nigeria pour lutter contre les associations de malfaiteurs qui profitent de la crédibilité et de l'avidité de leurs victimes en déclarant toutes les sollicitations à vos agences locales chargées de faire respecter la loi ou à l'Organisation locale de la Police Internationale (Interpol).

9 Nous vous avons prévenus déjà plusieurs fois ! Nous vous prévenons encore une fois !

BANQUE CENTRALE DU NIGÉRIA
Samuel Ladoke Akintola Way, P.M.B. 0187 Garki, Abuja, NIGERIA

M. Hue présente sa liste communiste comme celle du « mouvement social »

Le secrétaire national du PCF estime que trois des quatre conditions posées par M. Jospin au passage à l'euro ne sont pas réunies. Font notamment défaut la politique en faveur de l'emploi et le contrepoids politique à la Banque centrale européenne

Geneviève Fraisse, ancienne déléguée interministérielle aux droits des femmes, Fodé Sylla, président démissionnaire de SOS-Racisme, des responsables d'organisations ou d'associations proches du Parti communiste : le PCF devait officialiser, vendredi 19 février, les « surprises » de la liste d'« ouverture » promises par Robert Hue, tandis que le comité national, réuni place du Colonel-Fabien, donnera son « avis », avant d'entériner définitivement cette liste, le 13 mars. Le PCF, « résolument euro-constructif », a choisi, pour se démarquer du PS sans se laisser concurrencer par la liste d'extrême gauche, de mener une campagne vigoureusement « antilibérale », « dépassant la question de la souveraineté ». Il revendique également, via des syndicalistes ou des responsables associatifs, la représentation du « mouvement social ». M. Hue s'apprête à dénoncer, durant la campagne pour les élections du 13 juin, le pacte de stabilité et l'absence de politique européenne en faveur de la croissance et de l'emploi.

POUR les élections européennes, le PCF a choisi de s'effacer. Dans tous les sens du terme, pour le meilleur et pour le pire. S'effacer devant les autres, militantes féministes – telle la philosophe Geneviève Fraisse, en deuxième position sur la liste –, représentants de la jeunesse ou de la coopération avec les pays du Sud, avec Yasmine Boudjenah, ancienne secrétaire nationale de l'Union des étudiants communistes (UEC), qui, à vingt-huit ans, occupera la troisième place, militants antiracistes, tels Fodé Sylla, président démissionnaire de SOS-Racisme, à la cinquième place. Mais, aussi, s'effacer comme « parti », en cédant des premières places éligibles à des non-communistes. Un « *geste inédit* » que Robert Hue n'a pas hésité à comparer, dans *L'Événement du jeudi* (daté 18-24 février), à quelque chose d'« *aussi important que la main tendue aux catholiques par Maurice Thorez au moment du Front populaire* ».

C'est vendredi 19 février, devant le comité national du PCF, réuni place du Colonel-Fabien, que Pierre Blotin, numéro « deux » du parti, devait proposer les noms d'une cinquantaine des candidats qui figureront, le 13 juin, sur la liste communiste : la moitié au début de la liste, l'autre, de manière honorifique, à la fin de celle-ci. Dans les vingt premiers candidats figurent ainsi Francis Wurtz, responsable du département international du PCF (quatrième), député sortant, Sylviane Ainardi (sixième), elle aussi sortante, qui coordonnera les activités des députés, l'ancien communiste et économiste Philippe Herzog, sortant, en septième place, Manuela Gomez, secrétaire de la fédération de Haute-Savoie, en huitième place, Aline Pailler, députée sortante, en neuvième position, et Sylvie Jean, dirigeante de l'Union des femmes françaises, en dixième.

Parmi les dix candidats suivants devraient se retrouver un membre du Front de libération kanak et socialiste (FLNKS), Stanislas Nordey, directeur du Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, qui s'était engagé en faveur des sans-papiers, Denis Cohen, secrétaire général de la fédération CGT de l'énergie, mais aussi le député de la Somme, Maxime Gremetz. Devant Marie-George Buffet, en dernière et 87e place, devraient également figurer l'architecte Roland Castro et Maurice Kriegel-Valrimont, ancien chef responsable national des FFI, qui avait quitté le parti en 1961, et qui vient d'écrire ses *Mémoires rebelles* (Odile Jacob). La liste complète sera rendue publique le 13 mars, date d'un conseil national qui devrait la ratifier, ainsi que les axes de la campagne.

« LISTE ATTRAPE-TOUT »

La « *double parité* » – hommes/femmes, communistes/non-communistes – imposée par M. Hue a provoqué des réactions diverses au sein du PCF. Les refondateurs sont divisés. Si Patrick Braouezec, député et maire de Saint-Denis, évoque, dans *Politis* (daté 11 février), « *une liste attrape-tout* » faite de « *noms un peu porteurs plutôt que de définir d'abord un contenu* », l'historien Roger Martelli salue la démarche d'« *ouverture* » du secrétaire national. Et si certains militants ont décidé de bouder la campagne, les critiques publiques sont restées, pour le moment, l'apanage des ultra-orthodoxes. Rolande Perlican (Paris), unique représentante de ces derniers au comité national, a regretté que le PCF soit « *la seule formation à ne pas se présenter sous ses propres couleurs* » au scrutin du 13 juin, relayant les critiques formulées par les nostalgiques regroupés, le week-end dernier, derrière Rémy Auchedé et Jean-Jacques Karman : « *une liste qui sera le meilleur agent électoral de la liste Laguiller-Krivine* », a expliqué l'adjoint au maire d'Aubervilliers.

« *Outre le fait que les communistes ne me considèrent pas, eux, comme une diablesse ou une erreur de casting, nous sommes d'accord : je ne fais pas la campagne du PC, mais campagne avec eux* », a expliqué Geneviève Fraisse au *Parisien*, le 15 février, répondant à ceux qui déplorent son vote en faveur de Maastricht (*Le Monde* du 29 janvier). Le secrétaire national entend, pour sa part, calmer ces critiques en menant une campagne résolument « *anti-libérale* ». « *Il faut rompre avec le libéralisme, ce que ne font pas les socialistes. C'est d'ailleurs pour ça que nous ne sommes pas sur la même liste qu'eux* », a-t-il expliqué à *L'Événement du jeudi*.

DEUX LOCAUX, DEUX DISCOURS

« *Résolument euroconstructive* », la liste des communistes devrait prôner, durant la campagne, « *une Europe dotée d'institutions politiques* » – plutôt qu'une Europe politique, que les militants ne sont pas encore prêts à entendre. Pour marquer, d'ici au 13 juin, ses distances avec le PS, M. Hue demandera la remise en cause du pacte de stabilité et expliquera que, hormis l'élargissement de l'Europe à l'Italie, trois des quatre conditions posées par Lionel Jospin au passage à l'euro ne sont pas réunies. « *Le contrepoids politique à la Banque centrale ? Il n'existe pas. Substituer au pacte de stabilité un pacte d'emploi et de croissance ? Je ne le vois pas venir. Une parité avec le dollar favorable à l'euro ? On voit bien qu'il n'y a pas de miracle. la contradiction n'est pas chez nous, elle est chez les sociaux-démocrates* », explique-t-il encore.

Face à la concurrence, à l'extrême gauche, de la liste menée par Arlette Laguiller et Alain Krivine, exclusivement formée de militants de Lutte ouvrière (*LO*) et de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), M. Hue entend bien répéter haut et fort que sa liste est la seule qui « *représente le mouvement social* ».

A ses acteurs et aux personnalités civiles qu'il accueille, préfiguration de cette « *organisation communiste* » large qu'il appelle de ses vœux (*lire ci-dessous*), il laissera toute latitude d'expression, y compris sur... l'Europe. Deux discours seront bien mis en scène. Deux collectifs de campagne seront ainsi mis en place : un par le parti, un autre par la liste. Il y aura ainsi deux campagnes d'affichage distinctes et même... des locaux différents.

Ariane Chemin

Les haut-parleurs d'une liste en stéréo

Y aurait-il deux campagnes communistes ? Celle des « invités » de la liste et celle des « vrais » responsables politiques du PCF, les premiers étant libres de dire tout haut ce que les seconds jurent de ne même pas penser tout bas. Jeudi 18 février, lors d'un « *forum* » organisé par la fédération de Paris, Fodé Sylla, ancien président de SOS-Racisme et cinquième sur la liste menée par Robert Hue, ne s'est pas privé de cette liberté.

« *Le PCF vient de mettre trois zéros pointés à toute la classe politique française* », a-t-il lancé à côté de ses colistiers Yasmine Boudjemah, Francis Wurtz et Denis Cohen. « *J'en ai marre des gens qui font des promesses, qui parlent sans cesse des jeunes, des femmes, des immigrés, et puis qui disent : le droit de vote ? Rideau, la tête à Toto.* » Ancienne déléguée aux droits des femmes du gouvernement Jospin, Geneviève Fraisse, en deuxième position sur la liste, avait vivement critiqué, le 11 février, sur TSF, un « *PS un peu trop sûr de lui* ».

L'« organisation communiste » de Robert Hue

NON, le Parti communiste français n'est pas devenu social-démocrate. Non, il n'a pas vendu son âme au diable capitaliste en pratiquant la « mutation » défendue par son secrétaire national dans son précédent ouvrage, *Communisme, la mutation*, en 1995 (Stock).

BIBLIOGRAPHIE

Avec *Communisme, un nouveau projet*, Robert Hue veut répondre à tous ces pisse-vinaigre qui, à l'extérieur de son parti, mais surtout à l'intérieur, prétendent que les communistes n'ont plus de programme, donc plus d'identité. Sur la couverture, la figure sombre du chef d'un parti qui compte trois ministres au gouvernement a remplacé la face joviale et souriante de celui qui, nouvellement arrivé, souhaitait donner un nouveau visage – une nouvelle image – au PCF. Le fond blanc, virginal, a cédé la place au rouge.

Ecrit à la première personne, le livre de M. Hue n'est pas un ouvrage de confidences, même si, entre les lignes et les souvenirs, on trouve quelques révélations. Lorsqu'il évoque sa nomination à la tête du parti, en janvier 1994, le maire de Montigny-lès-Cormeilles (Val-d'Oise) explique que Georges Marchais avait arrêté sa décision « *dès le mois de mai* » 1993, mais « *consulté un à un* » les membres du bureau politique, sans contredire leurs espérances. Du coup, « *le jeu des pronostics, entretenu avec une gourmandise frénétique dans les médias, prenait des allures de guerre de succession* ». « *Comment éviter les blessures chez ceux dont les noms avaient ainsi été jetés en pâture ?* », demande M. Hue, sans citer Alain Bocquet ou Pierre Zarka.

Le secrétaire national évoque aussi sa succession, avec de « *nouveaux et, j'y tiens, de nouvelles responsables* » du PCF. Dans ce féminin glissé avec attention, M. Hue désigne Marie-George Buffet, à laquelle il songe depuis déjà longtemps pour lui succéder à la tête du parti. « *Il faut raccourcir la durée de fait des mandats du secrétaire national* », dit-il plus loin, sans préciser s'il compte mettre un terme au sien lors du congrès qui se tiendra en 2003 ou s'il songe à la ministre de la jeunesse et des sports dès un éventuel remaniement ministériel. Il raconte aussi que, lors des discussions suivant la dissolution de l'Assemblée nationale, en 1997, Lionel Jospin avait été « *surpris* » d'apprendre que le PCF excluait tout soutien sans participation à son futur gouvernement, formule qu'il aurait été prêt « *à envisager* ».

CELLULES DÉSERTÉES

On ne trouvera pas d'emballement « *révolutionnaire* » dans la description de la nouvelle « *visée communiste* » : tout juste un « *révolutionnement* ». L'« *individu* » est au centre des préoccupations ; il faut lui « *rendre* » la « *parole* ». De même, l'éloge de la « *démocratie participative* » permet d'avoir l'« *ambition de l'Europe* ». Surtout, le secrétaire national relance avec plus de clarté le projet de ce qu'il avait appelé, dans un premier temps, derrière les refondateurs, la « *force communiste* ». Rompant avec la « forme-parti », cette nouvelle forme d'« *organisation* » accueillera « *ces centaines de milliers d'hommes, de femmes, de jeunes* », communistes « *de cœur et de raison* », qui n'ont rien à faire de ces « *cellules squelettiques* » – quand elles existent, puisque le PCF compte désormais de « *véritables déserts* » –, où les militants s'épuisent et qu'ils quittent aussitôt après y être entrés.

« *N'y a-t-il aucun problème quant à la dénomination du parti ? Je n'en suis pas certain* », s'interroge M. Hue. A n'en pas douter, un « *chantier* » pour le 30e congrès du PCF, en l'an 2000.

Ar. Ch.

★ Robert Hue, *Communisme, un nouveau projet*, Stock, 398 p. 120 F (18,30 €).

Installez votre AS/400 en mars 1999. Ne payez rien avant l'an 2000.

Vous avez du 5 au 28 février 1999 pour profiter d'une offre incroyable sur l'AS/400e. Commandez et installez votre AS/400e en mars 1999 et bénéficiez d'un différé de paiement jusqu'en janvier 2000, suivi de 24 mois de location sans frais*. Vous avez bien lu, cette offre sans précédent porte sur la nouvelle gamme AS/400e dont le rapport prix/performance est plus favorable que jamais. Février ne dure que 28 jours, ne perdez pas une minute pour renvoyer votre coupon-réponse. Vous pouvez aussi appeler le 0 801 TEL IBM (0 801 835 426) ou vous connecter sur Internet www.as400.ibm.com/france

e-business tools¹

Equipez-vous maintenant, payez plus tard. Beaucoup plus tard.

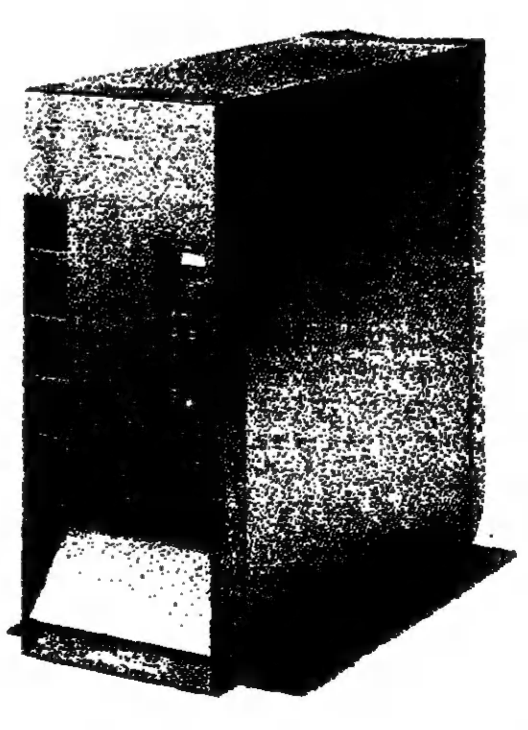

IBM

Coupon-réponse à renvoyer avant le 28 février 1999 à IBM Direct BP 51 F-45802 St-Jean-de-Braye Cedex

Oui, je suis intéressé(e) par cette offre "Location An 2000 AS/400" d'IBM France Financement. Merci de me contacter.

Nom : ______ Fonction : ______ Société : ______

Adresse : ______

Tél. : ______ Fax : ______ e-mail : ______

Code Siret de l'entreprise : ______ Déjà équipée d'un AS/400 : ☐ OUI ☐ NON

Vous êtes en relation avec un Partenaire Commercial IBM : ☐ OUI ☐ NON Si oui, ses coordonnées : ______

PUBLI-INFORMATION

LE CINÉMA DE JEAN-PIERRE DUFREIGNE*

Un césar pour Astérix

Astérix et Obélix contre César *est drôle. Astérix et Obélix contre César est un film français drôle. Comment dire ? Goscinnien*

On n'espérait plus. Partout rôdait la débâcle. Titanix avait conquis notre marché, allié à Multiplex. La Victorine était le studio des défaites. Le cinéma français faisait pleurer Jeannette sur une cimenterie, Elodie et Sandrine erraient autour de leur nombril. Et puis la France redressa la tête. Il y avait eu De Gaul(l)e, elle retrouva la sienne. Notre production suscitait le ricanement, un film invita au rire. *Astérix et Obélix contre César* (on ne s'est pas foulé pour le titre) est drôle. *Astérix et Obélix contre César* est un film français drôle. Comment dire ? Goscinnien. Nourri de culture classique et de grands exemples hollywoodiens. Sans banlieues en feu, sans branlette de neurones flaccides *(intellectualis masturbatio)*. Grâce à Claude Zidi *(navetos multos sed* Tchao Pantinum *admirabile fecit)*, produit par Claude Berri *(Cresus productor bougonnus)*. Ecrivant cela, on sent autour de soi la mine contrite, le mot acerbe, le murmure (« Il vieillit, le bougre »), alors que pendant une heure trois quarts l'homme qui à vous se confie a recouvré – et n'en tire pas mince joie – ses 12 ans et demi.

Gérard-Obélix Depardieu et Christian-Astérix Clavier : sobres, maîtrisés.

On dit, çà et là, qu'*Astérix etc.* est une grosse production, un *Titanix* franchouillon (objectif : 20 millions d'entrées). Quand on y montre une légion romaine, on y voit une légion romaine : 3 000 troufions en jupette sur 200 hectares de plaine. On décompte, çà et là, les mille stères de bois, les tonnes de peinture du village gaulois. Mais ce village, d'abord, sent bon le carton-pâte, comme notre enfance sent encore la brioche. Ce film est un dimanche. On chante çà et là les effets spéciaux, les Français sont très fiers de réussir des effets spéciaux (Romains volant dans les airs et séquelles trombinatoires de la potion magique) ; ils sont très bien, les effets spéciaux, mais le film est mieux. Par le délicat de sa fidélité aux albums de la BD originelle. Il pille tendrement *La Zizanie, Le Devin, La Serpe d'or*, et pastiche les monstres venus d'ailleurs : *Mad Max III* ou *Le Masque de fer*. Et *Fort Boyard*. Le film couronne de pampres les seconds rôles, qui rendirent si grands nos écrans : Claude Piéplu (le druide Panoramix) ; Michel Galabru (le chef Abraracourcix), Sim (Agecanonix, le centenaire), Arielle Dombasle (Mme Agecanonix), Marianne Sägebrecht (Bonnemine, la femme du chef), Daniel Prévost (Prolix, devin ripou), Pierre Palmade (Assurancetourix, barde aux après-midi d'aphone).

Curieuse affaire que de vêtir Astérix et Obélix de chair. Et grand-peur chez le spectateur. Surtout avec Christian Clavier *(agitatus defunesis imitator)* et Gérard Depardieu *(gégégrolardus touzazimuts actor)*. Miracle : ils sont sobres. Maîtrisés. Osons : admirables. Il arrive à Depardieu Obélix de retrouver les accents de Gérard Cyrano. Il faut dire que sa précieuse, ici, son amour contrarié, est Joie Chaste (Lætitia Casta, *superroulata femalis cum doublairbagum exuberens sed dentitionem proéminens*), aux 20 couvertures de magazines people *(delirium promotionis)*. Il faut dire que le méchant, le salaud, le délateur, le traître, l'immonde, bref Caius Detritus, fourbe vêtu de mauve, est Roberto Benigni *(excellentem Vitam Bellam tournavit)* et qu'il est parfait. Que César soi-même, le shakespearien Gottfried John *(gropifus imperator)*, en impose en métaphore de l'homme de pouvoir entouré de lèche-caligas, d'amis de trente ans, et condamné à la cohabitation sauvage ; ce qu'on nomme la modernité.

Elle est là, cette modernité, tout entière à nos craintes attachée : exaspération fiscale, délocalisation jacobine, clonage. Mais dans le long hiver du cinéma français, *Astérix etc.* est, avant tout, une hirondelle. Du rire, de la potacherie, sans l'once d'une vulgarité. Zidi n'invente pas le ciné puant (les poulaines des *Visiteurs II* et leurs brenneux couloirs du temps), il réinvente la joie : décors au Technicolor souligné, cieux peints étoilés, costumes fringants, danseuses du ventre de fraîche immigration, soin extrême du détail (les champignons sur le pif de Mathusalix), dans un sens inné de la guerre de mouvement. Son modèle n'est pas Jean-Marie Poiré, mais Cecil B. De Mille (imaginez *Les Dix Commandements* déconnants).

Dans cette œuvre, nous érigerons une stèle personnelle à un homme remarquable, le centurion Caius Bonus. Un légionnaire de carrière. Un héros désenchanté. Incarné par un acteur habitué aux flics débiles, aux troisièmes couteaux, et ici élevé à la dignité de figure mythique : Jean-Pierre Castaldi. Il est putching-ball et Cassandre à la fois. Celui qui sait et qu'on méprise, qu'on moque et qui détient la vérité du vieux soldat. Borné comme une voie romaine, solide comme le pont du Gard, il subit l'avanie et traverse l'avatar. C'est Massu *(badenbadenus consolator)*, ce gaillard. Un gardien d'empire. Nous l'avouerons, dans les *Astérix*, le Romain est un occupant plaisant. Il prend des gnons, valse en l'air et nous enchante de ses commentaires. On regrettera donc l'abandon du piment des albums : la citation latine venue d'un ratissage éhonté des pages roses du PLI *(Parvus Laroussus Illustratus)*. C'est que Zidix et Berrix savent trop bien qu'à l'époque des ignorantins et des sauvageons il n'est guère bon de ramener ses lettres classiques pour remplir les salles et rentrer dans son pognon. Pour cela aussi, pour leur triomphe, leur fortune, vous courrez voir *Astérix etc.*, et plus vite qu'au trot ; à cette allure antique et dûment célébrée par l'Histoire que l'on a, depuis César (Caius Julius), appelée le galop romain. ●

**** article paru dans L'EXPRESS le 28/01/99.***

LES ENFANTS ADORENT...
LES PARENTS AUSSI !

Astérix & Obélix
CONTRE CÉSAR

EN DEUX SEMAINES
4.826.629 SPECTATEURS EN FRANCE

MONDE ASSOCIATIF Des Assises nationales de la vie associative sont organisées, pour la première fois, samedi 20 et dimanche 21 février, à l'Arche de La Défense, à Paris. Le premier ministre en a pris l'initiative et sept membres du gouvernement devraient y participer. ● LES REPRÉSENTANTS des associations attendent de cette réunion des éclaircissements sur les modifications fiscales qui les concernent. ● DES DÉBATS sur le mode de représentation des mouvements associatifs et sur les rôles respectifs de l'Etat et des associations sont prévus. ● UNE ENQUÊTE du Credoc précise les raisons de l'engouement relatif des Français pour l'engagement associatif et détaille les obstacles qui s'y opposent. ● A ROMANS, dans l'Isère, une « plateforme » de 24 associations œuvre à l'insertion de chômeurs dans des activités de solidarité et de coopération internationale.

Les associations demandent à voir reconnu leur rôle économique et civique

Lionel Jospin, initiateur des Assises nationales de la vie associative réunies, samedi et dimanche, à Paris-La Défense, devrait préciser les modifications envisagées du régime fiscal spécifique à ce secteur, qui emploie 1,2 million de salariés

POURQUOI le monde associatif, créateur d'un emploi sur sept, n'a-t-il pas pris part à la conférence sur l'emploi, au même titre que le patronat et les syndicats ? Pourquoi, alors qu'il est directement concerné par la question de l'emploi des jeunes, n'est-il jamais consulté sur le sujet ? Pourquoi, alors qu'il innove sur le terrain, ne participe-t-il pas à l'élaboration des contrats de plan Etat-régions ? Ces questions se résument en une seule : pourquoi ce secteur, qui joue un rôle d'acteur du mouvement social, n'a-t-il pas le statut de corps intermédiaire, au même titre que les partis politiques ou les syndicats ?

Cette interrogation tiendra lieu de toile de fond aux Assises nationales de la vie associative, organisées les samedi 20 et dimanche 21 février à l'Arche de la Défense. Une première. Jamais le monde associatif n'avait été convié à pareille rencontre par les pouvoirs publics. Le chef du gouvernement, qui a pris l'initiative, clôturera les travaux ; sept ministres ou secrétaires d'Etat y prendront part. Et le scepticisme initial, face à ce qui se présentait comme un *« énième colloque »* à la gloire des associations, s'est mué en expectative au cours des mois de préparation.

Les associations en sont persuadées : Lionel Jospin n'aurait pas déclenché une opération comme celle-ci s'il n'avait pas de suggestions à formuler. *« On sait qu'on a fait naître des attentes »*, admet-on dans l'entourage du premier ministre, en promettant que l'exercice ira au-delà de la « grand-messe » puisqu'il y aura des comptes à rendre dans deux ans, lorsque sera célébré le centenaire de la loi de 1901. *« Nous devons prendre des engagements chacun de notre côté »*, résume Hubert Prévot, président de la Conférence des présidents de coordinations associatives (CPCA). Chacun de leur côté, pouvoirs publics et secteur associatif ont des efforts à faire pour s'adapter aux évolutions de ce qu'on appelle le *« tiers-secteur »*. Lequel, parmi moult revendications, réclame à cor et à cri d'être reconnu comme un corps intermédiaire.

« Jamais la fonction civique et politique assumée par les associations n'est apparue aussi essentielle », a noté l'un des six groupes de préparation des Assises réunis sous la houlette de la Délégation interministérielle à l'innovation sociale et à l'économie sociale. Devenues des prestataires de services offrant vacances, cours du soir, loisirs, soins, formation, etc., les associations se redécouvrent aujourd'hui un rôle politique, la démocratie participative étant appelée à la rescousse de la démocratie représentative. *« Il y a aujourd'hui un retour de balancier dans le sens politique ; les associations doivent servir d'outil de la transformation sociale,* estime Jean-Marc Roirant, secrétaire général de la Ligue de l'enseignement, *on veut réhabiliter le politique à travers l'associatif »*.

Encore faudrait-il que le secteur associatif soit représenté pour exister sur la scène publique. Ce défaut s'est révélé de manière flagrante lors de la publication, par le gouvernement, d'une instruction fiscale visant à redéfinir les critères selon lesquels les associations ayant des activités marchandes sont soumises aux impôts commerciaux. Depuis une décennie, le monde associatif lui-même attendait une clarification. Le texte, sorti en septembre, a cependant provoqué des protestations, certaines grandes associations estimant leur survie menacée. Aussi, Lionel Jospin est-il attendu, dimanche, sur ce dossier. Toujours est-il que l'inquiétude provoquée par ces mesures a démontré l'incapacité des associations à peser comme groupe de pression.

« Pour ce qui est du travail inter-associatif, on est encore dans le bricolage », admet lui-même Jean Bastide, qui préside le Conseil national de la vie associative (CNVA). Le CNVA est l'une des deux structures qui représente le monde associatif. Créé en 1983 et composé de membres nommés par le premier ministre, il est considéré comme une instance d'experts. La CPCA qui, elle, réunit les présidents de douze grandes coordinations associatives, se veut une instance politique. Mais elle n'est sortie de l'ombre que très récemment et sa représentativité est sujette à caution : la jeunesse et l'éducation populaire y sont surreprésentées par rapport à l'environnement, la consommation et la culture. *« Il faut bousculer son fonctionnement et sa composition, l'élargir, la doter de moyens et la pérenniser ; c'est en cours,* affirme Jean-Marc Roirant, *nous en sommes à la phase nationale. On voudrait qu'à l'avenir, l'ensemble des associations se rassemblent, sur une commune, un canton, une région, et interpellent les pouvoirs publics locaux »*.

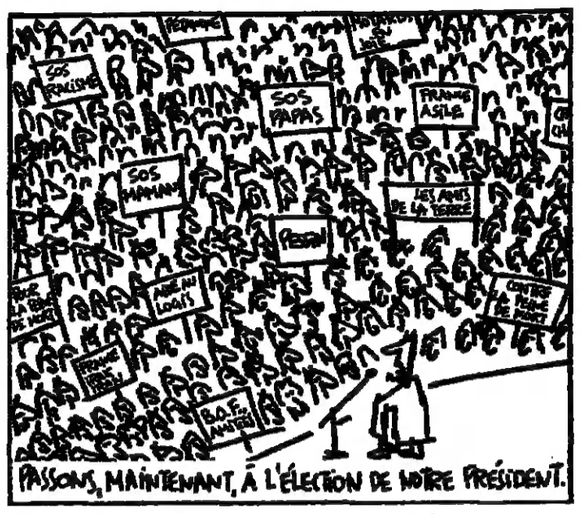

Les responsables nationaux dénoncent « l'instrumentalisation du secteur par les pouvoirs publics »

Etant donné l'hétérogénéité du secteur, le chantier promet d'être long et complexe. Il nécessite, dans un premier temps, l'élaboration de critères de représentativité. *« Personne n'a la solution,* admet Philippe da Costa, commissaire général des Scouts de France et président du Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep), *il faut faire quelque chose avec ceux qui ont envie que ça bouge. »* Au-delà de la question de sa représentativité, le monde associatif doit résoudre une série de casse-têtes : comment assurer plus de transparence dans la gestion ? Comment se ranger du côté de l'innovation sociale ? Comment éliminer les *« brebis galeuses »*, qui profitent de la loi de 1901 ? Comment démocratiser la vie associative, en l'ouvrant aux *femmes*, aux jeunes, aux moins instruits ?

Si les *« têtes de réseaux »* se disent prêtes à affronter ces questions, elles présentent aux pouvoirs publics une liste de revendications. Il faut, selon elles, simplifier *le travail des associations* qui, depuis la décentralisation, passent leur temps à chercher des fonds ; élaborer un statut du volontaire ; accorder aux bénévoles un crédit-temps ; raccourcir les délais de versement des subventions publiques ; aider les structures à se pérenniser ; prendre des mesures pour que les 13-18 ans puissent fonder des associations ; revaloriser le fonds de formation des bénévoles pour que bonne volonté se traduise par efficacité.

Tous les responsables nationaux dénoncent *« l'instrumentalisation du secteur par les pouvoirs publics »*. De plus en plus d'associations vivent en effet en répondant, comme les entreprises, aux appels d'offres des services publics. Le politique les appelle à la rescousse pour former les jeunes, lutter contre l'exclusion, faire face au chômage, maintenir le lien social.

« On a tendance à ne les considérer que comme des opérateurs, à ne voir que ce qu'elles font, et non pas ce qu'elles sont, regrette Jean Bastide. *Or les pouvoirs publics font du contrôle alors qu'ils devraient faire de l'évaluation. »* Mais comment *évaluer leur apport puisque l'« on est dans le non-mesurable »* ? On ne retiendra qu'un chiffre : l'ensemble des fonds versés en une année par l'Etat aux associations s'élève à 60 milliards de francs (9,1 milliards d'euros, soit 27 % des ressources du monde associatif). Un investissement très modéré, au regard des services rendus.

Marie-Pierre Subtil

1,2 million de salariés, 9 millions de bénévoles

● **Croissance.** Le nombre d'associations est estimé à 730 000 (les créations sont enregistrées, les disparitions ne le sont pas). Au cours des dernières années, le nombre de créations annuelles a dépassé les 60 000, alors que dans les années 70 il était de 25 000.
● **Emploi.** Le monde associatif emploie 1,2 million de salariés – 800 000 équivalent temps plein –, soit 4,5 % de la population active. Le secteur social domine, avec 500 000 salariés. Il est suivi par l'éducation, avec 167 000 salariés. Près de 9 millions de bénévoles s'investissent dans le secteur.
● **Activités.** Sur la base du nombre d'associations, le secteur le plus représenté est le sport (24,5 %), suivi de la culture, du tourisme et des loisirs (23 %), de l'action sanitaire et sociale (16,5 %) et de la vie sociale (9,5 %).
● **Budget.** Les dépenses du secteur sans but lucratif représentaient 229 milliards de francs – 34,9 milliards d'euros – en 1990 (Source : *Le secteur sans but lucratif,* Edith Archambault, éd. Economica, 1996) ; 60 % des ressources étaient d'origine publique (Etat 27 %, collectivités locales 15 %, Sécurité sociale et fonds sociaux 18 %).

Dans la Drôme, une « Plateforme » pour la solidarité et la citoyenneté

ROMANS (Drôme)
de notre envoyée spéciale

« Il devenait urgent de répondre à la marginalisation d'un nombre croissant de citoyens. Nous avons voulu leur permettre de participer à des actions de solidarité nationale et internationale, et de trouver ainsi un sens à leur existence, en se formant à la solidarité et à la citoyenneté. » Franck Lavagne, qui fit ses premières armes dans l'aide aux anciens détenus à partir des années 70, dirige à Romans (Drôme) la « Plateforme d'insertion par l'humanitaire et la coopération ». Cette association loi de 1901, créée en 1994, présente la particularité de réunir en son sein vingt-quatre associations humanitaires et d'insertion. Quinze d'entre elles en composent le conseil d'administration, auquel sont associés la ville de Romans, des collectivités territoriales et des représentants des services de l'Etat.

REPORTAGE

Dans ses hangars, l'association stocke des vêtements, des lits de maternelle, d'hôpital

Derrière la gare de Romans, la Plateforme accueille pour une durée de six mois, une trentaine de stagiaires, de 18 à 60 ans. L'horaire est celui d'une journée de travail, chacun étant logé à l'extérieur. A une semaine de formation succède une semaine d'activité humanitaire. L'équipe de la Plateforme dispense des cours de remise à niveau quasiment à la carte. Un stagiaire va ainsi préparer le concours de brancardier, un autre de dactylo bilingue. Depuis peu, les stagiaires peuvent se préparer au brevet de secouriste, voire à un examen supérieur d'aide en urgence. La Plateforme peut aussi fournir un module d'intervention rapide auprès des sinistrés, qui permet de secourir et d'héberger une centaine de personnes.

Dans ses hangars, la Plateforme stocke des vêtements, des lits de maternelle ou de salle d'hôpital... Tous ces objets récupérés sont remis en état par les stagiaires qui se forment ainsi à la pratique de la couture, de la menuiserie ou de la plomberie. Ils seront ensuite redistribués par des organisations humanitaires. L'association dispose également de son propre camion pour partir, le temps d'une courte mission, livrer ses dons en Roumanie ou en Albanie. L'association, composée de cinq permanents, a ses principes. *« Nous remettons en état chaque kit d'habits, présenté sous plastique, comme s'il devait figurer dans la vitrine d'un magasin. »*

LAÏCITÉ ET NEUTRALITÉ

Franck Lavagne, revendique sa laïcité, comme sa neutralité en matière politique. *« On accueille tout le monde, en fonction des places disponibles, et on travaille avec toutes les bonnes volontés de l'humanitaire. »* Ses collaborateurs affichent le même credo.

Ensemble, ils ont su se faire reconnaître, puis accepter par les interlocuteurs locaux tels que la mission locale d'insertion, ou l'ANPE. *« Nous faisons cohabiter des gens explosifs parfois, qui vont s'intégrer peu à peu dans un corps social. »* Et l'objectif est rempli, de six mois en six mois, sans grande difficulté.

Danielle Rouard

13 % des Français sont réellement impliqués dans une association

HUIT FRANÇAIS SUR DIX sont concernés par la vie associative. Cette donnée est affinée dans une étude du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc), qui devait être rendue publique samedi 20 février, lors des Assises nationales de la vie associative. Parmi les personnes interrogées, 13 % ont le profil de *« membres impliqués »*, 26 % de *« membres ordinaires »*, 39 % de *« participatifs occasionnels »*, 13 % de *« non-adhérents »* et 9 % de *« réfractaires »* (enquête réalisée en décembre auprès de 1 500 personnes représentatives des Français de 15 ans et plus).

Les *« membres impliqués »*, qui y consacrent plus de cinq heures par mois, représentent un public nettement masculin, provenant de milieux aisés et diplômés. Les *« membres ordinaires »*, qui viennent également de milieux plutôt favorisés, n'y consacrent qu'une ou deux heures par mois. Les *« participatifs occasionnels »* se recrutent davantage chez les employés et les non-diplômés. Sans être adhérents, ils effectuent des dons ou participent à des actions ponctuelles, en général en faveur des grandes causes. Les *« non-adhérents »*, bien que non impliqués, n'excluent pas toute participation. On y retrouve particulièrement les jeunes et les femmes. Quant aux *« réfractaires »*, qui s'interdisent toute adhésion, ils sont sceptiques sur la gestion et le fonctionnement démocratique des associations – attitude plus caractéristique des retraités et des non-diplômés.

Le manque de temps est le premier argument invoqué comme frein à la participation associative : 41 % des personnes interrogées y réfèrent – 13 % seulement se disent échaudées par l'existence d'associations douteuses. Près d'un sondé sur trois (30 %) affirme qu'il serait incité à participer s'il disposait de davantage de temps. Mais à peine 7 % pensent que le passage aux 35 heures pourrait avoir un impact positif.

Cette enquête confirme d'autre part une tendance lourde : 44 % des 60 ans et plus sont membres d'une association, contre 31 % des 15-24 ans. Les premiers sont tournés vers un engagement altruiste, les seconds privilégient les associations sportives. Les jeunes avancent plus souvent le manque de temps libre comme un handicap à leur participation. De manière étonnante, 43 % des plus de 60 ans invoquent également cet argument.

Les personnes interrogées se disent frustrées quant à la place occupée par les associations : 47 % estiment qu'elles jouent globalement le rôle nécessaire, 45 % pensent que ce rôle n'est pas assez important, notamment dans les domaines dévolus à la puissance publique. De manière ambiguë, l'enquête relève aussi que, pour trois personnes sur quatre, les associations jouent trop souvent un rôle que l'Etat devrait remplir. De cette contradiction, les auteurs de l'étude concluent qu'il existe une demande de complémentarité entre Etat et structures associatives sur des domaines communs.

M.-P. S.

Un contrat de sécurité pour lutter contre la délinquance à Paris

LE *« contrat parisien de sécurité »* vient d'être adressé aux maires des vingt arrondissements de la capitale. Ce document élaboré conjointement par le parquet, la préfecture de police et la mairie de Paris vise à coordonner pendant trois ans les interventions publiques et privées sur la sécurité autour de priorités définies en commun. Cette version parisienne des contrats locaux de sécurité (CLS) ne deviendra définitive qu'après avoir été enrichie des remarques des élus. En quatre-vingt-cinq pages, elle diagnostique pour l'heure les causes principales de l'insécurité et propose une série de remèdes.

L'importance des flux de population, dans une ville où le métro et la SNCF rassemblent plus d'un milliard de passagers par an, caractérise la délinquance parisienne : près d'un délit sur deux est commis par une personne qui n'habite pas Paris intra-muros. La délinquance à Paris a comme autres caractéristiques d'être dirigée en priorité contre les biens, d'avoir la voie publique pour lieu d'exercice privilégié, et d'être souvent liée au trafic de stupéfiants. Les mineurs y occupent une part de plus en plus importante. Ils représentent 12,34 % des délinquants identifiés en 1998, contre 10,60 % l'année précédente.

POLICE DE PROXIMITÉ

La géographie est aussi explicite : le nord et le nord-est de la ville sont plutôt touchés par des infractions en relation avec les stupéfiants et la violence, en partie liées au phénomène des bandes dans les 13e, 18e, 19e et 20e arrondissements. Dans le Sud et le Sud-Ouest, les 15e et 16e arrondissements notamment, les infractions contre les biens occupent la part la plus importante. En janvier 1998, un sondage effectué par l'IFOP auprès des Parisiens, à la demande de la préfecture de police (PP), révélait que le développement des incivilités (tags, insultes, agressions mineures) était à l'origine du sentiment d'insécurité ressenti par les Parisiens, particulièrement dans le nord et le nord-est de la ville.

Le contrat parisien de sécurité propose d'insister sur six points : le développement de la police de proximité, qui est au cœur de la réforme de la PP prévue pour avril, un effort particulier en direction des mineurs, un meilleur traitement des délits liés au trafic de stupéfiants, une aide aux publics en difficulté comme les personnes âgées, l'amélioration de l'aide aux victimes et le renforcement des actions de partenariat. Le contrat précise que l'Etat attribuera 136,2 millions de francs supplémentaires (20,76 millions d'euros) sur trois ans pour l'embauche d'agents locaux de médiation sociale. Cette somme s'ajoutera aux 213,7 millions de francs (32,58 millions d'euros) débloqués pour le recrutement de 1 900 adjoints de sécurité. De son côté, le ministère de justice s'est engagé à créer trois maisons de justice et du droit en 1999 dans les 10e, 14e et 17e arrondissements. La Ville de Paris s'est dite prête à prendre en charge les dépenses (environ 70 millions de francs par an, 10,67 millions d'euros) visant à faire disparaître les tags des façades.

Pascal Ceaux

Un an après le lancement d'un plan d'urgence, les rejets de dioxines ont diminué de 40 %

Douze incinérateurs d'ordures ménagères sur soixante et onze dépassent encore la norme autorisée

Le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement a rendu public, jeudi 18 février, un [redacted] des émissions [redacted] dioxines rejetées par les usines d'incinération d'ordures ménagères. Six incinérateurs ont dû fermer et les rejets ont diminué au [redacted] 40 %. Sur 71 grosses installations, 12 dépassent encore la norme fixée par le gouvernement lors de son plan d'urgence, en avril 1998.

LES INCINÉRATEURS [redacted] l'Hexagone recrachent toujours trop de dioxines. Le ministère de l'environnement a publié, jeudi 18 février, l'inventaire des [redacted] dioxines et de furanes émis en [redacted] d'incinération d'ordures ménagères (brûlant plus [redacted] par heure). Un peu moins d'un an après le lancement d'un plan d'urgence, qui [redacted] suite [redacted] un premier inventaire alarmant – la plupart des installations dépassaient [redacted] norme admise [redacted] Europe (0,1 [redacted]nogramme [redacted] mètre cube) –, le bilan s'améliore mais [redacted] mitigé.

En 1997, [redacted] incinérateurs [redacted] 71 respectaient la [redacted] européenne ; ils [redacted] 12 [redacted] usines [redacted] obligées [redacted] fermer, leur [redacted] interdisant [redacted]lioration. Douze [redacted] incinéra[redacted] dépassent toujours [redacted] nanogrammes par mètre cube (ng/m³) de fumée, [redacted] maximal [redacted] par le ministère de l'environnement lors de [redacted] plan d'urgence, [redacted] avril [redacted] (*Le Monde* daté 5-6 avril 1998), [redacted] quarante il [redacted] a un an.

EXPOSITION HUMAINE

Pour [redacted] les installations qui dépassaient ce niveau, [redacted] dosages [redacted] été [redacted] dans [redacted] collecte [redacted] lait situés [redacted] un [redacted] de [redacted] kilomètres autour [redacted] usines. Les [redacted] le [redacted] en [redacted] soupçonnées [redacted] contaminer la chaîne alimentaire [redacted] contribuer ainsi [redacted] une exposition humaine qui peut s'avérer dange[redacted] pour la santé. Le [redacted] aussi enjoint aux exploitants [redacted] d'incinération [redacted] faire procéder [redacted] plus rapidement [redacted] aux [redacted] de mise [redacted]. Les préfets [redacted] instamment priés d'y veiller. Le plan d'ur[redacted] permis une baisse d'environ 40 % des flux de dioxines émis. « *Nous sommes passés* [redacted] *500 gram*[redacted] *rejetés* [redacted] *300 grammes en 1998.* [redacted] *objectif est de diviser* [redacted] *chiffre* [redacted] *par* [redacted] *en 1999* », souligne-t-on à [redacted] direction [redacted] prévention de [redacted] pollution et [redacted] risques (DPPR). « *Cette* [redacted] *une* [redacted] *surprise. Le rappel de la loi aux préfets* [redacted] *exploitants paye* », remarque un [redacted] de Dominique Voynet, [redacted] l'aménagement [redacted] territoire et de l'environnement.

Parmi [redacted] douze grosses usines qui dépassent [redacted] norme [redacted] ng/m³, près [redacted] font l'objet d'une procédure [redacted] consignation par le préfet d'une [redacted] correspondant aux aménagements [redacted] effectuer. [redacted] les [redacted] traînent pour [redacted] Belfort, Rouen, Le Havre, Maubeuge, Douchy, La Rochelle, et Rungis. « [redacted] *continuons* [redacted] *faire pression sur les préfets en* [redacted] *relançant* [redacted] *quinze jours* », assure-t-on [redacted] DPPR.

[redacted] usines [redacted] Dijon, Brives, Benesse-Marenne, Angers, Nogent-sur-Oise, ou [redacted] continuent elles [redacted] dépasser le [redacted] pré[redacted] par [redacted] ministère [redacted] l'environnement.

Celui-ci reconnaît que [redacted] leur processus [redacted] combustion, [redacted] de brûler trop de plastiques, en augmentant [redacted] température de brûlage [redacted] allongeant sa durée. D'ici [redacted] la fin [redacted] l'année, la norme européenne de 0,1 ng/m³ devrait [redacted] officiellement adoptée [redacted] une nouvelle [redacted] négociation.

La France aura alors cinq ans pour [redacted] appliquer.

Sylvia Zappi

La circulation alternée recommandée dès le niveau 2 de pollution

AVIS APRÈS AVIS, [redacted] Conseil [redacted] l'air (CNA) [redacted] une politique plus stricte [redacted] prévention [redacted] pics [redacted] pollution. Il vient [redacted] remettre [redacted] Dominique Voynet, ministre de l'aménagement [redacted] territoire [redacted] de l'environnement, un « [redacted] *relatif* [redacted] *la gestion* [redacted] *épisodes* [redacted] *pollution* » qui préconise, d'une part, une procédure d'alerte plus [redacted] en cas [redacted] *pic de niveau 2 et, d'autre part, une prise en* compte [redacted] particules [redacted]

[redacted] son [redacted] du 16 février, le CNA recommande la mise en place d'une réduction de la [redacted] autorisée, de la [redacted] alternée et [redacted] la pastille [redacted] pour la pollution [redacted] dioxyde [redacted] (NO_2) et [redacted] microparticules, « *lors d'épisodes* [redacted] *par* [redacted] *dépasse*[redacted] *répétés* [redacted] *(…) niveau 2* », [redacted] « *deux jours* [redacted] *risque de renouvellement pour* [redacted] *troisième jour* ». En dehors des véhi[redacted] (missions d'urgence [redacted] livraisons), ne pourraient rouler au [redacted] jour de niveau 2 [redacted] de [redacted] pastille [redacted] dont [redacted] plaque minéralogique se termine par un [redacted] pair, les jours pairs, [redacted] par un [redacted] impair, [redacted] jours impairs. Jusqu'alors, ces dispositions ne [redacted] *prises qu'en cas de pic de niveau 3.* A ce dernier niveau, le [redacted] souhaite que seuls les vé[redacted] possédant la pastille [redacted] autorisés [redacted] circuler.

Deuxième proposition du CNA : la mise en place de seuils [redacted] particules émises [redacted] les moteurs Diesel. En l'absence de référence européenne [redacted] les microparticules – *une directive est en cours d'élaboration* –, le CNA [redacted] à la ministre de s'inspirer de l'exemple [redacted] : le 21 octobre 1998, un arrê[redacted] préfet [redacted] région [redacted] défini des niveaux d'alerte [redacted] forme [redacted] moyennes journalières [redacted] ne pas dépasser [redacted] microgrammes par [redacted] cube d'air pour le niveau 2 et 125 micro[redacted] par mètre cube pour le niveau 3).

[redacted] Dominique Voynet [redacted] du bien-fondé [redacted] recommandations du CNA, il lui reste [redacted] vaincre les réticences des autres ministères. Celui [redacted] l'industrie [redacted] le simple [redacted] la réglementation actuelle et [redacted] ministère [redacted] transports, [redacted] une révi[redacted] procédures, ne [redacted] pas [redacted] le [redacted] de [redacted] gratuité des [redacted] induit par la loi dès la mise en place des mesures de [redacted] de la [redacted]

S. Z.

Paris transforme ses bureaux en logements

LE RYTHME [redacted] *bureaux en logements* s'accélère dans la capitale. Le maire [redacted] Paris, Jean Tiberi, a annoncé, jeudi 18 février, qu'en cinq ans, plus de 500 [redacted] mètres carrés d'habitation [redacted] 147 logements) avaient été [redacted] par [redacted] biais, dont 173 000 pour la seule année [redacted] Sur ce total, la Ville [redacted] Paris et [redacted] sociétés HLM ont *construit* [redacted] *367 logements qualifiés de « sociaux » par le maire.* En réalité, la moitié sont [redacted] logements « *intermédiaires* » aux loyers plus [redacted] ceux [redacted] parc HLM classique (54 francs, contre 34 francs au mètre carré), [redacted] réservés aux [redacted] moyennes.

Le [redacted] février, le maire de Paris s'était d'ailleurs [redacted] rappeler [redacted] l'ordre par le secrétaire d'Etat [redacted] logement, Louis Besson, qui s'inquiétait de [redacted] « [redacted] *alarmante* » [redacted] engagements de la Ville en matière de construction véritablement [redacted] Seulement 700 logements sociaux ont été construits à Paris en [redacted] rappelé Louis Besson, contre [redacted] quatre [redacted] plus tôt. Une convention-cadre [redacted] actuellement [redacted] négo[redacted] l'Etat pour élever la production parisienne [redacted] 2 100 « *vrais* » *logements* [redacted] par [redacted]

DÉPÊCHES

■ **SANS-PAPIERS : une peine** [redacted] **cinq mois de prison ferme** [redacted] cinq ans d'interdiction [redacted] territoire [redacted] été requise [redacted] neuf Maliens [redacted] papiers qui comparaissaient, jeudi [redacted] février, [redacted] la cour d'appel [redacted] Anciens occupants de l'église Saint-Jean-de-Montmartre, ils avaient [redacted] l'objet d'une [redacted] de reconduite [redacted] la frontière, le 28 [redacted] pour « *refus d'embarquer* », ils avaient [redacted] re[redacted] le tribunal correctionnel [redacted] Bobigny mais le parquet [redacted] appel.

■ ***MONTAGNE* : une jeune femme** [redacted] **vingt-quatre ans qui skiait sur une piste verte a** [redacted] coulée [redacted] neige qui [redacted] (Doubs), [redacted] le massif du Jura, jeudi 18 février. [redacted] morte à l'hôpital [redacted] suites d'une hypothermie. Par ailleurs, à Flaine (Haute-Savoie), un surfeur genevois, âgé [redacted] dix-sept [redacted], s'est tué en [redacted] une chute [redacted] le [redacted] hors-piste [redacted] la station. [redacted] procureur [redacted] la République a ordonné une expertise médi[redacted]

■ ***CORSE* : [redacted] *FLNC-Canal historique, bras*** [redacted] ***principal* mouvement nationaliste** [redacted] A Cuncolta Independentista, a revendiqué, jeudi [redacted] février, [redacted] quatre [redacted] commis, entre le [redacted] et le 12 février, [redacted] publics [redacted] Marseille, Toulon, Aubagne [redacted] Ces actions [redacted] notamment [redacted] direction régionale [redacted] impôts [redacted] qu'une [redacted] de la [redacted] d'Epargne, [redacted] Paris.

■ **JEUNES : le ministre délégué à la ville,** [redacted] **Bartolone,** [redacted] annoncé, [redacted] *17 février* [redacted] *des ministres, que* l'opération Ville-Vie-Vacances qui [redacted] permis [redacted] proposer [redacted] loisirs, pendant les congés scolaires, à plus de 900 000 jeunes des quartiers en [redacted] 1998, [redacted] reconduite [redacted] 1999 avec [redacted] L'an dernier, [redacted] millions de francs y avaient [redacted] consacrés, dont 85 millions de francs engagés par l'Etat. En 1999, la part de l'Etat sera [redacted] 92 millions [redacted] francs (14,02 millions d'euros).

■ **ANABOLISANTS :** [redacted] **pharmaciens parisiens poursuivis pour** « *vente* [redacted] *quantités* [redacted] », [redacted] condamnés à des interdictions [redacted] allant jusqu'à cinq ans par [redacted] régional de leur ordre, a indiqué, jeudi 18 [redacted] le président [redacted] Ces [redacted] indépendantes les unes [redacted] autres, ont été mises au jour en 1996 et 1997 par les enquêteurs de l'inspection des pharmacies. Plus de 10 000 boîtes de ces produits avaient été écoulées en dix-huit mois.

La déposition de François Gros dédouane Laurent Fabius

L'ancien conseiller scientifique de Matignon, qui n'avait jamais été entendu par la commission d'instruction de la Cour de justice de la République, a revendiqué « toute la responsabilité » de la réunion du 9 mai 1985 au cours de laquelle il fut décidé de retarder l'enregistrement du test Abbott

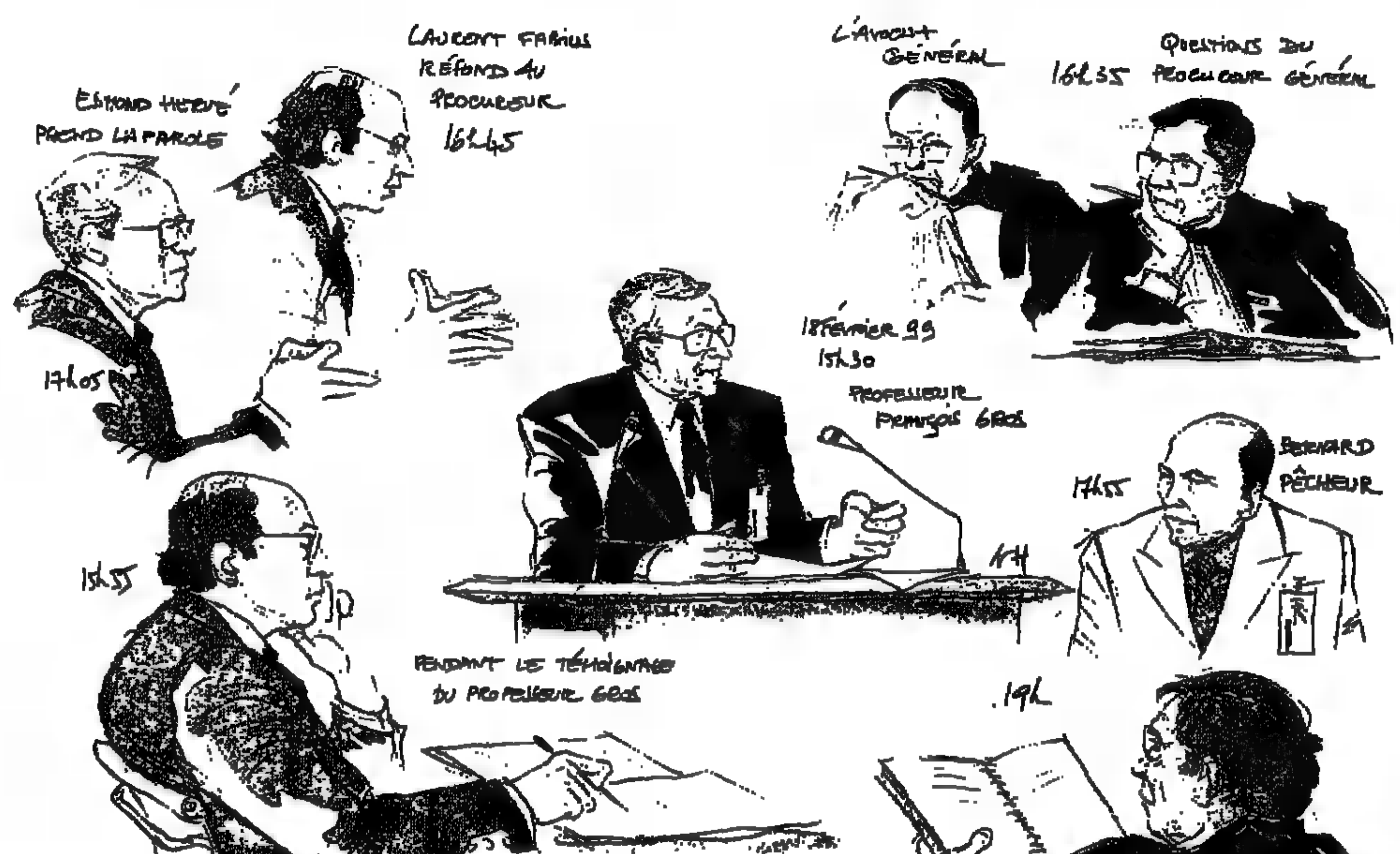

L'ÉMINENT biologiste entre. On le regarde, il [illegible] [illegible] regardé. Derrière ses lunettes, on perçoit son [illegible] inquiet. Professeur honoraire [illegible] Collège de France, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, ancien président [illegible] l'Institut Pasteur jusqu'en 1981, François Gros, soixante-treize ans, [illegible] été, de [illegible] [illegible] 1985, le conseiller scientifique du premier ministre, Laurent Fabius, après avoir [illegible] celui [illegible] Pierre Mauroy. Laurent Fa[illegible] [illegible] lui échangent un petit sourire tendu. Puis [illegible] témoin prête serment, jure de [illegible] « *toute* [illegible] *vérité* » [illegible] s'arrime, hors [illegible] procédure qui veut qu'on témoigne [illegible] notes, [illegible] la lecture d'une liasse de [illegible] manuscrits.

« *Je* [illegible] *peux* [illegible] *de même pas* [illegible] *pas constater que l'arrêt de renvoi* [de la commission d'instruction de la Cour de justice] *fait de moi un personnage central* (...), *que je suis souvent l'objet d'accusations à peine voilées, graves.* » La voix [illegible] sourde. « *On me décrit comme mû par des contingences économiques, financières, industrielles et* [illegible] *m'accuse d'avoir retardé le dépistage* [chez les donneurs [illegible] sang]. *Je ne peux pas laisser dire* [illegible] *chose pareille, parce que c'est inexact.* »

« UNE CIBLE IDÉALE »

Comme l'a fait remarquer le président Christian [illegible] Gunehec, « *la Cour n'est pas chargée* [illegible] *juger* » *François Gros. Cependant, nul ne* l'ignore : dans [illegible] « volet non ministériel » [illegible] l'affaire, l'ancien conseiller du premier ministre a [illegible] mis en examen pour « *complicité d'empoisonnement* ». [illegible]

Le 9 mai 1985, à Matignon, il présidait une réunion interministérielle portant sur « [illegible] *modalités d'établissement d'un* [illegible] *de détection du sida* ». [illegible] l'issue de la réunion, comme en témoigne le compte rendu – le « bleu » [illegible] Matignon – « *le cabinet* [illegible] *premier ministre* [illegible] *demandé que* [illegible] *dossier d'enregis*[illegible] [du test] *Abbott soit encore retenu quelques temps* [illegible] *Laboratoire national de la santé* (LNS). »

Sur [illegible] petite phrase, révélée en 1991 dans [illegible] rapport de l'inspecteur *général* [illegible] affaires sociales, Michel Lucas, [illegible] mise en cause des ministres a prospéré. Selon les magistrats, qui ont estimé qu'il y avait « *charges suffisantes* » pour [illegible] renvoyer devant la Cour de justice, [illegible] Fabius aurait donné des instructions pour retarder la mise en place du dépistage systématique en France pour favoriser [illegible] firme française Diagnostics Pasteur au détriment de son concurrent Abbott. Mais Laurent Fabius a toujours nié. Que [illegible] dire François Gros ?

Celui-ci [illegible] met d'emblée dans la peau de l'accusé : « *La conjonction de mon rôle d'ancien directeur de Pasteur, d'une certaine autorité scientifique,* [illegible] [illegible] *dynamique de la démarche de Diagnostics Pasteur, tout cela* [illegible] *fait de moi* [illegible] *cible idéale. Cela* [illegible] *meurtrit* (...). *Je ne suis pas le scientifique qui savait* [illegible] *et qui avait autorité sur* [illegible]. *Je ne suis* [illegible] *une certaine éminence grise qui aurait agi dans l'ombre pour tirer les ficelles. C'est insupportable.* »

C'est donc, tout d'abord, un long plaidoyer, une [illegible] peut-être [illegible] l'heure, [illegible] d'un [illegible] ignorant : « *Je suis* [illegible] *homme* [illegible] *laboratoire, je ne suis pas* [illegible] » ; « *Je* [illegible] [illegible] *scientifique, je ne suis* [illegible] *omniscient* » ; « [illegible] [illegible] *test relève de* [illegible] *biologie.* [illegible] [illegible] *qui est épidémiologique repose sur* [illegible] *connaissance médicale* » ; « *Si* [illegible] *risque transfusionnel existait, il n'y avait pas d'urgence.* » [illegible] de régler leur compte « [illegible] *plus éminents spécia*[illegible] *d'hématologie* » – « *Je n'ai pas besoin d'insister* » –, qui ont « [illegible] *estimé l'ampleur* » de la progression [illegible] [illegible] risques du sida.

[illegible] la réunion du [illegible] mai. « *Je* [illegible] *revendique* [illegible] *j'en prends toute* [illegible] *responsabilité* » Et il lâche : « *Le premier ministre n'était* [illegible] *du* [illegible] *moteur* [illegible] *la tenue initiale de cette réunion.* » Il précisera que retarder Abbott, « *qui était* [illegible] *question d'enregistrement,* [illegible] *relevait point d'instructions* [illegible] *premier ministre* ».

Désormais seul [illegible] première ligne, François Gros explique que la réunion « *avait un caractère* [illegible]*ploratoire* ». « *C'était une impulsion* [illegible] *ma part* [illegible] *la question* [illegible] *dépistage* (...). *L'arrêt* [illegible] *renvoi y a vu un désir prémédité de retarder Abbott,* [illegible] *s'il s'agissait de ma part d'un coup monté. Je m'inscris* [illegible] *faux contre cela.* » L'ancien conseiller assure qu'il avait été question, lors [illegible] la réunion, de [illegible] [illegible] [illegible] tests, [illegible] leur évaluation, du [illegible] d'« *être prudent* » vis-à-vis du produit Abbott, et non [illegible] seulement [illegible] [illegible]. [illegible] le « bleu » de Matignon, pourtant [illegible] n'en a [illegible] [illegible] [illegible].

« AUCUNE CONFRONTATION »

Puis [illegible] président Le Gunehec, qui [illegible] se bonifier au fil du temps, interrompt la plaidoirie et lui oppose, ainsi que [illegible] procureur général, des documents. [illegible] [illegible] [illegible] adressée, le [illegible] avril 1985, au secrétaire d'Etat à [illegible] santé Edmond Hervé, François Gros évoque déjà les problèmes [illegible] concurrence : « *Si des dispositions claires n'étaient pas arrêtées, Diagnostics Pasteur se trouverait* [illegible] *difficulté au niveau* [illegible] *seulement de l'Hexagone* [illegible] *la compétition qui s'amorce* [illegible] *il en résulterait par là même* [illegible] *sérieux handicaps à* [illegible] *politique d'exportation.* » [illegible] jours plus tard se [illegible] la réunion où il est [illegible] [illegible] « *retenir encore quel*[illegible] *temps* [illegible] [illegible] [illegible] ». « [illegible] *objectif secondaire* », finira par dire le [illegible]. Enfin, dans une note du 13 mai, l'ancien conseiller rend compte à [illegible] Schweitzer, directeur [illegible] cabinet [illegible] [illegible] Fabius, de cette réunion, mais en omettant [illegible] [illegible] de parler de [illegible] [illegible] prise concernant [illegible] enregistre[illegible]. « *Ça* [illegible] *relevait pas du premier ministre* », dit-il.

Laurent Fabius, faussement [illegible] [illegible] *derniers jours,* [illegible] ses [illegible] et prend la parole. La réunion du 9 mai, dit-il, [illegible] « *légitime* ». Il [illegible] soudain [illegible] ton : « *Mais ni* [illegible] [illegible] *après, je n'ai* [illegible] *saisi* [illegible] [illegible] *question de l'enregistrement* » Et de [illegible] pour ses juges : « *Cela n'est pas sans impor*[illegible]. [illegible] *215* [illegible] *l'arrêt* [illegible] *renvoi; on peut* [illegible] [à propos de la demande [illegible] [illegible] le [illegible] du premier [illegible] de [illegible] le dossier Abbott] : « [illegible] *telle mesure* [illegible]*tardatrice* [illegible] *peut qu'être* [illegible] *traduc*[illegible] *d'instructions données par* [illegible] *chef du gouvernement.* » L'ancien premier ministre [illegible] ses lunettes, se rassoit, [illegible] souffle : « *CQFD.* »

Edmond Hervé, pour ne [illegible] être en reste, rebondit : « *Le 9 mai* [1985], *Claude Weisselberg* [son conseiller] *participe* [illegible] [illegible] *réunion in*[illegible] ; *le 15 mai, à la sortie* [illegible] *conseil* [illegible] *ministres, je parle* [illegible] *dépistage à Georgina Dufoix ; le 22 mai, j'envisage d'annoncer sa mise* [illegible] *place systématique ; le 14 juin, j'écris* [illegible] [illegible] *à Mme Dufoix. Je voudrais qu'on* [illegible] *donne* [illegible] [illegible] *je* [illegible] [illegible] *suis pas mis* [illegible] [illegible] »

François Gros reprend sa défense. Edmond Hervé, précisément, [illegible] indiqué à l'audience que l'ancien [illegible] scientifique [illegible] Matignon lui [illegible] opposé un refus, lorsqu'il [illegible] [illegible] part de son souhait d'annoncer le dépis[illegible] systématique, [illegible] le 22 mai, au congrès d'hématologie [illegible] Bordeaux. « *Je n'ai fait* [illegible] *transmettre* [illegible] *information qui* [illegible] [illegible] [illegible] *Schweitzer* [directeur [illegible] [illegible] de Laurent Fabius]. *Les modalités* [illegible] *financement n'étaient* [illegible] [illegible] *arrêtées.* » Puis [illegible] biologiste achève, [illegible] élargissant son propos : « *A de rares exceptions près, les communautés médicale* [illegible] *scientifique n'auront pas* [illegible] *conscience du risque transfusionnel.* [illegible] *les académies des sciences,* [illegible] *médecine...* » Le président coupe : « *Nous n'avons* [illegible] *à juger l'académie* [illegible] *médecine.* »

La défense [illegible] l'instant, pour révéler [illegible] énormité : François Gros n'a jamais [illegible] entendu par la commission d'instruction. « *Ça lui aurait éviter de commettre des er*[illegible] *énormes !* », lance Me Jean-Michel Darrois. « *J'ai déjà fait* [illegible] *de* [illegible] *regrets concernant la procédure* », commente le président. « *Nous n'avons obtenu aucune confrontation* », ajoute Me Patrick Maisonneuve, conseil d'Edmond Hervé. « *Ce dossier* [illegible] *un dossier* [illegible] *l'instruction s'est déroulée ailleurs !* », s'exclame Me Michel Zaoui, songeant [illegible] la procédure [illegible] par la juge parisienne Marie-Odile Bertella-Geffroy.

« UNE BASE SOLIDE »

Alors défile, en fin d'après-midi, comme sur [illegible] papier à musique, une partie [illegible] l'ancien cabinet [illegible] Laurent Fabius ayant travaillé sur le dossier du dépistage. Bernard [illegible] conseiller [illegible] la cellule sociale, [illegible] qu'« [illegible] *préoccupation industrielle* » n'a [illegible] la [illegible] du gouvernement. Pour preuve, dit-il, c'est [illegible] conseiller scientifique qui a [illegible] le [illegible] Jacques [illegible] qui était chargé de l'industrie, détaille sa note qui, la première, [illegible] 29 avril, a saisi l'an[illegible] premier [illegible] de la question.

Philippe Calavia, chargé des affaires sociales, [illegible] *pour* [illegible] [illegible] « *diffamation* » une [illegible] manus[illegible] d'un rédacteur de la [illegible] [illegible] la [illegible] [illegible] qui a [illegible] qu'en juillet 1985 « *les affaires* [illegible] [illegible] [illegible] *constaté* [illegible] [illegible] *blo*[illegible] [illegible] *tests* [illegible] *avaient eu pour* [illegible] *d'établir une base suffisamment solide pour Diagnostics Pasteur* ». « *J'espère que* [illegible] [illegible]*sieur* [illegible] [illegible] *rencontrera pas dans les couloirs* », commente le président.

[illegible] l'ancien conseiller explique comment, en [illegible] réunions interministérielles, en juillet 1985, il fut possible d'avancer la [illegible] [illegible] mise en [illegible] du dépistage au 1er août, [illegible] qu'elle avait été initialement prévue au 1er octobre. [illegible] par [illegible] services [illegible] directions gé[illegible] [illegible] la [illegible] et [illegible] la [illegible] sociale, un projet de convention[illegible] lourd [illegible] *complexe entre* Diagnostics Pasteur et [illegible] [illegible] [illegible] transfusion sanguine [illegible] finalement été écarté. Or « *si on avait vraiment voulu favoriser Diagnostics Pasteur*, dit Philippe Calavia, [illegible] *aurait fait* [illegible] *colbertisme avec un* [tel] *processus* [illegible] *conventionnement.* »

Jean-Michel Dumay

[illegible] : [illegible] *Herrenschmidt*

Lire aussi notre éditorial page 18

Une lettre sur les dangers des prélèvements en prison

Début août 1985, le [illegible] du premier ministre [illegible] [illegible] alerté [illegible] dangers [illegible] [illegible] de sang [illegible] les prisons. Evoquée à l'audience, jeudi 18 février, par Philippe Calavia, ancien conseiller chargé [illegible] [illegible] [illegible] auprès [illegible] Laurent Fabius, une lettre du docteur Najib Duedari, directeur du [illegible] de transfusion sanguine de Créteil (Val-de-Marne), [illegible] du 2 [illegible] 1985, [illegible] [illegible] d'une étude effectuée [illegible] 11 juillet 1985 au grand quartier [illegible] prisons de Fresnes, qui rapportait que 12,5 [illegible] [illegible] donneurs qui s'étaient présentés spontanément étaient séropositifs. « [illegible] [illegible] *problèmes transfusionnels*, conclut le docteur Duedari, *il y* [illegible] *là un véritable problème de santé publique* [illegible] *il faut probablement* [illegible] *compte* [illegible] [illegible] [illegible] *qui concerne* [illegible] [illegible] *systématique que celui.* [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] »

« Du travail de qualité », s'exclame l'ancien directeur de cabinet de Georgina Dufoix

DEPUIS [illegible] début [illegible] procès, il [illegible] a quelque chose [illegible] zen en Georgina Dufoix. Un léger sourire, deux doigts sur la joue. Et, quand elle parle, [illegible] voix douce de celle qui, sur un nuage, a le sentiment du devoir accompli. Charles-Henri Filippi, ancien directeur de cabinet de l'ancienne ministre [illegible] [illegible] sociales et de [illegible] solidarité, n'est pas venu contredire pareille sérénité. Ce banquier [illegible] l'esprit carré [illegible] détaillé, jeudi 18 février, [illegible] chronologie dans laquelle s'est insérée l'action du ministère, qui, s'il a la tutelle du secrétariat d'Etat [illegible] la santé, détient surtout [illegible] rênes du financement.

Le 9 mai 1985, une réunion interministérielle [illegible] organisée [illegible] Matignon par François Gros, conseiller scientifique de Laurent Fabius, pour réfléchir à la [illegible] en place du dépistage chez les don[illegible] de sang. La mesure coûterait [illegible] millions de francs. Une représentante du ministère prend une mesure « conservatoire », un [illegible] [illegible] principe pour préserver le budget [illegible] la Sécurité sociale sur lequel on envisage [illegible] prélever le [illegible] [illegible] dispositif. Le compte-ren[illegible] [illegible] la réunion [illegible] diffusé le 22 mai. M. Filippi demande [illegible] une note à la direction générale [illegible] la santé, qui la lui adresse le 28 mai. « *On ne nous signale aucune urgence sanitaire* », commente-t-il. [illegible] 14 juin, Edmond Hervé écrit [illegible] Georgina Dufoix. Le [illegible] juin 1985, Laurent Fabius annonce la mesure.

« *Avant le 19 juin, je ne connais pas l'urgence sanitaire* », souligne [illegible] Filippi. Le processus [illegible] néanmoins « *extrêmement bref* », insiste-t-il encore. Une note remonte [illegible] directions générales [illegible] la [illegible] et de la Sécurité sociale [illegible] 12 juillet. Elle suggère une mise [illegible] place du dépistage au 1er octobre. Trois réunions interministérielles se succèdent, les 12, 17 et 22 juillet pour savoir comment financer (budget [illegible] l'Etat, [illegible] sociale, [illegible] [illegible] transfusion). [illegible] [illegible] [illegible] 1er août, plutôt que celle du 1er octobre, est retenue. Le 23 juillet, un arrêté [illegible] publié. Charles-Henri Filippi conclut : « *C'est du* [illegible] *de qualité.* »

DYSFONCTIONNEMENTS

Patrick Baudry, ancien conseiller de Georgina Dufoix chargé [illegible] questions d'assurance-maladie, décline [illegible] son tour la chronologie. [illegible] comme un métronome, il prévient : « *L'action publique, c'est toujours du temps consommé.* » Il confirme : « *C'est l'examen* [illegible] *mo*[illegible] *financières qui fera que la* [illegible] [illegible] *avancée.* » En effet, [illegible]haité par les services administratifs, un lourd projet de conventionnement entre [illegible] centres [illegible] transfusion sanguine [illegible] Diagnostics Pasteur sera finalement écarté.

Mais les « deux temps-trois mouvements » ministériels suggèrent quelques questions : il n'y a qu'un étage entre le bureau du directeur [illegible] [illegible] du [illegible] d'Etat à la [illegible] [illegible] celui du minis[illegible] [illegible] [illegible] sociales, qui en [illegible] la tutelle. Et ce dernier apprend la question du dépistage, le [illegible] mai, à Matignon ! Il [illegible] a peut-être quel[illegible] dysfonctionnements structurels, [illegible] l'évidence [illegible] de frictions personnelles. « *Si la spécialisation* [illegible] *nécessaire*, remarque le président, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] *cloisonnements regrettables.* »

Quant [illegible] l'urgence sanitaire... « *Vous voulez que je vous lise la* [illegible] *de Mme Pierre* [NDLR : sous-directrice [illegible] la direction générale de la santé] ? », demande M. Filippi. Et [illegible] lire [illegible] généralités sur la transfusion sanguine [illegible] [illegible] préci[illegible] sur [illegible] chauffage [illegible] produits antihémophiliques, qui ne lancent à l'évidence aucun cri d'alarme. Trois semaines plus tôt, Michel Garretta, directeur du Centre national de transfusion sanguine (CNTS), [illegible] pourtant [illegible] la même Marie-Thérèse Pierre : « *Conscient que trois* [illegible] [illegible] *retard signifie la* [illegible] *de cinq* [illegible] *dix hémophiles* [illegible] *d'un certain nombre* [illegible] *leurs proches* (...), *il y a* [illegible] *urgence* [illegible] [illegible] *interrompre* [illegible] *propaga*[illegible] *de* [illegible] *contamination* »...

[illegible] [illegible] temps [illegible] incertitudes scientifiques [illegible] au temps [illegible] l'action publique. Alors qu'on vient de disséquer [illegible] semaines [illegible] *ministérielle*, le professeur Jean-Claude Gluckman, immunologiste, vient rappeler l'état des connaissances, précisément, [illegible] juillet 1985. Et notamment : « [illegible] *ne* [illegible] *pas la signification d'une séropositivité. – Les autorités universitaires ou académiques,* [illegible] *France,* [illegible] *sont-elles manifestées sur ce thème* [illegible] *sida ?* » interroge [illegible] Cour, visant en particulier la période précédant l'annonce par Laurent Fabius [illegible] dépistage à l'Assemblée. Le chercheur fouille un instant dans sa mémoire : « *Il a dû y avoir deux réunions* [illegible] *ministère de* [illegible] *recherche* [illegible] *1983. Et,* [illegible] [illegible] *1984, une après-midi à l'Académie* [illegible] *médecine* »...

J.-M. Dy

Dans le chef-lieu de canton le plus pollué de Bretagne, jusqu'à la lie

Jugon-les-Lacs, dans les Côtes-d'Armor, réputé pour son plan naturel, détient le peu enviable record régional du taux de nitrates dans l'eau. La pêche se raréfie. Les touristes se plaignent de la prolifération des algues vertes en été. Les habitants balancent entre résignation et inquiétude

JUGON-LES-LACS
(Côtes-d'Armor)
de [redacted] correspondante régionale

REPORTAGE

Ce village de carte postale a renoncé [redacted] consommer l'eau du robinet

[redacted] nuageux, [redacted] contrarié, larges et [redacted] demeures [redacted] granit [redacted] autour d'une petite place centrale : le bourg [redacted] Jugon-les-Lacs (Côtes-d'Armor) possède [redacted] charmes d'un village breton [redacted] postale. Sur [redacted] façade [redacted] l'office [redacted] tourisme, [redacted] ramène le visiteur [redacted] l'actualité : « *Pour [redacted] de la brigade [redacted] gendarmerie [redacted] Jugon-les-Lacs* ». Le silence [redacted] lieux [redacted] la rumeur [redacted] l'Arguenon, la rivière qui [redacted] bourg. [redacted] eau [redacted] claire, mais polluée. Ici plus [redacted] qu'ailleurs. Selon [redacted] mesures [redacted] publiques [redacted] l'association Eaux [redacted] Bretagne, [redacted] qui irriguent le [redacted] de Jugon-les-Lacs [redacted] plus polluées de [redacted] région. [redacted] record [redacted] 173 milligrammes [redacted] nitrates par litre a [redacted] sur [redacted] Guillier, un affluent [redacted] l'Arguenon, à quelques kilomètres [redacted].

« *Ah oui, on [redacted] premiers ?* », [redacted] une passante. « *Vous en êtes [redacted] certaine ?* », interroge [redacted] boucher. « *Ah bon !* », articule [redacted] patron du bar-tabac. Et alors ? Comme on [redacted] hésitations [redacted] soleil breton, [redacted] Jugonnais se sont habitués [redacted] la [redacted] qualité [redacted] leur eau et [redacted] une résignation [redacted]. « *Les nitrates, ça fait quoi sur la santé ?* », [redacted] l'un. « *Il [redacted] demander au pharmacien* », conseille l'autre. [redacted] que la consommation d'eau trop nitratée [redacted] aux [redacted] enceintes [redacted] aux bébés. [redacted] savent [redacted] que [redacted] qualité de l'eau en Bretagne préoccupe associations [redacted] élus, et que Dominique Voynet, [redacted] à « *prendre [redacted] taureau par [redacted]* », veut appliquer aux agriculteurs le principe « pollueur-[redacted] » (*Le Monde* du 19 février). [redacted] préfèrent donc, [redacted] que [redacted] qui [redacted] de leurs [redacted] passée [redacted] ment, ne plus la boire. Eau minérale pour tous, « [redacted] *pour faire [redacted] café* ». A qui la faute ? [redacted] regards [redacted] tournent [redacted] lointain, c'est-à-dire [redacted] exploitations agricoles [redacted] le [redacted] de l'Arguenon, un [redacted] d'élevage intensif. L'équation « *porche-[redacted]* » [redacted] vite formulée, [redacted] poings ne se [redacted] pas. « *Il n'y a pas que les porcs ; il y a aussi [redacted] pollution des ménages... [redacted] façon, qu'est-ce que [redacted] voulez qu'on y fasse ?* »

LAC DÉFIGURÉ

A [redacted] tourisme, [redacted] murmures d'inquiétude [redacted] la [redacted] de [redacted] performance jugonnaise : « *C'est [redacted] d'information qui ne fait pas plaisir.* » Si [redacted] restaurants, [redacted] bars, la boucherie, l'épicerie, la boulangerie [redacted] Jugon [redacted] portent bien, [redacted] n'est [redacted] uniquement grâce [redacted] qui peuplent la commune. Jugon-les-Lacs [redacted] sa bonne [redacted] touristes. Et les [redacted] viennent pour le lac. [redacted] grand lac serti dans un site [redacted] et boisées aux [redacted] découpées.

« *L'attrait touristique [redacted] Jugon, c'est l'eau* », résume Valérie Hamon, la directrice du camping. L'été, elle est la première [redacted] les récriminations [redacted] dépités quand les « marées vertes » – une prolifération d'algues due [redacted] présence conjuguée [redacted] et des [redacted] du soleil – défigurent le lac. La baignade est, [redacted] toute façon, interdite pour [redacted] administratives (elle [redacted] surveillée). Mais les visiteurs, « *qui [redacted] de plus en plus attentifs [redacted] la qualité de l'environnement* », [redacted] Mme Hamon, répugnent [redacted] voir le lac prendre [redacted] allures [redacted] *champ [redacted]*. « *En plus, [redacted] vais !* »

Quant [redacted] de l'école de voile, ils ont [redacted] l'occasion de tâter [redacted] viscosité [redacted] algues. « *Ils posent [redacted] questions, mais nous [redacted] pas quoi [redacted] répondre*, [redacted] Lièvre, [redacted] adjoint [redacted] l'école. [redacted] *qu'on ne voit [redacted] stagiaires sortir de [redacted] pustules, [redacted] se dit [redacted] ne [redacted] pas être trop grave !* » [redacted] jeune homme en [redacted] à lutter [redacted] de la pollution. [redacted] dernier, [redacted] l'espoir [redacted] retenir [redacted] algues loin [redacted] yeux [redacted] narines [redacted] estivants. En vain : [redacted] vents sont changeants, [redacted] se promènent sur [redacted] plan d'eau [redacted] finissent toujours par échouer sur la plage d'où [redacted] teurs [redacted] voile ou [redacted] pédalo prennent le départ.

« *173 milligrammes par litre ! Un record !* » Maurice Lebranchu, président [redacted] la [redacted] Côtes-d'Armor pour la pêche [redacted] protection [redacted] milieu aquatique, [redacted] au courant. Il [redacted] même tenté, [redacted] *compagnie* [redacted] *membres* [redacted] l'association Eaux [redacted] Bretagne [redacted] du Collectif eau pure, de remettre, le [redacted] janvier, le « *nitrate d'or* » [redacted] canton le plus pollué au président [redacted] du conseil général, Claudy Lebreton, qui [redacted] l'élu du canton [redacted] Jugon-les-Lacs... « [redacted] *voulons qu'il s'engage résolument en faveur [redacted] la protection [redacted] mi-[redacted]* », explique M. Lebranchu, [redacted] le président « [redacted] *attentif* [redacted] *l'environnement* ».

[redacted] ne lui suffit pas. Le lac [redacted] Jugon s'envase, [redacted] supports [redacted] ponte [redacted] poissons disparaissent... « *Il y a toujours des poissons mais, l'été, ils [redacted] placés en [redacted] de survie [redacted] qualité [redacted] la pêche s'en [redacted].* » [redacted] oublier les algues vertes, encore moins appréciées [redacted] pêcheurs que [redacted] promeneurs. Conséquence : « *Le nombre de [redacted] de pêche vendues [redacted] touristes a chuté d'au moins 30* [redacted] *l'année dernière* », affirme-t-il, [redacted] rappelant qu'il y a quelques [redacted], « *Jugon [redacted] pour la qualité et [redacted] poisson* ».

[redacted] ANESTHÉSIÉES

[redacted] *peut toujours* [redacted] le poisson pêché à Jugon, et même se baigner [redacted] le lac. La précision [redacted] apportée par Gilles Huet, [redacted] gué général [redacted] et [redacted] de Bretagne. L'eau du [redacted] public [redacted] également consommable : après avoir [redacted] puisée dans le lac de Pleven [redacted] milligrammes [redacted] par litre environ), en [redacted] Jugon, [redacted].

[redacted] ne [redacted] milligrammes [redacted] nitrates par litre [redacted] robinet... [redacted] de [redacted] satisfaire de [redacted] chiffres. « [redacted] *peut* [redacted] *continuer* [redacted] *multiplier les usines* [redacted] », affirme-t-il, regrettant [redacted] que le « *surtraitement* [redacted] *l'eau* » ait « [redacted] *consciences* ». « [redacted] *façon, les* [redacted] *ont lieu dans* [redacted] *surnitratée uniquement* [redacted] *d'une dérogation.* [redacted] *ne devrait contenir* [redacted] *milligrammes par* [redacted] *avant traitement. Cette dérogation* [redacted] *la mise* [redacted] *d'un* [redacted] *programme* [redacted] *restauration de la qualité* [redacted] *l'eau.* »

Ce programme expérimental, Bretagne [redacted] pure 2, est mené dans plusieurs [redacted] versants bretons, dont [redacted] de l'Arguenon. Il doit aider les [redacted] les [redacted] contenus dans [redacted] jections porcines avant qu'ils n'arrivent dans [redacted].

Pour cela, il [redacted] les exploitations. « *Mais ça va lentement. Les agriculteurs aussi trouvent que ça va lentement* », précise M. Huet.

[redacted] maire [redacted] Jugon-les-Lacs, Humbert Boulin, possède un petit élevage [redacted] truies [redacted] laitières) [redacted] kilomètres du bourg : « *Je n'ai [redacted] d'hectares pour traiter [redacted] lisier. Nous devrions épandre collectivement, [redacted] réduire [redacted] cheptel* », admet-il. Reduire [redacted] cheptel, quand [redacted] vient [redacted] passer [redacted] près des 5 francs [redacted] kilo pour un prix de revient de 9 francs : « *Je ne peux pas [redacted] permettre.* »

Pour le moment donc, il faut traiter, selon M. Boulin. Traiter l'eau potable pour [redacted] dénitrater, traiter le lac [redacted] Jugon au sulfate [redacted] les ans pour [redacted] disparaître [redacted] algues vertes. « *On s'y [redacted] pris trop tard : cela fait [redacted] ans que [redacted] produisons, et [redacted] prend [redacted] mesures seulement aujourd'hui. A [redacted] avis, il faudra aussi [redacted] pour faire disparaître [redacted] nitrates.* »

Gaëlle Dupont

75 cantons excédentaires, dont 71 en Bretagne

L'Organisation mondiale de [redacted] a fixé un seuil [redacted] 50 milligrammes de nitrates par litre [redacted] ne pas dépasser [redacted] eaux [redacted] surface. [redacted] valeur a [redacted] reprise dans deux directives [redacted] l'Union européenne. La totalité [redacted] Bretagne [redacted] zone « *vulnérable* » vis-à-vis [redacted] norme. On indique au [redacted] que, dans [redacted] nappes du Nord–Pas-de-Calais, [redacted] pointes à 200 milligrammes par litre peuvent être enregistrées. Le taux de pollution aux [redacted] eau donnée [redacted] varier avec le temps, les conditions météo... Par ailleurs, 75 cantons français sont clas-[redacted] en zone d'excédent structurel (ZES) : 71 sont situés en Bretagne, dont 33 dans les Côtes-d'Armor. Dans ces zones, les [redacted] fluents azotés [redacted] animale [redacted] 170 kilos d'azote par hectare.

En Bretagne, 170 000 [redacted] d'engrais minéraux et [redacted] tonnes d'azote (ou nitrates) d'origine animale (fumier et lisier de bovins, de [redacted] ou de porc) sont [redacted] chaque année.

DÉPÊCHE

■ **ILE-DE-FRANCE : [redacted] projet d'usine d'incinération [redacted] dé-[redacted] Vitry (Val-de-Marne) [redacted] compromis.** Alain Rist, vice-pré-[redacted] (Vert) chargé [redacted] l'environnement [redacted] conseil régional, a demandé, *jeudi 18 février*, au président du syndicat intercommunal [redacted] traitement des or-[redacted] ménagères [redacted] l'agglomération parisienne, Philippe Dominati (DL), de [redacted] une « *alternative* » à ce projet contesté (*Le* [redacted] 20 janvier), et [redacted] Jean-Paul Huchon, président [redacted] de la région, juge « *inacceptable* ». – (*Corresp.*)

Verglas, froid, neige, le temps dans les prochains jours n'est visiblement [redacted] prêt de changer. A l'inverse, l'Audi [redacted] a connu quelques évolutions notables : par exemple, un [redacted] châssis, [redacted] nouvelles optiques et un [redacted] multifonction" qui [redacted] permet de [redacted] mains [redacted] le volant. Au fait, si cela peut [redacted] rassurer, dites [redacted] bien que la météo peut se tromper.

Aucune amélioration prévue. Bien entendu, nous ne parlions que du temps.
Nouvelle gamme Audi A4.

Audi

هكذا من الاصل

DISPARITIONS

André Devigny

Grand résistant et compagnon de la Libération

LE GÉNÉRAL André Devigny, chef du réseau de résistance « Gilbert » durant la seconde guerre mondiale, compagnon de la Libération, est mort, vendredi 12 février à Hauteville-sur-Fier (Haute-Savoie). Il était âgé de quatre-vingt-deux [redacted]

[redacted] le 25 mai 1916 [redacted] Habère-Lullin (Haute-Savoie) et ancien instituteur, André Devigny, jeune officier de chasseurs alpins [redacted] sortie de l'école de Saint-Maixent, est grièvement blessé [redacted] juin 1940. Il tente en vain de rallier Londres, puis organise un ré[redacted] de résistance dans la région lyonnaise, [redacted] nom [redacted] code de « Valentin », [redacted] il [redacted] ensuite agent de renseignement dans un service [redacted] Maroc, contrôlé par la Grande-Bretagne. En octobre 1942, il est recruté par le colonel Georges Groussard à Genève, [redacted] fonde le réseau « Gilbert », qui organise des passages clandestins entre [redacted] France [redacted] la Suisse jusqu'à la fin des hostilités. Jeune lieutenant, André Devigny participe lui-même [redacted] des opérations de sabotage, notamment celui d'une poudrerie située à Toulouse.

En avril 1943, il [redacted] arrêté [redacted] An[redacted] (Haute-Savoie), où un agent de l'Abwehr, Robert Moog, a été infiltré [redacted] le pseudonyme de « Boby », et il [redacted] enfermé au fort de Montluc, [redacted] Lyon, où il [redacted] torturé – mais il réussit [redacted] ne pas parler – par Klaus Barbie [redacted] des agents de la Gestapo. A partir de [redacted] lieu de détention, André Devigny [redacted] entamer, une série d'évasions, seul ou [redacted] un compagnon de cellule, qui vont le rendre célèbre [redacted] dont il tirera, en 1956, un livre intitulé [redacted] *condamné [redacted] mort s'est échappé* paru chez Gallimard [redacted] immortalisé par un film de [redacted] Bresson qui aura le prix de [redacted] mise en scène au Festival de Cannes [redacted] 1957. Condamné [redacted] mort le [redacted] août 1943, cet homme, très sportif, s'évade [redacted] 25 août, trois jours [redacted] son exécution. Il [redacted] repris, puis transféré [redacted] prison de Vaux-en-Velin, d'où il s'échappe en sautant dans le Rhône. [redacted] nazis déporteront une partie [redacted] famille.

DANS LES SERVICES SECRETS

« Valentin » gagne alors [redacted] Suisse, puis l'Espagne où il [redacted] nouveau incarcéré. De là aussi, il parvient à s'échapper [redacted] rejoint l'Afrique du Nord où il s'engage dans une brigade [redacted] choc [redacted] laquelle il débarque en France [redacted] participe [redacted] la campagne qui suit jusqu'à la prise [redacted] Colmar. André Devigny [redacted] fait compagnon de la Libération le 27 décembre 1945, au titre [redacted] lieutenant-colonel [redacted] la direction générale des études [redacted] des recherches (DGER), créée [redacted] novembre 1944 pour rassembler les services spéciaux de Londres [redacted] d'Alger, [redacted] dirigée par Jacques Soustelle, puis par le colonel Passy (André Dewavrin) avant de donner naissance au Service de documentation extérieure [redacted] contre-espionnage (Sdece) en octobre 1945.

Après la guerre, André Devigny poursuit une carrière d'officier, notamment en Algérie. En 1964, le général Jacquier, directeur du Sdece, lui confie [redacted] mission de réorganiser le service « Action » du Sdece, chargé [redacted] opérations clandestines, qui est [redacted] par [redacted] soubresauts [redacted] la crise algérienne [redacted] par des antagonismes entre militaires, nés pendant la lutte [redacted] l'Organisation armée secrète (OAS) responsable des actions illégales [redacted] meurtrières durant [redacted] dernières années de la guerre [redacted] Algérie. Il siège, en même temps, comme juge à la Cour de sûreté de l'Etat.

Pendant six ans, le colonel Devigny s'efforce d'épurer un service dont certains éléments sont impliqués dans l'enlèvement, [redacted] plein Paris, [redacted] 1965, du leader marocain [redacted] Ben Barka. [redacted] l'arrivée d'Alexandre de Marenches [redacted] la tête du Sdece, qui, lui-même, procède [redacted] nombreux limogeages, André Devigny démissionne [redacted] quitte l'armée en 1971 [redacted] le grade [redacted] général. Il [redacted] l'auteur d'*Un condamné [redacted] mort s'est échappé* (Gallimard) [redacted] *Je fus [redacted] condamné* (Les [redacted] la Cité).

Titulaire [redacted] la croix [redacted] guerre 1939-1945, de la médaille des évadés [redacted] décorations étrangères (la croix [redacted] guerre belge [redacted] la Military Cross britannique), André Devigny [redacted] grand officier [redacted] la Légion d'honneur.

Jacques Isnard

■ **HENRY KENDALL**, Prix Nobel de physique [redacted] professeur au Massachusetts Institute of Technology (MIT), s'est noyé, lundi 15 février, à l'âge de soixante-douze ans, alors qu'il prenait [redacted] photographies sous-marines dans le parc national de Wakulla Springs, en Floride. [redacted] le [redacted] décembre [redacted] Boston, Henry Kendall obtient son doctorat [redacted] physique nucléaire et atomique [redacted] MIT. Il enseigne ensuite à l'université de Stanford, [redacted] 1961, puis au MIT. Menant parallèlement une carrière de chercheur, il reçoit en 1990 le prix No[redacted] de physique, en compagnie de Jerome Friedman, [redacted] MIT, [redacted] Richard Taylor, de l'université de Stanford, pour la première mise [redacted] évidence des quarks, [redacted] composants ultimes de la matière. Le prix récompense [redacted] expériences menées [redacted] la fin des années [redacted] sur l'accélérateur linéaire [redacted] l'université de Stanford (SLAC), [redacted] cours desquelles les physiciens projettent des élec[redacted] sur une cible constituée [redacted] protons. A cette occasion, ils constatent que les [redacted] rebondissent [redacted] protons [redacted] des balles de caoutchouc (*Le Monde* du 19 octobre 1990). Phénomène qui semble indiquer que les protons [redacted] comportent [redacted] structures « molles », [redacted] qu'ils [redacted] formés [redacted] particules encore plus petites qu'eux. D'autres expériences [redacted] ultérieurement confirmeront l'exis[redacted] quarks. Henry [redacted] également engagé dans des activités pacifistes [redacted] écologistes. Président [redacted] l'Union of Concerned Scientists depuis 1973, il dénonça [redacted] plusieurs reprises les dangers [redacted] armes nucléaires, ainsi que [redacted] risques représentés par l'industrie nucléaire [redacted] armes [redacted] orbite.

■ **YVES DE BAYSER**, poète, [redacted] mort, jeudi 4 février à Paris. Né en 1920, il avait publié [redacted] chez Guy Lévis [redacted] *Douze poèmes pour un secret*. Albert Camus et René Char avaient ensuite contribué à la sortie, [redacted] 1954, d'*Eglogues [redacted] Tyran*, accompagné d'une préface de [redacted] Bounoure, qui écrivait : « *Votre force est celle d'un critique qui a pénétré jusqu'à l'élément le plus structurant [redacted] pensée adverse.* » [redacted] Bayser stigmatisait, dans ce livre, avec [redacted] ironie supérieure, la figure du tyran. Il se lia d'amitié [redacted] Pierre Jean Jouve [redacted] femme, la psychanalyste Blanche Reverchon, et [redacted] une longue période de silence, jusqu'à la publication, en 1970, d'un court récit, [redacted] *Jardin*, [redacted] la collection « *Le prix de mots* » dirigée par Pierre [redacted] Tchou, avec [redacted] préface d'André Pieyre [redacted] Mandiargues. En 1980, Yves [redacted] Bayser obtint le prix Mallarmé pour son recueil [redacted] poèmes, *Inscrire*, paru l'année précédente aux [redacted] Granit. François-Xavier Jaujard, directeur [redacted] maison, par la réédition [redacted] livres précédents [redacted] la publication, [redacted] 1993, [redacted] dernier recueil [redacted] poèmes, *Harcèlement*, fit [redacted] que cette voix singulière [redacted] s'éteigne pas. Yves [redacted] Bayser donna également [redacted] traductions de William [redacted]. Les édi[redacted] Fata Morgana devraient prochainement faire paraître un [redacted] posthume, *Apercevoir*.

■ **HERBERT KLINE**, cinéaste américain qui [redacted] documentaires sur la guerre d'Espagne [redacted] sur les crises politiques ayant conduit à [redacted] seconde guerre mondiale, est mort, [redacted] 5 février à Los Angeles, [redacted] l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Né [redacted] Chicago le 13 [redacted] 1909, Herbert Kline s'était rendu en Espagne durant la [redacted] civile pour réaliser en 1937 avec Geza Karpathi, un photographe hongrois, *Heart of Spain*, un film sur le conflit. L'année suivante, Herbert Kline faisait équipe avec Henri Cartier-Bresson pour tour[redacted] *Return* [redacted] *Life*, un documentaire [redacted] rééducation [redacted] de guerre [redacted] Espagne. En Tchécoslovaquie, Herbert Kline réalise *Crisis* en 1938 sur la crise de Munich vue [redacted] Prague [redacted] en Pologne, *Lights [redacted] in Europe* (1939) sur l'invasion nazie. Son film [redacted] plus célèbre [redacted] *Le Village oublié* (1940), un documentaire [redacted] un village mexicain [redacted] John Steinbeck avait signé le scénario. Mis sur une [redacted] noire au [redacted] du maccarthysme au début [redacted] années 50, Herbert Kline [redacted] retournera derrière la caméra qu'en 1973, [redacted] *of Fire*, sur [redacted] peintres [redacted] Diego Rivera [redacted] David Alfaro Siqueiros, qui lui valut une nomination aux Oscars.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* [redacted] lundi 15-[redacted] février [redacted] publié :

■ **Aerospatiale** : un décret instituant [redacted] action spécifique de l'Etat [redacted] capital [redacted] la société Aerospatiale, société nationale industrielle.

Au *Journal officiel* [redacted] mercredi 17 février [redacted] publiés :

■ **Expulsions locatives** : une circulaire [redacted] la prévention des expulsions locatives pour impayés (*Le Monde* du [redacted] février).

● **AOC** : un décret relatif [redacted] l'agrément [redacted] haricots d'appellation d'origine contrôlée « Coco de Paimpol ».

■ **Cumul** : [redacted] avis [redacted] publication [redacted] la Documentation française d'un ouvrage intitulé *Le Cumul des mandats et des fonctions*, 142 p., 81,99 francs (12,50 euros).

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Jean-Louis SCHULMANN,
et Sylvie TASTEMAIN
ont la joie d'annoncer l'[redacted] de

[redacted]leur Bopha [redacted].

née [redacted] décembre [redacted] à Phnom [redacted]

Louise

[redacted] arrivée sur terre le [redacted] février [redacted]

Dominique ROBIN
et Benjamin COINTEPAS-VINCENT
[redacted] sur la lune !...

125, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
[redacted] Paris.

Décès

– Jean-Louis et Marie-Madeleine Beffa,
Marie-Lise Beffa,
ses enfants,
Sébastien [redacted] Diouldé Beffa,
Paul, Marc et Iris,
Claire et [redacted] Chartier,
Pierre Beffa,
Kamil [redacted] Beffa
[redacted] Bastien,
Karol [redacted] Elsa [redacted]
[redacted] Jakob,
[redacted] petits-enfants [redacted] arrière-petits-enfants,
[redacted] et Christian Estrade
et leurs enfants,
ont la [redacted] faire part du décès [redacted]

Mme Marguerite BEFFA,
née FEURSINGER,

survenu dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse [redacted] célébrée [redacted] samedi *20 février [redacted] à 11 heures*, en l'église du Gesù.

Cet avis tient lieu [redacted] faire-part.

– *M. Philippe Bouysse et Mme*,
née Cassagne,
Anne-Marine,
leur [redacted]
[redacted] Mme [redacted] Llense,
Mlle Jeanne Llense,
Mme Françoise Llense,
Pierre [redacted] Jean-Baptiste,
[redacted] enfants,
Mme Raymonde Mistral,
font part du [redacted]

M. André CASSAGNE,
inspecteur général
[redacted] services économiques.

Les obsèques [redacted] l'intimité familiale, le jeudi 18 février [redacted] au Boulou (Pyrénées-Orientales).

– Françoise,
Pierre,
Bernard,
[redacted] *enfants*,
Ses petits-enfants,
Tous [redacted] proches,
ont la douleur [redacted] faire part du décès de

Henriette KIESGEN,
née PERSOHN,

le 16 février 1999, [redacted] quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le 21 février, à 14 heures, en l'église de l'Ile-d'Aix.

Rue Gourgaud,
17123 Ile-d'Aix.

– [redacted] Eymard,
son époux,
M. et Mme Pierre Carlier,
M. et Mme Bruno Eymard,
ses enfants,
Guillaume, Aurélie, Claire et Florent,
ses petits-enfants,
[redacted] toute la [redacted]
ont la douleur de [redacted] part du [redacted]

Solange EYMARD,

[redacted] le 16 [redacted].

La cérémonie [redacted] sera [redacted] le lundi 22 février 1999, en l'église Saint-Gilles de Bourg-la-Reine.

On [redacted] réunira à 10 h 30, 6 [redacted] boulevard Carnot.

17, allée [redacted] Trévise,
[redacted] Sceaux.

– Liliane [redacted] Henry Harris,
Corinne et Lucille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Odette LAZARD-WEIL,
avocat honoraire,

[redacted] le 5 janvier 1999, [redacted] l'âge de quatre-vingt-huit ans.

234, Shoebury Road,
Thorpe Bay, Essex,
Grande-Bretagne.

– M. et Mme André Bécane,
et leurs enfants,
Mme Marie-Antoinette Le Cerf Keller,
[redacted] ses enfants,
M. [redacted] Bernard Le Cerf,
Le docteur et Mme [redacted] Lequesne,
[redacted] enfants [redacted] petits-enfants,

– Maître Paul Mathély,
son frère,
Mme Raymond Mathély,
[redacted] enfants,
Sa belle-sœur et ses neveux,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Charles LE CERF,
née [redacted] MATHÉLY,

survenu le 18 février [redacted] à l'âge [redacted] quatre-vingt-huit ans.

La cérémonie religieuse sera [redacted] le lundi 22 février à 10 heures, en la chapelle des [redacted] Augustines, 29, rue [redacted] la [redacted] Paris-13e.

– Mme Thérèse Masloff,
son épouse,
Daniel Masloff,
son fils,
Et [redacted] compagne Isabelle Moch,
Samuel [redacted] Sacha,
ses petits-fils,
Mme Rosy Kreise,
[redacted]
Ses belles-sœurs, [redacted] beaux-frères, ses neveux [redacted] nièces,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michael MASLOFF,

survenu le 17 février 1999.

L'inhumation aura lieu le lundi 22 février, au cimetière de Bois-Colombes, avenue de l'Egalité, à Asnières-sur-Seine, à 15 h 15.

Cet avis [redacted] lieu de faire-part.

24, [redacted] Mertens,
92270 Bois-Colombes.

Mme F. A. MARTIN,
née Marie-Jeanne SIRVENT,

[redacted] quitté [redacted] siens le 21 janvier 1999, après une vie de [redacted] et vingt [redacted] et de souffrances, [redacted] une foi [redacted]

La messe [redacted] a été [redacted] le 25 janvier.

Elle [redacted] Sisteron.

« Elle [redacted] alors ce si gra[redacted]
[redacted] jeune fille,
Un si joli sourire presque espiègle :
Ensuite elle fut prise dans l'Opaque. »
Henri [redacted]

– Les [redacted] Mouchelet, Le [redacted], Bonis, [redacted]
[redacted] la douleur de faire part du décès de

Pierre MOUCHELET,

à l'âge [redacted] quatre-vingt-un ans, le 4 février 1999.

Une [redacted] sera [redacted] l'église Saint-André-de-l'Europe, 24, rue de Saint-Pétersbourg, Paris-8e, le 2 mars, à 18 h 30.

– Catherine Le Gallen-Péneloux,
son épouse,
Eric et Olivier Péneloux,
ses fils,
Sandrine et Sandra,
leurs épouse [redacted] compagne,
André Péneloux,
son père,
Martine [redacted] Dominique Péneloux,
Et leurs familles,
ont l'immense chagrin d'annoncer le [redacted]

Guy PÉNELOUX,
HEC 61
directeur de sociétés,

à l'[redacted]

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité au temple protestant [redacted] l'Etoile, à Paris.

66, [redacted] de Rennes,
[redacted] Paris.
27, rue Chanez,
[redacted]

– Mme Janine Rigaudière,
son épouse,
[redacted] et Mme Meylheuc,
Géraldine, Lucile,
M. et Mme Valy,
Antoine [redacted] Adrien,
ses enfants [redacted] petits-enfants,
Mme Marguerite Rigaudière,
[redacted] mère,
[redacted] frères, sa [redacted] et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger RIGAUDIÈRE,
[redacted] sénateur du Cantal,
chevalier de la *Légion d'honneur*,

survenu à l'âge [redacted] soixante-six ans.

La cérémonie religieuse aura lieu [redacted] samedi 20 février, en l'église [redacted] Saint-Chamant (Cantal), suivie [redacted] l'inhumation [redacted] l'intimité familiale.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Evelyne Schnell,
sa sœur,
[redacted] Bader,
[redacted] nièce,
Hélène Schnell,
sa belle-sœur,
Béatrice et [redacted]
Anne-Elisabeth Gérard Schnell,
Jean-François et Paulette [redacted]
Jean-Christian et Marie-Hélène Schnell,
Philippe et [redacted] Françoise [redacted],
Annie et Michel Bourlier,
Françoise [redacted] Alex [redacted]
ses [redacted] et nièces,
Ses quinze petits-neveux
[redacted] petites-nièces,
Et [redacted] la famille,
ont le c[redacted] d'annoncer le décès du

professeur Raymond SCHNELL,
docteur ès sciences,
professeur honoraire
de botanique tropicale
à l'université Pierre-et-Marie-Curie,
Paris-VI,
membre correspondant
de l'Académie [redacted] sciences,

[redacted] à [redacted] le 7 février 1999, [redacted] quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques [redacted] lieu dans l'[redacted] familiale, au cimetière de Préville, à Nancy.

[redacted], rue Censier,
75005 Paris.

– Le bureau de l'Académie [redacted] sciences,
a la tristesse [redacted] faire [redacted] décès, [redacted] Paris, [redacted] 7 février 1999, de

Raymond SCHNELL,
professeur honoraire
[redacted] l'université Pierre-et-Marie-Curie,
[redacted] correspondant
de l'Académie [redacted] sciences,
spécialiste [redacted] botanique tropicale.

– [redacted] Marcel Torre,
son épouse,
Le docteur Jean-François [redacted] et Mme,
ses enfants,
Bruno, [redacted]
[redacted] et [redacted]
[redacted] Torre,
ses petits-enfants,
Mme Solange Torre,
M. Michel Jouvene-Faure,
[redacted] cousins germains,
[redacted] Thérèse Filippi,
[redacted] sœur, ses enfants et peti[redacted]
Les familles Cottard, Molzan,
Les familles Torre, Ariotti, [redacted], Filippi, Antonnetti, Agostini, Santini, Raffaelli, Corallini, [redacted]inibaldi, Chiale,
parents et alliés,
Ses élèves,
Et tous ceux qui l'ont aimé,
ont la douleur de faire part du décès [redacted]

docteur Marcel-Philippe TORRE,
gynécologue accoucheur,
ancien chef de service
de l'hôpital de Neuilly
[redacted] du Centre hospitalier
franco-britannique,

survenu le 2 février [redacted] l'âge [redacted] quatre-vingt-quatre ans.

[redacted] ses [redacted], les obsèques ont été [redacted] dans la plus [redacted]

16, avenue Quihou,
[redacted] Saint-Mandé.
21, boulevard [redacted] la République,
95210 [redacted]

– Les Pères [redacted] la Compagnie de Jésus,
Francine Vigneau,
sa sœur,
Les familles Chambarière, Coi[redacted]uaud, *Leicknam, Weelen*,
[redacted] la [redacted] d'annoncer [redacted] décès du

Révérend [redacted]
Roger TANDONNET (S. J.)

[redacted] *le 17 février 1999.*

La [redacted]émonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Ignace, rue de Sèvres, Paris-7e, [redacted] à 10 h 30.

CARNET DU MONDE
TARIFS 99 - TARIF [redacted] la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 136 TTC - 20,73 €
TARIF ABONNÉS 118 F TTC - 17,98 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES 520 F/TTC - 79,27 € FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 62 F TTC - 9,45 [redacted]
THÈSES - ÉTUDIANTS : 83 F TTC - 12,65 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
[redacted] 01.42.17.39.42 – Fax : 01.42.17.21.36
Les lignes en capitales [redacted] sur la [redacted] lignes. Les lignes en blanc [redacted] obligatoires [redacted] facturées.

Shakespeare, l'universel
un [redacted] déjà paru dans
Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS *littéraires*
POUR VOUS LE PROCURER
Envoyez votre commande accompagnée d'un chèque de 15 F
à Boutique Le Monde, 21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05

Remerciements

– [redacted]

Le [redacted] Alain Pergola,
Evelyne Pergola,
Sylvie Pergola-Freret,
Leurs [redacted]
Et leurs proches,
profondément touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès du

docteur Frédéric PERGOLA,

vous expriment leurs s[redacted] remerciements.

Anniversaires de décès

– Il y a dix-sept ans, le 20 février 1982,

[redacted]

s'en est [redacted]

« Petite étincelle produit grande flamme :
après moi peut-être avec des mots
meilleurs... »
Dante, *Paradiso*, [redacted]

Gardez précieusement, à notre côté, son souvenir.

[redacted].

– Il y a treize ans, le 20 février 1986, disparaissait

Raymond COLLOMBET
ingénieur en [redacted] Chaussées.

Ayez une pensée et une prière pour lui.

– Il y a vingt ans, [redacted] 20 février 1979,

Jean-Pierre OPPENOT

[redacted] quittait.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Michèle Chaine et Nicolas Oppenot,
18, [redacted] F.-D.-Roosevelt,
69006 Lyon.

Conférences

– A l'invitation du Bné-Brit Ben Gourion, Maurice-Ruben Hayoun traitera du [redacted] suivant : **« Une âme unique pour chacun ? Le Gilgoul ou [redacted] transmigration des âmes dans la kabbale lourianique. »**

Jeudi 25 février à 20 h 15 en la salle des mariages de la [redacted] du XVIe [redacted]dissement, 71, [redacted] Henri-Martin, 75116 Paris.
Inscriptions et renseignements : 01-40-82-26-33.

– **Jeudi 4 mars** [redacted] conférence [redacted] l'ARAPS, maison [redacted] sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail, [redacted] Paris, salle 214 à 19 h 15.

Robert Redeker.

« L'homme selon l'idéologie humanitaire : aspects anthropologiques et philosophiques. »

Soutenances de thèse

– **M. Davy AOUIZERATE** [redacted] l'hon[redacted] d'annoncer que le jury [redacted] thèse qui s'est tenu le 11 février 1999, à l'université de Paris-VIII, lui [redacted] décerné le titre de docteur en droit avec la mention Très honorable à l'unanimité pour sa thèse sur **« La situation des étrangers malades en irrégularité de séjour ».**

Rahul
héraut

R

HORIZONS

PORTRAIT

Rahul Bajaj, héraut du capitalisme indien

Roi du triporteur et du scooter entre Delhi, Colombo et Dacca, l'industriel indien Rahul Bajaj passe aussi pour le plus grand pollueur du sous-continent. Portrait d'un capitaliste nationaliste diplômé de la Harvard Business School

CH. SIMONPIETRI/SYGMA

ÉLÉGANTES boiseries, [illegible] sur un parc : le bureau [illegible] mais [illegible] cès. Pantalon gris, chemise [illegible] marquée Bajaj Auto [illegible] la poitrine, l'homme, [illegible] nus dans des sandales, arbore sans complexe l'uniforme de [illegible] ouvriers, employés et cadres. [illegible] soixante [illegible], Rahul Bajaj n'a plus rien [illegible] *démontrer. Le roi du* [illegible] indien, quatrième producteur [illegible] deux-roues [illegible] premier [illegible] trois-roues, [illegible] discrè[illegible] sa réussite.

Elu président [illegible] Business Council du Forum économique mondial – *[illegible] premier Indien, [illegible] premier Asiatique [illegible] premier homme d'affaires d'un pays en développement dans cette responsabilité*, souligne-t-il –, il a participé, pour la vingtième année consécutive, au récent sommet de Davos. Alors qu'il [illegible] chez lui, pour un industriel plutôt protectionniste, [illegible] le temple du libéralisme [illegible] globalisation [illegible] lui convenir [illegible] particulièrement.

[illegible] omniprésen[illegible] *dans [illegible] sous-continent* indien, à l'exception du Pakistan, politique oblige. Nul [illegible] peut ignorer [illegible] tricycles [illegible] triporteurs qui sillonnent [illegible] les [illegible] de Colombo à Delhi, [illegible] Delhi [illegible] Dacca. Le [illegible] prisé [illegible] le premier modèle reste, [illegible] francs (534 euros), le moins cher [illegible] marché.

« Mon père et mon oncle ont étudié dans les ashrams de Gandhi et, en 1942, toute ma famille était en prison »

Entreprise familiale [illegible] en [illegible] par le grand-père de Rahul, le groupe Bajaj, [illegible] Bajaj Auto est le phare avec [illegible] d'un chiffre [illegible] global de 1,5 milliard de dollars (1,34 milliard d'euros), ne comporte pas [illegible] de 26 sociétés, qui vont du ciment [illegible] en passant [illegible] le sucre et [illegible] produits aryuvédiques (plantes médicinales). *A l'exemple [illegible] grands groupes familiaux indiens,* Bajaj [illegible] licences [illegible] par le gouverne[illegible] et d'une nombreuse famille en mal d'affaires à diriger. Pré[illegible] du groupe depuis [illegible] oncle en 1994, Rahul Bajaj le dirige [illegible] son [illegible] et [illegible] cousins, [illegible] « cinq [illegible] », *comme* on [illegible] appelle.

Directeur [illegible] Bajaj [illegible] depuis 1968, entreprise [illegible] laquelle opèrent aussi, à [illegible] postes de responsabilité, ses deux fils, Rahul Bajaj [illegible] veut un dirigeant mo[illegible]. *N'a-t-il [illegible] été l'un [illegible]* premiers fils de famille à étudier à la Harvard [illegible] School, [illegible] diplômé en [illegible] après une première expérience [illegible] travail dans une des compagnies du groupe familial ? [illegible], mais respectueux d'une tradition fami[illegible] profondément ancrée [illegible] *indien.*

[illegible] d'une [illegible] famille marwari, à l'origine [illegible] commerçants du Rajasthan qui [illegible] tra[illegible] l'Inde pour tenir le haut du pavé économique, Rahul [illegible] est né à Calcutta, mais a vécu à Bombay, où [illegible] famille [illegible] établie. A l'époque, la lutte pour l'indépendance [illegible] rage, [illegible] le grand-père Bajaj [illegible] un fidèle du Mahatma Gandhi, qui [illegible] *comme* son cinquième fils. *« A l'exception [illegible] Birla* [autre grand groupe familial indien], *[illegible] groupe industriel [illegible] soutenait [illegible] pour l'indépendance [illegible] s'opposait aux Britanniques*, dit-il non sans fierté. *[illegible] père [illegible] mon oncle ont étudié [illegible] ashrams de Gandhi et, en 1942, [illegible] ma famille [illegible] en prison. »*

[illegible] son [illegible] meilleures écoles chrétiennes [illegible] bay [illegible] Delhi et imprégné des idéaux de Gandhi, Rahul Bajaj [illegible] gardé [illegible] principes, tant dans [illegible] façon [illegible] vivre que [illegible] celle de diriger [illegible] affaires. Rahul Bajaj vit toujours [illegible] la maison familiale, construite à 150 mètres de [illegible] bu[illegible] l'enceinte [illegible] hectares [illegible] une partie [illegible] usines [illegible] Auto, [illegible] Puné, près [illegible] Bombay. Parfaitement entretenu, [illegible] fonctionnel [illegible] comporte [illegible] espaces [illegible] loisir pour [illegible] personnel [illegible] des [illegible] pour certains. La doctrine [illegible] la [illegible] vis-à-vis du personnel, *« ferme mais juste »*, n'empêche pas [illegible] – certains, violents, ont [illegible] lieu [illegible] le passé – mais, contrairement [illegible] beaucoup [illegible] grands [illegible] modernes, on [illegible] toujours [illegible] Bajaj. *« Les changements [illegible] hauts postes de responsabilité [illegible] »*, explique [illegible] Bajaj, [illegible] d'ajouter : *« Ici, nous croyons à [illegible] promotion interne. »*

RAHUL BAJAJ admet bien volontiers qu'au niveau mondial et [illegible] globalisation il *« n'est rien ». « Honda, Yamaha, Suzuki [illegible] vingt [illegible] d'avance sur [illegible]*, dit-il. *[illegible] consacre chaque [illegible] chiffre d'affaires [illegible] la recherche [illegible] au développement, soit l'équivalent de mon propre chiffre d'affaires. »* Aujourd'hui, Bajaj Auto n'exporte que [illegible] de sa production – 1,2 million de deux-roues en 1998 et près [illegible] 200 000 trois-roues –, dont 30 % [illegible] Amérique latine, [illegible] au Moyen-Orient et [illegible] Afrique [illegible] dans [illegible] région. L'entreprise vise [illegible] 15 % d'exportations dans les cinq ans : elle a, pour cela, contracté un certain nombre d'accords [illegible] recherche avec un [illegible]toire japonais ou [illegible] partenaires étrangers travaillant dans le même secteur, mais [illegible] risques de [illegible].

[illegible] par la concurrence, Ba[illegible] a, [illegible] les [illegible] années, sorti [illegible] modèles, [illegible] firme n'est [illegible] pour [illegible] capacités d'innovation. *« Bajaj [illegible] toujours privilégié [illegible] l'innovation*, [illegible] un économiste. *[illegible] le marché protégé qu'était [illegible] jusqu'à [illegible] limi[illegible] 1991, [illegible] n'avait pas trop de soucis [illegible] se faire, [illegible] indien, [illegible] moyens limités, étant coupé [illegible] technologies nouvelles. »* C'est [illegible] sans [illegible] que Bajaj *s'est acquis*, [illegible] ses *moteurs* [illegible] temps fumant et crachant, [illegible] titre peu enviable [illegible] « plus grand pollueur du sous-continent ». Il [illegible] arrivé [illegible] Rahul Bajaj d'en rire, même si, aujourd'hui, [illegible] changent avec [illegible] antipollu[illegible] adoptées par la plupart des pays [illegible] même, progressivement, en Inde, qui l'ont contraint à améliorer ses moteurs. La relative montée du pouvoir d'achat a, d'autre part, [illegible] par rapport [illegible]. Sur ce dernier terrain, Bajaj, [illegible] Kawasaki, s'est [illegible] doubler par Honda, associé à [illegible] firme indienne.

Si Rahul Bajaj [illegible] étrangers, il entend [illegible] chez lui. Il [illegible] collaborer, mais en position de force. *« Je [illegible] propre pays, partager le pouvoir, l'autorité [illegible] décision [illegible] la propriété [illegible] un étranger »*, est-il [illegible] par [illegible] Piramal [illegible] un livre [illegible] indiens. *« Je veux faire de Bajaj Auto [illegible] multinationale indienne »*, dit-il aujourd'hui, avant d'ajouter : *« Je [illegible] suis [illegible] contre [illegible] firmes étrangères, mais l'Inde [illegible] aussi besoin de compagnies indiennes. »*

« Je suis né dans une famille de capitalistes, je suis capitaliste : comment pourrais-je être contre la compétition ? Mais je veux le gouvernement derrière moi pour créer les conditions d'une compétition à égalité avec mes concurrents »

Ce nationalisme, qu'il revendique comme un héritage familial, n'est-il, comme nombre [illegible] détracteurs le pensent, qu'un habillage pour dissimuler sa [illegible] de protectionnisme ? Le qualificatif qui le fait bondir lui colle à la peau depuis ce jour [illegible] où, [illegible] plusieurs grands industriels indiens, il s'est [illegible] Bombay pour discuter [illegible] mesures que [illegible] gouvernement devrait prendre pour permettre le développement [illegible] compagnies indiennes, expo[illegible] depuis la libéralisation [illegible] la concurrence. Connu [illegible] le nom [illegible] « Club [illegible] Bombay », [illegible] dont il [illegible] membre, *« même si [illegible] parle [illegible] moi maintenant »*, [illegible] devenu [illegible] symbole [illegible] milieux économiques d'un protectionnisme frileux [illegible] passéiste. *« Je n'accepte pas [illegible] critique*, [illegible] avec détermination Rahul [illegible]. *Je suis né [illegible] une famille [illegible] capitalistes, je suis capitaliste : [illegible] pourrais-je [illegible] compétition ? [illegible] je [illegible] gouvernement derrière moi pour créer les conditions d'une compétition à égalité [illegible] mes [illegible] »*

MÊME s'il [illegible] anti-[illegible] préférer rester loin [illegible] politiciens, Rahul Bajaj a ses [illegible] sur les réformes urgentes à prendre pour [illegible] au patronat indien un terrain propice au développement de l'économie. *« Le gouvernement doit agir prioritaire[illegible] dans [illegible] majeurs : [illegible] développement de l'infrastructure, [illegible] cela nous ne pouvons pas avancer ; la privatisation du [illegible] public [illegible] plus de flexibilité [illegible] lois du travail. » « Nous voulons le droit d'embaucher [illegible] de renvoyer »*, dit-il, [illegible] préciser : *« Bien évidemment, il faut [illegible] filet social et [illegible] prévoir des indemnités plus importantes [illegible] de licencie[illegible]. Beaucoup de compagnies comme [illegible] mienne peuvent [illegible], [illegible] il n'y [illegible] succès possible sans [illegible] le patronat [illegible] ouvriers, car [illegible] n'allons [illegible] licencier pour le plaisir. Mais c'est [illegible] droit que [illegible] voulons pour jouer à égalité [illegible] les autres. »* Promulguées [illegible] temps du socialisme triomphant, les lois indiennes, qui [illegible] s'appliquent qu'à la [illegible] organisée, [illegible] total, [illegible] extrêmement protectionnistes [illegible] fa[illegible] ouvriers.

Rahul [illegible] peste aussi [illegible] la manière dont [illegible] gouvernement in[illegible] négocié [illegible] l'Organisation mondiale [illegible] (OMC). *« L'Inde [illegible] signé [illegible] accords stupidement, [illegible] négocier sérieusement*, dit-il. *Les Etats-Unis ont envoyé [illegible] experts pour négocier avec l'OMC. Pour l'Inde, seuls quatre fonctionnaires y sont allés, [illegible] consulter personne. Maintenant, [illegible] sommes [illegible] la merci [illegible] Etats-Unis. C'est insensé d'ouvrir nos frontières, [illegible] n'avons [illegible] moyens de [illegible] battre [illegible] égales. »*

L[illegible] mauvais [illegible] son groupe depuis deux [illegible] – *« Les pires [illegible] l'histoire »*, [illegible] – n'affectent [illegible] l'op[illegible] de cet [illegible] qui sait que, chez lui au moins, il restera encore pour longtemps imbattable. *« Je [illegible] survivre [illegible] Inde, [illegible] la capacité d'expansion du [illegible]ché est [illegible] grande. [illegible] y a [illegible] mil[illegible] de foyers et [illegible] mil[illegible] de deux-roues [illegible] les [illegible] (...) En [illegible] de la pauvreté, [illegible] l'insuffisance des [illegible] transport publics, [illegible] n'aura [illegible] d'alternative au deux-roues [illegible] vingt prochaines années, nous pouvons [illegible] tous les deux-roues [illegible] Inde »*, assure-t-il, [illegible] que, jusqu'à aujourd'hui, ses coûts, en [illegible] des volumes, [illegible] d'atteinte pour la concurrence. *« Le seul pays qui pourrait [illegible] concurrencer [illegible] des coûts aussi [illegible] pourrait [illegible] la Chine. C'est pour cela que je vais y implanter [illegible] usine. »*

Pour [illegible] travailleur, qui [illegible] n'avoir [illegible] pris [illegible] vacances [illegible] à 1990 [illegible] considère [illegible] comme *« des [illegible] travail qui [illegible] permettent de [illegible] de gens [illegible] de [illegible] à jour [illegible] politique [illegible] en économie »*, la [illegible] loin. Si la présence de ses fils dans Bajaj Auto lui donne un peu de répit, il [illegible] aujourd'hui beaucoup de [illegible] temps aux organisations patronales, où, [illegible] détracteurs, *il n'hésite pas [illegible] donner son avis* sur [illegible] à accaparer largement la parole. [illegible] indien, [illegible] aimerait bien voir l'Inde bouger au même rythme que lui. *« N'importe quel [illegible] qui va à l'étranger réussit. Pourquoi pas ici ? »*, s'insurge-t-il, déplorant l'environnement créé depuis cinquante [illegible] par l'indépendance, qui n'a pas développé *« une réelle culture du travail »*. La [illegible] politique, qu'il juge *« trop populiste »*, n'est [illegible] non plus épargnée par [illegible] homme qui vou[illegible] bien voir son pays [illegible] sans doute lui-même [illegible] haut [illegible] l'échelle mondiale. *« Chacun sait que je suis pour la libéralisation, mais je [illegible] pour une solide industrie indienne [illegible] un gouvernement fort. Je [illegible] veux pas [illegible] bousculé, [illegible] je ne pense [illegible] peut ignorer [illegible] % [illegible] population mon[illegible] »*

Dans une [illegible] qui bouge à pas d'éléphant, mais qui l'a bien [illegible] et continue à [illegible] servir, Rahul [illegible] a du mal à [illegible] ses contradictions. [illegible] doute les résume-t-il en citant [illegible] propos d'un [illegible] ses [illegible] « *capitalistes* » : *« Dans le village mondial d'aujourd'hui, il faut penser globalement mais agir loca[illegible] »*

Françoise Chipaux

Contre la mort programmée des études classiques

par Jacqueline de Romilly et Jean-Pierre Vernant

NOUS voulons exprimer [illegible] émotion et notre inquiétude [illegible] tant que professeurs de grec ; mais il va de soi que les [illegible] qui nous inquiètent visent également [illegible] par contrecoup [illegible] latin [illegible] le français. Peut-être s'agit-il de plus encore [illegible] doit-on s'alarmer de voir [illegible] réforme qui, une fois de plus, semble s'intéresser aux horaires [illegible] aux modules plutôt qu'au contenu des enseignements eux-mêmes. Mais les disciplines qui [illegible] sont chères sont l'objet d'attaques [illegible] graves qu'il [illegible] a semblé nécessaire d'intervenir dès maintenant [illegible] de façon insistante [illegible] leur sujet.

Les études classiques sont, en effet, menacées d'une totale disparition, et cela au moment même où [illegible] construit [illegible] Europe dont [illegible] disciplines [illegible] l'héritage commun [illegible] constituent, par suite, [illegible] lien [illegible] plus sûr dans le domaine [illegible] la culture.

Certes, le ministre Claude Allègre a déclaré qu'il [illegible] fermerait [illegible] classe [illegible] grec ; mais les décisions prises en [illegible] nom aboutissent à rendre pratiquement impossible, dans presque tous les établissements, l'ouverture [illegible] classes.

Le [illegible] grec [illegible] devenus des options facultatives : [illegible] représentent un supplément possible pour ceux qui [illegible] souhaitent. [illegible] dans quelles conditions les élèves peuvent-ils le souhaiter ? Il faut d'abord que les classes existent [illegible] tout dépend, pour ce faire, de la bonne volonté locale, de la commodité des horaires et de l'argent attribué à l'établissement.

Or les difficultés [illegible] multipliées à plaisir : on exige aujourd'hui pour ouvrir une classe de grec un minimum de 15 élèves, quelle que soit la [illegible] collège. Là où un professeur [illegible] avait réussi à réunir 10, 12, voire 13 élèves, la classe ne sera [illegible] ouverte... Combien de futurs hellé[illegible] se trouvent ainsi sacrifiés ? Il y a [illegible] quelques années, le nombre requis pour cette ouverture de classe était de 5. Belle façon de favoriser, décidément, le développement des études anciennes !

De surcroît, le nombre de ceux qui optent pour le grec dépend des conditions dans lesquelles [illegible] choix leur [illegible] présenté. Depuis un an, les menaces de réforme [illegible] cessent d'être annoncées [illegible] forme de vraies nouvelles ou de fausses nouvelles, jamais démenties et ne comportant [illegible] mise au point. La plupart du temps – presque toujours –, on dira à l'élève que ces options ne seront point valorisées au baccalauréat, que, d'ailleurs, [illegible] carrières littéraires seront modifiées, que l'agrégation [illegible] lettres peut-être ne [illegible] que le latin [illegible] grec [illegible] serviront plus dans [illegible] ou [illegible] conditions. Depuis un an, [illegible] rumeurs se multiplient dans les diverses [illegible] et il [illegible] difficile [illegible] plement au hasard.

Souvent encore, on avertira l'élève [illegible] parents, [illegible] juste titre cette fois, qu'il n'est [illegible] sûr que l'option commencée au collège pourra être continuée [illegible] lycée. Et si, en dépit de [illegible] obstacles, certains persistent [illegible] choix, l'horaire réservé [illegible] matières à option ne dépassera pas deux heures par semaine, [illegible] la plupart du temps [illegible] horaires incommodes, [illegible] décourager [illegible] plus enthousiastes. Or rien n'impose [illegible] réductions [illegible] horaire dérisoire puisqu'il s'agit, [illegible] façon, d'un supplément d'heures, indépendant [illegible] la dotation horaire attribuée à la classe.

[illegible] que [illegible] bruit [illegible] qu'une seule option serait reconnue au baccalauréat. Nous demandons que cette mesure, dont il n'a que trop [illegible] question, soit franchement et rapidement [illegible] ; [illegible] que, si par malheur elle [illegible] été envisagée, ou adoptée dans [illegible] textes officiels en préparation, elle soit immé[illegible] abandonnée.

Actuellement, [illegible] mesures visent plus le grec que le latin, qui commence plus [illegible] et compte des [illegible] supérieurs. Mais, [illegible] encore, attention ! Dans certains établissements, on oblige l'élève [illegible] rêter le latin s'il veut aborder [illegible] grec ! Il [illegible] grand temps que [illegible] pratiques aussi aberrantes soient abolies par des [illegible] précis. Car il est faux de dire que la demande est insuffisante : la vérité [illegible] que l'on paralyse cette demande en multipliant les obstacles [illegible] toute [illegible]

Il est faux de dire que la demande est insuffisante : la vérité est que l'on paralyse cette demande en multipliant les obstacles de toute sorte

Et l'on vient [illegible] dire [illegible] que [illegible] réformes actuelles se soucient vivement [illegible] la qualité du français ! Il est manifeste que cette connaissance du français [illegible] très insuffisante, que les élèves sont perdus devant un [illegible] français quelque peu ancien et s'expriment eux-[illegible] de façon gravement incor[illegible] et parfois peu compréhensible. Nous rappelons ici que l'étude du latin [illegible] – nous di[illegible] l'un et de l'autre – [illegible] toujours permis aux jeunes de prendre conscience de ce qu'est [illegible] syntaxe d'une langue, de [illegible] attention [illegible] formes, [illegible] règles, de ne point se contenter de deviner et de répéter [illegible] peu près un sens mal dominé. Le sens [illegible] leur étymologie. [illegible] il faut ajouter que l'étude des langues vi[illegible] en bénéficie grandement puisque [illegible] les langues européennes [illegible] à des moments [illegible] pénétrées par le [illegible] grec.

Mais ce ne sont pas là les seuls avantages [illegible] études. L'étude régulière d'une langue morte, de [illegible] fonctionnement contribue [illegible] l'organisation du discours [illegible] de la pensée ; elle per[illegible] une meilleure [illegible] l'argumentation logique. Bien des scientifiques [illegible] d'accord [illegible] certains soulignent que, [illegible] époque où la notion [illegible] complexité domine si souvent les sciences et les techniques, il est peu de meilleure ouverture sur cet aspect des choses qu'une bonne culture humaniste.

Ce n'est pas [illegible] simple [illegible] la langue qui donne cet acquis. Le véritable [illegible] de l'étude du latin et [illegible] grec est le contact avec les textes. Ces textes du grec et du latin, ces textes d'Homère, [illegible] Sophocle, d'Euripide, [illegible] Platon, de Démosthène, de Cicéron, d'Horace et d'Ovide [illegible] nourri [illegible] les littératures [illegible] l'Europe. On en trouve l'écho dans les œuvres littéraires, musicales, les [illegible] de peinture ou de sculpture de toutes les époques [illegible] dans le théâtre et les films les plus modernes. Et le contact direct avec ces œuvres où [illegible] découvrent [illegible] une [illegible] simple [illegible] vivante les diverses [illegible] qui [illegible] culture pénètre peu [illegible] peu l'esprit des jeunes sous [illegible] qui leur est accessible.

Ajoutons que, dans [illegible] ropéens, ce [illegible] textes grecs et latins n'est que le complément naturel des images, monuments, inscriptions qui [illegible] partout présents, [illegible] historiques de la culture qui [illegible] créé l'Europe. Ce contact prolongé avec les textes débouche sur l'appropriation effective d'une culture créatrice d'identité individuelle et collective. Cette culture devient alors un facteur d'intégration sociale en permettant une connaissance des origines de la culture européenne et méditerranéenne, une réflexion critique sur l'histoire culturelle et les systèmes de vie collective.

Cet apport irremplaçable [illegible] clairement [illegible] en lumière [illegible] communiqué conjoint des ministres français et italien de l'enseignement, publié à Sienne en juillet 1998, *« sur [illegible] culture classique [illegible] fondement d'une renais[illegible] de l'Europe »*. [illegible] débouche sur une formation civique et morale, un apprentissage [illegible] la citoyenneté [illegible] inventeurs [illegible] démocratie. Apprendre le latin et le grec, c'est multiplier dès le jeune âge les occasions de réfléchir sur le sens de la vie collective, sur la démocratie, y compris sur ses limites ou sur ses imperfections, sur la justice sociale, sur la tolérance. C'est [illegible] là [illegible] qui permet [illegible] connaître soi-même, de savoir [illegible] sens de ce que [illegible] apprend et pourquoi l'on apprend.

M. Allègre appelait de ses vœux à Sienne *« un enseignement scolaire qui mette l'accent sur le caractère critique du savoir [illegible] fasse ressortir l'autonomie intellectuelle de l'individu, qui est le propre de la culture classique »*. Comment, après de tels propos, sacrifier légèrement les deux piliers de toute [illegible] digne de ce nom, littéraire ou scientifique ? C'est pourquoi la possibilité d'étudier le grec comme le latin [illegible] reconnue à [illegible] élève, quels que soient sa vocation ou son métier futur.

Il semble que figure au nombre des projets présentés par le ministère l'intention de recréer une section littéraire ; mais rien n'indique aujourd'hui que, de ce fait, le latin et le grec retrouveraient la place qui fut la leur, qui doit leur revenir. Nous attendons de M. Allègre que, sur [illegible] point aussi, les décisions prises par ses services répondent à ses paroles.

***Jacqueline de Romilly**, de l'Académie française, et **Jean-Pierre Vernant** sont professeurs honoraires au Collège de France.*

Claude Allègre entre deux démagogies

par Michel Fichant et Philippe Raynaud

D[illegible] quelques semaines, l'image publique du ministre [illegible] l'éducation [illegible]nale a connu une assez nette dégradation malgré [illegible] efforts pour plaire [illegible] enseignants, [illegible] point d'inquiéter ceux-là mêmes qui, jusqu'alors, [illegible] bruyamment [illegible] volonté [illegible] réforme [illegible] sa lutte contre [illegible] groupes [illegible] pression [illegible] l'édu[illegible]. Ce changement a [illegible] politiques [illegible] (l'approche des élections [illegible]péennes), [illegible] plus profondes, qui [illegible] la [illegible] la stratégie [illegible] par [illegible] Allègre depuis [illegible]

[illegible] succès, pendant [illegible] première [illegible] du gouvernement Jospin, te[illegible] politique simple [illegible] qui consistait [illegible] la démagogie [illegible] en parole [illegible] la démagogie [illegible] gauche [illegible] action, [illegible] critique [illegible] l'opposition [illegible] donnant [illegible] ou [illegible] professionnels [illegible] la « réforme » pédagogique.

La démagogie [illegible] évidente, qui [illegible] produit [illegible] de nombreux conservateurs [illegible] exaspérant la majorité du corps enseignant. [illegible] consisté d'abord [illegible] lancer quelques formules [illegible] ambiguës [illegible] destinées [illegible] divers ressentiments (sur le *« mammouth »*, l'*« absentéisme »* [illegible] professeurs, [illegible] heures supplémentaires *« indûment »* rémunérées), puis [illegible] bruyamment [illegible] la centralisation [illegible] l'école, pour s'épanouir ensuite [illegible] une [illegible] « gigantomachie » entre le ministre [illegible] le principal syndicat [illegible] second degré, pré[illegible] comme le véritable [illegible] du système [illegible] à travers la gestion nationale des mutations des professeurs.

Il n'en [illegible] plus pour [illegible] la droite française reconnût dans M. Allègre le courageux réformateur qui [illegible] accomplir, en luttant [illegible] toute-puissance des syndicats, la modernisation qu'elle n'avait [illegible] conduire. Or personne [illegible] remarquait que, [illegible] l'occurrence, le ministre [illegible] combat[illegible] que [illegible] syndicats [illegible] le [illegible] et le SGEN-CFDT, qui [illegible] depuis longtemps [illegible] viviers [illegible] PS et qui, surtout, [illegible] joué depuis [illegible] ans un [illegible] prépondérant dans l'évolution [illegible] l'école.

[illegible] analyse un peu [illegible] premières [illegible] prises [illegible] ministre aussi bien que [illegible] « réformes » en préparation [illegible] que, pour l'essentiel, il [illegible] assez fidèlement suivi l'inspiration traditionnelle [illegible] ces courants, dont l'influence [illegible] infiniment plus importante [illegible] celle du [illegible] des syndicats classés à droite comme le SNALC. De là, du reste, [illegible] mais [illegible] démagogie [illegible] gauche dans [illegible] politique suivie, qui se traduit [illegible] par l'orientation « pédagogiste » de [illegible] réforme [illegible] lycées et par [illegible] attaques répétées, que [illegible] n'autorise [illegible] prendre pour [illegible] simples maladresses, [illegible] professeurs [illegible] préparatoires aux grandes écoles.

Le risque politique [illegible] évidem[illegible] de laisser tout le [illegible] insatisfait, [illegible] maintenant le cas : [illegible] qui, [illegible] la FEN, espéraient [illegible] leur [illegible] d'en finir [illegible] l'enseigne[illegible] secondaire traditionnel [illegible] furieux [illegible] concessions qu'a dû faire [illegible] ministre, [illegible] professeurs de lycée n'en ont pas moins le [illegible] ils enseignent [illegible] continuer [illegible] se dégrader [illegible] triomphe [illegible] ce qu'Alain Finkielkraut a spirituellement appelé la *« République [illegible] moniteurs »*.

[illegible] d'être [illegible] grand [illegible] salué par ses partisans, M. Allègre appartient à cette catégorie particulière de ministres qui, comme en leur temps René Haby ou Alain Savary (ou Lionel Jospin...), choisissent de mettre en scène leur vo[illegible] « réformer » [illegible] en faisant comme si celle-ci était restée la même depuis Jules Ferry (? !), interdisant par là même tout regard critique sur les réformes effectivement réalisées.

Depuis trente ans, en effet, le système éducatif – école primaire, collège, lycée, université – a été livré à la surenchère de réformes en tout [illegible], où la précipitation [illegible] en en[illegible] nouvelles provoquait l'am[illegible] l'égard [illegible] celles [illegible] la veille. C'est ainsi qu'a [illegible] écartée [illegible] possibilité de soumettre [illegible] ré[illegible] évaluation sérieuse [illegible] leurs [illegible]. [illegible] montrer à quelle impasse on est ainsi conduit, le [illegible] doute de partir d'un [illegible] problèmes favoris du ministre [illegible] conseillers, le déséquilibre [illegible] grandes [illegible] universités.

Quelles que soient [illegible] qualités [illegible] grandes écoles, leur puissance n'est effectivement pas [illegible] quel[illegible] *inconvénients majeurs*, dont [illegible] principaux [illegible] de favoriser une excessive homogénéité des [illegible] *françaises* [illegible] *privilégier un mode* [illegible] formation qui [illegible] trop éloigné [illegible] grandes *nations modernes*. [illegible] quasi-monopole de quelques grands établissements d'enseignement supérieur dans la formation des couches supérieures n'a aujourd'hui pas d'autre raison d'être que [illegible] fait *qu'elles jouissent d'un privilège* obstinément refusé [illegible] universités : contrôler leur propre recrutement, en s'appuyant sur un système [illegible] aux étudiants [illegible] la fin [illegible] études secondaires.

Une formule politique simple et efficace qui consistait à combiner la démagogie de droite en parole et la démagogie de gauche en action

Si l'on écarte l'idée d'une primarisation générale [illegible] l'enseignement supérieur, il faudra bien en venir à ce qui se [illegible] partout [illegible] combiner la [illegible] massification avec la diversité, [illegible] qui suppose évidemment [illegible] diminuer la population étudiante, on [illegible] dans les [illegible] des [illegible] d'excellence aussi précoces [illegible] possible. Pour de multiples raisons qui ne [illegible] pas toutes honorables, [illegible] ministres qui [illegible] succèdent, effrayés par l'échec [illegible] tentatives d'Alain Devaquet, refusent obstinément [illegible] rouvrir ce dossier dangereux. Le seul apport propre [illegible] M. Allègre (lorsqu'il était l'omnipotent conseiller de Lionel Jospin) aura été, suivi en cela par François Bayrou, de favoriser une fuite en [illegible] vers la réduction artificielle [illegible] l'échec scolaire en premier cycle (l'effet de trompe-l'œil [illegible] par la [illegible]trialisation [illegible] tous les enseigne[illegible] un système extrêmement généreux [illegible] compensation [illegible] négatifs obtenus aux [illegible] examens). Ces [illegible] eu pour [illegible] naturel d'aug[illegible] l'attrait du [illegible] sélectif chez [illegible] familles [illegible] mieux informées. [illegible] voit mal comment il pourrait en [illegible] l'avenir sans que la question des filières [illegible] posée, sauf évidem[illegible] à entreprendre une « dékoulakisation » [illegible] classes préparatoires.

La combinaison [illegible] déma[illegible] symétriques a donc entraîné [illegible] Allègre [illegible] l'échec. Plutôt [illegible] de flatter le « peuple de droite » et [illegible] parler [illegible] condescendance de l'héritage [illegible] Jules Ferry, il eût [illegible] doute [illegible] la dignité [illegible] enseignants [illegible] célé[illegible] culte républicain, mais [illegible] de bousculer [illegible] dogmes dont [illegible] vécu la politique de gauche depuis [illegible] décennies. En [illegible] aux enseignants qu'il [illegible] *« un des leurs »*, le ministre croit sans doute avoir accompli la moitié du chemin : il lui reste encore [illegible] découvrir comment réformer la [illegible] moins que cela n'incombe [illegible] successeur.

***Michel Fichant** [illegible] professeur de philosophie [illegible] l'université Paris-IV.*
***Philippe Raynaud** est professeur de science politique [illegible] l'université Paris-II.*

Non, ce ministre n'est pas des nôtres !

par Jeannette Boulay

QUELLE n'a pas [illegible] ma surprise de découvrir dans *Le Monde* du 15 décembre 1998 le point de vue dans lequel Claude Allègre revendiquait son appartenance au corps [illegible] enseignants. Déclaration surprenante de la part d'un ministre qui suscite dans [illegible] corps enseignant une opposition [illegible] unanime et forte pour faire défiler dans [illegible] rue des collègues qui ne l'avaient jamais fait.

Cependant, nous avions déjà [illegible] amadoués par une lettre personnelle datée du 5 juin [illegible] adressée à [illegible] les enseignants, dans laquelle il cultivait déjà cette familiarité avec le corps enseignant : *« Enseignant comme vous, père et fils d'enseignants... »*, [illegible] qui se terminait sur l'*« ambition d'amener de la part de la société tout entière une reconnaissance plus grande de* [notre] *travail, de* [notre] *métier, de* [nous] *redonner une place centrale »*.

Déclarations mal reçues [illegible] d'autant plus mal comprises que, pendant les vacances qui ont suivi, M. Allègre [illegible] pris quelques [illegible] arbitraires concernant le paiement [illegible] heures supplémentaires, *disqualifiantes pour le travail fourni*, et que, pendant [illegible] grève massive des lycéens [illegible] manifestations de défense des classes préparatoires, quelques-unes de ses déclarations [illegible] le corporatisme et l'immobilisme des enseignants n'ont fait que dégrader des relations déjà mauvaises. Les formulations du ministre sont brutales, plus souvent provocatrices [illegible] accusatrices que sympathiques [illegible] solidaires : *« Dégraisser le mammouth »*, immobilisme, corporatisme, [illegible] conservateur, élucubrations, absentéisme – j'avoue avoir abusé [illegible] trois congés [illegible] maternité, n'ayant [illegible] programmé [illegible] naissance [illegible] enfants pendant [illegible] (trop) grandes [illegible] Nous ne parlons [illegible] doute pas le même langage ; [illegible] l'un des [illegible] de notre formation universitaire, c'est justement d'avoir appris le [illegible] et le respect du langage ; pour pouvoir le transmettre [illegible] élèves.

D'autre part, [illegible] plupart [illegible] messages ministériels [illegible] rapidement contredits par [illegible] décisions ponctuelles et arbitraires. Parfois, au contraire, c'est un silence [illegible] qu'on [illegible] à nos questions précises et pressantes. Enfin, ils [illegible] l'expression d'une pensée unique, qui n'accepte ni confrontation ni contestation (des *« lobbies douteux »*) et trouve [illegible] confirmation dans les interprétations de ce qu'on a bien voulu entendre.

Pourquoi s'étonner alors de voir circuler des rumeurs sur le Capes, par exemple, quand [illegible] discours contradictoires ont [illegible] tenus [illegible] sujet, quand [illegible] voit le nombre de postes aux concours réduits de *manière drastique* [illegible] disciplines, tandis que les lycéens réclament des professeurs, [illegible] qu'on [illegible] *les listes des admissibles* pour en faire [illegible] contractuels. Belle perspective !

Pourquoi s'étonner de fausses ru[illegible] concernant le baccalauréat quand, d'une part, [illegible] bons résultats de la session de 1998, dans toutes [illegible] sections, [illegible] qu'en même temps on veut profondément modifier, dans [illegible] horaires et [illegible] un système [illegible] performant, *« gagnant, gagnant »* ?

Pour éviter [illegible] malentendus, il aurait fallu éviter de tenir un double langage, tantôt [illegible] calmer le jeu politique par l'immolation d'un bouc émissaire, [illegible] à réagir [illegible] enquêtes qui révèlent l'insatisfaction [illegible] Français face au système [illegible] et [illegible] réformes proposées.

Claude Allègre n'a réussi qu'à démobiliser les enseignants les plus généreux et les plus entreprenants

M. Allègre n'aurait [illegible] dû rappeler [illegible] la revalorisation [illegible] salaires et justifier d'autre part la réduction [illegible] d'heures supplémentaires, souvent imposées [illegible] services, par des argu[illegible] *mesquins et indignes*. Il n'aurait pas fallu rappeler le rôle [illegible] la *« formation continue républicaine »* après avoir [illegible] disparaître les missions académiques [illegible] for[illegible] personnels de l'éducation nationale (Mafpen), supprimant en même temps tout [illegible] réseau de [illegible] qui fondait l'animation, la créativité et la vitalité des académies. Il ne faudrait pas, enfin, que les profondes réformes de l'éducation nationale entreprises par un ministre de gauche soient essentiellement saluées par [illegible] tenants les plus durs de la droite libérale.

Tous ces exemples le montrent : ce ministre n'est pas des nôtres. Il ne l'a jamais été. S'il l'était, il aurait appris dans le travail quotidien avec les élèves que la démagogie n'est payante qu'à court terme, mais [illegible] les lycéens ne s'y trompent pas et savent reconnaître ceux qui les manipulent et ceux qui les respectent. Et il ne présenterait pas les enseignants attachés à l'élitisme républicain selon une vision simplificatrice et vaguement inspirée de Bourdieu.

[illegible] nombreux enseignants votaient [illegible] gauche, malgré les menaces qui pesaient sur leurs disciplines, déjà attaquées en 1991 par les soins de Claude Allègre. Ils étaient [illegible] profondément attachés au service public pour lui [illegible] leur vie et leur énergie sans compter. Ils ne se sentent pas vraiment les collègues d'un ministre qui, [illegible] travers ses déclarations contradictoires et tonitruantes, n'a réussi qu'à déstabiliser l'institution à laquelle ils se consacrent et à démobiliser les plus généreux et les plus entreprenants.

***Jeannette Boulay** est professeur de lettres classiques au collège Kléber (Strasbourg).*

laude Allègre entre
eux démagogies
Michel Fichant et

Une crise sans issue ? *par Philippe Meirieu*

LE mouvement de protestation qui s'empare aujourd'hui de beaucoup d'établissements scolaires, spécialement en Ile-de-France, est tout à [illegible] particulier : coalition de forces syndicales hétéroclites, constitution de collectifs particulièrement bruyants, cristallisation du mécontentement, [illegible] *équivalent* depuis longtemps, [illegible] la personne du ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, que l'on *invite* [illegible] la démission.

Certains leaders syndicaux connus pour être [illegible] farouches [illegible] sa *politique* [illegible] *chahutés* dès lors qu'on [illegible] soupçonne d'avoir négocié [illegible] le ministre [illegible] d'être parvenus [illegible] infléchir [illegible] décisions [illegible] le [illegible] qu'ils souhaitaient. D'autres responsables du monde éducatif, favorables aux réformes du ministre mais estimant qu'elles [illegible] vont [illegible] loin, [illegible] trouvent contraints [illegible] d'ajouter leur mécontentement [illegible] celui de leurs adversaires, [illegible] de se [illegible]

Même si [illegible] phénomènes sont, [illegible] doute, amplifiés et nourris par leur traitement [illegible] médias, il serait, [illegible] sens, dangereux d'en minimiser l'ampleur [illegible] d'attendre que les [illegible] scolaires envoient tranquillement les *protestataires* [illegible] sports d'hiver. Car, [illegible] doute, [illegible] devant un mouvement *qui témoigne d'un mal profond.*

Certes, personne [illegible] nie – même pas [illegible] ministre lui-même – [illegible] cès [illegible] langage, les *maladresses* de communication [illegible] le pilotage chaotique [illegible] certains dossiers. Certes, cela *fait partie du jeu démocratique* [illegible] l'on demande [illegible] hommes politiques d'assumer leurs actes [illegible] de tirer [illegible] conséquences du mécontentement général. Certes, en paraissant un moment *céder* [illegible] *opposants*, le ministre a pris le risque de s'aliéner ses amis sans se rallier ses ennemis. Certes, il a fait naître des espoirs qu'il tarde aujourd'hui [illegible] concrétiser.

Tout cela [illegible] vrai. [illegible] tout cela [illegible] pour d'autres ministres du même gouvernement [illegible] aurait valu *a fortiori* pour [illegible] prédécesseur François Bayrou, qui, après [illegible] erreur qui aurait pu lui être [illegible] sur la [illegible] Falloux, [illegible] parvenu, par une gestion habile [illegible] l'immobilisme, [illegible] rétablir [illegible] image, [illegible] compris dans l'opinion [illegible] enseignants de gauche. Il faut donc chercher plus loin les [illegible] d'un phénomène qui [illegible] semble plus relever aujourd'hui [illegible]

[illegible] enseignants [illegible] mobilisent autant contre [illegible] ministre, c'est [illegible] *situation scolaire globale s'est fortement dégradée* [illegible] déchirements du [illegible] français, [illegible] leur métier [illegible] devenu [illegible] plus en plus difficile [illegible] que, [illegible] formation [illegible] et [illegible] pédagogiques adaptés pour y faire face, ils cherchent un bouc émissaire en la personne [illegible] Claude Allègre. Il est frappant [illegible] voir [illegible] quelle [illegible] et quelle agressi[illegible] on lui impute aujourd'hui [illegible] maux [illegible] l'école. A écouter certains enseignants manifestant dans [illegible] Paris, [illegible] pourrait même avoir le sentiment que le [illegible] personnellement responsable d'une dégradation bru[illegible] *quotidiennes :* [illegible] *plus* [illegible] plus nombreuses, [illegible] devenu impossible d'enseigner, *perte* [illegible] *légitimité sociale* [illegible] *pouvoir* [illegible] maître, disparition progressive du sens [illegible] savoirs enseignés, *violences inacceptables* [illegible] parents.

Une partie [illegible] enseignants [illegible]nifestent [illegible] conviction que [illegible] ministre exprime [illegible] leur égard un mépris qui [illegible] la cause directe [illegible] problèmes qu'ils [illegible]contrent. Ils ont [illegible] blessés. [illegible] amers. [illegible] vivent comme complètement désarmés. [illegible] renvoient l'agressivité dont ils se [illegible] victimes sur la seule personne du ministre.

C'est pourquoi ce mouvement [illegible] presque impossible toute [illegible] d'explication sereine. [illegible] réalité [illegible] dispositifs proposés [illegible] celle des discours ministériels ne [illegible] plus [illegible] accessibles ; le brouillage [illegible] qu'on ne sait pas [illegible] qui pourrait convaincre [illegible] *que* l'on s'acharne [illegible] toutes les rumeurs. Comment alors faire entendre raison aujourd'hui à [illegible] enseignants qui, de [illegible] évidence, ont basculé [illegible] l'égard [illegible] leur [illegible] passion ?

Deux exemples pour montrer *l'ampleur du malentendu. La* Charte pour bâtir l'école [illegible] siècle : on [illegible] ce texte [illegible] des enseignants qui [illegible] fixent les objectifs, en observent [illegible] processus et en évaluent [illegible] effets.

Autre exemple fameux : le *« lycée light »*, expression apparue depuis quelques mois dans [illegible] colonnes [illegible] qui, depuis, [illegible] florès. Passons [illegible] le fait que cette formule, particulièrement efficace sur [illegible] plan publicitaire, [illegible] précisément [illegible] méthodes qu'elle prétend dénoncer. [illegible] quoi s'agit-il ? De stigmatiser la [illegible] exigences dans [illegible] l'organisation scolaire, [illegible] dénoncer le remplacement de la véritable culture par un accompagnement socio-[illegible] douteux. Or quelle [illegible] la revendication qui [illegible] apparue lors [illegible] *consultation lycéenne* [illegible] *qui* a pris corps depuis dix-huit mois ? Précisément, celle d'une plus grande densité culturelle [illegible] savoirs scolaires, d'une meilleure inscription de ceux-ci dans [illegible] histoire patrimoniale, d'une garan[illegible] plus forte [illegible] l'accès [illegible] connaissances [illegible] *faisant* de l'école *« son propre* [illegible] *».* [illegible] lors, on peut – [illegible] doit – discuter la *pertinence* [illegible] *propositions ministérielles.* Mais cette discussion n'est crédible [illegible] acceptable que [illegible] *l'on s'engage simultanément, en* équipe [illegible] dans [illegible] établisse[illegible] – [illegible] certains l'ont déjà *fait –, dans la réflexion* [illegible] *l'action* pour donner effectivement [illegible] savoirs cette [illegible] qui leur fait défaut.

Comment faire entendre raison aujourd'hui à des enseignants qui, de toute évidence, ont basculé à l'égard de leur ministre dans la passion ?

[illegible] en œuvre [illegible] *« municipalisation »* de l'école primaire, de renforcer les inégalités et d'envoyer dans les classes des personnels non qualifiés incapables [illegible] mener à bien les *missions de l'école. C'est* oublier que, depuis plus de dix ans, [illegible] intervenants extérieurs sont *déjà* [illegible] *écoles,* [illegible] totalement cacophonique [illegible] inégalitaire, sans véritable contrôle [illegible] *leur efficacité pédagogique,* [illegible] l'arbitraire des politiques électoralistes de certaines municipalités. *C'est oublier, surtout, que* c'est ce [illegible] quoi veut explicitement [illegible] fin la charte [illegible] : on *y affirme, en effet, et pour la première* fois avec une [illegible] vigueur, que [illegible] doit [illegible] sous le [illegible]

Mais voilà, ces discours [illegible] portent pas. Ils apparaissent [illegible] aujourd'hui dérisoires [illegible] yeux de ceux qui dénoncent les projets ministériels. Les seules demandes positives qui émergent concernent les moyens... Mais [illegible] cortèges s'arrêtent pourtant rue [illegible] Grenelle et ne poursuivent pas leur marche jusqu'à Bercy. Chacun semble ignorer que c'est [illegible] Parlement qui décide du budget [illegible] fait [illegible] choix de construire une [illegible] route plutôt qu'un lycée. On oublie que c'est [illegible] qui [illegible] voté, cette année, une réduction du budget de l'éducation nationale. Ici [illegible] là, [illegible] s'époumone contre Claude Allègre et l'on semble considérer son départ comme la solution miracle à tous les problèmes [illegible] l'école.

Faut-il donc, dans ces circonstances, céder devant la co[illegible] ? Ce ne serait pas à l'honneur *de* [illegible] *démocratie. Et je suis* convaincu qu'aucun [illegible] ceux qui, il y [illegible] quelques semaines encore, accusaient le ministre [illegible] plier devant l'opinion ne pourrait [illegible] voir [illegible] victoire. [illegible] plus – [illegible] surtout –, cela ne résoudrait rien des problèmes fondamentaux [illegible] l'école [illegible] retarderait même leur véritable examen.

C'est pourquoi je crois plutôt [illegible] la nécessité [illegible] chercher [illegible] une véritable issue politique. Celle-ci passe, [illegible] mon sens, par deux conditions. D'abord, un grand [illegible] national [illegible] les finali[illegible] *l'école* [illegible] *l'élaboration* d'un projet fort [illegible] clair pour celle-ci. [illegible] questions aussi [illegible] que [illegible] *objectifs de* [illegible] *scolarité obligatoire*, la [illegible] scolaire, [illegible] des enseignants, la place du marché *privé* [illegible] *les contraintes à lui imposer*, l'intégration [illegible] enfants issus [illegible] l'immigration, la mise [illegible] *d'instances d'arbitrage entre les* parents [illegible] l'éducation nationale, etc., ne peuvent relever que de la *représentation nationale* et doivent être tranchées en toute clarté. [illegible] quoi, les rapports de force continueront à déstabil[illegible] l'institution jusqu'à [illegible] probable effondrement [illegible] la mise en place d'un système à l'américaine, complètement dérégulé.

Simultanément, il faut retrouver ensemble – enseignants, responsables politiques et syndicaux, parents d'élèves, élèves – une capacité collective de dialogue, tenter de [illegible] dégager de l'affectivité dont l'expression [illegible] été légitime mais qui n'offre aujourd'hui aucune véritable issue. Regarder les textes, examiner [illegible] problèmes, débattre [illegible] solutions à [illegible] en place [illegible] chaque niveau de décision, depuis le maître dans sa classe jusqu'au gouvernement. J'ai dit que la chose était difficile, impossible *peut-être, dans le climat actuel.* [illegible] c'est compter [illegible] la tradition intellectuelle de l'école française : *l'école s'institue en France* par [illegible] capacité à mobiliser les intelligences autour d'objets qui résistent à la captation de l'affectif, au mouvement des impulsions, au conformisme des préjugés, au délire de [illegible] qui s'enferment [illegible] eux-mêmes [illegible] ferment aux pro[illegible] leurs interlocuteurs.

Les enseignants savent cela. Ils sont convaincus, pour la plupart, que c'est là le [illegible] leur identité professionnelle. C'est pourquoi je suis confiant : *les invectives* [illegible] s'arrêter. On n'oubliera pas les anciennes blessures. Mais dans chaque *établissement* comme au niveau académique [illegible] national [illegible] dialogue [illegible] reprendre dans l'effort [illegible] *pour chercher* [illegible] solutions aux problèmes qu'il nous faut affronter. Et je [illegible] peux pas *penser que le ministre lui-même* et, au-delà, tout le gouvernement ne s'associent pas, [illegible] leurs *forces,* [illegible] *cet effort.*

Philippe Meirieu *est professeur des universités, directeur de l'Institut national de recherche pédagogique.*

Regardons les actes *par Arnaud Montebourg*

GAUCHE et professeurs ont en commun une longue histoire d'amour. Mais voici le temps du dépit amoureux. Les portes claquent, [illegible] mots blessent. Les observateurs concluent : *« Le divorce est consommé. »*

Il est vrai que quelques paroles ministérielles ont répandu l'amertume et découragé devant les classes les professeurs les plus volontaires [illegible] dévoués. *Elles* ont surtout empêché d'apercevoir et de mesurer la force des actes. La quantité d'amour ou [illegible] désamour ne se juge pourtant que sur les actes.

La nation regarde silencieusement [illegible] curieuse scène de ménage. C'est pourtant devant elle, [illegible] dans [illegible] totalité, non dans [illegible] seule composante professorale, que [illegible] représentants de la nation que nous [illegible] devront rendre des comptes.

L'éducation nationale n'appartient pas aux professeurs, [illegible] ceux-ci en font vivre l'esprit [illegible] y mettent leur vie. De même que la justice n'appartient pas aux juges ou la Sécurité sociale [illegible] médecins, l'éducation nationale appartient [illegible] nation tout entière. [illegible] point de vue, [illegible] devons [illegible] celle-ci et [illegible] l'intérêt général [illegible] réformes en profondeur, afin de faire de l'école l'instrument républicain [illegible] combat contre la reproduction scolaire des inégalités [illegible]ciales. Il [illegible] désormais urgence, à force d'immobilisme persistant.

Quoi ? ! Il ne pourrait y avoir aucune remise en question, [illegible] même aucun regard critique sur la manière dont l'éducation nationale *elle-même* [illegible] *organisé depuis des* années [illegible] métier d'enseignant ? Les professeurs le prennent pour eux. *Ils* [illegible] C'est l'éducation nationale et l'organisation [illegible] l'enseignement qui [illegible] visées. [illegible] *le fait que* [illegible] *métier* soit douloureusement difficile – c'est un fils de prof qui l'atteste [illegible] – ne justifie [illegible] *qu'il devrait être l'un des rares* [illegible] ne pas accepter d'utiles remises [illegible] question.

Alors, surmontons nos sentiments. Maîtrisons notre affectivité, oublions les phrases maladroites et regardons [illegible] *actes.* Rien que les actes. Peut-être les professeurs y découvriront-ils les gestes [illegible] considération *qui leur* ont un peu manqué [illegible] derniers temps, car je crois qu'ils n'ont [illegible]cune raison [illegible] ne [illegible] en mouvement une réforme qui s'adresse [illegible] citoyens qu'ils [illegible] aussi.

[illegible] l'organisation de cours particuliers dans l'école primaire est une révolution que les enseignants [illegible] pour certains déjà accomplie d'eux-mêmes [illegible] *bénévolement ?*

Sachons apprécier [illegible] généralisation [illegible] échelons du *système éducatif de ce système différencié* et redistributeur des moyens du savoir. Les programmes *aménagés*, les horaires allégés, le recentrage sur [illegible] savoirs fondamentaux, et [illegible] soutien pour les élèves [illegible] lycées, propo[illegible] issues du rapport Meirieu ont provoqué un grand [illegible]ment d'adhésion chez [illegible] professeurs, les parents et les élèves. Ces propositions constituent un projet de gauche puisqu'elles organisent concrètement l'optimisation des chances pour des élèves désemparés dans un système [illegible] qui pratique malgré lui la sélection [illegible] l'échec. Cette réforme est mise en place à la rentrée [illegible]

L'éducation nationale n'appartient pas aux professeurs, même si ceux-ci en font vivre l'esprit et y mettent leur vie

Enseignants [illegible] syndicats [illegible] répondent [illegible] le terrain des moyens. Ils ont [illegible] et ont heureusement [illegible] entendus. [illegible] efforts du gouvernement [illegible] poursuivre. La réembauche [illegible] auxiliaires, l'engagement de [illegible] maîtres, l'embauche [illegible] 60 000 aides-éducateurs, [illegible] titularisation progressive [illegible] enseignants par an, 800 millions de francs de crédits supplémentaires pour l'augmentation du nombre, du plafond et du taux des [illegible] universitaires : [illegible] moyens.

On vient [illegible] que [illegible] transformations [illegible] feraient au détriment [illegible] enseignants. Mais qui aurait [illegible] de se priver de [illegible] force et de la conviction de ceux qui, tous les jours, [illegible] un corps à corps souvent éprouvant avec [illegible] classes, [illegible] la désertion du savoir [illegible] *?*

La société tout [illegible] change. Elle change pour les salariés, [illegible] *agriculteurs ou les commerçants,* les cadres ou les commissaires-priseurs par exemple. Elle change aussi pour les élus, *fort heureuse*[illegible]. Elle change [illegible] pour les enseignants, et c'est rassurant.

[illegible] les collèges et [illegible] *lycées,* [illegible] année, [illegible] gestion des profes[illegible] du second degré est rapprochée des lieux où les enseignants exercent leur métier. Voilà des [illegible] les intéressés n'ont – je crois – aucune bonne raison de se plaindre, [illegible] de les craindre. Tout au contraire. Les professeurs savent-ils eux-mêmes que leur carrière [illegible] gérée [illegible] un ordinateur de la taille d'un chalutier qui accouche à [illegible] de mutations [illegible] l'aveugle ? Peut-on s'étonner alors qu'il existe des professeurs [illegible] classe, des classes sans professeur et des titulaires académiques qui franchissent des départements entiers pour aller enseigner, et coucher le soir [illegible] l'hôtel, variables d'ajustement inhumaines [illegible] la gestion [illegible]trée, *mais heureusement et* [illegible] réformée ? La déconcentration ouvre la voie à une gestion des [illegible] *humaines plus proche* des conditions [illegible] et [illegible] besoins individuels des enseignants.

Voilà pour les [illegible]. Voilà les premiers [illegible] sur lesquels nous [illegible] jugés, sur lesquels [illegible] représentation nationale [illegible] être jugée.

Et si l'on voulait, [illegible] un [illegible] accès de mauvaise foi, nous [illegible] que [illegible] ont trop tardé, et tardent encore, je répondrais, dans un ultime désir de vous convaincre, vous, mes professeurs [illegible] lesquels je ne serais moi-même rien : aidez-nous [illegible] réforme, à [illegible] vivre, [illegible] l'ajuster et [illegible] l'enrichir, puisqu'elle [illegible] nôtre. Travaillons ensemble [illegible] ce [illegible] national et si précieux qu'est l'éducation des enfants [illegible] nation.

Arnaud Montebourg *est député (PS) de Saône-et-Loire.*

Une question d'éthique *par Gilbert Longhi*

LA curée dont le [illegible] l'éducation est l'objet s'explique par les réactions viscérales [illegible] ceux qui voient planer une menace sur le statu quo, les équilibres instables et autres paradoxes peu [illegible] qui leur procurent cependant des avantages claniques.

Qui sont les pourfendeurs d'Allègre ? Tout le monde ! (Du coup, c'est rassurant.) Les familles, qui *lui reprochent de* [illegible] *juguler* les profs néfastes ; les élèves, qui demandent plus que des études ; [illegible] *élus, qui veillent aux urnes ; enfin,* les enseignants, qui le prennent pour un patron trop grossier.

Dans [illegible] ambiance de rejet, il ne [illegible] pas bon dire que le ministre [illegible] animé par une droiture [illegible] une probité authentiquement républicaines [illegible] pose les bases d'une école qui ne fut jamais aussi clairement orientée à gauche. Les années d'al[illegible] les [illegible] pluriel de [illegible] gauche conduisent au contraire quelques membres de la majorité [illegible] certains pans [illegible] l'élec[illegible] à [illegible] lutte sourde [illegible] Allègre. Veulent-ils que l'école cesse de [illegible] chemin vers le peuple ? Les classes moyennes, en particulier, redoutent de ne pas accéder suffisamment à l'élite scolaire, selon un raisonnement simple : si on donne trop [illegible] chances [illegible] élèves tout-venant grâce à [illegible] cursus adaptés, des aides personnalisées, un allègement *des programmes,* [illegible] suppression [illegible] la sélection, [illegible] qui [illegible] favorisés aujourd'hui [illegible] leur *milieu* [illegible] *fondre progressive*[illegible] différences qui les [illegible]tagent.

Ce qui dérange [illegible] plus chez Claude Allègre, ce ne sont ni les réformes [illegible] méthodes, malgré [illegible] reproches explicites, mais [illegible] principes sous-jacents dont [illegible] prétend précisément qu'on ne sait rien parce qu'on les comprend trop bien. Claude Allègre trace les [illegible] d'une éthique de l'école républicaine. Il prend la gauche de court, [illegible] la question épineuse de la générosité égalitaire. La société française supporte parfaitement bien les vices ségrégatifs fondateurs de son enseigne[illegible].

La République des familles craint que le ministre [illegible] donne rai[illegible] aux élèves [illegible] de la citoyenneté. On a [illegible] pour le dernier mouvement des lycéens [illegible] d'approbation [illegible] Rue [illegible] Grenelle, qui [illegible] fait trembler les chaumières. Recteurs et proviseurs [illegible] sommés [illegible] l'écoute [illegible] élèves, de prendre en compte leurs récriminations, d'ouvrir *des lieux d'expression, de* payer des fax, d'installer [illegible] sites sur [illegible] Web et, plus globalement, [illegible] *faire éclore* [illegible] *démocratie pour* les adolescents. Quelques familles en [illegible] été incommodées en *comptabilisant* [illegible] *nombre* [illegible] perdus, les risques pour [illegible] examens, ou simplement le précédent contestataire ainsi créé.

La République des lycéens redoute aussi le ministre. Elle le croit capable [illegible] flatter [illegible] bureaucratie, [illegible] par celle des chefs d'établissement, des recteurs et des inspecteurs. Claude Allègre protège-t-il les jeunes contre le monde kafkaïen de l'école [illegible] joue-t-il un double jeu en soutenant [illegible] troupes ? Y a-t-il un malentendu [illegible] le ministre [illegible] jeunes ?

Claude Allègre dérange, comme l'honnêteté et la rectitude dans un panier de crabes

Partiellement, oui. Les jeunes sont amenés à prendre fait [illegible] pour leurs professeurs. Il [illegible] parfaitement incongru de voir les meneurs lycéens du dernier [illegible] (ou ceux [illegible] manifestations *sur les heures supplémentaires* des classes préparatoires) s'exprimer [illegible] de véritables *syndicalistes enseignants,* surfant [illegible] maestria sur les questions d'expertise, en pédagogie, [illegible] ressources humaines ou en ordonnancement des dépenses publiques. En revanche, [illegible] élèves ne disent rien sur les professeurs inaptes ou dépassés, [illegible] cruauté de certaines pédagogies, l'arbitraire [illegible] la notation. Autant de thèmes qu'ils abordent constamment, obsessionnellement – [illegible] ou avec leurs parents.

La République [illegible] élus redoute aussi [illegible] ministre. Une petite phrase [illegible] la presse peut les [illegible] d'une ardoise terrible. Quand Claude Allègre dit qu'il faut un local digne [illegible] ce nom, équipé de moyens modernes de communication, pour que [illegible] élèves délégués assument pleinement leurs responsabilités, les élus de tous bords savent pertinemment que la démocratie lycéenne est *factice* depuis toujours, mais ils renâclent [illegible] cause du coût induit. Comment pourraient-ils [illegible] *publiquement qu'ils* ont traité par-dessus la jambe [illegible] démocratie [illegible] l'école, eux qui en [illegible] les *chantres patentés ?*

L'avantage éthique [illegible] l'installation d'une vraie République lycéenne est occulté par ceux qui exigent d'un ministre de l'éducation [illegible] simple rendement électoral. La République des enseignants (se comportant parfois [illegible] un Etat dans l'Etat) n'a [illegible] raison de prendre Claude Allègre pour un bienfaiteur, puisqu'elle s'estime seule dépositaire des valeurs primordiales.

Les professeurs contestent l'art et la manière de leur ministre parce qu'il signifie haut et fort [illegible] d'autres [illegible] du système éducatif existent en dehors des enseignants [illegible] que [illegible] derniers ne [illegible] pas propriétaires de l'éducation nationale en lieu [illegible] place de la nation. *Pis : quelques tendances* laissent clairement apparaître que [illegible] professeurs et [illegible] inspecteurs *(même généraux)* [illegible] *sont pas les* mieux placés pour arrêter les contenus de programmes [illegible] le *niveau des savoirs requis selon les* cursus.

Pour la première fois, un ministre de l'éducation démontre que [illegible] professeurs [illegible] compétents pour enseigner, mais qu'ils n'ont [illegible] décider de la politique éducative. C'est un gain considérable pour la République, [illegible] doute de même nature que celui voulu par Clemenceau quand il déclara que la guerre est une [illegible] trop grave pour être confiée [illegible] des militaires.

Claude Allègre dérange comme l'honnêteté et la rectitude dans un panier [illegible] crabes. On fait semblant de ne pas comprendre ses propositions véritablement sociales plus que socialistes, réellement démocratiques plus que démagogiques. Faut-il vraiment lui reprocher d'être libre d'esprit ? Voudrait-on un ministre obéissant ? Et [illegible] qui ?

Gilbert Longhi *est proviseur du lycée Jean-Lurçat (Paris).*

هكذا من الاصل

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00, Télécopieur : 01-42-17-21-21. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'innocence de M. Fabius

QUE reste-t-il des accusations formulées à l'encontre de Laurent Fabius par la commission d'instruction de la Cour de justice de la République ? Rien. Jeudi 18 février, le professeur François Gros, ancien conseiller scientifique à Matignon, a totalement dédouané l'ancien premier ministre. Il n'y avait nulle tactique dans ces confessions, juste le devoir de dire la vérité.

C'est peu dire qu'il y a de quoi être choqué d'apprendre, depuis que M. Fabius a été mis en examen pour *« complicité d'empoisonnement »* dans ce dossier – c'était le 30 septembre 1994 ! –, la commission d'instruction de la CJR n'a jamais entendu le professeur Gros. Ainsi un homme politique de premier plan a été mis en cause par des magistrats qui prennent la peine d'interroger celui qui, auprès de lui, était chargé de suivre le dossier sur lequel ils enquêtent ! C'est fait sans avoir entendu la version de celui qui présidait la fameuse réunion interministérielle du 9 mai 1985, au cours de laquelle le cabinet du premier ministre demanda que le principe d'enregistrement du test américain Abbott soit *« retenu quelque temps »*, que ces magistrats n'ont pas manqué d'écrire, dans leur arrêt de renvoi, que M. Fabius a imposé *d'emblée une ligne de conduite gouvernementale dictée par des seuls impératifs industriels »* de la firme française Diagnostics Pasteur. Faux, a rétorqué M. Gros, endossant l'entière responsabilité de la réunion du 9 mai. De même, tant M. Emeri que M. Hazard ont affirmé que l'ancien premier ministre n'avait pas cherché à retarder l'annonce par son secrétaire d'Etat à la santé du dépistage.

Comment, avoir entendu aucun des protagonistes mis en examen dans le volet non ministériel de l'affaire, ces magistrats ont-ils pu affirmer que l'orientation donnée par M. Fabius au dossier du dépistage *« ne correspond pas à celle que l'on était en droit d'attendre en matière de santé publique »* ? Et qu'une *« telle mesure retardatrice ne peut qu'être la traduction d'instructions données par le chef du gouvernement »* ? Ces accusations étaient graves. On sait, depuis jeudi, qu'elles sont infondées.

Une fois le procès achevé, il faudra s'interroger sur le fonctionnement même de la Cour de justice de la République, sur ses procédures et ses méthodes d'investigation. Se demander pourquoi les magistrats de la commission d'instruction n'ont jamais organisé la moindre confrontation entre les trois ministres mis *en examen, leurs conseillers ou leurs directeurs de cabinet*. Comment ne pas partager l'incompréhension des victimes à qui l'on a répété, des années durant, que les responsables de ce drame allaient être châtiés et qui découvrent que la justice ne s'est pas donné les moyens de comprendre sereinement ce qui s'est passé ?

« *J'ai déjà fait état de mes réserves concernant la procédure* », a déploré, jeudi, le président Le Gunehec, bien plus à l'aise qu'au début du procès. « *CQFD* », a laissé tomber Laurent Fabius. Après quatre ans et demi de mise en examen...

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directeurs : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Royanez
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ;
Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; [illegible] (*Débats*) ;
Le Boucher (*International*) ; [illegible] (*France*) ; [illegible] (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ;
Jacques [illegible] (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; [illegible] (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
[illegible] : [illegible] Soté

Directeur exécutif : Eric Mallouz ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

[illegible] : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques [illegible], [illegible] Laurens (1952-1985), [illegible] (1985-1991), Jacques [illegible] (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iena Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Le champion de la qualité

PERSONNAGE hier obscur vient de conquérir la célébrité en URSS. Il s'appelle Alexandre Tchoutkikh. La *Pravda* du 5 février ne tarit pas d'éloges sur son compte : c'est un grand patriote soviétique, un *« novateur de la production »*. Cet ouvrier de l'industrie textile, qui travaille au *combinat* de Krasnokholmsk à Moscou, est l'auteur d'une *« nouvelle initiative stakhanoviste »*.

Le fameux mineur du bassin du Donetz Alexis Stakhanov avait lancé un mouvement en faveur de l'augmentation de la production dans l'industrie et l'agriculture. C'était un champion de la quantité. Alexandre Tchoutkikh, lui, est un champion de la qualité, et son domaine est essentiellement celui de l'industrie légère. Il s'agit de créer partout des *« brigades de qualité »* semblables à celle d'Alexandre Tchoutkikh, dont les performances sont données en exemple par le Parti communiste à tous les travailleurs soviétiques.

Les journaux avouent qu'ils reçoivent dans leur courrier des lettres innombrables de protestation. On se plaint de la qualité douteuse des bicyclettes de l'usine Tchkalov de Novosibirsk, des montres de l'usine Masiennikov de Kouibychev. Les consommateurs de la région de Yaroslav ne veulent plus acheter de vêtements pour enfants ni les articles de quincaillerie fournis par l'industrie locale. Tout au long de l'année 1948, la *Pravda* n'a-t-elle pas recueilli les mêmes doléances pour des chaussures, les articles de bonneterie, les pelles ou les pioches, les appareils électriques, les postes de TSF ?

André Pierre
(20-21 février 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : [illegible]
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : [illegible]

Santa Monica, le feuilleton et son héroïne

QUI PERD qui gagne à suivre le cours de sa vie ? Pour Monica Lewinsky, le mouvement même des faits, tels qu'ils nous sont parvenus, possède en fait la qualité d'une nouvelle, avec deux images, l'une au début, l'autre à la fin. La première image est celle d'une fête montrée sur les écrans de télévision du monde entier le 31 janvier 1998. Des employés sont rassemblés sur une pelouse de la Maison Blanche. Le président Clinton s'approche d'eux, et en particulier d'une jeune femme brune, portant un béret noir à la « Che » Guevara et un clip en guise d'étoile. Bill Clinton l'embrasse. Elle lui sourit en lui disant quelques mots. Le président ne s'écarte pas d'elle tandis qu'il serre des mains alentour. Elle non plus ne s'éloigne pas, continuant de sourire et de mâcher son chewing-gum. C'est ainsi que nous avons découvert Monica Lewinsky. Et ces images, les seules disponibles, n'ont cessé depuis d'être rediffusées en boucle.

La scène finale est aussi apparue sur les écrans de télévision, le 6 février 1999. La même jeune femme, seule devant un mur, la main droite levée, jure qu'elle dira la vérité à la délégation venue du Sénat pour l'interroger. Elle est jeune, mais elle a une gravité neuve. Elle semble lisse, intacte, sereine, pareille à une sorcière dont Michelet note qu'*« elle a l'aile infinie du désir et du rêve »*.

Car s'il existe un « scandale Lewinsky », c'est de celui-là qu'il s'agit : l'incapacité de la justice américaine, du Sénat et de la presse du monde entier à voir Monica pour ce qu'elle est, c'est-à-dire une jeune femme qui, après avoir menti pour défendre le président, a ensuite dit la vérité et s'y est tenue. Le rapport Starr, prolixe et minutieux jusqu'au graveleux, ne peut expliquer le vent de fraîcheur et d'insouciance qui entre avec cette jeune stagiaire dans les heures grises de *l'homme le plus puissant du monde*. Il ne sait pas dire la solitude du président dans son bureau ovale aux rideaux. Le rapport dénonce mais n'explique pas non plus les cadeaux, les appels téléphoniques... Lorsque, le 26 janvier 1998, le président, acculé par la presse, choisit de recourir au mensonge, il dit, agitant son index en signe de dénégation : « *Non, je n'ai pas eu de relations sexuelles avec cette femme, Monica Lewinsky.* » Bill Clinton dit « *cette femme* » et non pas « *cette fille* ». C'est pourtant sur cette fille à l'épaisse chevelure brune que les fantasmes de Kenneth Starr et de la planète se cristallisent. L'enfer est américain, où nul n'hésite à bousculer le puritain pour précipiter Monica dans les flammes.

« ENFANT DU DIVORCE »

Quelle est la filière, en cette fin de XXe siècle, pour devenir une créature du péché ? La question mérite d'être posée puisque la presse et les républicains du Capitole ont répondu en détachant une double d'une courte biographie. Adolescente à Beverly Hills, Monica Lewinsky a vu chanter Madonna et Michael Jackson. Dès l'âge de dix ans, elle s'amuse à se maquiller. Ses parents la laissent faire. Ils ne lui interdisent pas de regarder « *Dynasty* » à la télévision. Ils sont trop riches. Ils n'auraient pas dû divorcer. Monica a trop mangé. Elle cherche d'autres pères, d'autres mères. Lors de la procédure de destitution du président, un sénateur décrit gravement la conduite de Monica comme celle d'une « *enfant du divorce* ». Et la vision alternative n'est guère meilleure : Monica est une écervelée, une jeune fille entichée du shopping, une boulimique qui adore le chocolat.

Durant trois mois pourtant, nous n'avons vu que des images fugaces de cette ex-enfant capable de faire chanceler un président : Monica entrant dans une voiture ; Monica sortant de l'immeuble du Watergate où vit sa mère ; Monica chez son père en Californie ; Monica posant pour *Vanity Fair* ; Monica, coiffée d'une casquette de base-ball noire, à l'hôtel Renaissance Mayflower, à Washington.

Elle sourit donc, à l'écran, la main levée pour prêter serment, vêtue de noir, chevelure à la Jackie Kennedy. On ne l'a jamais entendue parler durant treize mois de tourmente médiatico-politique. Aura-t-elle le timbre de Betty Boop (pou-pou-pi-douh) ? « *Vous allez devoir répondre des faits déjà enregistrés,* lui dit Ed Bryant, manager de la majorité républicaine. *Sinon, il ne vous reste plus qu'à rentrer chez vous.* – *Ça va aller !* », lui répond-elle. Sa voix est ferme, claire. Et elle a autant de jugeote que son inquisiteur, lui concédant, même lorsqu'il réfute un de ses arguments, un très subtil : « *Nous admettons votre objection.* » Quand Ed Bryant, inquisiteur du péché, déclare : « *Je dois vous parler de la première rencontre lubrique...* », c'est Monica qui l'interrompt et le ramène à la décence : « *Pouvez-vous trouver un autre terme..* ? *Je veux dire.. Il s'agit de ma relation.* » Elle parle des « *sentiments mélangés* » pour Bill Clinton. « *Vous pensez que c'est un bon président et je suis certain que vous pensez que c'est un homme intelligent* », assure Ed Bryant. Monica lui montre la voie de la synthèse : « *Je pense que c'est un président intelligent.* »

On comprend qu'Andrew Morton, l'auteur de *Diana, her true story*, ait soit intéressé à l'histoire de Monica Lewinsky. Monica de Santa Monica, sorcière brune de Californie, est l'image inversée de Diana, princesse de Galles, ange blond, aristocrate du Royaume-Uni. Diana, épouse malheureuse et canonisée par le peuple anglais. Monica, victime de ses sentiments, devenue l'icône inattendue des féministes américaines.

« ON EST DÉSOLÉS »

Dans un livre qui vient de paraître en Grande-Bretagne, *In the move, feminism for a new generation* » (éditions Virago), la journaliste Katherin Viner explique que « *Monica Lewinsky est naturellement devenue un modèle, simplement parce qu'elle a été dénigrée par le monde, même par la presse libérale. On lui a collé l'étiquette d'"initiatrice sexuelle" alors que si cela était du domaine de la malfaisance* ». Monica, désormais applaudie dans les restaurants. Monica offrant à l'hôtel Renaissance Mayflower par un gros cœur en bonbon : « *Sois à moi* » – c'était la Saint-Valentin ; par une pancarte : « *On est désolés* » ; par des cris de femmes : « *Vas-y ! Ne te laisse pas abattre !* »

Monica, riche de naissance – quelle horreur ! –, vient de signer un contrat de 4 millions de francs pour une interview avec la chaîne anglaise Channel Four. Deux éditeurs, anglais et américain, auraient déboursé près de 8,5 millions de francs pour le livre d'Andrew Morton. Ces gains permettront à Monica de payer une partie de ce qu'elle doit à ses avocats : 13 millions de francs.

« *Fondamentalement, c'est une personne plutôt inintéressante : tout ce qu'elle a fait, c'est d'avoir eu des relations sexuelles orales avec le président* », notait Robert Maddox, professeur d'histoire des États-Unis à la Penn State University. Pourtant, être elle-même au point de précipiter un président dans la tourmente condamne une femme au regard aveugle des spécialistes de tous les pouvoirs. Scott Fitzgerald, qui savait la fragilité des êtres, aurait eu un gratter l'histoire de cette femme pour retrouver, intacte, comme il le notait dans ses carnets, « *une fille qui pensait que toute cette affaire avait été affreusement surestimée* ».

Jocy Drémeaux

Eclosion *par Degé*

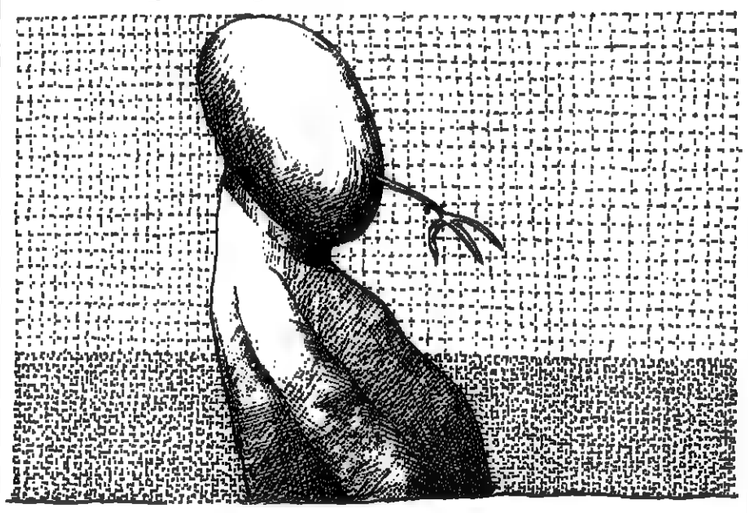

Quand se fane l'Eurose

Suite de la première page

La Banque d'Angleterre annonce une période de stagnation ; deux ministres ont dû démissionner après des affaires scabreuses ; et le nationalisme se développe à vue d'œil en Ecosse, amenant *l'Economist* à s'interroger sur l'avenir des intérêts stratégiques qui y sont implantées.

Si l'on en vient à l'Italie, la coalition gouvernementale a été dirigée par un ex-communiste, elle a accueilli en son sein un centriste, en la personne de l'ex-président Cossiga, et la guerre contre que l'ancien premier ministre, Romano Prodi, a déclarée à son successeur avec l'appui d'une centaine de maires de grandes villes italiennes planer beaucoup d'incertitudes sur les résultats des élections européennes du printemps.

Les socialistes français, quant à eux, voyaient rouge – c'est le cas de le dire – quand, au temps de François Mitterrand, on leur parlait de social-démocratie. Ils s'y sont depuis mis dans leur grande majorité. Mais ils se sont bien gardés de le crier sur les toits et il ne leur viendrait pas à l'esprit de se reconnaître, et moins encore de se vouloir, blairistes. Même si les sondages d'opinion, qui plébiscitent avec constance la cohabitation et continuent de bien noter – encore que leur note baisse un peu pour le premier – ses deux principaux acteurs, paraissent conforter l'affirmation déjà ancienne de Valéry Giscard d'Estaing selon laquelle « *la France aspire à être gouvernée au centre* ». Même si l'on a parfois quelque peine à accoler une étiquette « de gauche » sur un gouvernement qui a, par exemple, bien plus privatisé que ses prédécesseurs de droite. Un gouvernement apparemment plus apprécié par la majorité que par les chômeurs, dont le nombre ne se réduit que lentement, ou par les salariés, les retraités, les paysans qui craignent avec plus ou moins de raisons pour leur avenir : il n'y a pas qu'en France qu'il faille un gouvernement de gauche pour faire avaler des réformes imposées par la mondialisation et qui, si elles étaient proposées par la droite, se heurteraient à un mur de protestations d'une opinion fondamentalement conservatrice.

CONTRADICTIONS

Reste que Lionel Jospin doit montrer beaucoup de doigté et d'autorité pour faire avaler ses projets à ses associés qui ont de plus en plus de mal à s'entendre entre eux, et qu'il a dû à plusieurs reprises donner un coup de barre à gauche. Moyennant quoi le moral des ménages, qui se sont remis – événement ! – à faire des enfants et à consommer, est au plus haut. Et la décomposition de la droite, qui ne profite guère pour le moment de celle, plus virulente encore, de l'extrême droite, limite les espoirs de l'opposition pour les européennes, rendant périlleuse pour Jacques Chirac toute idée d'élections, législatives ou présidentielle, anticipées.

Est-ce pour que notre premier ministre arrive à Ekaterinbourg de la France, comme il l'a dit le 8 février au Cirque d'hiver, le « *ferment de l'Europe* » ? On serait curieux de savoir où il compte s'y prendre alors qu'elle se trouve aux prises avec tant de contradictions : pour le ministre néerlandais des finances, par exemple, il faudrait « *un petit miracle* » pour que les ministres intéressés parviennent à s'entendre en mars, comme prévu, sur l'ambitieux Agenda 2000, supposé réformer tout à la fois les finances de l'UE, l'aide aux régions défavorisées et la politique agricole commune, à propos de laquelle la France se retrouve, une fois de plus, passablement isolée, avec des paysans de plus en plus en colère. Où est l'« axe » franco-allemande qu'avaient tissé de Gaulle et Adenauer, et que leurs successeurs, jusqu'à Kohl et Mitterrand, avaient si bien réussi à maintenir ? Elle semble au premier chef de l'absence, à la tête du gouvernement fédéral, d'un homme qui sache ce qu'il veut et l'impose, et tient bien sûr de la remise en cause par Berlin de l'accord bilatéral sur les chèques britanniques.

Ajoutons des concentrations industrielles ou financières réalisées le plus souvent sans beaucoup prendre en compte la dimension européenne, l'impasse tant sur l'élargissement de l'UE que sur son approfondissement, la mauvaise volonté de la Commission – et de son président – auprès du Parlement de Strasbourg, l'opposition patente entre la Banque centrale européenne et le ministre allemand de l'économie et des finances, le rebondissement du contentieux hispano-britannique sur Gibraltar, la baisse inattendue de l'euro face au dollar... On n'en finirait pas d'énumérer, en cet An 1 de la monnaie unique, les difficultés que rencontre la construction d'une Europe capable de peser de tout son poids dans le village planétaire.

Le Canard enchaîné vient aussi joliment souhaité le 1er janvier une bonne « *eurose* » année, sans préciser si ce néologisme visait le lancement de l'euro, ou la couleur de la quasi-totalité des gouvernements des pays membres de l'UE. Il nous permettra de retenir la seule interprétation pour constater que l'eurose se fane, et qu'il est plus que temps pour ses médecins de s'employer à raviver ses couleurs.

Ils ne le feront pas au moyen de palabres, de marchandages sur la PAC, de circulaires ou de directives auxquels le bon peuple n'entend rien. S'ils veulent obtenir le soutien de l'opinion, il leur faut s'entendre sur des mesures qui frappent un peu les imaginations, telles qu'un programme de grands travaux européens, dont on parle ici ou là, ou la suggestion d'un connaisseur comme Hervé Foch (dans *France-Forum* du quatrième trimestre 1998) tendant à rendre la Commission, *aujourd'hui si critiquée*, responsable devant le Conseil européen, véritable exécutif de l'Union, comme un gouvernement national l'est devant son Parlement. La boîte est bien sûr ouverte, mais il faut agir vite si l'on ne veut pas que la déception soit à la mesure des espoirs qui ont été mis dans l'euro.

André Fa[illegible]

PRÉCISION

SOGREAH

A la suite de l'article que nous avons consacré aux polémiques sur les risques d'inondation sur la côte méditerranéenne (*Le Monde* du 18 janvier), la société d'ingénierie Sogreah, chargée d'une étude hydraulique dans la vallée du Var, tient à préciser qu'elle a été reprise, depuis le 13 janvier, par une équipe de direction et qu'elle n'a donc plus aucun lien avec son ancien actionnaire Alcatel, qui n'en a jamais eu, contrairement avec ce que nous avons écrit, avec Vivendi.

AUSTRALIE B 413 084

Le 1er mars, l'abonnement téléphonique va augmenter.

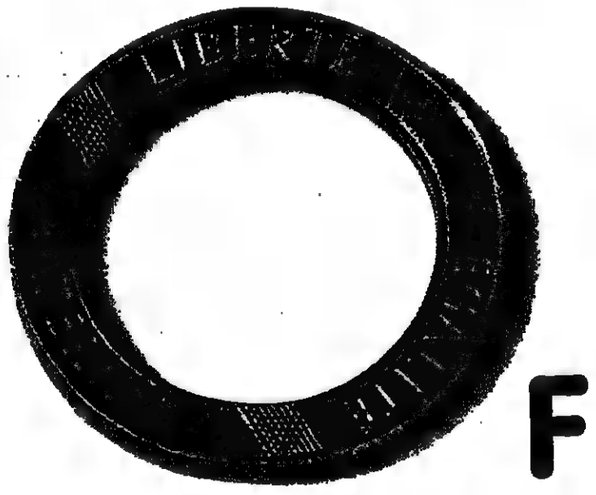

Dès aujourd'hui, l'abonnement du 7 est gratuit.

Depuis 1 an, le 7 s'est engagé à être toujours moins cher pour vous permettre de faire des économies, de téléphoner plus souvent ou plus longtemps.
La preuve, aujourd'hui l'abonnement du 7 est gratuit et en plus le 7 va baisser ses tarifs sur les appels nationaux et internationaux. Et comme vous avez plus de temps pour appeler le dimanche, le 7 va créer le Super Dimanche avec des prix encore moins chers au national et à l'international.
En résumé, avec le 7 vous faites des économies dès le premier appel.
Et si vous commenciez par un appel gratuit : 0 800 356 356.

7 cegetel

Le 7, c'est tout simplement moins cher.

Offre soumise à conditions. Abonnement gratuit pour toute souscription et facture à partir du 19/02/99. Economies et réductions tarifaires sur appels à plus de 30 km hors département. Tarifs de base d'opérateurs globaux au 19/02/99, hors options tarifaires et numéros spéciaux. Les départements 75, 92, 93, 94 forment un seul département de même pour la Corse (2A, 2B). Nouveaux tarifs du 7 à compter du 01/03/99.

LUXE Le maroquinier italien Gucci a déterré, jeudi 18 février, la hache de guerre pour faire barrage à toute prise de contrôle par le géant français du luxe LVMH. ● DANS UN GESTE SPECTACULAIRE, Gucci a annoncé, de son siège légal d'Amsterdam, un plan visant à offrir à ses salariés 37 millions d'actions nouvelles, dont plus de 20 millions ont été immédiatement acquises par un fonds créé spécialement grâce à un prêt sans intérêt du groupe Gucci. ● CES TITRES permettent aux dirigeants de Gucci de disposer d'un poids équivalant à celui de LVMH, qui a pris 34,4 % du capital du groupe italien. ● POUR GUCCI, la seule riposte possible pour LVMH serait de lancer une OPA (offre publique d'achat) sur la totalité de son capital, ce qui serait extrêmement coûteux. ● PRIS PAR SURPRISE, le groupe dirigé par Bernard Arnault dénonce une « manœuvre frauduleuse » qu'il entend attaquer devant les tribunaux.

La campagne d'Italie de LVMH bute sur Gucci

Le président du groupe italien, Domenico De Sole, profite des largesses du droit néerlandais pour contrer la prise de contrôle « rampante » menée par le géant français du luxe, qui déclare vouloir saisir toutes les autorités compétentes

APRÈS CINQ SEMAINES de dérobades et de dialogue de sourds, Domenico De Sole, le PDG de Gucci, a tombé le masque jeudi 18 février. Non, il n'a pas l'intention de laisser le français LVMH, qui est le principal concurrent de Gucci avec Louis Vuitton, poursuivre le grignotage du capital entrepris depuis des mois. Le groupe de Bernard Arnault est, certes, désormais, avec 34,4 % des parts, le premier actionnaire de Gucci, mais il n'est pas question pour autant d'accepter la présence au sein du conseil de surveillance du groupe italien ne serait-ce que d'un seul *administrateur représentant* LVMH, comme le demandait ce dernier. « *La présence au conseil de "l'œil et l'oreille" d'un de ses principaux concurrents entraînerait un conflit d'intérêts grave et inacceptable* », a tranché M. De Sole. Une véritable déclaration de guerre que le patron de Gucci a lancée après avoir pris soin de poser un piège redoutable pour son assaillant.

M. De Sole pense avoir trouvé l'arme absolue pour couper court à ce qu'il appelle la prise de contrôle « *rampante* » du groupe italien par le français LVMH... ou l'obliger à lancer une offre publique d'achat (OPA) *en bonne et due* forme sur la totalité du capital. Avec son conseil, la banque américaine *Morgan Stanley – une vieille* connaissance de LVMH : c'est elle qui conseillait Guinness lors de l'affrontement qui eut lieu avec le groupe français autour de la fusion avec GrandMet –, Gucci a imaginé un montage financier particulièrement astucieux, exploitant à [illegible] du droit néerlandais [illegible] sociétés et les règles comptables internationales. Le groupe *d'origine florentine est en* effet aujourd'hui une société de droit néerlandais, cotée à Amsterdam et à New York.

Pour faire pièce aux 34,4 % du capital de Gucci ramassés en Bourse ou rachetés auprès de Prada par LVMH depuis le début de l'année, Gucci a suscité la création d'une « fondation » destinée à gérer les intérêts d'un « plan d'actionnariat des salariés » (*Employee Stock Ownership Plan, ESOP*). Cette fondation s'est vu doter d'options d'achats pour un total de 37 millions de nouvelles actions ordinaires de Gucci, dont 20 millions ont été immédiatement émises – soit, à l'unité près, le nombre précis d'actions détenues par LVMH... Gucci assure également le financement de ces actions en ouvrant une ligne de prêt pour la fondation. Astuce : ces actions, qui ne seront pas distribuées aux salariés, avant cinq ans, n'entrent pas en ligne de compte dans le calcul du bénéfice par action. Les dividendes auxquelles elles donnent droit serviront exclusivement au remboursement du prêt consenti par Gucci. En revanche, elles disposent *immédiatement* des droits de vote de toute action ordinaire.

Une curiosité juridique qui permet à Gucci de faire d'une pierre deux coups : d'une part, il neutralise les voix de LVMH – signalant au passage qu'il détient suffisamment de droits de création d'actions, déjà votés par une assemblée générale, pour répondre coup pour coup à une éventuelle poursuite de la montée en puissance de LVMH ; d'autre part, il n'entame en rien la neutralité des parts détenues par les autres grands actionnaires de Gucci. Ceux-ci, essentiellement des fonds de *pension américains, comme Templeton*, se *sont jusqu'ici* tenus à l'écart des luttes de pouvoir pour se contenter de surveiller leurs intérêts financiers. De la sorte, le PDG du groupe italien espère isoler son assaillant français.

« MANŒUVRE FRAUDULEUSE »

Ce dernier ne l'entend évidemment pas de cette oreille. Apparemment pris par surprise, alors qu'il pensait être sur le point de conclure un accord de coopération avec le management de Gucci, Bernard Arnault ne décolère pas. « *Nous sommes stupéfaits qu'ils puissent penser utiliser un procédé aussi grossier. A l'approche de l'an 2000, il est insensé qu'une société qui se sent soi-disant menacée puisse ainsi spolier ses actionnaires* », a-t-il déclaré au *Monde*, jeudi 18 février. « *Aux Etats-Unis, la protection des actionnaires n'est pas un vain mot* », lance-t-il, en rappelant que Gucci est coté à Wall Street. LVMH va saisir toutes les autorités, boursières et judiciaires, néerlandaises, américaines et même européennes, pour dénoncer ce qu'on qualifie dans son entourage de « *manœuvre frauduleuse* ».

« *La fondation créée par Gucci n'a que l'apparence de l'indépendance*, estime un proche conseiller de M. Arnault. *Elle bénéficie d'une augmentation de capital fantôme, avec un financement fantôme. Son unique but est de créer des droits de vote pour neutraliser les nôtres, non d'émettre des actions pour renforcer les fonds propres de l'entreprise. C'est clairement un détournement du droit.* »

M. Arnault est d'autant plus vexé qu'il avait, une fois n'est pas coutume, bridé son orgueil ces dernières semaines, pour chanter les louanges de Domenico De Sole et surtout de Tom Ford, le styliste de Gucci, qu'il ne veut à aucun prix voir quitter l'entreprise dont il est à l'origine du succès. C'est d'ailleurs pour cela, en grande partie, que LVMH ne souhaite pas lancer une OPA sur Gucci : MM. De Sole et Ford ont probablement dans leurs contrats de travail des clauses prévoyant de confortables indemnités en cas de changement de contrôle actionnarial. Sans parler des stock-options dont ils ont été dotés, qui se transformeraient automatiquement en actions. Le PDG de Gucci disposerait ainsi d'un pactole latent de quelque 100 millions de dollars. En cherchant à imposer à LVMH une alternative du « tout ou rien », c'est-à-dire une OPA ou un partenariat dormant, M. De Sole joue gagnant sur les deux tableaux.

Pascal Galinier

Le droit néerlandais, rêve de dirigeants sur la défensive

DANS LES ANNÉES [illegible], des groupes français avaient succombé aux charmes de la fiscalité néerlandaise. Alcatel en tête, des sociétés avaient transféré leur siège social aux Pays-Bas pour bénéficier d'impôts moins lourds et gérer les stocks-options des dirigeants en *toute discrétion. Avec la défense* mise en place par la famille Gucci contre LVMH, ils découvrent aujourd'hui les avantages du droit néerlandais.

Tout en s'affichant libéraux, les *Pays-Bas* disposent d'un arsenal juridique qui rend presque impossible une offre publique d'achat (OPA) hostile. Le capital d'une grande partie des grands groupes néerlandais est verrouillé. Ainsi, le groupe bancaire et financier ABN Amro est détenu par une holding qui le contrôle elle-même à hauteur de 57,8 %. La famille Heineken a conservé le pouvoir dans le groupe de brasserie, par le biais d'une holding détenant 50 % du capital. Au sommet de ces cascades de contrôle, on trouve toujours une fondation.

Nommées « trustees » (fiducies en français), ces fondations, qui *bénéficient de privilèges fiscaux*, permettent d'établir des pactes d'actionnaires non limités dans le temps pour [illegible] la propriété. Plus protecteur que la commandite, ce système donne un contrôle juridique et capitalistique très fort, qui aboutit, dans certains cas, à une organisation en *autocontrôle* des groupes.

INCITATION

Pour les dirigeants en place, c'est l'organisation rêvée. Ils ne vivent plus dans la crainte d'une attaque hostile, une fondation étant très difficile à défaire sans l'accord de tous les participants. Ils ont une grande latitude dans leur gestion, la fondation exerçant un contrôle moins étroit qu'un conseil de surveillance.

A la [illegible] de la Belgique, notamment, cette organisation a permis aux Pays-Bas de protéger ses grands groupes des appétits extérieurs. Elle devient désormais une incitation importante pour de nombreuses [illegible] européennes, qui, cherchant à se protéger, sont tentées de transférer leur siège aux Pays-Bas. L'absence d'un droit économique européen pour accompagner la mise en place du marché unique les autorise à profiter de [illegible].

Martine Orange

Bernard Arnault, Domenico De Sole : le choc des ego

PARTI en [illegible] à la conquête de l'Italie, Bernard Arnault va-t-il déjà être contraint de battre en retraite ? Mi-janvier, il [illegible] en invité la marque au [illegible] collections de Giorgio Armani, à Milan. Le couturier ne tarissait pas d'éloges sur le patron français. Quelques semaines plus tard, le groupe Armani [illegible] qu'il avait entamé des discussions avec LVMH en vue d'un éventuel rapprochement. En Italie, la presse lui prêtait déjà des vues sur Gianfranco Ferré et sur Versace. M. Arnault s'est-il laissé griser par ce côté apparemment irrésistible ?

PORTRAITS

Habitué des OPA, le PDG de LVMH se heurte cette fois à aussi rusé que lui

La fin de non recevoir qu'il vient de recevoir de Gucci est une *douche froide pour le numéro* un mondial du luxe. Le contrôle du maroquinier florentin, devenu une *marque de mode mondiale, devait* être la première étape d'une internationalisation jusqu'ici réalisée *quasi-exclusivement* avec des marques franco-françaises, Dior, Givenchy, Guerlain... (*Le Monde* du [illegible] février). Aussi, le PDG de LVMH s'était-il efforcé de mettre un maximum d'eau dans son vin et de policer ses manières de hussard, celles qui lui permirent de conquérir successivement Boussac, Dior, Louis Vuitton, Moët-Hennessy, dans les années 80.

Des manières qui l'avaient déjà empêché d'imposer sa loi, en 1997, au sein du nouveau conglomérat des *alcools et de l'alimentaire, Diageo*, issu de la fusion de Guinness et de GrandMet. LVMH était certes devenu, en un [illegible] boursiers, le premier actionnaire, mais il ne put imposer sa vision stratégique et dût battre en retraite après avoir empoché une confortable « soulte » de 2,5 milliards de francs ([illegible] millions €).

Son entrée dans Gucci a commencé de la même façon que chez Diageo, mais rapidement. M. Arnault a multiplié les déclarations favorables à l'équipe en place. Il avait accepté le principe d'un plafonnement temporaire de sa participation *aux 34,4 % conquis*, et *se* contentait d'un seul représentant au conseil de surveillance de Gucci. *Il s'engageait aussi à traiter Domenico* De Sole, PDG de Gucci, sur un pied d'égalité, « *de management à management* », *précisait-il dans* deux courriers adressés à M. De Sole les [illegible] et 17 février. Alors même qu'il rappelait encore voici peu, que Gucci était quatre fois plus petit et [illegible] fois moins rentable que Vuitton...

[illegible] DE FORMATION

Le PDG français a manifestement sous-estimé l'adversaire. Il est peut-être tombé cette fois sur plus fort et plus retors que lui. D'origine calabraise, avocat de formation, *Domenico De Sole ne* manque jamais de rappeler qu'il est citoyen américain. Façon de souligner qu'il est rompu à la façon anglo-saxonne de faire des affaires. Cet homme affable de 54 ans cache, derrière sa barbe soigneusement coupée, un redoutable manager à la poigne de fer. Après avoir œuvré aux côtés de Maurizio Gucci, l'héritier [illegible] en mars 1995, M. De Sole fut chargé par Invest-Corp de redresser l'entreprise, en 1993, puis de l'introduire en Bourse à New York et Amsterdam, en 1995. C'est lui qui recrutera le [illegible] Tom Ford. [illegible] par les milieux d'affaires, M. De Sole a fini par s'identifier à « son » entreprise. Fin 1997, il [illegible] *plafonner* à 20 % les droits de vote des actionnaires individuels, ce que lui refusera l'assemblée générale.

Le « plan d'actionnariat salarié » annoncé jeudi [illegible] février ne dupe personne. Même s'il se félicite du soutien des syndicats, M. De Sole utilise les salariés pour verrouiller son pouvoir. La fondation créée pour l'occasion par Gucci au bénéfice des employés, n'est qu'une arme temporaire pour empêcher le français d'imposer ses vues sans prendre le contrôle majoritaire, faute de législation à la française qui oblige tout acquéreur de 33,3 % *d'actions d'une société cotée à lancer une OPA sur la totalité du capital.*

Les stock options nouvellement créés pour les salariés sont incessibles et ne seront jamais transformés en actions individuelles pour les salariés. Au terme de l'opération, Gucci annulera ces actions, qu'il a lui-même financées, et se contentera de payer une belle prime forfaitaire aux salariés, dont le montant total se situera entre 6,5 et 13 millions de dollars (de 5,8 à 11,6 millions €). Au titre du service rendu, en quelque sorte.

En d'autres circonstances, M. Arnault aurait pu apprécier la « *beauté » du montage. Mais il est* contraint de se montrer à nouveau sous son plus mauvais profil, celui *du raider procédurier, alors qu'il* souhaite par-dessus tout prouver qu'il est devenu un authentique *industriel du luxe.*

Pascal Galinier

La famille Taittinger résiste au financier Asher Edelman

DEPUIS trois ans une guerre de tranchée [illegible] le financier américain Asher Edelman et la famille Taittinger pour le contrôle de la Société du Louvre. Ce groupe rassemble des actifs alléchants [illegible] des hôtels de prestige (Crillon, Lutétia, Martinez...), des hôtels économiques (Campanile, Première classe) et un pôle d'industrie du luxe (Baccarat, parfums Annick Goutal). Pris séparément, ces actifs *pourraient être bien valorisés* (3 milliards de francs pour les hôtels de prestige, près de [illegible] milliards pour les autres hôtels et près de [illegible] millions pour le luxe). Sans compter les actifs périphériques (chauffage Deville, parc immobilier). Mais, regroupé au sein d'un *groupe familial aux structures* complexes, le tout n'est valorisé en Bourse qu'à 5,6 milliards de francs (853 millions d'euros). Asher Edelman veut prendre le contrôle de la Société du Louvre pour séparer les différentes activités. Un dépeçage inacceptable pour la famille Taittinger.

Jusqu'à présent, l'attaque boursière de M. Edelman n'a pas réussi à entamer le contrôle familial. Depuis trois ans, il a ramassé 13 % du capital et dispose de 4,5 % des droits de vote. La famille Taittinger détient 36 % du capital mais verrouille son contrôle grâce à 53 % des droits de vote, contrôle renforcé par *la famille Peugeot, qui détient* 4 % du capital. Asher Edelman semble dans l'impasse, même s'il affirme qu'avec un prix de revient moyen de [illegible] par titre [illegible] un cours actuel [illegible] euros), il peut patienter. Par trois fois, il a tenté de lancer une OPA. Par trois fois, la *famille Taittinger lui a dit non.* Le ralliement de Patrick Sellier, qui n'a qu'un lien par alliance avec la famille Taittinger, lui apporte 1 % du capital et 2 % des droits de vote.

Bloqué sur le marché, Asher Edelman a choisi la voie juridique. Une première action auprès du tribunal de commerce de Paris demandant une expertise du groupe a été rejetée en janvier 1999. Une deuxième action est en cours pour contester la cession de 4 % du capital à la famille Peugeot à un prix, selon M. Berlioz, avocat de M. Edelman, inférieur au cours de Bourse. Une troisième devait être lancée, vendredi 19 février 1999, *pour gestion fautive privilégiant* l'intérêt familial sur l'intérêt de la société. Elle demande aussi l'annulation des droits de vote pour l'autocontrôle de la Société du Louvre et pour l'annulation de tous les droits de vote double. Les deux adversaires se neutralisent. Asher Edelman affirme pouvoir rassembler les fonds nécessaires à une OPA mais il ne l'a pas encore démontré.

Enguérand Renault

La COB modifie son règlement interne pour se conformer à un arrêt de la Cour de cassation

MOINS de deux semaines après l'arrêt de la Cour de cassation qui condamnait sa procédure de sanction, la Commission des opérations de Bourse (COB) a décidé de modifier son règlement interne. L'autorité boursière a annoncé, jeudi 18 février, qu'un nouvel alinéa a été ajouté qui précise que « *ni le président ni aucun membre de la commission ne peut délibérer dans une affaire dans laquelle il a exercé les fonctions de rapporteur* ».

Avec cette modification, la COB se conforme à l'arrêt donné par la Cour de cassation le 5 février. Celle-ci avait jugé que la procédure utilisée par la COB contre Jean-Marc Oury, ex-président de la Compagnie immobilière Phénix, n'était pas en accord avec l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme. Les droits de la défense, selon la Cour, n'étaient pas suffisamment respectés, car les fonctions d'instruction n'étaient pas clairement séparées des fonctions de jugement, le rapporteur participant aux délibérations et ayant un droit de vote (*Le Monde* daté 7-8 février).

TACHE D'HUILE Le changement de procédure adopté par la COB risque de faire tache d'huile. De nombreuses autorités de surveillance et de régulation ont des règlements assez similaires à celui de l'autorité boursière et *permettent au rapporteur de participer* aux délibérations.

Avec la modification de sa procédure, la COB, qui avait suspendu, ces derniers mois, l'examen des différents dossiers importants dans l'attente du jugement de la Cour de la cassation, retrouve sa liberté d'action. Mais les retouches au fonctionnement de l'autorité boursière pourraient se poursuivre. Pour respecter son obligation *d'information du marché* sans nuire à la présomption d'innocence, la commission réfléchit à des améliorations. Elle évoque la possibilité, sur les dossiers les plus lourds, de ne plus les instruire elle-même mais de saisir directement la justice pénale, ce qui lui permettrait d'avertir le marché sans réserve. C'est la procédure que met en œuvre, aux *Etats-Unis*, la *Security exchange* commission (SEC). L'autorité boursière américaine n'impose pas elle-même les sanctions.

M. O.

La Californie intente un procès au Crédit lyonnais sur l'achat de l'assureur Executive Life

L'Etat américain réclame plusieurs milliards de dollars

L'Etat de Californie a intenté, jeudi 18 février à Los Angeles, un procès contre la banque et l'assureur Maaf les accusant de fraude et réclamant le remboursement de *« milliards de dollars »* de profits illégaux. La banque publique, en [illegible] d'être privatisée indique qu'elle n'assume pas les risques encourus par Altus Finance sorti [illegible] son bilan [illegible] 1995 et aujourd'hui à la charge de l'Etat.

LE [illegible] du *Crédit lyonnais* n'a [illegible] fini de le poursuivre. Deux nouvelles procédures *juridiques* viennent d'être lancées, revenant sur des *opérations* [illegible] par l'établissement du boulevard [illegible] Italiens, *plus précisément* par sa filiale Altus Finance, [illegible] la séparation de [illegible] « bonne banque » [illegible] la « mauvaise banque », [illegible] Consortium [illegible] réalisation (CDR).

La première a [illegible] ouverte [illegible] la Commission européenne [illegible] capitalisations [illegible] 177 millions de francs [illegible] Tascq SA, une petite [illegible] spécialisée [illegible] le domaine de la maintenance informatique, qui fait partie des actifs transférés [illegible] vendue [illegible]

La deuxième procédure [illegible] plus lourde. L'Etat [illegible] a intenté jeudi [illegible] février à Los Angeles un procès contre la banque [illegible] l'assureur Maaf [illegible] et réclamant le remboursement [illegible] *« milliards de dollars »* de profits illégaux. L'affaire [illegible] 1991, lorsqu'Altus Finance associé au [illegible] Maaf, a repris [illegible] compagnie [illegible] américaine Executive Life en faillite depuis le 11 avril après le retournement du marché [illegible] *« junk bonds »*, [illegible] obligations risquées mais [illegible] très fort rendement financier. L'Etat de Californie était alors chargé [illegible] En 1991, le [illegible] aux Assurances [illegible] l'époque, John Garamendi, [illegible] offres pour la reprise de l'assureur.

Après [illegible] longue procédure juridique – l'offre française [illegible] en concurrence [illegible] cinq [illegible] propositions puis [illegible] à une procédure juridique [illegible] par [illegible] Life –, Altus [illegible] Maaf avaient [illegible] à mettre [illegible] main [illegible] la compagnie d'assurance. L'opération [illegible] ment confirmée le [illegible] 1993.

[illegible] pari, [illegible] beaucoup *jugeaient* risqué à l'époque, s'est [illegible] une [illegible] *En 1993*, lorsqu'Altus [illegible] une partie *du portefeuille* [illegible] « junk [illegible] » [illegible] François Pinault pour 6,5 [illegible] de francs, le groupe Crédit lyonnais [illegible] une plus-value de [illegible] de 2 milliards de francs. M. Pinault, qui [illegible] créé fin 1993 sa holding Artémis à cette [illegible], [illegible] continué [illegible] en tirer de très bons bénéfices. Son groupe n'est toutefois pas concerné par la procédure qui vient d'être engagée.

[illegible] un communiqué, l'Etat [illegible] Californie indique avoir déposé plainte [illegible] le tribunal supérieur du [illegible] Los Angeles [illegible] Altus Finance [illegible] A, [illegible] du [illegible] Lyonnais, CDR Entreprises, le Cré[illegible] lyonnais, [illegible] Assurance [illegible] France Vie [illegible] Omnium [illegible] Trois [illegible] également citées, Jean-Claude Seys, Jean-François Henin [illegible] Jean Irigoin.

[illegible] lois californiennes sur [illegible] *pour* [illegible] procurer le portefeuille [illegible] « junk bonds » [illegible] Le responsable du [illegible] au sein du gouvernement californien, Chuck Quackenbush, affirme que [illegible] ont masqué l'implication [illegible] la banque publique dans [illegible] affaire, ce qui pourrait constituer une violation d'une loi fédérale – le [illegible] Act de 1933 – interdisant [illegible] banques de posséder [illegible] le communiqué, Altus aurait conclu un accord [illegible] investisseurs français pour pouvoir posséder la nouvelle compagnie. *« [illegible] déposé [illegible] documents erronés [illegible] trompeurs auprès du Commissaire Garamendi »*.

Vendredi [illegible] dans la matinée, Maaf Assurances indiquait *« tomber des [illegible] »*. Le [illegible] lyonnais rappelait qu'Altus Finance [illegible] plus partie [illegible] son périmètre ayant [illegible] CDR [illegible] La *banque publique « n'assume donc* [illegible] *les risques encourus par* [illegible] *société »*, indique un porte-parole qui précise [illegible] procédure [illegible] d'incidence sur la banque et [illegible] privatisation.

Sophie Fay (avec AFP)

La SNCF cède Frantour à Accor et engage un partenariat commercial

L'opération lui rapporterait 850 millions de francs

LA SNCF [illegible] le groupe Accor, spécialisé [illegible] l'hôtellerie, le tourisme et [illegible] services [illegible] entreprises devaient [illegible] vendredi 19 février, [illegible] signature d'un accord [illegible] partenariat commercial exclusif « train + hôtel ». Cet [illegible] l'entreprise nationale [illegible] le [illegible] loisirs intervient pratiquement un an après la reprise [illegible] ration à [illegible] trains par la Compagnie des Wagons-Lits, [illegible] d'Accor, l'implantation d'Europcar [illegible] l'acquisition [illegible] pôle tourisme [illegible] Frantour (*Le* [illegible] du [illegible] décembre), la [illegible] ration [illegible] ayant [illegible] reprise par Autogrill, [illegible] ton.

[illegible] Frantour [illegible] rapporté [illegible] millions [illegible] *francs (48,7 millions d'euros)* [illegible] SNCF Participations [illegible] du pôle *tourisme* [illegible] par *les* spécialistes [illegible] somme comprise [illegible] *800* [illegible] *850* millions [illegible] (122 à 129 millions d'euros). L'opération [illegible] Jean-Marc Espalioux démontre clairement la volonté d'Accor [illegible] renforcer dans [illegible] secteur [illegible]

[illegible] deux entreprises, *« [illegible] partenariat fait partie intégrante [illegible] projet [illegible] qu'Accor [illegible] SNCF construisent* [illegible] *Frantour »*. La [illegible] activités hôtellerie, tour-opérateur, et agence [illegible] voyages [illegible] Frantour [illegible] permettre à [illegible] sur [illegible] base, d'améliorer *le service à* [illegible] *clientèle*, [illegible] *en* partenariat. Enfin, note Jean-Pierre Leclerc, président de [illegible] pations, [illegible] permettra [illegible] à Frantour « *de* [illegible] *perspectives de développement* ». Pour Accor, [illegible] reprise de Frantour va, au [illegible] lui [illegible] son hôtellerie d'affaires en [illegible] son [illegible] et [illegible] en [illegible] les [illegible] le [illegible] opérating et les agences de [illegible]

L'offre « [illegible] + hôtel » n'aura rien de comparable [illegible] la formule initiale développée jusqu'alors par la [illegible] elle devrait bénéficier d'un élargissement des catégories [illegible] tels [illegible] destinations, d'un mode de [illegible] plus simple et d'une qualité homogène garantie [illegible] marque. Ainsi, [illegible] nombre [illegible] et [illegible] destinations en [illegible] va être pratiquement multiplié par quatre (700 [illegible] 184 destinations). En Europe, [illegible] nombre de [illegible] va [illegible] *pour passer* [illegible] 105, pour environ 280 hôtels. [illegible] la fois la [illegible] (guichets de gare, boutiques SNCF, agences de [illegible] Accor). Le prix [illegible] comprendrait [illegible] réduction [illegible] 20 %.

Enfin, la SNCF et Accor vont nouer également [illegible] relations dans le cadre [illegible] leur programme respectif de fidélisation. [illegible] billets de train seront proposés dans le cadre des primes offertes par le programme *« compliment »* d'Accor [illegible] prestations [illegible] pourront [illegible] du programme *« grand voyageur »* [illegible] SNCF qui verra le jour au mois de juin.

Au-delà [illegible] commercial, la SNCF [illegible] Accor étudient actuellement d'autres axes [illegible] rapprochement *« qui laissent augurer* [illegible] *perspective d'une* [illegible] *alliance statégique »* et dont les objectifs pourraient être [illegible] créer en [illegible] services [illegible] valeur ajoutée pour [illegible] clients des deux *groupes ainsi* [illegible] l'efficacité [illegible] chaîne de production du transport *grâce* [illegible] *savoir-faire* [illegible] groupe hôtelier. Certaines pistes ont [illegible] clairement [illegible] SNCF pourraient [illegible] voir proposer [illegible] services, [illegible] hôtels, un service bagage, facilitation [illegible] d'arrivées tardives, voire des bornes téléphoniques dans les [illegible]

CURSUS COMPARABLES

[illegible] outre, alors que la SNCF engage actuellement une réflexion sur la [illegible] service autotrain et celle des trains de nuit dans une perspective familiale et [illegible] service, *Accor pourrait aider l'entreprise* ferroviaire dans le domaine du *service au client.*

La formation des personnels n'est pas exclue de la réflexion. En effet, certains cursus professionnels sont comparables dans les deux groupes et un projet [illegible] commun est [illegible] l'étude. Enfin, *le* groupe hôtelier pourrait bénéficier de l'implantation [illegible] filiales [illegible] l'étranger, qui pourraient [illegible] des prestations Accor [illegible] tèle.

[illegible] la cession [illegible] Frantour, SNCF Participations, [illegible] nomination de la Compagnie de transport [illegible] tourisme CTT [illegible] qui [illegible] les participations [illegible] la SNCF, ne chapeaute plus que des entreprises complètement [illegible] au transport, [illegible] l'exception [illegible] Seafrance (dont l'avenir [illegible] lié à l'évolution du *commerce horstaxe*). Les autres filiales, comme le logement social, Telecom développement (association [illegible] *Cegetel*) ou [illegible] *SHEM*, producteur [illegible] de la SNCF, devraient [illegible] en dehors de [illegible] holding.

François Bostnavaron

Six syndicats vont signer un accord sur les 35 heures chez PSA

PSA PEUGEOT-CITROËN sera finalement le premier grand [illegible] industriel privé à adopter les [illegible] heures. Au terme d'un mois de rebondissements, [illegible] organisations CFDT, CFTC, CGC, FO, CAT et [illegible] ont annoncé, *jeudi* 18 février, qu'elles signeront le texte élaboré le 5 février par la direction (*Le Monde* du [illegible] février). [illegible] CGT [illegible] dès le départ qu'elle ne parapherait pas le document, qui concerne 92 [illegible] Mais [illegible] en [illegible] là [illegible] chemin vers les [illegible] heures [illegible] été pour [illegible] sinueux. [illegible] tout le monde [illegible] une signature rapide, une première mouture du texte [illegible] été rejetée par l'ensemble des syndicats fin janvier. Le volet flexibilité du projet avait provoqué les plus grandes réticences de la part des salariés, notamment à propos de la [illegible] du travail du samedi. La direction a dû amender son texte en [illegible] *des compensations au* passage [illegible] du [illegible] de travail sous forme de prime et de repos supplémentaires. Autre [illegible] les [illegible] disposeront de onze jours de [illegible] en plus qui, contrairement au premier texte, ne seront pas obligatoirement dévolus à la formation.

35 HEURES

RAJEUNISSEMENT

L'accord *« apporte* [illegible] *une réduction du temps* [illegible] *avec* [illegible] *intégral* [illegible] », [illegible] félicitée [illegible] CFDT, qui, avec les autres organisations syndicales, met aussi en [illegible] le *« volet emploi »* du texte. Celui-ci prévoit 5 600 embauches [illegible] première année, dont 3 000 du fait [illegible] la [illegible] temps de travail. *« Pour la première fois »*, souligne la CFDT, un dispositif de départs anticipés sur cinq ans, concernant 12 500 [illegible] de 57 ans, [illegible] compensé [illegible] le [illegible] jeunes, [illegible] au constructeur automobile de rajeunir sa pyramide des âges. Ce point devra cependant faire l'objet d'un accord à l'échelon de la branche [illegible]

[illegible] estime que c'est un [illegible] compromis qui, [illegible] se rapproche de [illegible] de [illegible] dans la métallurgie. Pour [illegible] le [illegible] de FO, Alain Seften, remarque que *« les salariés n'avaient rien* [illegible] *au départ. Cet accord permet* [illegible] *réduction du temps de travail, au mieux sans trop* [illegible] *casse pour eux »*.

[illegible] conditions d'application [illegible] l'accord, qui doit être entériné le 26 février par le [illegible] central d'entreprise, doivent [illegible] maintenant définies avec les syndicats dans les 29 établissements du groupe [illegible] La CGT, syndicat majoritaire chez PSA, qui reste très hostile au texte, prévient que, si la direction peut *« obtenir des signatures, elle aura un retour de bâton dans la concrétisation de l'accord sur le terrain, puisqu'une grande majorité* [illegible] *est opposée à* [illegible] *texte »*, [illegible] CGT du site de [illegible]

Stéphane Lauer

La libéralisation du marché de l'électricité limitée par les députés

***LES DÉPUTÉS** ont* achevé, [illegible] l'aube du [illegible] février, jour [illegible] l'ouverture [illegible] du marché européen [illegible] l'électricité, [illegible] en première lecture du projet de loi transposant la directive européenne sur la libéralisation. [illegible] députés communistes, [illegible] planer [illegible] d'un rejet du texte, [illegible] obtenu satisfaction sur plusieurs points. Critiquant ces concessions, François Goulard (DL, Morbihan) a reproché au gouvernement [illegible] *« nier* [illegible] *nécessités »* de l'ouverture du marché *« pour* [illegible] *raisons politiques »*. L'ancien ministre [illegible] l'industrie Franck [illegible] (RPR, Yvelines) [illegible] suggéré [illegible] rebaptiser *« projet de* [illegible] *relatif à l'entrebâillement à* [illegible] » [illegible] gouvernemental, qui [illegible] faire l'objet d'un [illegible] solennel [illegible] 2 mars. [illegible] principales [illegible] sont [illegible] suivantes :

– [illegible] **public de l'électricité** : à l'initiative du groupe communiste, [illegible] députés [illegible] introduit [illegible] projet de loi la notion [illegible] « droit [illegible] l'électricité pour tous ». Le maintien de [illegible] fourniture d'énergie aux personnes [illegible] situation de précarité, prévu dans la [illegible] du 1er décembre [illegible] relative au revenu minimum d'insertion, [illegible] garanti en [illegible] de non-paiement [illegible] factures. [illegible] députés ont également instauré une tarification spéciale « produit [illegible] première nécessité » pour [illegible] plus démunis.

– *Production* : [illegible] la demande conjointe de M. Borotra [illegible] du groupe communiste, [illegible] *députés* ont obtenu qu'avant le [illegible] décembre [illegible] une loi d'orientation sur l'énergie expose les lignes directrices de la programmation pluriannuelle [illegible] investissements de production. Elle sera présentée au Parlement, [illegible] par [illegible] ministre chargé de l'énergie.

– **Transport et distribution** : à la demande des [illegible] communistes, soucieux d'éviter la spéculation, le gouvernement a accepté de supprimer la possibilité qui [illegible] offerte aux grossistes [illegible] pour en [illegible] *uniquement* du négoce. Les députés ont [illegible] les [illegible] de négoce [illegible] producteurs. Affirmant [illegible] une [illegible] du marché, [illegible] gouvernement a également accepté [illegible] fixer une [illegible] minimum [illegible] trois [illegible] pour [illegible] fourniture [illegible] courant passés entre [illegible] clients [illegible] fournisseurs.

– **Superphénix** : contre l'avis du *gouvernement, l'Assemblée a dé*[illegible] nouveaux opé[illegible] du *marché* [illegible] du [illegible] la fermeture [illegible] Superphénix. Regrettant [illegible] décision, M. Pierret a indiqué que *« les 12,5* [illegible] *dépenses »* prévus [illegible] ce [illegible] *« devront être pris en compte dans les tarifs* [illegible] *l'opérateur public, c'est-à-dire* [illegible] ». Rappe[illegible] leur hostilité [illegible] la fermeture de Superphénix, la droite ainsi [illegible] *communistes* [illegible] *vivement critiqué* cette perspective, en affirmant *que* [illegible] *n'avaient* pas [illegible] supporter [illegible] conséquences de [illegible] décision du gouvernement.

Dominique Gallois et Jean-Baptiste de [illegible]

NOMINATIONS

Un ambassadeur « high tech »

DIDIER LOMBARD, cinquante-[illegible] ans, [illegible] nommé [illegible] itinérant, délégué [illegible] investissements internationaux en France, sur *proposition du ministre des affaires* étrangères.

Cet ingénieur, polytechnicien [illegible] ingénieur des télécommunications, y remplace Jean-Daniel Tordjman. [illegible] connaisseur [illegible] l'industrie, [illegible] Lombard a travaillé au [illegible] national [illegible] télécommunications, où [illegible] en 1967. Directeur au ministère [illegible] la [illegible] et [illegible] technologie de 1989 à 1991, il a ensuite rejoint le ministère de l'industrie, où [illegible] occupé, jusqu'en octobre 1998, le poste de directeur des stratégies industrielles. *Il était depuis cette date conseiller* du [illegible] à l'industrie, [illegible] Pierret. [illegible] la [illegible] d'une équipe d'une dizaine de personnes, M. [illegible] *usera de son contact* chaleureux [illegible] son carnet d'adresses pour plaider la cause de la France auprès des grands investisseurs. Sans doute faut-il voir dans sa nomination [illegible] du gouvernement d'attirer les capitaux dans les [illegible] technologies, [illegible] les [illegible] français sont aspirés vers les Etats-Unis. [illegible] ce domaine, estime M. Lombard, *« il est souhaitable d'in*[illegible] ». Il espère [illegible] faire valoir les avantages compétitifs de [illegible] France [illegible] sein de l'Europe, tout [illegible] développant [illegible] avec les investisseurs asiatiques.

■ **PARIS PREMIÈRE : Alain Hellequin** (quarante-sept ans, maîtrise de *gestion Paris-Dauphine*), *prend la présidence* de la chaîne Paris Première. PDG de Lyonnaise Câble et directeur du multimédia et des réseaux câblés du groupe Suez – Lyonnaise des eaux, M. Hellequin succède à Cyrille du Peloux.

■ **PECHINEY : Philippe Varin** (quarante-six ans, *X-Mines*), *jusqu'alors* directeur du département Rhenalu, prend la direction du secteur aluminium [illegible] au [illegible] exécutif. M. *Varin a fait sa carrière à Pechiney*, où il a notamment dirigé le projet de Dunkerque, puis la société Aluminium Dunkerque. Bernard Legrand, auquel il succède, devient conseiller du président.

Cette rubrique [illegible] **hebdomadaire. Merci d'envoyer vos informations à Martine Picouet. Fax : 01-42-17-21-67, ou e-mail : entreprises@lemonde.fr**

Résultats

La [illegible] de Sema Group pour l'exercice [illegible] à 1250 M£ (1853,1 M€).

Avant profit exceptionnel dû [illegible] la cession de BAeSEMA, [illegible] résultat [illegible] impôt [illegible] 77,4 M£ (114,2 M€), le résultat [illegible] part du Groupe 56,6 M£ (85,6 M€) [illegible] le bénéfice par action 12,4 pence (18,23 euro cents).

[illegible] change [illegible] comparable, le chiffre d'affaires [illegible] progressé [illegible] 21 %, le résultat avant impôt de 33 % et [illegible] résultat net part [illegible] Groupe de [illegible] par rapport à 1997.

La rentabilité du Groupe s'est encore améliorée passant [illegible] 6 % [illegible] 6,6 % [illegible] impôts. Ces performances [illegible] en maintenant [illegible] dépenses [illegible] Recherche [illegible] Développement en progression [illegible] 30 %. La trésorerie du Groupe, largement positive, est de 57 M£ (84,5 [illegible]

Opérations

En 1998, Sema Group [illegible] renforcé ses positions dans les secteurs en forte croissance jugés prioritaires tels que les télécommunications et [illegible] finance et s'est désengagé de la [illegible] au Royaume-Uni [illegible] vendant [illegible] 50 % qu'il détenait [illegible] BAeSEMA.

Le Groupe a intensifié ses efforts de [illegible] et Développement en [illegible] dans [illegible] des télécommunications et lance en février [illegible] SemaVision™, une nouvelle génération [illegible] système [illegible] *commerciale*, de [illegible] de *messagerie*. L'année a été également marquée par la signature d'un accord stratégique [illegible] la société américaine BroadVision dans le domaine du [illegible] électronique et [illegible] télécommunications.

L'obtention du [illegible] systèmes d'information [illegible] Jeux Olympiques [illegible] 2008 souligne [illegible] prééminence [illegible] Groupe [illegible] d'intégration de systèmes. [illegible] marquant [illegible] l'année 1998, le succès [illegible] l'opération [illegible] basculement [illegible] l'Euro [illegible] la majorité des sociétés d'intermédiation [illegible] la Bourse de Paris.

[illegible] grands contrats d'intégration [illegible] systèmes [illegible] d'outsourcing ont [illegible] signés en 1998. Citons [illegible] de l'architecture informatique du [illegible] d'agences [illegible] la [illegible] Générale, un grand contrat d'infogérance pour la [illegible] Sociale britannique [illegible] l'externalisation [illegible] systèmes d'information d'Electrolux.

Au niveau géographique, le chiffre d'affaires [illegible] Groupe [illegible] enregistré une progression [illegible] 15 % en France, de 25 % au Royaume-Uni, de 39 % en Asie, [illegible] 53 % en Espagne et de 34 % en Amérique. Le Groupe *poursuit* [illegible] *recherches d'acquisition* [illegible] Etats-Unis [illegible] de compléter sa [illegible] géographique.

Perspectives

Pour Pierre Bonelli, Président de Sema Group : « Les performances [illegible] 1998 sont le fruit d'une stratégie visant [illegible] se concentrer sur des secteurs [illegible] forte croissance [illegible] à offrir à nos clients [illegible] compétences d'intégration [illegible] systèmes et d'éditeur de logiciel. L'accélération [illegible] au [illegible] 1998, le *niveau élevé du* [illegible] *de commandes* [illegible] notre position de trésorerie [illegible] autant d'atouts pour envisager l'avenir avec confiance. »

SEMA GROUP

Internet : http://www.semagroup.com

France Télévision étudie une chaîne pour les jeunes adultes

Alors que le projet de TF 1 avec Murdoch est en suspens; le service public travaille à un concept pour les 15-34 ans. Son objectif est de lutter contre le vieillissement de son audience et de conquérir des parts de marché publicitaire

APRÈS TF 1, c'est au tour de France Télévision de réfléchir à la création d'une chaîne destinée aux 15-34 ans. Cette initiative ne devrait pas contribuer à améliorer les rapports entre les actionnaires de [illegible] par satellite (TPS). En attente d'une clarification de son partenariat avec M. Murdoch, [illegible] geler son projet. En revanche, France Télévision vient de donner un coup d'accélérateur [illegible] la création de France Télévision Multimédias. Cette future filiale, dont la direction devrait être confiée à Gérard Eymery, actuel directeur délégué pour le développement et le multimédias auprès de Xavier Gouyou Beauchamps, PDG de France Télévision, aura notamment pour tâche de développer les projets de chaînes thématiques.

Trois projets sont en compétition à France Télévision. Un premier [illegible] difficilement de prendre corps en interne, tandis que les deux autres émanent de sociétés extérieures. Devarrieux-Villaret, agence de publicité de France Télévision, [illegible] son dossier, déposé il y a quelques jours, et accompagné d'un pilote cofinancé à hauteur [illegible] moins [illegible] par l'entreprise publique. Le concept de la chaîne, baptisée Espace Rien, [illegible] « à l'étude, [illegible] souffre de quelques imperfections », précisent ses détracteurs (*lire ci-dessous*). Un autre projet est porté par [illegible] professionnels d'Internet et de la publicité. Elaboré au [illegible] d'un synopsis et d'une disquette, il dépasse le concept de chaîne traditionnelle pour [illegible] l'Internet et la télévision interactive.

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Selon certains, l'option interne [illegible] que « *le début d'une pensée* ». [illegible] quasi [illegible] cieuse, il y a dix-huit mois, sans mission ni budget, elle aurait réuni de façon irrégulière des [illegible] des chaînes publiques.

Après la filialisation à 50/50 entre France 2 et France 3, France Télévision Multimédias devrait privilégier une solution associant les équipes des chaînes publiques, sans s'interdire de plocher dans les propositions extérieures. A quelques mois de l'échéance de son mandat de PDG, il est peu probable que Xavier Gouyou Beauchamps prenne le risque politique d'opter pour une [illegible] de publicité au détriment d'une solution émanant de France Télévision.

Pour le service public, la création d'un programme à destination des 15-34 ans est considérée comme une orientation stratégique. France Télévision doit faire face à un certain vieillissement de son audience. On [illegible] donc que le lancement d'une chaine pour les jeunes adultes correspondrait « *à une démarche d'élargissement de l'audience* », en ajoutant que cette volonté s'inscrit « *dans les missions de service public* ». Le plan stratégique de France Télévision, présenté à [illegible], a prévu deux approches pour développer des chaînes thématiques. « *Pour le câble et le satellite, France Télévision travaille à des programmes façonnés pour des publics segmentés par centres d'intérêt* », explique M. Eymery. C'est la voie empruntée par les chaines thématiques traditionnelles. « *Pour le numérique hertzien*, ajoute-t-il, *la stratégie choisie est de concevoir des minichaînes généralistes pour chaque tranche d'âge de téléspectateurs* ».

NUMÉRIQUE HERTZIEN

Désormais, l'objectif est d'être au rendez-vous du numérique hertzien. Le multiplex imaginé par France Télévision pour l'expérimentation de [illegible] dont le démarrage est prévu en avril-mai devrait proposer une diffusion simultanée en numérique de France 2 et France 3. Mais aussi, précise Gérard Eymery, de « *France 2-2 – une déclinaison des programmes des deux chaînes publiques sans info ni cinéma – et une offre [illegible] à partir [illegible] de France 2 et France 3* ».

Pour être attractif lors de sa commercialisation, dans deux ans et demi au plus tôt, ce bouquet numérique hertzien devra obligatoirement comprendre une chaîne pour les 15-34 ans, ainsi qu'un programme pour les adolescents. Pour l'occasion, France Télévision devrait aussi composer un canal de sports en reformatant les compétitions sportives dont elle possède les droits. Cela permettrait de diffuser sur le réseau national un résumé ou une partie d'une épreuve sportive régionale, puis d'en offrir l'intégralité en numérique à la seule région concernée.

Dans l'échéance du numérique hertzien, le service public cherche à conquérir une partie des près de 4 milliards de francs bruts (environ [illegible] millions d'euros) d'investissements publicitaires placés à la télévision pour toucher directement les jeunes adultes. Mais la manne est bien plus large. Les 15-34 ans – « *cible réputée difficile à toucher* » estiment les professionnels –, sont englobés par les annonceurs dans la tranche des moins de 50 ans qui concentre près de [illegible] des [illegible] milliards de francs (4 milliards d'euros) d'investissements publicitaires à la télévision. Du côté des publicitaires et des annonceurs, un tel projet fait l'unanimité. « *Au vu des réactions que cela provoque, ce doit être pertinent* », estime Emmanuel Charonnat, directeur de Carat TV.

On se souvient que l'annonce par TF 1 d'un projet de chaîne, baptisé TFX, destinée aux jeunes adultes, en compagnie de Rupert Murdoch, avait provoqué l'ire de M 6, très présente auprès de cette tranche d'âge. Cette fois, elle n'éprouve pas de crainte à l'annonce du projet de France Télévision. « *Dès lors que ce n'est pas dans le cadre de TPS, chacun peut faire ce qu'il veut* », dit Nicolas de Tavernost, directeur général de M 6. Après avoir enregistré 400 millions de francs de résultat net en 1998 (61 millions d'euros), M 6 s'est hissée en janvier « *au rang de deuxième chaîne auprès des moins de 50 ans, devant France Télévision* », se réjouit le directeur général. Un dépassement qui ne peut qu'encourager le service public à créer sa chaîne pour les jeunes adultes.

Guy Dutheil

Espace Rien, la télé alternative des publicitaires

« *ON OCCUPE un espace, on l'aménage et on crée le plus de choses possibles en quarante-huit heures.* » A nouveaux réseaux, nouvelle culture. Ainsi se présente la chaîne Espace Rien, dans un « pilote » de vingt minutes tourné en décembre 1998. Dans un [illegible] joufflu en briques [illegible], rue du Chemin-Vert à Paris, des studios ont été aménagés à la [illegible] pour filmer des internautes venus rendre compte de leur mission sur la Toile, un groupe de hip-hop en train de répéter, un sculpteur et son œuvre vivante, et un piéton intronisé, le temps d'une soirée, présentateur du journal d'« informations subjectives » de 20 heures.

Le traitement de l'information est original. « *Nous voulons montrer comment l'information s'organise sur tout les [illegible] et comment elle peut être reçue, interprétée, restituée, critiquée* », explique le pilote : un quidam conçoit son propre journal à partir des depêches d'agence. Il est diffusé en même temps que ceux de TF 1 et France 2. Il y aurait aussi un journal reprenant les titres des JT français et étrangers. Et puis les invités, qui commenteraient l'information en additionnant les points de vue subjectifs.

Espace Rien veut devenir une chaîne de télévision alternative numérique et généraliste destinée aux jeunes. Elle est née dans les bureaux de l'agence de publicité DevarrieuxVillaret ; une première en France. Ces publicitaires, qui fustigent la mauvaise qualité des programmes [illegible] actuellement destinés aux jeunes – « *il ne suffit pas d'agiter une caméra dans tous les sens pour faire jeune* » –, cherchent à concevoir des espaces thématiques qui se prêtent mieux aux publicités « [illegible] » (6,6 milliards de francs en France en 1998) qu'ils réalisent pour leurs clients.

HAPPENING PERMANENT

Leur constat est sans équivoque : TF 1, France 2 et France 3 ont perdu 7 % de parts de marché en cinq ans sur les 15-34 ans. Les émissions musicales ne fidélisent plus les jeunes, et les programmes consacrés aux cultures alternatives se font rares. Pour « *donner l'antenne à tous ceux qui veulent faire de la télévision sans en avoir la possibilité* », le happening serait permanent : « *Les talents qui [illegible] l'espace de la chaîne pourront prendre à tout moment l'antenne en direct* », affirme la voix off du pilote. La chaîne devrait disposer d'une technologie pointue mise au service de son concept libertaire. Une soixantaine de caméras télécommandables au cadre prérégié, par exemple, filmeront pendant quatre ou cinq heures les événements créés en tous lieux de la chaîne.

Espace Rien, dont le coût total de fonctionnement avoisinerait 45 millions de francs, est le projet le plus avancé des trois actuellement étudiés par la présidence de France Télévision. Xavier Gouyou Beauchamps est censé faire part de son [illegible] sous une semaine.

Florence Amalou

La cour d'appel rejette la requête de Canal Plus

AVANT DE RENDRE son arrêt, le 6 mai prochain, Guy Canivet, le premier président de la cour d'appel de Paris, a rejeté, jeudi 18 février, la demande de sursis à exécution formulée par Canal Plus. La chaîne cryptée devra donc payer l'amende de 10 millions de francs (1,5 million d'euros) à laquelle elle avait été condamnée, le 24 novembre 1998, par le Conseil de la concurrence pour abus de position dominante sur le marché de la télévision à péage et sur celui des droits de diffusion [illegible] portant sur des films français récents. Saisi par TPS et Multivision, le Conseil avait notamment enjoint à Canal Plus de modifier ses contrats de pré-achat de films avec les producteurs.

Dans son ordonnance, Guy Canivet affirme que, pour Canal Plus, « *il est loisible de prendre les dispositions contractuelles propres à éviter* [avant] *qu'il soit statué sur son recours, les conséquences résultant, pour l'économie du cinéma français, de son propre refus de conclure toute nouvelle convention de pré-achat* ».

TOLLÉ CHEZ LES PROFESSIONNELS

Cette décision a immédiatement déclenché un tollé des professionnels du cinéma. Le bureau de liaison des organisations du cinéma (BLOC), l'Union des producteurs de films (UPF), la Société des réalisateurs de films et quatre autres syndicats profesionnels ont alerté Lionel Jospin par courrier, le jeudi 18 février. « *Le Conseil de la concurrence a cru qu'il arbitrait un conflit banal entre deux entreprises audiovisuelles. En réalité, sans le savoir, il remet en cause un système fragile et complexe, indispensable à la survie du cinéma français et européen, et qui permet de résister à la position dominante du cinéma américain* », affirment-ils.

« *Le cinéma français a le sentiment d'être abandonné* », ajoutent-ils en prenant la défense de Canal Plus, dont « *la position dominante n'est que le résultat des obligations (...) imposées au nom du soutien au cinéma français* ». « *La mise en production de nombreux films indépendants est arrêtée* », déplorent les signataires en appelant le premier ministre à « *prendre la mesure du danger* ».

Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, a immédiatement rappelé son souhait « *qu'une négociation s'engage enfin entre tous les acteurs concernés* », afin de permettre notamment « *un niveau suffisant et durable* » de préfinancements de la production cinématographique de la part des opérateurs.

LES PROPOSITIONS DE TPS

De son côté, TPS a avancé dans ses négociations avec le monde du cinéma. Le groupe a fait parvenir au Bureau de liaisons des industries cinématographiques (BLIC) et à l'Association des réalisateurs producteurs une « *base de discussion d'un protocole d'accord de trois ans avec les organisations professionnelles du cinéma* ». Comme l'a révélé *Le Figaro*, TPS propose des minima garantis (par abonné à TPS Cinéma) pour protéger l'investissement dans le cinéma français [illegible] « *aux [illegible] de prix [illegible] et aux transferts d'abonnements entre différents services numériques* ». TPS Cinéma envisage, comme Canal Plus, une prime au succès des films en salle et souhaite diffuser tous les films français en paiement à la séance. Multivision s'engage de son côté à [illegible] aux longs métrages français une rémunération proportionnelle de 50 % à la recette [illegible] du film. Enfin, la direction de TPS propose de nouvelles solutions dans la « chronologie des médias » (la diffusion des films entre les différents supports), en lançant l'idée d'une [illegible] (de diffusion cryptée) à vingt-quatre mois. Enfin TPS souhaite mettre fin à toute exclusivité. Une manière d'attaquer Canal Plus, et de séduire le Conseil de la concurrence.

Nicole Vulser

L'Expansion reprend « L'Européen »

LE GROUPE EXPANSION a annoncé, jeudi [illegible] février dans un communiqué, qu'il reprend, en partenariat avec le groupe italien Rizzoli Corriere della Sera, le titre *L'Européen*. Celui-ci devrait reparaître fin mai, avec une périodicité trimestrielle. Le tribunal de commerce de Paris a homologué la proposition de reprise par le groupe Expansion du titre *L'Européen*, qui avait été placé en redressement judiciaire en août dernier. Le repreneur maintient neuf des vingt emplois. Christine Ockrent, qui était directrice de l'ancienne formule, ne fait pas partie de la nouvelle équipe.

Lancé le 25 mars 1998 sous la forme d'un hebdomadaire, *L'Européen* était détenu à 65 % par News Publications Ltd des frères britanniques Barclay et à 35 % par Le Monde SA. Dans sa nouvelle forme, le magazine conservera avec *Le Monde* des liens commerciaux et éditoriaux.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : le personnel de l'Agence France-Presse (AFP) a** adopté, jeudi 18 février, une motion appelant le conseil d'administration à trouver rapidement une solution pour la présidence de l'AFP. Par ailleurs, selon les syndicats qui ont été reçus par un conseiller du premier ministre, celui-ci a indiqué que la situation pourrait se débloquer d'ici à la fin de la semaine prochaine.

■ **Le groupe britannique Emap** rachète un groupe de magazines américains spécialisés dans l'automobile, Automotive Group, pour 21,9 milliards de livres (31,5 M€). Présent en Grande-Bretagne et en France, Emap s'est lancé sur le marché américain avec la reprise du groupe Petersen, qui édite 130 titres.

■ **MÉDIAS : Giraudy est à vendre.** Le groupe Europe 1 Communication a confirmé, jeudi 18 février, qu'il va « *étudier la cession de l'afficheur Giraudy, dont il détient environ 97 %* ».

■ **Bertelsmann envisage de quitter la chaîne payante allemande** Premiere dans les deux ans. « *Nous perdons beaucoup d'argent*, explique Thomas Middelhof, le patron du groupe allemand dans un entretien au *Figaro* du [illegible] février. *Nous prendrons une décision car nous nous sommes brûlé les ailes avec Premiere.* » Il indique par ailleurs que « *l'Asie est la clé stratégique de Bertelsmann* », avec BOL et le commerce électronique.

■ **TÉLÉVISION : le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a été saisi par M 6, qui proteste** contre l'utilisation par TMC Monte-Carlo d'« *émetteurs pirates* » lui permettant d'étendre sa zone de diffusion. Cette situation serait le résultat de la demande par certains maires que leurs administrés puissent capter cette chaîne ; par ailleurs, TMC appliquerait de manière anticipée les modifications du traité d'Etat – négocié mais pas ratifié – qui prévoit l'augmentation du nombre de ses émetteurs.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **RENAULT : le constructeur automobile** a annoncé jeudi 18 f[illegible] un projet de cession de 51 % de sa filiale Renault Automation, spécialiste [illegible] robots industriels, à l'italien [illegible] (*groupe Fiat*) d'ici [illegible] 1999. L'accord prévoit que Comau pourrait porter [illegible] participation à [illegible] et 2004.

● **BMW : le constructeur automobile allemand** [illegible] parvenir [illegible] *présentables* [illegible] le printemps pour sa filiale britannique Rover, a déclaré le nouveau président du directoire, Joachim Milberg, dans une interview parue jeudi dans le journal interne *BMW Zeitung*.

■ **DAIMLERCHRYSLER : le constructeur automobile** [illegible] jeudi par un jury populaire à Philadelphie (Pennsylvanie) [illegible] près [illegible] 60 millions [illegible] à la [illegible] d'une plainte [illegible] (Airbag) défectueux. Ce problème [illegible] certains modèles Chrysler [illegible] *années 1988-1991*. DaimlerChrysler [illegible] appel.

● ***IBM* : le [illegible] *un mondial* [illegible] l'informatique** [illegible] annoncé *jeudi qu'il allait* [illegible] dès le mois prochain [illegible] ordinateurs *équipés du système* d'exploitation Linux, concurrent [illegible] Windows, le *logiciel* [illegible] *par* Microsoft.

■ **NEC : le géant japonais** [illegible] **l'électronique** [illegible] annoncé vendredi [illegible] la [illegible] son *directeur général* Hisashi Kaneko en raison de pertes attendues par [illegible] groupe. NEC [illegible] supprimer [illegible] emplois sur [illegible] ans, dont 6 000 hors Japon, et 10 000 [illegible] changer d'activité.

● **TWA : la compagnie aérienne américaine** a estimé jeudi qu'elle allait supprimer un millier d'emplois, soit 5 % de [illegible] effectifs en raison de la perte annoncée [illegible] 143,9 millions [illegible] dollars (128,4 millions d'euros) [illegible] son exercice 1998.

■ **TÉLÉPHONIE MOBILE : selon chiffres publiés jeudi** par [illegible] Régulation [illegible] Télécommunications (ART), il y [illegible] eu [illegible] 000 abonnés supplémentaires au téléphone *mobile*, en France, en janvier [illegible]. Le [illegible] d'équipement [illegible] population *française atteint* [illegible] 20 %.

FINANCE

■ **BANQUES JAPONAISES :** [illegible] **quinze plus grandes banques japonaises** vont supprimer [illegible] 000 emplois dans les quatre [illegible] affirme la [illegible] nippone [illegible]

● **AOBA LIFE INSURANCE : la société japonaise qui** [illegible] **la gestion** [illegible] Nissan Life, l'assureur [illegible] faillite, n'a toujours [illegible] trouvé d'acheteur lui offrant un prix satisfaisant, [illegible] indiqué [illegible] la [illegible] assureurs-vie japonais. Artemis, holding [illegible] *François Pinault*, [illegible]

RÉSULTATS

■ ***HAVAS ADVERTISING* : numéro huit mondial du secteur publicitaire et *premier en Europe*,** le groupe français a réalisé en 1998 un *chiffre d'affaires estimé de 38,3 mil*[illegible] (5,8 milliards d'euros) [illegible] marge [illegible] *5,7 mil*liards [illegible] francs (869 millions *d'euros*), en hausse de 11 % [illegible] taux de change et périmètre constants. Le résultat net part du groupe *s'élève* à 400 millions de francs (61 millions d'euros), en hausse de 50 %.

■ **PUBLICIS : le groupe dirigé par Maurice Levy** a annoncé un chiffre d'affaires de 35,9 milliards de francs (5,5 milliards d'euros) en 1998, en hausse de 36 %. L'augmentation de l'activité est de 13 % à périmètre et taux de change constants. Le résultat net devrait, lui, connaître une hausse *« largement supérieure à 20 % »*.

■ **MANNESMANN : le groupe industriel allemand** a indiqué vendredi qu'il a multiplié par deux son bénéfice net en 1998, à 630 millions d'euros (4,13 milliards [illegible] francs) contre 312 millions [illegible] en [illegible] [illegible] chiffre d'affaires s'est [illegible] à 19 milliards d'euros, contre 20 milliards l'année précédente.

SERVICES

● [illegible] **: l'opérateur de télécommunications** [illegible] jeudi [illegible] suppression de [illegible] mensuel de [illegible] au "7", au moment [illegible] le [illegible] francs. Parallèlement, Cegetel [illegible] de [illegible] % ses [illegible] pour [illegible] communications nationales, [illegible] 10 % pour les télécommunications internationales, répercutant ainsi [illegible] réductions annoncées par France Télécom.

EUROPE

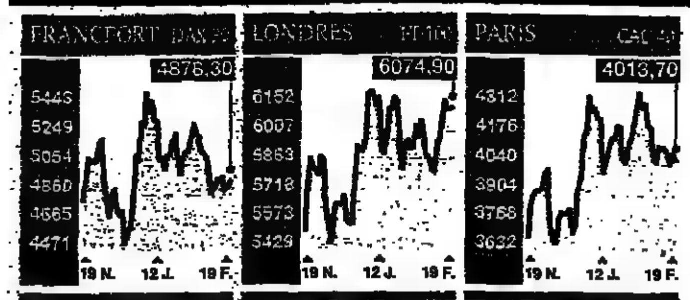

Europe 10h15 ▶	Indices sélection	cours 19/02	Var. % 18/02	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3396,15	0,16	1,31
EUROPE	STOXX 50	3371,34	0,18	1,54
EUROPE	EURO STOXX 324	297,69	0,17	−0,23
EUROPE	STOXX 653	284,82	0,14	2,01
PARIS	CAC 40	4013,70	−0,84	1,80
PARIS	MIDCAC	0,00	—	—
PARIS	SBF 120	2700,58	−0,67	1,67
PARIS	SBF 250	0,00	—	—
PARIS	SECOND MARCHÉ	0,00	—	—
AMSTERDAM	AEX	512,12	−0,01	−4,87
BRUXELLES	BEL 20	3382,60	0,01	−5,75
FRANCFORT	DAX 30	4876,30	0,69	−2,48
LONDRES	FTSE 100	6074,90	−0,06	3,27
MADRID	STOCK EXCHANGE	9788,40	0,28	−0,51
MILAN	MIBTEL 30	33937,00	0,58	−3,49
ZURICH	SPI	6962,40	0,01	−2,49

AMÉRIQUES

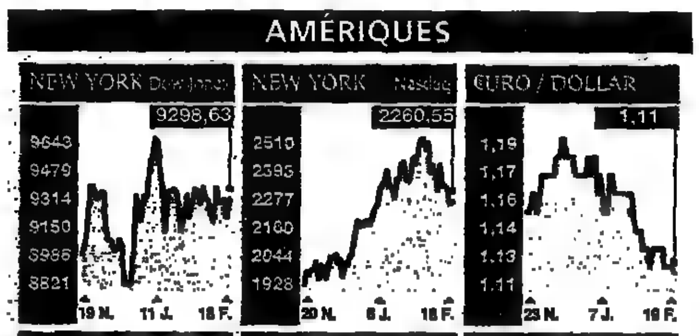

Amérique 10h15 ▶	Indices sélection	cours 18/02	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9298,63	1,12	1,28
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1237,28	1,08	0,65
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2260,55	0,82	3,09
TORONTO	TSE INDEX	6364,07	0,82	−1,89
SÃO PAULO	BOVESPA	8881,00	−1,29	30,62
MEXICO	BOLSA	289,84	0,76	2,78
BUENOS AIRES	MERVAL	384,89	0,59	−10,62
SANTIAGO	IPSA GENERAL	112,64	1,65	46,29
CARACAS	CAPITAL GENERAL	3853,27	−2,10	−19,83

ASIE - PACIFIQUE

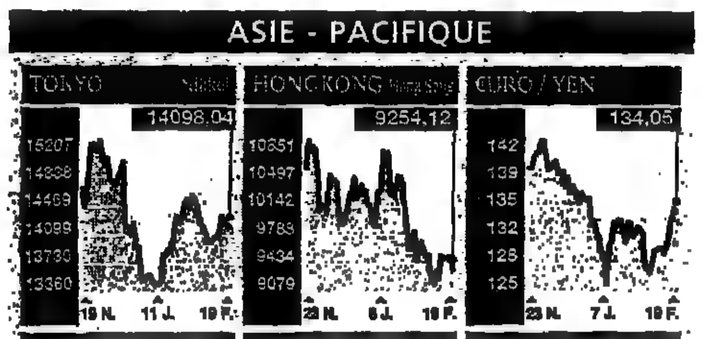

Zone Asie 10h15 ▶	Indices sélection	cours 19/02	Var. % 18/02	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	14098,04	−0,34	1,86
HONGKONG	HANG SENG	9254,12	−1,62	−7,91
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	—	−1,33
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	66,86	−2,82	−8,28
SYDNEY	ALL ORDINARIES	2824,30	1,46	3,84
BANGKOK	SET	34,31	0,04	−5,33
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3377,84	0,78	10,55
WELLINGTON	NZSE-40	2204,34	2,84	8,21

ÉCONOMIE

Adoption d'un projet de budget anti-récession au Japon

LES DÉPUTÉS *japonais* [illegible] *adopté*, [illegible] 19 février, un projet de budget record de [illegible] 860 milliards [illegible] yens (609 milliards d'euros) pour [illegible] débutant le 1er avril, avec l'ambition de mettre fin [illegible] la plus longue [illegible] de l'après-guerre.

Les 297 députés de la coalition gouvernementale [illegible] droite, formée du Parti libéral démocrate (PLD) [illegible] Parti libéral (PL), ont voté pour [illegible] projet de budget volontairement expansionniste.

L'ambition [illegible] projet [illegible] budget, [illegible] en [illegible] par [illegible] gouvernement, [illegible] relancer la machine économique [illegible] d'atteindre [illegible] croissance positive (+ 0,5 [illegible]) en 1999-2000, [illegible] par le [illegible] aux grands [illegible] la réduction de la [illegible] ménages et [illegible] entreprises.

[illegible] permise par un [illegible] l'en[illegible]. L'impasse budgétaire – la proportion du budget non financée par les recettes – devrait en [illegible] plus de [illegible] %, [illegible] être financée par l'émission [illegible] 31 050 milliards [illegible] yens d'emprunts, [illegible] le [illegible] fi[illegible]

ajoutant [illegible] *prévision centrale* était accompagnée d'une *« hypothèse prudente »* de + 2,4 %.

■ **[illegible] moyenne des prévisions [illegible] instituts de conjoncture** [illegible] *des* banques pour la croissance de l'économie française [illegible] de 2,2 % pour [illegible] et [illegible] 2,7 % pour l'an [illegible], selon [illegible] chiffres publiés, jeudi, par la [illegible] britannique men[illegible] *Consensus Forecasts* pour le mois [illegible] février. Pour 1999, les prévisions vont toujours de 1,6 % (JP Morgan Paris) à 2,7 [illegible] (OFCE).

■ **EUROLAND : la zone euro a** [illegible] **un excédent commercial** [illegible] **milliards d'euros** [illegible] le reste du monde [illegible] novembre 1998, en baisse de 1,8 milliard par rapport [illegible] la même période [illegible] 1997, [illegible] baisse [illegible] 0,7 milliard par rapport au [illegible] d'octobre 1998, selon des estimations publiées, jeudi, par Eurostat.

■ **ROYAUME-UNI : les** [illegible] **détail** [illegible] **Royaume-Uni** [illegible] nettement reprises en janvier après un mauvais [illegible] de décembre, [illegible]lon les [illegible] publiés jeudi, [illegible] qui [illegible] confirmer le scénario d'un atterrissage [illegible] douceur [illegible] l'économie britannique. Les [illegible] détail on augmenté [illegible] 1,1 %, selon l'Office [illegible] statistiques [illegible] (ONS).

■ **ÉTATS-UNIS : l'indice** [illegible] **prix** [illegible] **la production** [illegible] **augmenté** [illegible] 0,5 [illegible] en janvier, après une hausse [illegible] 0,4 % en décembre, a annoncé, jeudi, [illegible] département du Travail.

■ ***ALLEMAGNE* : le ministre des finances,** [illegible] **Lafontaine,** [illegible] salué, jeudi, [illegible] compromis [illegible] ar[illegible] par le syndicat allemand de [illegible] *métallurgie IG Metall* pour l'Etat régional du Bade-Wurtemberg (sud-ouest). *(Lire p. 3.)*

■ **Le secrétaire** [illegible] **FO,** *Marc Blondel*, [illegible] *estimé, jeudi*, [illegible] sur les [illegible] en *Allemagne entre le patronat et le* syndicat IG [illegible] un *« précédent »* pour la [illegible]

■ **FRANCE : l'excédent agroalimentaire de la France a diminué** de 10,8 % en [illegible] de francs (8,84 milliards d'euros), après une année 1997 record (64,7 [illegible] de francs), [illegible] annoncé, jeudi, le Service central des enquêtes et études statistiques (Scees) du ministère de l'agriculture.

■ **Le** [illegible] **d'Etat chargé du budget, Christian Sautter,** a déclaré, jeudi, [illegible] le gouvernement tablait toujours sur une croissance du PIB français de 2,7 % pour 1999,

■ **ARGENTINE : le ministre argentin** [illegible] **l'économie,** Roque Fernandez, a estimé, jeudi [illegible] d'une conférence [illegible] presse à Londres, que l'économie argentine n'avait [illegible] que modérément touchée par [illegible] crise financière [illegible] au mois de janvier. Le mi[illegible] argentin a, par ailleurs, rejeté pour le [illegible] des prévisions [illegible] croissance pour 1999, actuellement [illegible] 2,5 %.

■ ***RUSSIE* : les** [illegible] **fixés par le Fonds monétaire international** *(FMI)* [illegible] budgétaire primaire (avant [illegible] service [illegible] la dette) sont *« absolument impos*[illegible] *»* à atteindre, a déclaré, jeudi, le président de la commission parlementaire chargée du budget, cité par Interfax. Le budget russe, adopté [illegible] la Douma, mais jugé ir[illegible] par [illegible] experts, prévoyait [illegible] un déficit budgétaire d'environ 2,5 [illegible] PIB, avec un [illegible]cédent primaire de 1,64 % du PIB.

■ **POLOGNE : [illegible] investissements étrangers en Pologne ont** quasiment doublé en [illegible] teindre un [illegible] 10,1 milliards de dollars (environ 9 milliards d'euros) contre 5,7 milliards de [illegible] en 1997, [illegible] pays s'imposant comme première [illegible] investisseurs en Europe centrale [illegible] orientale.

VALEUR DU JOUR

Divorce entre Swiss Life et UBS

***LE GROUPE BANCAIRE** suisse* UBS, [illegible] la [illegible] l'Union [illegible] *banques* [illegible] *(UBS)* [illegible] Société [illegible] banque [illegible] (SBS), effective depuis juin [illegible], a vendu sa participation de 25 % [illegible] l'assureur helvétique [illegible] Life-Rente[illegible]. Le titre [illegible] Life a clôturé la séance de jeudi 18 février [illegible] 1 013 [illegible] (633 euros). A [illegible] cours-là, la participation [illegible] 25 % du capital [illegible] valorisée [illegible] 2,97 milliards de francs suisses (1,85 milliard d'euros). L'union entre les deux acteurs suisses a été de courte durée puisque c'est lors [illegible] la démutualisation de [illegible] Life, en juin 1997, que l'UBS avait pris 25 % [illegible] capital. [illegible] date, [illegible] la coopérative [illegible] pu devenir [illegible] la société anonyme [illegible] Life.

[illegible] repreneurs [illegible] *nombre d'investisseurs institutionnels suisses et étrangers »*, précise le communiqué. [illegible] Ospel, président du [illegible] d'UBS, rappe[illegible] dans *Les Echos* [illegible] 17 février : *« la bancassurance n'entre pas dans* [illegible] *métiers de base. »* Le deuxième groupe bancaire mondial [illegible] souffert [illegible] *sur* les marchés et [illegible] son exposition sur [illegible] spéculatif *LTCM*.

Les [illegible] groupes ont annoncé vendredi 19 février dans un communiqué commun leur intention « [illegible] *dénoncer l'accord* [illegible] *coopération qui* [illegible] *liait depuis 1995 »*. Cette [illegible] s'explique *« par* [illegible] *mise en concurrence croissante* [illegible] *stratégies menées par les deux groupes dans les activités européennes* [illegible] *gestion* [illegible] *patrimoine* [illegible] *placement »*. [illegible] groupes [illegible] mis fin [illegible] leurs opérations communes [illegible] bancassurance. [illegible] *va racheter la participation* [illegible] 50 % d'UBS dans le joint-venture [illegible] *Swiss Life* [illegible] *que* les 49 % que détenait UBS [illegible] filiale immobilière commune, Livit. Manfred Zobl, président [illegible] Swiss Life, [illegible] retirera du conseil d'administration d'UBS [illegible] de son [illegible] *générale, en avril*.

C'est un coup dur pour [illegible] Life, *qui* [illegible] une cible beaucoup plus facile, n'ayant plus le géant [illegible] capital. Can[illegible] malheureux au rachat du GAN, *Swiss Life* [illegible] *numéro un* [illegible] Suisse, avec [illegible] du marché de l'assurance.

Pascale Santi

Action Swiss Life

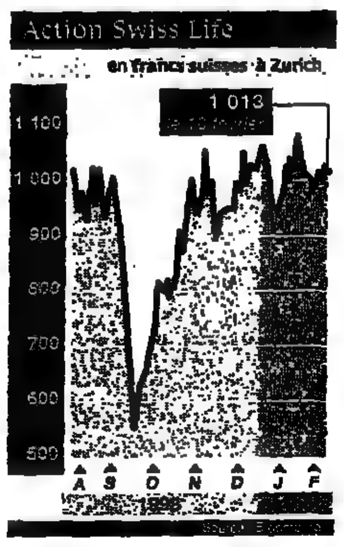

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 de la Bourse [illegible] *Paris* a ouvert en [illegible] 0,28 %, vendredi 19 février, à 4 028,23 points. La veille, [illegible] connu [illegible] Yo-Yo. En hausse de 0,76 [illegible] l'ouverture, l'indice CAC 40 s'était très vite retrouvé dans le rouge avant de se reprendre en début d'après-midi. A la clôture, il affichait un gain de 1,35 %.

FRANCFORT

L'INDICE DAX [illegible] en hausse de 0,38 %, [illegible] matin, à [illegible] 889,39 points, après avoir monté de 0,73 [illegible] la veille.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé en [illegible] pour la troisième [illegible] vendredi, [illegible] investisseurs *étant toujours préoccuppés* par les cessions de participations *croisées avant la fin de l'exercice fis*cal 1998-99 le 31 mars. L'indice Nikkei a cédé 0,34 %, à 14 098,04 points.

NEW YORK

L'INDICE DOW JONES de la Bourse de New York a terminé la *séance du jeudi 18 février sur une* hausse de 1,12 % à 9 298,63 points. Wall Street a bénéficié d'une chasse aux bonnes affaires et d'achats de couverture après le recul de la veille. Le marché devrait continuer à *gagner du terrain* à court terme, mais une correction de 10 à 12 % devrait *avoir lieu par la suite*, a estimé Stephen Shobin, analyste technique de Lehman Brothers.

TAUX

LE CONSEIL [illegible] gouverneurs [illegible] la Banque centrale européenne (BCE) a choisi de laisser inchangé, jeudi [illegible] février, à 3 %, son principal taux directeur. Les membres de l'Institut d'émis[illegible] sont [illegible] sourds aux appels en faveur d'un assouplissement monétaire lancés par le ministre [illegible] des finances, Oskar Lafontaine, qui [illegible] assisté au [illegible] jeudi, en compagnie du commissaire européen chargé [illegible] affaires monétaires et financières, Yves-Thibault [illegible] Silguy.

Ce [illegible] n'a [illegible] surpris [illegible] analystes, compte [illegible] de [illegible] fai[illegible] relative actuelle [illegible] l'euro face au dollar [illegible] l'accord [illegible] *larial trouvé la veille dans la mé*tallurgie allemande qui fait *craindre un dérapage généralisé* [illegible] salaires outre-Rhin.

MONNAIES

LA MONNAIE japonaise [illegible] en net recul, vendredi matin [illegible] février, enfonçant le seuil des 120 yens pour un dollar (120,10 yens pour un dollar) pour [illegible] première [illegible] depuis le mois de décembre. Le chef des services économiques du gouvernement, Taichi Sakaiya, a jugé *« appropriée »* la hausse du dollar à [illegible] yens. Les opérateurs [illegible] persuadés que les Etats-Unis sont désormais prêts à tolérer un affaiblissement [illegible] yen en échange [illegible] l'engagement de Tokyo [illegible] *freiner* la hausse des taux d'intérêt à long terme [illegible] *l'Archipel*.

Taux de change fixe zone €uro

€uro contre ▶	Taux	contre franc ▶	Taux
FRANC	6,55957	€URO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. [illegible]	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	[illegible]	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
[illegible] (10)	[illegible]	FRANC BELGE (10)	1,62607
[illegible]	[illegible]	[illegible] FINLAND.	1,10324

Hors zone €uro

€uro contre ▶	18/02
[illegible]	[illegible]
COUR. [illegible]	[illegible]
COUR. SUÉDOISE	[illegible]
[illegible] TCHÈQUE	[illegible]
DOLLAR AUSTRALIEN.	[illegible]
[illegible]	1,6760
[illegible] NÉO-ZÉLAND	2,0842
DRACHME GRECQUE	321,85
FLORINT HONGROIS	252,08
ZLOTY POLONAIS	4,2840

Cours de change croisés

[illegible] 10h15 ▶	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours €URO	Cours FRANC	Cours LIVRE	[illegible]
DOLLAR	—	0,83333	1,11725	0,17031	1,63370	[illegible]
YEN	120	—	134,05600	[illegible]	[illegible]	[illegible]
€URO	0,89505	0,74596	—	0,15245	1,46240	[illegible]
FRANC	5,87170	4,89190	6,55957	—	[illegible]	[illegible]
LIVRE	0,61211	0,50995	0,68385	0,10425	—	0,42715
FRANC SUISSE	1,43350	1,19395	1,60145	0,24405	[illegible]	—

Taux d'intérêt (%)

Taux 18/02 ▶	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	[illegible]
FRANCE	3,02	2,94	[illegible]	4,87
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
GDE-BRETAG.	5,44	5,18	4,51	4,36
ITALIE	—	3,02	4,11	5,08
JAPON	0,11	[illegible]	1,90	—
ÉTATS-UNIS	4,72	4,53	5,01	[illegible]
SUISSE	0,88	1,14	[illegible]	[illegible]
PAYS-BAS	[illegible]	[illegible]	4,01	[illegible]

Matif

Cours 10h15 ▶	Volume [illegible]	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 MARS 99	[illegible]	111,08	110,90
Euribor 3 mois MARS 99	807	96,97	96,97

Matières premières

En dollars ▶	Cours 18/02	[illegible]
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	[illegible]	0,65
ALUMINIUM 3 MOIS	1189	[illegible]
PLOMB [illegible] MOIS	530,5	[illegible]
ETAIN 3 MOIS	5280	0,48
ZINC 3 MOIS	[illegible]	0,71
NICKEL 3 MOIS	4735	[illegible]
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,52	1,10
PLATINE A TERME	79018,45	[illegible]
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	258	—
[illegible] (CHICAGO)	215	—
SOJA TOURTEAU (CHG.)	129,6	−0,08
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1307	[illegible]
CAFÉ (LONDRES)	1710	—
SUCRE BLANC (PARIS)	233	—

Pétrole

En dollars ▶	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	—
WTI (NEW YORK)	11,84	−1,66
LIGHT SWEET CRUDE	11,97	[illegible]

Or

En €uros ▶	[illegible]	Var % 17/02
[illegible] FIN KILO BARRE	[illegible]	+0,12
OR FIN LINGOT	[illegible]	[illegible]
ONCE D'OR (LO) $	[illegible]	—
PIÈCE FRANCE 20 F	[illegible]	−0,20
PIÈCE SUISSE 20 F	48,30	+0,42
PIÈCE UNION LAT. 20 F	48,20	+0,21
PIÈCE 10 DOLLARS US	255	−1,92
PIÈCE 20 [illegible] US	425	−1,18
PIÈCE [illegible] MEX.	[illegible]	+0,16

Cotations, graphiques [illegible] en temps réel sur le site Web [illegible] « Monde », www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **Mannessmann** a gagné 3,70 %, jeudi [illegible] février, dans l'attente [illegible] la publication de [illegible] résultats annuels. Ces derniers ont été révélés, le vendredi 19 février. Ils ont été multipliés par deux, à *630 millions d'euros.*

● L'action **BMW** a reculé de 3,63 %, jeudi 18 février. Après deux *semaines de spéculation, les inves*tisseurs ont pris leur bénéfice.

● L'action du constructeur de poids lourds **Man** a pris la relève [illegible] s'adjugeant un gain de 6,01 %, jeudi 18 février.

● Le titre de l'assureur néerlandais **Aegon** a grimpé de 5,56 % à la suite de l'annonce [illegible] son [illegible] sur l'assureur Transamerica.

● Le titre **Glaxo Wellcome** n'a reculé que de 0,59 [illegible] à Londres jeudi 18 février, malgré l'annonce d'un résultat net 1998 en baisse de 1 %.

● L'action du laboratoire pharmaceutique suédois **Astra** a gagné 3,1 %, jeudi, jour de l'approbation *par les actionnaires de* [illegible] la fusion entre les deux laboratoires.

● *Le titre* [illegible] la banque [illegible] **Banca [illegible] Roma** a grimpé de 8,53 %, jeudi 18 février, [illegible] la suite de rumeurs [illegible] un possible rapprochement [illegible] la Banca Commerciale Italiana.

● Le titre **Deutsche Telekom** [illegible] adjugé un gain de 4,14 %, jeudi 18 février. Les [illegible] estiment [illegible] l'opérateur pourrait racheter la compagnie irlandaise Cablelink.

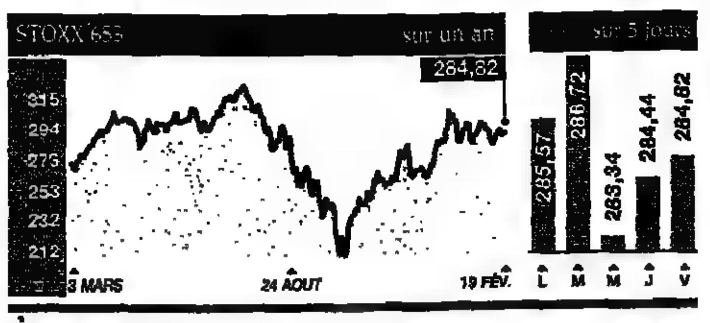

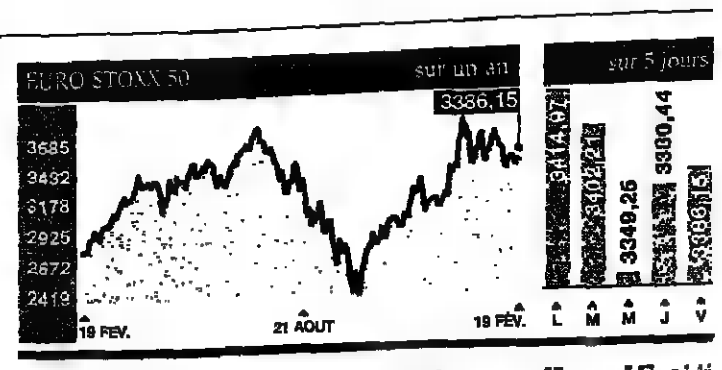

19/02 10 h 26 ▶ [illegible]

AUTOMOBILE

AUTOLIV SDR	SE	35,28	-0,94
BASF AG	BE •	[illegible]	-0,66
BMW	DE •	[illegible]	-0,92
CONTINENTAL AG	DE •	[illegible]	-0,79
[illegible]	DE •	[illegible]	+0,70
FIAT	IT •	2,79	+0,72
FIAT PRIV.	IT •	1,42	+0,71
LABINAL /RM	FR •	166,2	[illegible]
[illegible]	GB	4,10	-0,35
MAGNETI MARELLI	IT •	[illegible]	+0,73
MICHELIN-B- /RM	FR •	40,46	+0,52
PEUGEOT /RM	FR •	128,1	+0,08
PIRELLI	IT •	[illegible]	-0,38
RENAULT	FR •	[illegible]	....
[illegible]	FR •	[illegible]	-1,28
VALEO /RM	FR •	78,6	-1,54
VOLKSWAGEN	[illegible]	[illegible]	+1,60
[illegible] -A-	[illegible]	23,62	....
VOLVO -B-	SE	24,08	+0,23
▶ DJ E STOXX AUTO P		257,21	[illegible]

BANQUES

[illegible]	GB	18,66	-3,75
ABN AMRO HOLDIN	NL •	[illegible]	+0,58
ALLIED IRISH BA	GB	14,98	-1,34
[illegible] CREDIT BA	GR	104,08	—
[illegible] RS	ES •	21,84	+0,87
B PINTO MAYOR [illegible]	PT •	18,29	....
BANCO ESSI R	PT •	10,31	....
BANK AUSTRIA AG	AT •	48,04	+1,32
[illegible] OF IRELAND	GB	19,33	+0,84
BANK OF PIRAEUS	GR	42,72	....
BANKINTER	ES •	34,5	....
BARCLAYS PLC	GB	24,81	+0,36
BAYR.HYPO-U.VER	DE •	54	-1,46
BCA FIDEURAM	IT •	6,23	-0,38
BCA [illegible]	IT •	4,85	-0,21
[illegible] ROMA	IT •	1,41	+0,71
BCO BILBAO VIZC	ES •	13,43	+0,22
BCO CENTRAL [illegible]	ES •	10,42	+0,29
BCO [illegible] ESP	ES •	61,18	+0,49
BCO SANTANDER	ES •	17,42	+0,11
BCP REG	PT •	26,9	....
BNP /RM	FR •	70,2	+0,14
CCF /RM	FR •	80	+0,85
CHRISTIANIA BK	NO	3,40	+1
COMIT	IT •	5,94	+0,68
COMM.BANK OF GR	GR	112,47	....
COMMERZBANK	DE •	24,78	-0,20
DEN [illegible] BK	DK	113,38	+0,52
DEN NORSKE BANK	NO	3,30	+0,70
DEUTSCHE BANK A	DE •	48,38	+0,42
DEXIA CC	BE •	146,7	-0,21
[illegible] FCE RM	FR •	130	+0,39
[illegible] BK AG	DE •	31,8	-1,85
ERGO [illegible]	GR	75,19	....
[illegible]	AT •	49,42	-91,41
[illegible]	SE	21,80	+0,77
[illegible]	NO	6,70	+0,66
HALIFAX	GB	11,57	+0,63
HSBC [illegible]	GB	22,84	-2,49
IMI	IT •	....	....
IONIAN [illegible]	GR	52,29	....
[illegible]	DK	77,34	....
[illegible]	DK	44,38	+1,54
KBC BANCASSURAN	BE •	70,5	+0,86
LLOYDS TSB	GB	13,42	+0,22
MERITA	FI •	5,48	....
NAT BANK GREECE	GR	82,14	....
NATEXIS	FR •	58,1	-0,85
NATL WESTM BK	GB	18,87	-0,77
NORDBANKEN HOLD	SE	5,71	....
OBERBANK	AT •	62,5	....
ROLO BANCA 1[illegible]	IT •	22,48	+0,45
ROYAL BK SCOTL	GB	17,81	+0,16
S-E-BANKEN -A-	SE	9,76	+1,16
[illegible] NOR	NL •	186	-0,64
[illegible]	FR •	153	-0,23
SV HANDBK -A-	SE	34,39	+0,33
UBS REG	CH	282,19	+0,45
UNICREDITO ITAL	IT •	4,81	-0,62
UNIDANMARK -A-	DK	67,25	+1,65
XIOSBANK	GR	46,61	....
▶ DJ E STOXX BANK P		280,93	[illegible]

PRODUITS DE BASE

ACERINOX REG	ES •	....	....
ALUMINIUM GREEC	GR	61,63	....
ARJO [illegible]	GB	1,69	+0,87
[illegible]	[illegible]	15,79	+1,08
AVESTA	SE	3,27	+4,29
BEKAERT	BE •	380	-1,27
BILTON	[illegible]	4,48	+1,65
[illegible]	AT •	40,7	+0,25
[illegible] STEEL	GB	1,76	+3,42
[illegible]	NL •	16,15	+1,25
[illegible]	GB	3,39	+0,87
CART.BURGO	IT •	5,19	+0,58
DEGUSSA-HUELS	DE •	32,4	-2,99
ELKEM [illegible]	[illegible]	12,24	+0,47
ELVAL	GR	11,42	....
INPARSA	PT •	19,55	....
JOHNSON MATTHEY	GB	6,74	+2,89
[illegible]	AT •	43,85	+1,95
METSAE-SERLA A	FI •	6,3	-0,32
[illegible]	SE	23,38	+1,46
[illegible] SKOGIND-	NO	25,98	-1,73
OUTOKUMPU OY -A	FI •	7,45	+0,27
PECHINEY-A-	FR •	30,65	+0,49
PORTUCEL INDUST	PT •	5,35	....
RAUTARUUKKI [illegible]	FI •	5,5	+0,92
RIO TINTO	GB	11,35	+1,30
SIDENOR	GR	23,27	....
[illegible] & BARYTE	GR	33,25	....
SMURFIT JEFFERS	GB	1,78	+0,83
SONAE INDUSTRIA	PT •	12,06	....
SOPORCEL	PT •	11,67	....
SSAB SW ST A FR	SE	9,80	-1,74
[illegible] ENSO -A-	FI •	7,8	+4
STORA ENSO -R-	FI •	7,9	+1,28
SVENSKA CELLULO	SE	18,93	....
THYSSEN	DE •	170,3	+1,49
[illegible] B	SE	8,51	....
UNION MINIERE	BE •	29,75	-0,34
[illegible] COR	FI •	24	+0,83
USINOR	FR •	11,48	-1,71
VIOHALCO	GR	32,16	....
VOEST-ALPINE ST	AT •	25,6	-0,31
▶ DJ E STOXX BASI P		143,06	-0,39

CHIMIE

AGA -A-	SE	[illegible]	[illegible]
AGA -B-	[illegible]	12,21	....
[illegible]	FR •	[illegible]	+0,69
AKZO NOBEL	NL •	....	....
BASF AG	DE •	30,18	-0,69
BAYER AG	DE •	30,37	-0,45
[illegible]	[illegible]	[illegible]	-0,97
[illegible]	CH	[illegible]	+0,22
[illegible] N	CH	[illegible]	+0,56
[illegible]	NO	[illegible]	+0,84
[illegible]	[illegible]	[illegible]	+1,05
HENKEL KGAA VZ	[illegible]	73,8	[illegible]
HOECHST AG	[illegible]	40,2	-0,74
ICI	GB	7,93	+0,37
KEMIRA	FI •	5,66	+1,62
[illegible]	GB	8,21	+0,18
LENZING AG	AT •	65,85	+0,09
PERSTORP -B-	[illegible]	8,66	....
[illegible]	IT •	1,33	...
[illegible]	[illegible]	65,6	....
[illegible]	BE •	43,1	-1,37
UCB	[illegible]	....	....
▶ DJ E STOXX CHEM P		[illegible]	[illegible]

[illegible]

[illegible] -A-	NO	10,07	+1,73
CGIP /RM	[illegible]	[illegible]	+0,61
CIR	IT •	1	-1,98
D'IETEREN SA	BE •	480	-0,22
GAZ ET EAUX /RM	FR •	[illegible]	-2,07
GBL	BE •	172	....
GENL ELECTR CO	GB	7,57	-0,76
GEVAERT	BE •	72,9	+1,32
HAGEMEYER NV	NL •	31,75	+0,16
INCHCAPE PLC	GB	2,17	-0,67
INVESTOR -A-	[illegible]	37,19	+0,61
INVESTOR -B-	SE	37,87	+0,44
KVAERNER -A-	NO	17,62	+1,99
KVAERNER -B-	NO	14,02	+0,41
LVMH / RM	FR •	198	-2,34
MYTILINEOS HOLD	GR	16,18	....
NORSK HYDRO	NO	31,81	....
OERLIKON-BUEHRL	CH	108,28	+0,58
ORKLA -A-	NO	12,38	+0,47
ORKLA -B-	NO	10,59	+1,65
SONAE INVESTIME	PT •	36,85	....
VEBA AG	DE •	51,4	+1,48
▶ DJ E STOXX CONG P		[illegible]	[illegible]

TÉLÉCOMMUNICATIONS

BRITISH TELECOM	GB	15,57	-0,19
[illegible] WIRELES	GB	12,82	+0,70
DEUTSCHE TELEKO	DE •	39,3	+4,24
EUROPOLITAN HLD	SE	95,77	....
FRANCE TELECOM	FR •	78,7	-1,38
HELLENIC TELE (	GR	24,48	....
KONINKLIJKE KPN	[illegible]	41,85	-0,24
[illegible] TELECO	PT •	44,64	....
SWISSCOM N	CH	332,87	-0,66
TELE DANMARK	DK	106,93	....
TELECEL	PT •	189,3	....
TELECOM ITALIA	IT •	9,04	+1,80
TELECOM ITALIA	IT •	5,85	+1,74
TELEFONICA	ES •	39,74	+0,30
TIM	IT •	5,48	+2,82
VODAFONE GROUP	GB	16,37	+0,38
▶ DJ E STOXX TCOM P		660,97	+1,07

CONSTRUCTION

AALBORG PORTLAN	DK	16,81	+0,50
ACCIONA	ES •	62,7	+1,25
ACESA REG	ES •	12,81	-0,31
AKTOR SA	GR	13,27	....
ASKO OY	FI •	13,8	+0,07
AUMAR	ES •	22,29	-0,49
AUTOSTRADE	IT •	[illegible]	+0,57
BCA INTESA	IT •	4,85	-0,21
BICC PLC	[illegible]	1,12	-3,75
[illegible] BER	[illegible]	11,5	+2,66
[illegible]	GB	4,53	....
BOUYGUES [illegible]	FR •	234	+0,26
BPB	GB	3,13	-5,70
CARADON	GB	2,04	+2,19
CBR	BE •	84,5	-0,12
CHARTER	GB	4,82	-0,60
CIMPOR[illegible]	PT •	25,2	....
[illegible]	FR •	172,1	-1,66
CRH PLC	GB	[illegible]	....
[illegible]	ES •	[illegible]	[illegible]
DRAGADOS CONSTR	ES •	[illegible]	+0,60
[illegible]	[illegible]	[illegible]	-0,17
GROUPE GTM	FR •	89,5	+0,59
HEIDELBERGER ZE	DE •	61	....
HELL.TECHNODO.R	GR	10,55	....
HERACLES GENL R	GR	22,70	....
HOCHTI[illegible]SSEN	DE •	33,2	+0,30
[illegible]	[illegible]	228,39	....
HOLDERBANK FINA	CH	[illegible]	-0,63
IMETAL /RM	FR •	103,7	+1,87
ITALCEMENTI	IT •	[illegible]	....
ITALCEMENTI RNC	IT •	[illegible]	-0,70
LAFARGE /RM	FR •	[illegible]	+0,49
MICHANIKI [illegible]	GR	[illegible]	...
PARTEK	FI •	7,8	+5,41
[illegible]	DE •	[illegible]	+0,68
[illegible]	[illegible]	[illegible]	....
POTAGUA -B-	DK	18,16	-1,79
RMC GROUP PLC	[illegible]	[illegible]	-2,03
RUGBY GRP	GB	1,37	-1,05
SAINT GOBAIN [illegible]	FR •	[illegible]	+0,16
SEMAPA	PT •	[illegible]	....
[illegible] -B-	SE	[illegible]	[illegible]
SUPERFOS	DK	[illegible]	....
TARMAC	[illegible]	1,54	+0,95
TAYLOR WOODROW	[illegible]	[illegible]	+0,60
TECHNIP /RM	[illegible]	[illegible]	-1,11
TITAN CEMENT RE	GR	71,46	....
UNICEM	IT •	9,21	....
URALITA SA	[illegible]	9,18	+0,22
VALENCIANA CEM	ES •	11,7	+1,74
WIENERB BAUSTOF	AT •	174,5	+0,29
WILLIAMS	GB	5,25	+0,26
▶ DJ E STOXX CNST P		184,42	+0,16

[illegible]

ACCOR /RM	FR •	221,7	-1,64
[illegible]	[illegible]	87,1	....
[illegible] A	FI •	11,9	-0,83
[illegible]	AT •	[illegible]	-1,52
BANG & OLUFSEN	[illegible]	[illegible]	-0,23
BARRATT DEV PLC	GB	[illegible]	-1,52
BEAZER GROUP	GB	2,48	-2,31
BENETTON GROUP	IT •	1,5	....
BERKELEY GROUP	GB	8,22	-1,57
BRITISH AIRWAYS	GB	6,42	+2,08
BRYANT GROUP PL	GB	1,63	-0,88
CHARGEURS RM	FR •	40,1	-3,37
CLUB MED. /RM	FR •	84,15	-1
COATS VIYELLA	GB	0,52	+2,86
COMPASS GRP	[illegible]	10,48	-0,96
COURTAULDS TEXT	[illegible]	2,14	+1,38
DT.LUFTHANSA N	DE •	19	+0,53
[illegible]	SE	17,28	+1,32
EMI GROUP	GB	6,19	-0,47
EURO DISNEY /RM	FR •	1,12	-1,75
FINNAIR	FI •	4,85	+1,04
[illegible] PLC	GB	1,59	....
[illegible]	GB	17,71	+0,08
HERMES INTL	FR •	69,5	+1,46
HPI	IT •	0,57	-1,72
HUNTER DOUGLAS	NL •	27,56	-1,76
[illegible]	NL •	24,25	....
[illegible]	GB	3,77	-0,36
MOULINEX /RM	FR •	9,61	-1,33
NCL HLDG	NO	2,31	+4,12
PATHE /RM	FR •	230	....
[illegible]	[illegible]	1,44	-1,98
[illegible] PLC	[illegible]	3,04	+0,97
RANK GROUP	GB	3,38	+2,22
SAIRGROUP N	CH	188,65	+0,17
[illegible]	DK	9,08	-1,48
[illegible]	FR •	58,5	+0,26
[illegible]	[illegible]	481,80	-0,38
[illegible]	CH	116,61	-0,27
WILLIAM BAIRD	GB	1,31	-2,17
WILSON BOWDEN	GB	8,32	-1,65
WOLFORD AG	AT •	43,1	-2,05
WWWW UK UNITS	GB	0,63	+4,88
▶ DJ E STOXX CYC GO P		153,1	-0,4

PHARMACIE

ASTRA -A-	[illegible]	18,37	....
ASTRA -B-	SE	18,31	....
[illegible] CORP	[illegible]	66,96	-2,13
GLAXO WELLCOME	[illegible]	29,30	+0,25
[illegible] N	CH	1681,13	+0,60
NOVO NORDISK B	DK	109,62	+2,26
[illegible] A	FI •	18,91	-0,45
ORION B	FI •	18,8	+0,51
RHONE POUL/RM	FR •	41,82	+0,29
[illegible] HOLDING	CH	18830,31	-0,16
ROCHE HOLDING G	[illegible]	11365,91	+0,08
SANOFI /RM	FR •	161,8	+0,33
SCHERING AG	[illegible]	116,8	+0,47
SMITHKLINE BEEC	GB	12,41	+1,19
ZENECA GROUP	GB	37,61	+1,72
▶ DJ E STOXX PHAR P		391,64	[illegible]

ÉNERGIE

AKER [illegible]	[illegible]	[illegible]	+3,85
BG	GB	[illegible]	[illegible]
BP AMOCO	GB	[illegible]	+0,12
BURMAH [illegible]	GB	11,46	-0,13
CESPA	ES •	[illegible]	+0,31
ELECTRAFINA	BE •	[illegible]	-1,85
ELF AQUITAINE /	[illegible]	[illegible]	-1,19
[illegible]	IT •	6,16	-0,19
[illegible] OIL	GB	[illegible]	+1,23
[illegible]	[illegible]	[illegible]	+6,12
LASMO	GB	1,63	....
OCEAN RIG	NO	0,20	+1,71
[illegible]	AT •	76,42	-0,88
[illegible]	[illegible]	412	-0,84
PETROLEUM [illegible]	[illegible]	11,10	+7,78
PRIMAGAZ /RM	FR •	[illegible]	[illegible]
PROSAFE	NO	[illegible]	+3,61
[illegible]	ES •	[illegible]	[illegible]
[illegible]	NL •	36,5	-1,22
[illegible]	NO	[illegible]	-1,58
SAIPEM	IT •	3,16	-1,88
SHELL TRANSP &	[illegible]	4,63	-1,89
SMEDVIG -A-	NO	7,44	+4,84
TOTAL /RM	FR •	92,85	-1,01
▶ DJ E STOXX ENGY P		217,3	[illegible]

SERVICES FINANCIERS

3I	GB	[illegible]	+0,34
ALMANIJ	[illegible]	72	-0,35
[illegible]	[illegible]	43,50	....
[illegible]	[illegible]	6,67	+1,02
[illegible] INVEST /RM	FR •	124	-1,27
[illegible]	PT •	31,70	....
[illegible]	GB	7,47	+0,59
CAPITAL SHOPPIN	GB	[illegible]	-0,51
COBEPA	[illegible]	69,75	+4,10
[illegible] FIN [illegible]	ES •	[illegible]	+1,30
CPR /RM	FR •	[illegible]	-0,03
[illegible]	CH	[illegible]	-0,54
[illegible]	FR •	[illegible]	-0,02
FONCIERE LYONNA	FR •	[illegible]	-1,18
FORTIS AG	BE •	....	....
GECINA /RM	FR •	102,2	+0,10
HAMMERSON	[illegible]	5,76	-0,50
[illegible]	[illegible]	17,2	+1,78
KAPITAL HOLDING	DK	[illegible]	+1,54
LAND SECURITIES	GB	11,70	...
LIBERTY INT.HDG	[illegible]	[illegible]	+0,46
MEDIOBANCA	IT •	10,3	[illegible]
MEDIOLANUM	IT •	5,7	+1,60
MEPC [illegible]	GB	[illegible]	[illegible]
METROVACESA	ES •	23,41	-1,22
NATIO-INTER -C-	NL •	....	....
PARIBAS	FR •	[illegible]	-1,98
PROVIDENT FIN	[illegible]	12,73	-0,57
[illegible] NV	NL •	21,2	+0,71
SCHRODERS [illegible]	GB	18,44	+0,56
SEFIMEG N /RM	FR •	[illegible]	-4,45
SIMCO N /RM	FR •	78,8	-2,12
SLOUGH ESTATES	[illegible]	[illegible]	+0,31
[illegible]	FR •	36,5	-1,32
[illegible] /RM	FR •	113	....
UNIM	IT •	0,48	....
VALLEHERMOSO	ES •	11,14	+1,27
WOOLWICH PLC	GB	5,71	-0,25
▶ DJ E STOXX FINS P		241,08	[illegible]

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED [illegible]	[illegible]	6,80	+0,85
[illegible] BRIT	[illegible]	7,28	-0,20
BASS	GB	11,58	-0,38
[illegible] OE BRAU-BE	AT •	41,55	-3,80
[illegible]GRAIN /RM	FR •	340	....
BRAU-UNION	AT •	[illegible]	+0,32
CADBURY SCHWEPP	[illegible]	[illegible]	+0,48
CARLSBERG -B-	DK	41,02	-1,61
CARLSBERG AS -A	DK	40,35	-1,64
CHR. HANSEN HLD	DK	104,91	-0,13
CULTOR -1-	FI •	8,6	+2,38
DANISCO	DK	43,85	+0,31
DANONE /RM	FR •	227	+0,18
DELTA DAIRY	GR	17,40	....
DIAGEO	[illegible]	9,59	-0,60
ELAIS OLEAGINOU	GR	21,78	....
[illegible]	FR •	123,7	+0,18
GREENCORE GROUP	GB	3,49	....
HEINEKEN	NL •	48,05	-0,52
HELLENIC BOTTLI	[illegible]	32,28	....
[illegible]	[illegible]	8,89	....
[illegible]	FI •	32,4	-1,82
KERRY GRP-A-	GB	11,35	-10,14
MONTEDISON	IT •	0,9	....
NESTLE [illegible]	CH	[illegible]	[illegible]
PARMALAT	IT •	[illegible]	+0,76
PERNOD RICARD /	FR •	58,5	....
RAISIO GRP K	FI •	6,2	-1,59
RAISIO GRP V	FI •	[illegible]	+3,29
RIEBER & SON -B	NO	5,61	....
TATE & LYLE	GB	6,49	-0,67
UNICER REG	PT •	20,77	....
UNIGATE PLC	GB	5,75	-0,25
UNILEVER	NL •	67,7	....
UNILEVER	GB	8,63	-1,17
▶ DJ E STOXX F & BV P		231,59	[illegible]

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB AB -A-	SE	10,42	....
ABB AB -B-	SE	10,31	-0,54
ABB BADEN	CH	1113,13	+0,17
ADECCO CHESEREX	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ALSTOM	[illegible]	23,06	-1,79
ALUSUISSE LON G	CH	[illegible]	+0,56
ASSOC BR PORTS	[illegible]	[illegible]	-0,78
ATLAS COPCO -A-	SE	22,69	+0,78
ATLAS COPCO -B-	SE	22,40	+0,25
ATTICA ENTR SA	GR	8,09	....
BAA	GB	10,64	-0,14
[illegible] PLC	GB	[illegible]	+0,75
BERGESEN	NO	[illegible]	-2,75
BONHEUR	[illegible]	18,69	....
[illegible]	BE •	[illegible]	+1,80
COOKSON GROUP P	[illegible]	2,06	-1,40
DAMPSKIBS -A-	DK	6245,60	....
DAMPSKIBS -B-	DK	6716,36	+2,66
DAMSKIBS SVEND	DK	7935,65	-1,67
DELTA PLC	[illegible]	1,80	....
DET SONDENF/ [illegible]	NO	[illegible]	+4,63
ELECTROCOMPONEN	GB	6,66	-0,60
EQUANT NV	DE •	65	-1,52
FINNLINES	FI •	28,25	-0,84
FKI	GB	2,23	+1,32
[illegible] IND.B	DK	16,63	....
FLUGHAFEN WIEN	AT •	39,37	-0,58
GKN	GB	12,56	-0,92
GLYNWED INTL PL	[illegible]	2,59	[illegible]
HALKOR	[illegible]	6,84	....
[illegible] PLC	GB	[illegible]	-0,22
[illegible]	[illegible]	[illegible]	+0,62
[illegible]	DE •	[illegible]	+1,70
HELLAS CAN SA P	GR	21,59	....
IFIL	IT •	[illegible]	+1,01
IMI PLC	GB	[illegible]	+1,32
ISS INTL [illegible]	DK	[illegible]	....
KOEBE[illegible] LUFT	DK	96,84	-0,69
KON.NEDLLOYD	NL •	10,8	....
KONE B	FI •	108	[illegible]
LAHMEYER	DE •	48,48	....
LEGRAND /RM	FR •	[illegible]	-0,05
LEIF [illegible]	NO	10,78	+2,17
LINDE AG	DE •	478	-0,42
[illegible]	[illegible]	247	-1,44
[illegible]	[illegible]	119,1	+1,36
METALLGESELLSCH	DE •	17,2	[illegible]
[illegible]	FI •	15,3	+1,32
MORGAN [illegible]	[illegible]	2,98	+0,49
NFC	GB	2,14	....
NKT [illegible]	[illegible]	72,63	+1,45
OCEAN GROUP	[illegible]	11,46	-0,38
PENINS.ORIENT.S	[illegible]	[illegible]	+0,59
PREMIER FARNELL	GB	2,77	+2,70
[illegible] AG	DE •	[illegible]	+1,87
[illegible]	GB	[illegible]	[illegible]
RANDSTAD HOLDIN	NL •	47,5	+0,74
RATIN -A-	DK	[illegible]	+1,14
RATIN -B-	DK	183,60	+0,37
[illegible]	FI •	[illegible]	+1,44
[illegible]	[illegible]	[illegible]	-1,11
REXAM	GB	2,85	+1,55
[illegible] /RM	FR •	72,5	+0,28
RHI AG	AT •	24,1	+0,50
RIETER HLDG N	CH	[illegible]	....
SANDVIK -A-	SE	17,14	-0,33
SANDVIK -B-	SE	17,14	-0,33
SAURER ARBON N	CH	411,71	+1,54
SCANIA [illegible] -A-	SE	23,19	....
SCANIA AB -B-	SE	23,58	+0,48
SCHINDLER HOLD	[illegible]	1451,63	+1,98
SCHINDLER HOLD	[illegible]	1489,16	[illegible]
SCHNEIDER /RM	FR •	51,75	-1,05
SEAT-PAGINE GIA	IT •	1,14	+2,70
[illegible]	[illegible]	8,60	-0,67
[illegible]	SE	13,22	+0,85
[illegible]	CH	[illegible]	+3,67
[illegible] & [illegible]	[illegible]	[illegible]	+1,35
[illegible]	FR •	68,6	-0,58
BTR SIEBE	[illegible]	3,55	+0,83
SITA /RM	FR •	188	....
SKF -A-	SE	11,43	-4,23
SKF -B-	SE	12,38	+1,38
SOPHUS BEREND -	DK	30,67	+0,44
SOPHUS BERENDS	DK	28,92	-0,92
STORK NV	NL •	18,7	....
SULZER FRAT.SA1	[illegible]	544,36	+2,47
[illegible]	SE	14,67	+1,56
[illegible]	[illegible]	7397,64	....
T.I.GROUP PLC	GB	5,43	+1,35
[illegible]	NO	29,87	....
ULSTEIN HOLDING	NO	19,45	....
[illegible]	NO	7,67	....
VA TECHNOLOGIE	AT •	66,25	+0,39
VALMET	FI •	9,3	+1,09
▶ DJ E STOXX IND GO P		308,12	+0,87

ASSURANCES

AGF /RM	FR •	51,85	....
ALLEANZA ASS	IT •	9,59	+1,82
ALLIANZ AG	DE •	278,5	+0,91
ALLIED ZURICH	GB	13,23	+0,44
ASPIS PRONIA GE	GR	14,85	....
AXA /RM	FR •	117,7	-1,08
CGU	GB	14,35	....
CORP.MAPFRE REG	ES •	20,08	+1,21
ERGO VERSICHERU	DE •	124	....
[illegible]	GR	40,16	....
[illegible] ASS	IT •	4,48	+0,80
FORSIKRING CODA	DK	[illegible]	-0,70
[illegible]	NL •	73,95	-1
[illegible]	IT •	[illegible]	+1,66
[illegible] HLD VI	AT •	189,8	+0,45
INA	IT •	1,86	-2
IRISH LIFE	GB	9,10	+0,61
[illegible]	GB	12,59	+0,12
[illegible] RUECKVER	DE •	181,66	+2,63
NORWICH [illegible]	GB	6,85	+0,89
POHJOLA GRP.B	FI •	[illegible]	+0,56
PRUDENTIAL CORP	GB	13,30	-0,11
[illegible]	IT •	[illegible]	+0,21
ROYAL SUN ALLIA	[illegible]	[illegible]	-1,87
[illegible] -A-	FI •	[illegible]	+2,84
SCHWEIZ RUECK [illegible]	CH	2068,18	+0,64
SEGUROS MUNDIAL	PT •	29,58	....
SKANDIA FOERSAE	SE	14,67	+1,56
STOREBRAND	NO	6,64	....
SWISS LIFE BR	CH	604,43	-4,64
TOPDANMARK AS	DK	174,95	....
TRYG-BALTICA	DK	23,13	+1,18
ZURICH ALLIED N	CH	607,58	+0,52
▶ DJ E STOXX INSU P		325,74	-0,17

MEDIAS

B SKY B GROUP	GB	7,19	....
CANAL PLUS /RM	FR •	272,8	-1,48
CARLTON COMMUNI	GB	8,57	-1,51
ELSEVIER	NL •	14,1	....
HAVAS ADVERTISI	FR •	176	-2,76
INDEPENDENT NEW	IR •	5,4	....
LAGARDERE SCA N	FR •	35,98	....
MEDIASET	IT •	6,28	-0,12
PEARSON	GB	18,90	-0,22
REED INTERNATIO	GB	6,37	-0,52
REUTERS GROUP	GB	12,69	+0,69
SCHIBSTED	NO	11,16	....
TF1	FR •	180	+1,27
UNITED NEWS & M	GB	9,18	+0,48
WOLTERS KLUWER	NL •	189,8	-0,12
WPP GROUP	GB	6,57	+1,51
▶ DJ E STOXX MEDIA P		308	[illegible]

BIENS DE CONSOMMATION

AHOLD	[illegible]	[illegible]	+0,75
[illegible]	GB	2,25	....
ATHENS MEDICAL	GR	21,90	....
[illegible]	AT •	[illegible]	+1,20
BEIERSDORF [illegible]	DE •	[illegible]	-0,74
[illegible] /RM	FR •	[illegible]	-0,75
[illegible]	GB	[illegible]	-0,52
CASINO G[illegible] /RM	FR •	66,6	-1,64
CFR UNITS -A-	CH	[illegible]	+0,78
CPT [illegible] /R	FR •	500	-1,57
DELHAIZE	[illegible]	[illegible]	-0,05
[illegible] INTL /R	FR •	335	-0,30
[illegible] COLRUYT	[illegible]	[illegible]	+0,57
[illegible]	GB	[illegible]	+2,58
[illegible]	BE •	[illegible]	+0,64
GOODYS	GR	25,06	....
IMPERIAL TOBACC	[illegible]	10,71	+0,82
KESKO OY	FI •	12,79	+0,71
L'OREAL /RM	[illegible]	672	-0,52
MODELO CONTINEN	PT •	18,67	....
PAPASTRATOS CIG	GR	14,89	....
PROMODES /RM	FR •	672	+0,70
RECKITT & COLMA	GB	12,85	-1,18
SAFEWAY	GB	4,06	-1,06
SAINSBURY J. PL	GB	6,41	-1,85
SEITA /RM	FR •	54,7	-1,88
SMITH & NEPHEW	GB	2,58	-0,56
STAGECOACH HLDG	GB	3,52	+1,68
TABACALERA REG	ES •	20,15	+0,50
TAMRO	FI •	3,85	+1,32
TESCO PLC	GB	2,52	-0,57
TNT POST GROEP	NL •	29,3	+1,56
▶ DJ E STOXX N CY G P		456,91	[illegible]

COMMERCE DISTRIBUTION

[illegible]	GB	[illegible]	+1,66
BOOTS CO [illegible]	GB	[illegible]	-0,83
[illegible]R /RM	FR •	[illegible]	+1,94
CASTO.DUBOIS /R	FR •	[illegible]	-0,48
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
CONTINENTE	[illegible]	[illegible]	-0,36
[illegible]	GB	15,24	+0,87
GEHE AG	[illegible]	[illegible]	-1,54
[illegible]	[illegible]	[illegible]	-0,56
GUILBERT /RM	FR •	114	-0,87
[illegible] MAURIT	SE	66,65	....
[illegible]	PT •	37,1	....
[illegible] AG	[illegible]	350	+1,92
[illegible]	GB	[illegible]	....
[illegible] & [illegible]	[illegible]	[illegible]	+1,08
METRO	[illegible]	65	+2,04
[illegible] PLC	GB	[illegible]	-0,46
PINAULT PRINT./	[illegible]	[illegible]	+0,07
RINASCENTE	IT •	7,9	+1,15
[illegible]	FI •	20	-4,76
[illegible]	CH	[illegible]	+0,47
W.H SMITH GRP	[illegible]	[illegible]	+0,73
WOLSELEY PLC	GB	5,82	....
▶ DJ E STOXX RETL P		345,18	+1,09

HAUTE TECHNOLOGIE

ALCATEL /RM	FR •	[illegible]	-1,68
ALTEC [illegible]	GR	31,07	—
[illegible]	NO	6,12	+0,84
BAAN COMPANY	NL •	8,4	+1,20
BARCO	BE •	169,8	-0,29
[illegible]	GB	5,63	-0,77
[illegible]	[illegible]	6,04	-0,95
BRITISH BIOTECH	[illegible]	0,29	[illegible]
CAP GEMINI /RM	FR •	158,5	+1,21
[illegible]	DK	95,50	-0,70
DASSAULT SYST/	[illegible]	37	....
[illegible] A	SE	24,84	+1,85
[illegible]	IT •	1,06	-0,33
FRESENIUS MED C	[illegible]	68,5	-2,59
GAMBRO -A-	SE	7,67	-1,44
GAMBRO -B-	SE	7,62	-0,73
GETRONICS	NL •	37	+1,23
GN GREAT NORDIC	[illegible]	30,26	+0,49
INSTRUMENTARIUM	FI •	33,5	+4,69
INTRACOM N	GR	62,13	....
KON. PHILIPS EL	NL •	62,4	+2,30
MERKANTILDATA	NO	[illegible]	....
MISYS	GB	[illegible]	[illegible]
NERA ASA	[illegible]	1,87	-1,21
NETCOM ASA	[illegible]	27,48	-2,04
NOKIA -A-	FI •	117,7	+2,17
[illegible] -K-	FI •	117,5	+3,07
NYCOMED AMERSHA	GB	5,67	-1,54
OCE	NL •	24,25	+1,04
OLIVETTI	IT •	3,16	+5,69
RACAL ELECT CON	GB	5,79	+0,25
RADIOMETER -B-	DK	43,04	....
ROLLS ROYCE	GB	3,88	+1,20
SAGEM	FR •	525	-0,57
SAP AG	DE •	285	+2,15
SAP VZ	DE •	317	+0,63
SEMA GROUP	[illegible]	10,11	-2,52
[illegible]	DE •	60,8	-1,62
[illegible]	IT •	[illegible]	+1,56
SMITHS IND PLC	GB	13,98	+0,10
STMICROELEC SIC	FR •	78	+0,64
TAN[illegible] DATA A	NO	3,85	....
THOMSON CSF /RM	FR •	29,8	-2,32
WILLIAM DEMANT	[illegible]	55,18	....
ZODIAC /RM	FR •	181	-0,98
▶ DJ E STOXX TECH P		359,21	[illegible]

SERVICES COLLECTIFS

ANGLIAN WATER	GB	11,31	+0,91
BRITISH ENERGY	GB	9,27	-0,16
CENTRICA	GB	1,76	-0,82
EDISON	IT •	8,33	+1,09
ELECTRABEL	BE •	380	....
ELECTRIC PORTUG	PT •	19,1	....
ENDESA	ES •	23	-0,13
EVN	AT •	117,2	-0,81
GAS NATURAL SDG	ES •	68,65	+1,19
HAFSLUND -A-	NO	5,25	....
HAFSLUND -B-	NO	3,43	....
IBERDROLA	ES •	14,64	+0,35
ITALGAS	IT •	4,88	-2,03
NATIONAL GRID G	GB	6,56	+0,22
NATIONAL POWER	GB	7,38	+0,40
OESTERR ELEKTR	AT •	142,22	-1,68
POWERGEN	GB	11,77	+1,12
RWE	DE •	37,8	+0,53
SCOT POWER	GB	8,72	-0,17
SEVERN TRENT	GB	13,30	+0,33
SUEZ LYON EAUX	FR •	160,8	-0,22
SYDKRAFT -A-	SE	24,19	....
SYDKRAFT -C-	SE	18,25	-1,21
THAMES WATER	GB	15,76	-2,34
TRACTEBEL	BE •	164,8	+0,92
UNION EL.-FENOS	ES •	14,88	+0,74
UNITED UTILITIE	GB	11,93	+0,37
VIAG	DE •	485	+0,21
VIVENDI/RM	FR •	234,5	-0,21
▶ DJ E STOXX UTIL P		322,75	[illegible]

EURO NOUVEAU MARCHÉ

[illegible] 10 h 26 ▶ Cours [illegible] % Var. veille

AMSTERDAM

AIRSPRAY NV	28	....
ANTONOV	[illegible]	....
C/TAC	14,5	+1,05
CARDIO CONTROL	[illegible]	+2,30
CSS	[illegible]	....
HITT NV	6,18	....
INNOCONCEPTS NV	[illegible]	....
[illegible] HOLD	[illegible]	-1,49
POLYDOC	[illegible]	-2,86
[illegible] HOLDING	[illegible]	-1,97
[illegible]	[illegible]	....
[illegible]	[illegible]	....
UCC HOLDING NV	[illegible]	-0,69

BRUXELLES

ENVIPCO HLD CT	[illegible]	....
[illegible] BELGIUM ABC	[illegible]	....
INTERNOC HLD	4,7	...
INTL BRACHYTHER B	[illegible]	....
LINK SOFTWARE B	[illegible]	...
PAYTON PLANAR	2,75	....
SYNERGIA	[illegible]	....

FRANCFORT

1 & 1 AG & CO.KGAA	129	-3,73
AIXTRON	214	+0,47
[illegible] BETEILIGUN	[illegible]	....
BB BIOTECH ZT-D	[illegible]	+0,16
BB MEDTECH ZT-D	17,7	+0,57
BERTRANDT AG	[illegible]	+1,06
BETA SYSTEMS SOFTW	[illegible]	+2,26
[illegible]	[illegible]	+0,21
CE CONSUMER ELECTR	230	....
CENIT SYSTEMHAUS	[illegible]	....
DRILLISCH	180	+2,88
EDEL [illegible] E 98	399	+3,76
ELSA	97,11	+8,87
EM.TV [illegible]	[illegible]	-1,87
EUROMICRON	[illegible]	-1,54
[illegible] NV	[illegible]	-0,08
HOEFT & WESSEL	158	....
HUNZINGER INFORMAT	129	-6,15
[illegible]	299	-0,33
[illegible]	129	+3,86
KINOWELT MEDIEN	207	+0,96
LHS GROUP	[illegible]	+2,11
LINTEC [illegible]	163,5	-2,68
LOESCH UMWELTSCHUT	11,2	....
MENSCH UND MASCHIN	[illegible]	+2,78
[illegible]	385	+0,79
MUEHL PRODUCT & SE	18	....
[illegible]	[illegible]	+1,02
PFEIFFER VACU TECH	[illegible]	....
PLENUM	[illegible]	....
PSI	90	+5,88
QIAGEN NV	89	+1,32
REFUGIUM HOLDING A	30,8	....
SACHSENRING AUTO	17,2	....
SALTUS [illegible]	40	+2,56
[illegible]	81,1	+0,12
SER SYSTEME	403	+1,51
[illegible]	12,1	...

★ **CODES PAYS ZONE EURO**

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : [illegible] NO : Norvège - [illegible] : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : [illegible] - SE : Suède.

(Publicité)

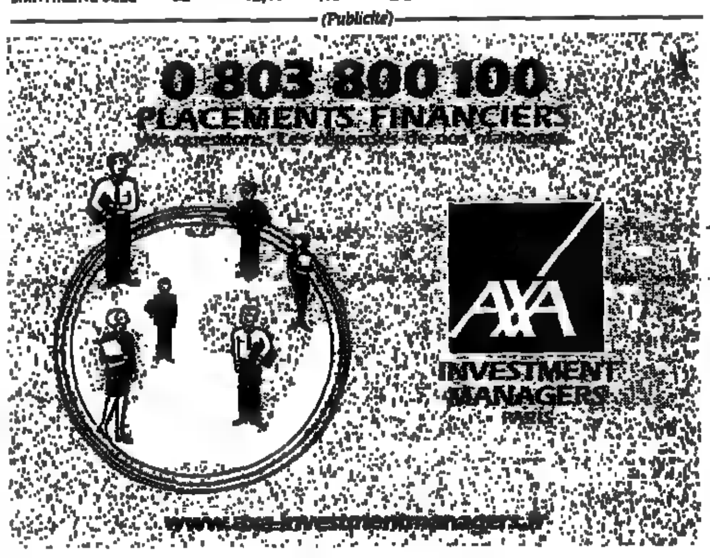

VALEURS FRANÇAISES

■ Le titre **Géophysique** a débuté la séance du vendredi 19 février ■ ■ légère hausse de 0,05 %, malgré l'annonce ■ la ■ ■ 11 % de son chiffre d'affaires pour 1998, à 623 millions d'euros.

● Le certificat d'investissement du **Crédit lyonnais** a abandonné 0,82 %, vendredi matin 19 février. Le commissaire aux assurances de Californie menace le Crédit Lyonnais d'un procès sur les conditions d'acquisition d'un portefeuille de junk bonds appartenant à Executive Life.

● Le titre **Carrefour** a débuté la séance du vendredi 19 février sur un gain de 1,45 %. La veille, le titre avait grimpé de 11,73 % après l'annonce de perspectives ■ encourageantes. Le nominal du titre sera bientôt divisé par six pour augmenter la liquidité.

● Le titre **LVMH** ■ *baissé de 1,19 %*, vendredi 19 février, à l'ouverture. Les investisseurs attendent une réaction du groupe de ■ français après l'offensive juridique ■ Gucci.

● L'action **Renault** *est restée stable*, vendredi matin ■ février, après l'annonce de la cession de 51 % de sa filiale Renault A■ (robots industriels) au ■ Fiat.

● L'action *des* **Fromageries Bel** *a gagné 1,91 %* ■ les premières transactions du vendredi 19 février, à la suite de l'annonce *par la société de l'éventuelle* rachat de ■ % de son capital.

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 19 FÉVRIER — Cours relevés à 10 h 15

Liquidation : 19 février

France ▶	Précédent en francs	Cours en francs	Cours en francs	% Var. veille	Valeur nominal (1)
B.N.P. (T.P.)	■	148...	987,70	...	1000
CRLYONNAIS(TP)	140,40	140,50	920,31	– 0,07	1000
RENAULT (T.P.)	434,90	434,...	■■■	+ 0,94	1000
SAINT GOBAIN(T.P.	176,84	177,50	1165,...	+ 0,39	1000
THOMSON S.A (T.P	143,80	144,...	947,...	+ 0,13	1000
ACCOR	225,40	223,...	1465,...	– 1,06	100
AGF	51,...	51,...	338,80	...	30
AIR LIQUIDE	■■■	132,...	869,24	+ 0,38	70
ALCATEL	■■■	128,...	834,47	– 1,72	10
ALSTOM	■■■	22,...	151,38	– 1,78	40
ALTRAN TECHNO. #	236,90	238,...	1550,03	– 0,25	10
ATOS CA	189,80	190,...	1239,78	– 0,42	10
AXA	■■■	119,...	778	– 0,38	60
BAIL INVESTIS	■■■	92,...	613,89	– 1,27	100
BAZAR HOT. VILLE	91,...	91,...	595,92	– 0,22	50
BERTRAND FAURE	86,85	86,...	573,34	– 0,08	5
BIC	53	52,...	344,38	– 0,94	25
BIS	82,40	82,...	537,98	– 0,48	20
B.N.P.	70,10	70,40	461,79	+ 0,42	4
BOLLORE	172	171,90	1127,59	– 0,06	■
BOIZAIN	340	340	2230,25	...	■
BOUYGUES	233,40	233,80	1533,63	+ 0,17	50
BOUYGUES OFFS.	23,74	23,35	153,17	– 1,64	10
BULL#	5,80	5,82	38,18	+ 0,34	10
CANAL +	277	274,...	1801,26	– 0,86	20
CAP GEMINI	150,50	157	1029,86	+ 0,25	40
CARBONE LORRAINE	37	37,20	244,02	+ 0,54	10
CARREFOUR	619	629	4125,97	+ 1,61	100
CASINO GUICHARD	90,90	89,80	589,08	– 1,54	10
CASINO GUICH.ADP	55,50	56,20	368,65	+ 1,26	10
CASTORAMA DUB.(I	189	188,10	1233,86	– 0,47	■
C.C.F.	79,25	80	524,77	+ 0,94	■
CEGID (LY)	147,50	148,50	960,96	– 0,67	■
CERUS EUROP.REUN	6,82	6,81	44,67	– 0,14	45
CGIP	49	49,50	324,69	+ 0,61	2
CHARGEURS	41,50	40,10	263,04	– 3,37	100
CHRISTIAN DALLOZ	46,50	45,50	298,46	– 2,15	■
CHRISTIAN DIOR	108,10	107,90	702,53	+ 0,94	■
CIC -ACTIONS A	80	...	...	...	100
CIMENTS FRANÇAIS	50	51,05	334,87	+ 2,10	20
CLARINS	63,50	63,50	416,63	...	50
CLUB MEDITERRANE	65	64,95	557,24	– 0,05	■
CNP ASSURANCES	23,70	23,17	155,53	+ 0,04	■
COFLEXIP	51,25	51,95	340,77	+ 1,38	■
COLAS	175	172,10	1128,90	– 1,65	■
COMPTOIR ENTREP.	2,02	2,01	13,18	– 0,49	■
CPR	35,50	35,10	230,27	– 0,90	50
CRED.FON.FRANCE	13,92	14,10	92,48	+ 1,29	■
CFF.(FERRAILLES)	■	36,24	198,36	+ 0,46	50
CREDIT LYONNAIS	■	39,45	258,84	– 0,89	50
CS SIGNAUX(CSEE)	■	69,...	452,61	...	100
DAMART	■	66	432,93	...	5
DANONE	226,60	229	1489,02	+ 0,17	■
■	■	152	997,05	...	50
DASSAULT SYSTEME	37	36,50	239,42	– 1,35	5
DE DIETRICH	42	41,21	270,32	– 1,88	25
DEVEAUX(LI)#	■	77,85	508,35	– 0,32	20
DEV.R.N-P.CAL LI	9,79	9,79	64,22	...	■
DIDIA FRANCE	129,50	129,80	851,43	+ 0,23	100
DMC (DOLLFUS MI)	5,95	5	32,35	+ 0,84	75
DYNACTION	22,50	22,80	149,25	+ 0,44	■
ECIA	94,50	95	623,16	+ 0,52	■
EIFFAGE	■	58,30	382,73	– 2,33	■
ELF AQUITAINE	■	91,90	602,86	– 1,18	■
ERAMET	51,60	52	341,19	+ 1,26	■
ERIDANIA BEGHIN	123,50	123,70	811,42	+ 0,16	■
ESSILOR INTL	330	329,...	2157,48	– 0,29	■
ESSILOR INTL.ADP	316	...	...	...	20
ESSO	68,05	68	446,06	– 0,07	■
EURAFRANCE	450	447	2932,13	– 0,66	■
EURO DISNEY	1,14	1,12	7,35	– 1,75	5
EUROPE 1	228	226,10	1483,44	+ 0,04	100
EUROTUNNEL	1,35	1,34	8,78	+ 0,75	...
FIMALAC SA	101	95,20	624,47	– 5,74	10
FINEXTEL	18,90	19	124,68	+ 0,52	■
FIVES-LILLE	69	65,10	426,94	– 5,37	50
FRANCE TELECOM	76,80	76,80	515,58	– 1,90	25
FROMAGERIES BEL	■	630	4131,57	+ 1,91	■
GALERIES LAFAYET	■	870	5705,86	+ 1,03	■
GASCOGNE	78	77,90	510,99	+ 2,50	50
GAUMONT #	63,15	63	413,25	– 0,33	50
GAZ ET EAUX	41,10	40,95	264,02	– 2,08	5
GECINA	102,10	102,20	670,38	+ 0,08	100
GEOPHYSIQUE	34,51	35...	229,58	+ 1,41	10
GRANDVISION	20,78	20,77	136,24	– 0,09	10
GROUPE ANDRE S.A	102	102,50	674,32	+ 0,78	50
GPE VALFOND ACT.	43,40	43,40	276,58	– 2,68	■
GR.ZANNIER (LY)	17,99	18,...	...	...	10
GROUPE CTM	■	26,...	167,40	+ 0,58	50
GROUPE PARTOUCHE	62,60	62,...	419,81	+ 2,40	91
GUILBERT	■	114,50	751,07	– 0,43	10
■	■	376	2459,84	+ 3,99	100
HACHETTE FILLIPAC	231,90	231,50	1518,54	– 0,17	20
HAVAS ADVERTISIN	181	176	1154,48	– 2,76	5
IMETAL	102	103,70	680,23	+ 1,66	50
IMMEUBLES DE FCE	■	17,20	112,82	+ 1,77	10
INFOGRAMES ENTER	■	60,10	394,23	+ 1,09	20
INGENICO	21	21,30	139,72	+ 1,42	10
INTERBAIL	■	22	144,31	– 0,45	100
INTERTECHNIQUE	■	267	1751,41	+ 0,07	■
ISIS	■	61,80	338,78	+ 2,47	50
JEAN LEFEBVRE	78,70	81,95	537,56	+ 4,12	50
KLEPIERRE	85,50	84	551	– 1,75	50
LABINAL	166,10	166,40	1091,51	+ 0,18	100
LAFARGE	81,30	81,30	534,60	+ 0,36	25
LAGARDERE	35,95	36	236,14	+ 0,05	40
LAPEYRE	60,50	62	406,69	+ 2,47	■
LEBON (CIE)	■	37,99	249,20	+ 2,67	■
LEGRAND	■,20	186,50	1223,36	+ 0,16	10
LEGRAND ADP	110,20	114,20	749,10	+ 3,62	10
LEGRIS INDUST.	■	41,82	269,07	– 0,43	20
LOCINDUS	115	116	760,91	+ 0,86	150
L'ORÉAL	575	574,50	3768,47	– 0,08	10
LVMH MOET HEN.	200,70	198	1272,56	– 3,33	10
■	■	174,50	1144,84	...	100
METALEUROP	4,64	4,61	30,24	– 0,64	■
MICHELIN	40,27	40,35	264,68	+ 0,18	■
MONTUPET SA	34,22	34,40	225,65	+ 0,52	■
MOULINEX	9,74	9,85	63,50	+ 0,92	10
NATEXIS	■	52,10	341,75	– 0,95	100
■ DENTRES.	27,10	26,60	175,01	– 1,54	10
NORD-EST	24,98	23,20	152,18	– 4,84	■
NORDON (NY)	71,90	75,45	494,92	+ 4,93	■
NRJ #	178	178	1167,60	...	■
OLIPAR	6,92	...	...	...	50
PARIBAS	83,50	81,60	535,59	– 2,21	■
PATHE	230	230	1508,70	...	100
PECHINEY ACT ORD	30,50	31,02	203,48	+ 1,70	100
PERNOD-RICARD	■	■	350,94	...	20
PEUGEOT	■	128,90	843,56	+ 0,46	■
PINAULT-PRINT.RE	151,70	151,70	■	...	20
PLASTIC OMN.(LY)	68	67,60	■	...	20
PRIMAGAZ	74	73,20	■	– 1,06	10
PROMODES	566	572	■	+ 0,70	20
PUBLICIS #	151	■	1010,17	+ 1,96	■
REMY COINTREAU	14,30	■	■	– 0,69	10
RENAULT	43,50	43,41	284,75	– 0,20	25
REXEL	72,30	■	476,57	+ 0,27	5
RHODIA	12,22	12,17	79,83	– 0,40	100
■	■	■	■	■	■
ROCHEFORTAISE CO	41,70	41,90	274,85	+ 0,47	■
ROCHETTE (LA)	105,50	108,40	717,62	+ 3,68	10
ROYAL CANIN	2,43	2,37	15,55	– 2,46	■
RUE IMPERIALE (L	44,98	44,80	294,86	– 0,04	20
SADE (NY)	1060	...	...	...	200
SAGEM SA	■	35,80	234,83	...	100
SAINT-GOBAIN	326	325	2133,77	– 0,36	50
SALVEPAR (NY)	126,50	126,80	839,79	...	■
SANOFI	74	73,80	803,77	+ 3,75	■
SAUPIQUET (NS)	151,30	151,40	■	+ 0,06	■
SCHNEIDER SA	54	54	■	...	■
SCOR	■	53,45	340,11	– 0,88	■
SEB	45,70	47	■	+ 0,64	25
SEFIMEG	■	88,25	■	+ 1,79	20
SEFIMEG CA	88,25	89,95	615,22	– 4,45	100
SEITA	55,75	54,70	358,91	– 1,88	50
SELECTIBANQUE	10,44	10,31	67,66	– 1,34	100
SFIM	35,35	35,20	230,91	...	100
SGE	39,50	40	■	+ 1,26	95
SIDEL	69	68,40	■	– 0,87	■
SILIC CA	160	160,50	982,89	– 0,13	100
SIMCO	80,30	78,60	■	– 2,11	100
S.I.T.A	188	188	1233,20	...	50
SKIS ROSSIGNOL	10,80	10,84	69,79	– 1,48	25
SOCIETE GENERALE	133,30	■	868,48	– 0,67	■
SOC.FONC.LYON.#	126,80	■	■	– 1,18	■
SODEXHO ALLIANCE	158,20	167	1028,85	– 0,75	100
SOGEPARC (FIN)	70	69,80	456,55	– 0,57	50
SOMMER-ALLIBERT	23,50	23,20	■	– 1,27	5
SOPHIA	36,80	■	238,42	– 1,32	75
SPIR COMI■	50	51,50	337,82	+ 3	■
STRAFOR FACOM	63,65	64,20	421,12	+ 0,86	25
SUEZ LYON.DES EA	181,20	181,70	1191,87	+ 0,27	10
SYNTHELABO	■	199,80	1292,72	– 0,25	10
TECHNIP	85,95	85	557,58	– 1,10	20
THOMSON-CSF	■	29,69	194,10	– 2,01	20
TOTAL	93,80	93,80	609,38	– 0,95	50
UNIBAIL	■	113,80	747,14	+ 0,79	100
UNION ASSUR.FDAL	105	108,90	701,22	+ 0,84	10
USINOR	11,65	11,45	75,30	– 1,71	20
VALEO	77,80	77,20	506,40	– 0,77	20
VALLOUREC	26,80	27	177,11	+ 0,74	100
VIA BANQUE	26,20	26,75	175,47	+ 2,09	100
VIVENDI	235	234,50	1538,22	– 0,21	18
■ (EX.SOMEAL	15,11	■	■	– ■	10
ZODIAC EX.DT DIV	■	181	1187,28	– ■	10

International ▶	Précédent en francs	Cours en francs	Cours en francs	% Var. veille	Valeur nominal (1)
AMERICAN EXPRESS	80,50	...	...	...	...
A.T.T. #	■	76,75	503,48	+ 0,19	1
BARRICK GOLD #	16,20	16,25	106,59	+ 0,30	...
CROWN CORK ORD.#	25	...	...	...	5
DE BEERS ■	■	14,81	■	– 2,20	...
DU PONT NEMOURS	■	45,62	■	– 1,27	5
EASTMAN KODAK #	56,45	56,55	■	+ 0,17	■
FORD MOTOR #	■	56,20	■	– ■	1
GENERAL ELECT. #	■	■	■	+ 1,12	...
GENERAL MOTORS #	75,20	...	...	...	1
■	5,35	5,38	35,16	+ 0,16	50
I.B.M #	193,10	195	1016,73	+ 1,24	...
ITO YOKADO #	92	91,20	■	– 1,93	■
MATSUSHITA #	14,81	14,71	■	– ■	■
MC DONALD'S #	72,50	73,55	482,48	+ 1,44	...
MERCK AND CO #	137,10	136,10	892,78	– 0,72	...
MITSUBISHI CORP.	■	4,52	29,65	– 1,73	50
MOBIL CORPORAT.#	78,60	78,20	489,84	– 0,38	1
MORGAN J.P. #	■	99,70	650,03	+ 1,12	2
NIPP. MEATPACKER	11,70	12,12	79,57	+ 3,67	50
PHILIP MORRIS #	34,38	34,85	228,47	– 0,17	...
PROCTER GAMBLE	80,70	81,60	535,57	+ 1,36	...
SEGA ENTERPRISES	16,97	16,91	110,92	– 0,35	■
SCHLUMBERGER #	43,15	44,80	293,93	+ 2,43	...

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nancy.

SYMBOLES

1 ou ■ = catégories de cotation – sans indication catégorie 3 ; ■ coupon *détaché* ; ■ ■ *détaché* ; ■ ■ *d'animation* ; *o = offert* ; d = ■ ; ↑ ■ réduite ; ↓ ■ réduite ; ■ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros ; Mercredi ■ ■ : ■ ■ dernier coupon ; ■ daté vendredi : compensation ; ■ ■ ■ samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 18 FÉVRIER

Une sélection. Cours relevés ■ ■

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ADLPARTNER #	■	150,15	+ 0,04
AB SOFT	■	108,97	+ 15,58
ALPHAMEDIA	■	169,87	+ 2,15
ALPHA MOS	■	62,84	+ 7,61
■ CI	■	999,68	+ 0,58
APPLIGENE ON	■	17,45	...
ASTRA	■	5,84	+ 4,70
ATN	■	58,98	...
AVENIR TELEC	■	369,57	+ 1,26
BELVEDERE	■	576,58	+ 1,61
BIODOME #	■	57,80	...
BVRP EX DT S	■	314,68	– 1,08
CAC SYSTEMES	■	45,82	– 1,40
CEREP	■	119,35	– 0,15
CHEMUNEX #	■	9	– 4,66
COIL	■	248,26	– 8
CRYO INTERAC	■	151,19	– 2,49
CYBER PRES.P	■	269,76	– 10
CYRANO #	■	58,05	– 0,95
DESK #	■	160,67	– 4,18
DESK BS 98	■	20,01	+ 0,31
DMS #	■	60,15	– 2,44
DURAND ALLIZ	■	40,60	+ 1,47
DURAN DUBOI	■	610,70	+ 2,30
DURAN NV JCE	■	570,58	...
EFFIK #	■	143	...
ESKER	■	188,77	– 2,54
EUROFINS SCI	■	419,61	...
EURO.CARGO S	■	72,16	...
EUROPSTAT #	■	229,58	+ 0,02
FABMASTER #	■	111,91	– 8,10
FI SYSTEM #	■	163,01	– 0,99
FLORIANE MED	■	61	– 1,05
GENERIX #	■	366,02	– 2,10
GENESYS #	■	59,58	+ 1,94
GENSET	■	344,38	– 1,50
GROUPE D #	■	160,71	+ 3,81
GUILLEMOT #	■	■	...
GUYANOR ACTI	■	2,56	...
HF COMPANY	■	446,08	...
HIGH CO.	■	249,29	– 2,08
HOLOGRAM IND	■	249,92	– 4,75
ICE +	■	24,27	+ 4,22
ILOG #	■	54,87	+ 4,88
IMECOM GROUP	■	18,98	– 5
INFONIE	■	142,94	+ 1,81
INPOTEL #	■	183,89	+ 4,18
LEXIBOOK #	■	249,29	...
JOLIEZ-REGOL	■	49,95	– 1,39
JOLIEZ-REGOL	■	1,44	...
LACIE GROUP	■	72,16	– 0,80
MEDIDEP #	■	108,23	...
MILLE AMIS #	■	40,87	...
MONDIAL PECH	■	69,48	– 1,28
NATUREX	■	74,12	– 0,96
OLITEC	■	510,33	– 34,25
OMNICOM	■	859,07	– 0,38
ORIS INTL RG	■	14,45	...
PERFECT TECH	■	121,36	...
PHONE SYS.NE	■	81,81	– 3,37
PICOGIGA	■	74,12	– 1,78
PROSODIE	■	469,98	+ 0,88
PROLOGUE SOF	■	179,40	+ 0,16
QUANTEL	■	39,39	...
R2I SANTE	■	301,74	– 1,07
RADOUX INTL	■	247,82	+ 0,81
RECIF #	■	91,80	+ 0,07
REPONSE #	■	114,76	– 1,86
SAVEURS ■ F	■	30,17	+ 2,22
■ #	■	144,31	– 4,34
SERP RECYCLA	■	70,84	– 1,81
SOI TEC SILI	■	911,76	+ 0,72
STACI #	■	154,15	– 1,28
STELAX	■	2,43	+ 2,77
SYNELEC #	■	342,38	– 1,48
LA TETE D.L	■	19,07	– 0,80
THERMATECH I	■	177,11	– ■
TITUS INTERA	■	344,44	+ 2,48
TITUS INTER.	■	369,89	...
TRANSGENE #	■	275,50	+ 0,19
TR SERVICES	■	89,55	+ 2,27
VALORUM #	■	9,97	...
V CON TELEC	■	29,82	+ 4,40
WESTERN TELE	■	22,14	– 5,76

(Publicité)

LA GRANDEUR N'EST PAS UNE QUESTION DE TAILLE

Lupo

SECOND MARCHÉ

VENDREDI 19 FÉVRIER

Une ■ Cours ■ ■ 10 h 15

Valeurs ▶	Cours en francs	Cours en francs	% Var. veille
ADA	■	412,91	...
AIGLE #	■	471,65	– 0,19
ALGECO #	■	414,56	– 0,47
APRIL S.A.#	76,70	503,12	– 2,91
ARKOPHARMA #	■	466,73	...
ASSUR.BQ.POP	■	822,10	– 1,04
ASSYSTEM #	■	131,90	– 0,38
BENETEAU CB#	■	980,00	+ 1,10
BISC. CARDEL	■	41,06	...
BOIRON (LY)#	■	577,15	– 0,61
BOISSET (LY)	■	306,00	...
BOIZEL CHANO	■	469,84	...
BONDUELLE	■	117,42	– 0,68
BOURGEOIS (L	■	47,75	...
BRICE	■	279,80	+ 0,14
BRICORAMA #	■	270,51	...
BRIOCHE PASQ	■	836,28	...
BUT S.A.	■	390,75	...
SOLERI	■	321,42	...
CDA-CIE DES	■	183,67	...
CEGEDIM #	■	■	– ■
CERG-FINANCE	■	■	+ 1,86
CHAUSSEA	■	31843,43	...
CIBOX INTER	■	306,33	...
CLUB MED #	■	■	...
CYBERDATA	■	■	...
DANIEL #	■	■	...
DAUPHIN OFF	■	■	...
DELACHAUX	■	■	...
DELFINGEN #	■	■	...
DEVOTEAM #	■	■	...
DIAGRAM	■	■	...
DMS	■	■	...
DURAND #	■	■	...
EFFIK #	■	■	...
ESKER	■	■	...
EUROFINS SCI	■	■	...
EUROPSTAT #	■	■	...
EXPAND #	■	■	...
FABMASTER #	■	■	...
FI SYSTEM #	■	■	...
FLEURY MICH	■	■	...
FLORIANE MED	■	■	...
GENERIX #	■	■	...
GENESYS #	■	■	...
GENSET	■	■	...
GEODIS #	■	■	...
G.E.P PASQUI	■	■	...
GFI	■	■	...
GFI INFORMAT	■	■	...
GO SPORT	■	■	...
■ C	■	■	...
GRAND ■	■	■	...
GROUPE BOURB	■	■	...
GUERBET S.A	■	■	...
GUY	■	■	...
GUYOMARC H N	■	■	...
HERMES INTL	■	■	...
HYPARLO #(LY	■	■	...
I.C.C #	■	■	...
IMMOB.BATIBA	■	■	...
IMS(INT.META	■	■	...
INFO REALITE	■	■	...
INT. ■	■	■	...
JET MULTIMED	■	■	...
LATECOERE #	■	■	...
L.D.C.	■	■	...
LECTRA SYST	■	■	...
LEON BRUXELL	■	■	...
LOUIS DREYFU	■	■	...
LVL MEDICAL	■	■	...
M6-METROPOLE	■	■	...
MEDASYS DIGI	■	■	...
MANITOU #	■	■	...
MANUTAN	■	■	...
MARC ORIAN	■	■	...
MARIONNAUD P	■	■	...
MECATHERM #	■	■	...
MGI COUTIER	■	■	...
MICHEL THIER	■	■	...
NAF-NAF #	■	■	...
PENAUILLE PO	■	■	...
PHYTO-LIERAC	■	■	...
POCHET	■	■	...
RADIALL #	■	■	...
RALLYE(CATHI	■	■	...
REYNOLDS	■	■	...
RUBIS #	■	■	...
SABATE SA #	■	■	...
SECUIN MOREA	■	■	...
SIDERGIE	■	■	...
SIPAREX (LY)	■	■	...
SOCAMEL-RESC	■	■	...
SOPRA #	■	■	...
SPORT ELEC S	■	■	...
STALLERGENES	■	■	...
STEF-TFE #	■	■	...
SUPERVOX (B)	■	■	...
SYLEA	■	■	...
TF1	■	■	...
TOUPARGEL (L	■	■	...
TRANSICIEL #	■	■	...
TRIGANO	■	■	...
UBI SOFT ENT	■	■	...
UNILOG	■	■	...
VIEL ET CIE	■	■	...

SICAV FCP

Une sélection.

Cours de clôture le ■ février

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires ▼ Euros	Valeurs unitaires ▼ Francs **	Date cours
AGIPI			
■ AMBITION (AXA)	■	157,50	18/02
■ ACTIONS (AXA)	■	148,64	18/02
BNP	3615 BNP		
■ TRÉSORIE	241894,61	1586390,12	18/02
■ TERME	2291,75	14901,76	18/02
■ COURT TERME 2	61869,52	404721,01	18/02
NATIO ÉPARGNE	348,01	2272,69	18/02
NATIO EP. CROISSANCE	609,18	3998,02	18/02
NATIO EP. PATRIMOINE	25,54	167,53	18/02
NATIO EPARG. RETRAITE	29,67	194,62	18/02
NATIO EPARGNE TRÉSOR	1892,68	12085,06	18/02
NATIO EURO VALEURS	202,67	1329,49	18/02
NATIO EURO OBLIG.	174,98	1148,04	18/02
NATIO EURO OPPORT.	194,47	1282,20	18/02
NATIO EURO PERSPECT.	419,01	2097,82	18/02
NATIO IMMOBILIER	266,08	1630,58	18/02
NATIO INTER	178,15	1169,78	18/02
NATIO MONÉTAIRE C	865,35	5675,57	18/02
NATIO MONÉTAIRE D	765,43	5224,24	18/02
NATIO OBLIG. LT	36,81	241,52	18/02
NATIO OBLIG. MT C	143,68	942,15	18/02
NATIO OBLIG. MT D	136,26	897,02	18/02
NATIO OPPORTUNITÉS	32,34	212,14	18/02
NATIO PLACEMENT C	12249,39	82291,80	18/02
NATIO PLACEMENT D	11227,33	75219,44	18/02
NATIO REVENUS	178,48	1135,39	18/02
NATIO SÉCURITÉ	1787,42	11554,22	18/02
■ VALEURS	199,35	1728,84	18/02
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT			
MONEDEN	148,18	■	18/02
CDC Asset Management EUROPE	www.cdc-assetmanagement.com		
LIVRET B. INV.D PEA	197,27	1097,22	07/02
NORD SUD DÉVELOP. C	412,47	■	17/02
NORD SUD DÉVELOP. D	■	■	■
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
■	■	■	■
PATRIMOINE RETRAITE D	■	■	■
CDC TRESOR	Minitel : 3615 CDC TRESOR (1,29 F/mn)		
■ C	■	■	18/02
MUTUAL. DÉPÔTS SIC. C	■	■	18/02
CAISSE D'ÉPARGNE	Sicav en ligne ! 0836680900 (2,23 F/mn)		
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	■	383,67	14/02
ÉCUR. CAPITALISATION C	■	276,39	18/02
ÉCUR. EXPANSION C	■	87702,17	18/02
ÉCUR. GÉOVALEURS C	■	4218,13	18/02
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	■	304,89	14/02
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	■	1356,78	18/02
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	■	1224,02	18/02
ÉCUR. TRÉSORERIE C	■	332,90	18/02
ÉCUR. TRÉSORERIE D	■	304,23	18/02
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	■	2122,08	18/02
ÉPARCOURT-SICAV D	■	198,74	18/02
GÉOPTIM C	■	14623,74	18/02
GÉOPTIM D	■	13002,38	18/02
HORIZON C	■

SCIENCES Le Français Jean-Pierre Haigneré devrait décoller, samedi 20 février à 5 h 18 (heure française) du cosmodrome de Baïkonour (Kazakhstan) pour un séjour de six mois en orbite. ■ LE VAISSEAU Soyouz, qui emmènera également deux autres cosmonautes, le Russe Viktor Afanas[redacted] le Slovaque Ivan Bella, devrait s'amarrer [redacted] station russe Mir quarante-huit heures plus tard. ■ UNE SORTIE dans l'espace [redacted] par l'astronaute français, qui aura un programme [redacted] chargé comprenant une douzaine d'expériences scientifiques. ■ OCCUPANT la fonction d'ingénieur de bord, Jean-Pierre Haigneré devra aussi participer à l'entretien de [redacted] station vieillissante. ■ CETTE MISSION pourrait [redacted] la dernière pour Mir, vouée à se désintégrer fin août dans l'atmosphère si les Russes ne parviennent pas à obtenir d'investisseurs privés les fonds nécessaires à son entretien.

Jean-Pierre Haigneré s'envole vers Mir pour une mission de six mois

L'astronaute français [redacted] séjourner pour la seconde fois en orbite. Il effectuera au moins une sortie dans l'espace et assumera le rôle d'ingénieur de bord dans le train spatial aujourd'hui vieux de treize ans. Cette mission pourrait être la dernière de la station russe

CE SERA peut-être un baroud d'honneur. L'ultime mission accueillie par la vieille station Mir, treize ans exactement après la mise en orbite de son premier élément. Ensuite, [redacted] l'agence spatiale [redacted] trouve pas, [redacted] elle l'espère, la cinquantaine de millions de dollars (environ 50 millions d'euros) que lui coûte annuellement l'entretien du complexe orbital, celui-ci devra être définitivement abandonné.

Mais pour l'heure, l'astronaute français Jean-Pierre Haigneré s'apprête [redacted] décoller du cosmodrome de Baïkonour (Kazakhstan), samedi 20 février [redacted] 5 h 18 (heure [redacted] Paris), [redacted] bord d'un lanceur Soyouz. Accompagné du commandant [redacted] bord [redacted] Viktor Afanassiev et [redacted] l'expérimentateur slovaque Ivan Bella, il doit rejoindre la station Mir lundi 22 février [redacted] 6 h 51 (heure [redacted] Paris). Les trois hommes retrouveront les deux [redacted] russes qui y séjournent depuis le mois d'août 1998, Sergueï Avdeiev [redacted] Guenadi Padalka, [redacted] dernier devant redescendre sur Terre huit jours plus tard, en compagnie d'Ivan Bella.

Prévue [redacted] l'origine pour durer quatre-vingt-dix-neuf jours, cette mission franco-russe – [redacted] sep[redacted] en comptant [redacted] en 1982 à bord [redacted] la station Saliout-7 –, baptisée Perseus, sera [redacted] doute prolongée d'autant. *« Il [redacted] hautement probable que Jean-Pierre Haigneré restera six mois [redacted] redescendra sur Terre [redacted] août »*, indique Gérard Brachet, directeur général du Centre national d'études spatiales (CNES). *« Cette prolongation rendra les [redacted]périences encore plus intéressantes, puisqu'elle permettra de les [redacted] plus longue durée [redacted] d'obtenir ainsi plus de résultats »*, [redacted] félicite Arièffe Amar, de la délégation d'études [redacted] d'exploration [redacted] l'univers du CNES.

Outre [redacted] fonction capitale d'ingénieur [redacted] bord, un programme scientifique chargé attend [redacted] effet Jean-Pierre Haigneré. Il [redacted] conduire ou participer [redacted] plus d'une douzaine d'expériences, nouvelles ou, pour certaines, rééditant, mais sur une plus longue durée, des [redacted] déjà réalisées [redacted] des missions Cassiopée (1996) et Pégase (1998).

La première, Physiolab, vise [redacted] poursuivre l'étude du fonctionnement, dans l'espace, du système cardiovasculaire et, en particulier, [redacted] mécanismes [redacted] régulation [redacted] la [redacted] artérielle. [redacted] le domaine [redacted] de la vie toujours, Cognilab s'intéressera à certaines fonctions cognitives [redacted] l'homme, comme la perception, tandis [redacted] Genesis prendra [redacted] amphybiens – [redacted] pleurodèles – [redacted] cobayes d'observation sur la biologie du développement et du système nerveux.

[redacted] le cadre d'un [redacted] de recherche franco-allemand, il est encore prévu d'analyser les [redacted] de la [redacted] vertébrale [redacted] en vol. L'Agence spatiale européenne (ESA), pour sa part, [redacted] mis au point deux expériences, consistant [redacted] mesurer [redacted] [redacted] un séjour [redacted] l'espace, [redacted] qu'à [redacted] des exercices physiques [redacted] à lutter contre la diminution [redacted] fonctions [redacted] muscles squelettiques en apesanteur. Cette gymnastique de « haut vol » pourrait [redacted] conseillée aux [redacted] équipages de la [redacted] spatiale internationale.

ÉPREUVE PHYSIQUE

Le programme expérimental comporte également un [redacted] de [redacted] physiques (avec des expériences de [redacted] matériaux) et des essais à [redacted] technologique (tests de comportement [redacted] structures métalliques).

Mais le point [redacted] de [redacted] touche aux [redacted] de l'univers. En avril, Jean-Pierre Haigneré devrait effectuer une [redacted] d'environ six heures. Il devra récupérer des boîtiers placés [redacted] a plusieurs mois à l'extérieur [redacted] la [redacted] pour collec[redacted] poussières [redacted] (répandues notamment lors du passage [redacted] Léonides, en novembre 1998). L'analyse [redacted] composition chimique [redacted] ces particules et de leurs éléments organiques, qui ont peut-être ensemencée [redacted] planète [redacted] l'aube [redacted] temps, pourrait aider à [redacted] le [redacted] des origines de la vie.

[redacted] Français devra [redacted] exposer des échantillons biologiques (acides aminés, bactéries, protéines) [redacted] l'environnement spatial, pour étudier leur réactivité au rayonnement ultraviolet. Il s'agit, là [redacted] de mieux comprendre [redacted] processus [redacted] formation des premiers systèmes vivants. L'astronaute profitera enfin de [redacted] escapade [redacted] l'espace pour y tester le comportement de composants électroniques desti[redacted] satellites.

Jean-Pierre Haigneré s'est préparé [redacted] cette aventure, qui [redacted] aussi une épreuve physique : *« Avec un scaphandre qui subit [redacted] pression aussi forte qu'un pneu gonflé, [redacted] des charnières rigides, je devrai aller [redacted] l'autre bout de la station... En cas de problème, avant de pouvoir revenir, [redacted] doit dépenser énormément d'énergie »*. [redacted] s'avoue [redacted] « *motivé* » par [redacted] expérience quasi métaphysique : *« Déjà, [redacted] travers le hublot, on se sent [redacted] petit, alors, [redacted] l'extérieur [redacted] station, [redacted] doit vrai[redacted] sentir rien du tout... On [redacted] rend compte que [redacted] espace vital est fini, que partout ailleurs, c'est terriblement hostile. »*

Paradoxalement, la mission [redacted] – [redacted] le coût, cumulé avec [redacted] de la précédente, Pégase, s'élève à [redacted] millions [redacted] (environ 18 [redacted] d'euros) – sera [redacted] plus longue de quelques semaines si les Russes ne [redacted] à réunir les [redacted] au [redacted] en vie [redacted] Mir. Dans ce cas, elle se[redacted] prolongée d'un mois, jusqu'à fin août. Le temps de préparer l'abandon de [redacted] station, [redacted] à [redacted] désintégrer dans [redacted] couches [redacted] l'atmosphère.

Pierre Le Hir

PHOTO [redacted] NEMENOV-STF/AFP

Jean-Pierre Haigneré dans [redacted] vaisseau [redacted] simulation Soyouz (Cité [redacted] Moscou).

Astronaute, pilote et diplomate

ANCIEN PILOTE [redacted] chasse, pi[redacted] d'escadrille sur Mirage et [redacted] d'avions anciens ; chef pilote d'essai ; 4 200 heures de vol [redacted] 102 types d'avions différents. [redacted] états de service du colonel [redacted] l'armée de l'air Jean-Pierre Haigneré [redacted] impressionnants. L'astronaute français, qui fêtera le 19 mai [redacted] cinquante [redacted] un [redacted] dans l'espace, n'a rien d'un [redacted]cou. Au contraire, ses responsabi[redacted] l'obligent au calme, [redacted] la réflexion, [redacted] à cultiver [redacted] relations humaines.

Ces qualités l'ont [redacted] à jouer le rôle de diplomate : en septembre 1995, il est nommé chargé [redacted] mission pour les affaires spatiales auprès [redacted] l'ambassade de France à Moscou. Séduits à leur tour, [redacted] le chargent d'assurer l'interface [redacted] l'équipage de leur station spatiale et le centre de contrôle [redacted] Kaliningrad, près [redacted] Moscou, pour la mission Mir 95.

Car si la condition physique, le sang-froid et les compétences techniques jouent, évidemment, un rôle clé dans le métier d'astronaute, [redacted] qualités humaines y sont [redacted] plus importantes. Une mission [redacted] la station spatiale Mir, c'est trois personnes qui cohabitent dans un volume de 200 mètres cubes. *« Les mêmes conditions que sur [redacted] petit voilier, mais sublimées par le fait que l'environnement [redacted] toujours hostile*, [redacted]plique-t-il. *Si [redacted] ne gérez pas bien [redacted] réserves, [redacted] pouvez [redacted] mettre dans [redacted] dont vous aurez [redacted] mal à sortir. »*

Jean-Pierre Haigneré [redacted] gérer. [redacted] collègues [redacted] le savent, qui ont eu tout [redacted] temps [redacted] le jauger lors du séjour de trois semaines qu'il a déjà effectué sur Mir du 3 au 23 juillet 1993 et, surtout, durant ses huit ans [redacted] à la Cité [redacted] près [redacted] Moscou. [redacted] fois, ils [redacted] ont [redacted] le rôle [redacted] important d'ingénieur [redacted] bord. Outre [redacted] supervision [redacted] expériences françaises, il sera, à ce titre, chargé d'intervenir sur [redacted] ordinateurs [redacted] bord, [redacted] contrôle d'attitude et [redacted] manœuvres en orbite [redacted] quelque 130 tonnes du « train spatial » vieillissant organisé autour de Mir [redacted] ses modules.

UN [redacted] POUR TUER LE TEMPS

Les ennuis techniques rencontrés par [redacted] occupants [redacted] et américains [redacted] Mir durant [redacted] montrent que [redacted] n'est pas une sinécure. D'ailleurs, précise-t-il, durant le séjour, *« il y aura des blocs [redacted] changer dans [redacted] système [redacted] base de la station »*. [redacted] l'astronaute français est confiant. Ses camarades [redacted] *« des gens très ouverts, faciles à vivre, qui s'énervent très rarement. [redacted] habitués à vivre à l'étroit dans des conditions difficiles. Voler six mois [redacted] sûrement plus facile qu'avec d'autres. »*

« Plus facile », peut-être, mais quand même très long. Pour tuer le temps, entre deux expériences, une réparation et [redacted] manœuvre, il espère pouvoir jouer du [redacted]phone ([redacted] adore [redacted] jazz) [redacted] prendre [redacted] photos. Une fois par semaine, il pourra avoir une conversation privée [redacted] sa famille. [redacted] sa compagne, Claudie André-Deshayes, seront [redacted] revanche plus fréquents, [redacted] pour [redacted] par[redacted] ils doivent [redacted] professionnels. [redacted] lui, [redacted] fait partie de l'équipage [redacted] remplacement [redacted] à ce titre, suivra la mission depuis [redacted] centre de contrôle [redacted] Kaliningrad.

J.-P. D.

Les risques des sorties

Selon Jean-Pierre Haigneré, les risques [redacted] sorties [redacted] l'espace sont « *comparables ou inférieurs* » [redacted] ceux encourus [redacted] « *phases dynamiques* » d'un [redacted] spatial, c'est-à-dire le lancement, l'amarrage du [redacted] la station, ou l'atterrissage. Ils sont [redacted] au vide intégral dont le cosmonaute [redacted] protégé que par le scaphandre russe Orlan, dont l'épaisseur avoisine [redacted] centimètre, pour une masse totale de [redacted] kilos. L'étanchéité [redacted] dernier [redacted] obtenue au prix d'une rigidité significative, qui rend [redacted] mouvements du cosmonaute [redacted] pénibles. [redacted] peut induire rapidement une fatigue dangereuse, « *un risque que l'on ne peut [redacted] que par l'entraînement en piscine [redacted] la [redacted]* », précise Jean-Pierre Haigneré. Enfin l'absence [redacted] pesanteur ne permet [redacted] se déplacer sans [redacted] en permanence par deux [redacted] sans lesquels [redacted] risquerait [redacted] s'éloigner [redacted] la station, *sans espoir [redacted]*

Dix-sept ans de présence dans l'espace

MISSION	DURÉE	CONTEXTE	ASTRONAUTE	VAISSEAU
PVH	24/06-02/07 1982	franco-soviétique	Jean-Loup Chrétien	station Saliout-7
51-G	17/06-24/06 1985	franco-américain	Patrick Baudry	navette Discovery
ARAGATZ	26/11-21/12 1988	franco-soviétique	Jean-Loup Chrétien	station Mir
ANTARÈS	27/07-10/08 1992	franco-russe	Michel Tognini	station Mir
ALTAÏR	01/07-22/07 1993	franco-russe	Jean-Pierre Haigneré	station Mir
STS-66	03/11-14/11 1994	euro-américain	Jean-François Clervoy	navette Atlantis
LMS-STS 78	20/06-07/07 1996	franco-américain	Jean-Jacques Favier	navette Columbia
CASSIOPÉE	17/08-02/09 1996	franco-russe	Claudie André-Deshayes	station Mir
STS-84	[illegible] 1997	euro-américain	Jean-François Clervoy	navette Atlantis
STS-86	25/09-06/10 1997	franco-américain	Jean-Loup Chrétien	navette Atlantis
PÉGASE	29/01-18/02 1998	franco-russe	Léopold Eyharts	station Mir

Le parfum de la puce, le soir, devant le téléviseur...

« AS-TU MIS [redacted] puce dans [redacted] télé ? » D'ici quelques années, [redacted] question pourrait devenir aussi banale que : *« Mais où [redacted] passée [redacted] télécommande ? »* Le parfum [redacted] rejoint le son *« surround »* et l'écran plat géant pour rendre [redacted] plus réaliste [redacted] cinéma à la maison. Glissée dans [redacted] loge[redacted] « *puce à odeur* » dispen[redacted] ses effluves au fil [redacted] scènes. [redacted] quoi rendre au vieux Nice, ses *« parfums de fruits [redacted] d'aromates mêlés aux odeurs de chair [redacted] de pâtes aigres, de morue et de latrines »*, décrits par Apollinaire...

Si l'addition [redacted] l'excitation du [redacted] à la panoplie [redacted] effets cinématographiques relève encore [redacted] la science-fiction, elle pourrait bientôt devenir réalité. Déjà, une équipe du Massachusetts Institute of Technology (MIT) a [redacted] un « microchip » [redacted] la [redacted] d'une pièce [redacted] 10 [redacted] capable [redacted] dispenser n'importe quel produit, sous [redacted] solide, liquide ou pâteuse. *« Sur une [redacted] taille, il [redacted] possible d'intégrer plusieurs milliers de réservoirs »*, indique [redacted] Langer, qui a dirigé [redacted].

Spécialiste [redacted] polymères [redacted] des implants pour l'administration de médicaments, il [redacted] avoir eu l'idée d'une telle puce [redacted] regardant un documentaire sur [redacted] fabrication [redacted] microprocesseurs. Le chercheur imagine [redacted] une puce capable de diffuser [redacted] odeurs synchronisées [redacted] les images d'un téléviseur.

En 1993, il lance un programme [redacted] recherche sur ce thème dans le cadre des universités d'été. Cinq [redacted] plus tard, l'équipe touche au but [redacted] brevets et un premier prototype dont la [redacted] revient qu'à 20 dollars (114,49 francs, 17,45 euros) [redacted] le [redacted] tombera [redacted] quelques francs quand il [redacted] produit en série.

25 MILLIARDIÈMES DE LITRE

Dans le microchip, [redacted] creusés de minuscules réservoirs contenant chacun environ [redacted] milliardièmes de litre (nanolitres) du produit que l'on [redacted] répandre. La fine membrane d'or, épaisse de seulement [redacted] dixièmes de millimètres, qui occlut chaque réceptacle, sert d'anode.

Une autre électrode, déposée sur la [redacted] du microchip, joue le rôle [redacted] cathode. L'application d'une tension d'environ 1 volt suf[redacted] pour dissoudre la membrane en dix secondes.

[redacted] applications de [redacted] première puce-réservoir sont multiples. Elles concernent bien [redacted] du la distribution contrôlée de médicaments à l'intérieur d'implants [redacted] de tablettes pour [redacted] par [redacted] orale. Mais [redacted] professeur Langer n'a pas oublié [redacted] objectif initial. Il imagine [redacted] bijoux munis [redacted] capteurs [redacted] lysant la salinité [redacted] peau [redacted] émettant une [redacted] adaptée [redacted] l'humeur du moment. Ambre, jasmin, myrrhe, opopanax ou mirbane participeront alors, comme l'écrivait Victor Hugo, [redacted] « *éveiller la pensée* ».

Michel Alberganti

Le Monde interactif

http://www.lemonde.fr

Toute l'actualité de la bourse, des nouvelles technologies, du cinéma, des livres, du sport...

Les rugbymen de l'hémisphère [redacted] investissent le Tournoi des cinq nations

La compétition met aux prises les quatre équipes britanniques

Le Tournoi des cinq nations se poursuit, samedi 20 février, [redacted] Londres, avec les matches Angleterre-Ecosse, à Twickenham, et pays de Galles-Irlande, à Wembley. Ces équipes, dont deux sont entraînées par des Néo-Zélandais, aligneront six joueurs originaires [redacted] l'hémisphère Sud. Une tendance qui s'explique par la proximité de la Coupe du monde et la volonté de rivaliser physiquement avec les favoris de la compétition.

« *STRANSKY or not Stransky ?* » Tel Hamlet face à [redacted] crâne, Clive Woodward hésite. Depuis le mois de décembre, l'entraîneur du XV d'Angleterre, perplexe, se retrouve face à un dilemme que ses prédécesseurs n'auraient même pas osé imaginer : doit-il oui ou non répondre positivement aux appels du pied lancés par le Sud-Africain Joel Stransky ?

Au désespoir de retrouver sa place chez [redacted] Springboks, l'ancien [redacted] vreur sud-africain, [redacted] du drop victorieux qui avait offert aux siens le titre de champions du monde, en 1995, [redacted] opportunément proposé ses services au [redacted] pour la prochaine [redacted] Coupe [redacted] monde de rugby, en octobre : « *C'est toujours mieux que* [redacted] *ne pas jouer au niveau international*, avait-il brutalement déclaré en décembre. *La Coupe* [redacted] *monde m'a offert* [redacted] *plus beau moment de ma carrière, et ce serait vraiment magnifique si l'on m'offrait la chance d'en disputer une autre.* »

Joel Stransky [redacted] règlement [redacted] l'International [redacted] lui. L'article 7 1 stipule qu'« [redacted] *joueur est susceptible de devenir international pour l'équipe nationale du pays où il est né,* [redacted] *de ses parents ou grand-parents* [redacted] *né,* [redacted] *séjourné consécutivement pendant trente-six mois avant sa titularisation* », et l'article [redacted] précise, notamment, qu'« *un joueur ayant déjà porté* [redacted] *couleurs* [redacted] *d'origine peut devenir international pour un autre pays, si trente-six mois se sont* [redacted] *entre sa dernière sélection pour son ancien pays et* [redacted] *date de sa prochaine sélection pour son nouveau pays* ».

Or Joel Stransky, trente-deux ans, n'a pas porté le maillot vert des Sprinboks depuis qu'il a été recruté, en septembre 1996, par les Tigres de [redacted] du championnat anglais. Dès le mois de septembre 1999, soit quelques semaines avant le coup d'envoi de la Coupe du monde, l'ouvreur champion du monde [redacted] donc [redacted] servir pour l'Angleterre. [redacted] Clive Woodward le veut.

l'entraîneur anglais avait d'abord superbement ignoré l'offre de l'ancien Springbok. [redacted] Catt, il [redacted] un [redacted] dans son effectif. Mais ce dernier, tantôt [redacted] à l'ouverture, n'avait jamais porté les couleurs de son pays avant d'endosser le maillot à la Rose. Comme le prince du Danemark, Clive Woodward, hésitant mais pas borné, s'en est remis à son père, qui lui a conseillé, [redacted] d'autres, de « *saisir cette occasion à deux mains si elle se présente* ». Fort de cette bénédiction paternelle, le coach anglais a finalement tranché en faveur de Joel Stransky : « *Je n'aurai* [redacted] *problème à le sélectionner* [redacted] *partir du moment où il se trouve être la meilleure option et où il est bien intégré à l'équipe.* »

« ATTRISTÉ ET PERTURBÉ »

Dans le royaume d'Angleterre, on s'est ému : « *Where have all the roses gone ?* » (« *Où sont passées toutes les roses ?* »), soupire *The Independent*. Laurence dallaglio le capitaine anglais [redacted] également exprimé quelques réserves [redacted] l'idée de jouer aux côtés de Joel Stransky. Nick Mallett, l'entraîneur sud-africain qui a écarté Joel Stransky, est, lui, « *attristé et perturbé* » par la décision de son compatriote : « *Cela me fait mal lorsque j'entends des joueurs déclarer qu'ils seraient très honorés de jouer pour un pays dans lequel ils habitent depuis deux ou trois ans.* »

Cette « affaire Stransky » ne fait que confirmer le penchant versatile du sélectionneur anglais, un travers largement dénoncé par ses détracteurs. En deux saisons et seize matches, Clive Woodward n'a aligné que deux fois la même formation, et il a utilisé 56 joueurs. Quelques observateurs britanniques s'impatientent : à quelques [redacted] de la quatrième Coupe du monde, si le pack anglais a prouvé sa robustesse, les lignes arrière demeurent le maillon faible de l'équipe, en dépit [redacted] l'immense [redacted] de Jeremy Guscott. Aussi, M. Woodward père a raison : tout bien considéré, la question du renfort du maître à jouer Joel Stransky mérite d'être étudiée...

[redacted] a [redacted] quelques mois pour se décider. Le Tournoi [redacted] cinq nations [redacted] la deuxième journée [redacted] lieu [redacted] février, [redacted] fournir [redacted] matière à [redacted] XV d'Ecosse devrait se présenter sur la pelouse de Twickenham avec trois expatriés néo-zélandais : John [redacted] Martin Leslie, ainsi que Shaun Longstaff sur [redacted] des remplaçants. L'autre match, entre Gallois et Irlandais, mettra aux prises deux entraîneurs néo-zélandais – Graham Henry pour le pays de Galles et Warren [redacted] pour l'Irlande –, [redacted] deux joueurs d'origine étrangère : [redacted] néo-zélandais [redacted] Howarth chez les Gallois et le flanker sud-africain [redacted] O'Cuinneagain chez les Irlandais. Si la nouvelle recrue irlandaise, dont le père est natif de Dublin, avait toujours rêvé d'ho[redacted] son surnom d'« *Irlandais d'Afrique du Sud* » [redacted] de porter le maillot de l'équipe du Trèfle, le néo-[redacted] n'éprouve, lui, aucune gêne [redacted] proclamer son amour du maillot noir des All Blacks, qu'il [redacted] porté [redacted] quatre reprises en 1994 : « *En Nouvelle-Zélande,* [redacted] *All Black un jour. All Black toujours.* »

Barré au poste d'arrière par le talentueux Christian Cullen, il pensait [redacted] avoir [redacted] internationale lorsque, en 1997, Clive [redacted] lui a proposé [redacted] prendre en compte [redacted] origines anglaises pour venir jouer [redacted] sur [redacted] banc des remplaçants lors d'un match opposant [redacted] aux All [redacted] Howarth, vexé d'être [redacted] « *qua*[redacted] *choix* », [redacted] l'invitation : « *J'aurais peut-être réagi diffé*[redacted] *si l'équipe d'en face n'avait pas été la Nouvelle-Zélande* », confiait-il.

Depuis, Shane Howarth et les sé[redacted] gallois [redacted] sont rappelé que l'homme avait également un grand-père né dans la principauté de Galles. Après [redacted] convaincants chez les Diables rouges à l'automne, face à l'Afrique du Sud, il a appris [redacted] chanter *Land of my Fathers* en gallois. Et il [redacted] sent, dit-il, « *complètement rouge* », « *un* [redacted] *avec trois plumes* ».

Eric Collier

Jean-Claude Skrela n'est pas hostile au recrutement d'expatriés

Entraîneur du XV de France, Jean-Claude Skrela ne voit aucun problème au recrutement de joueurs expatriés. « *Je ne vois pas pourquoi je serais hostile* [redacted] *quelque chose qui est autorisé par le règlement de l'International Board* », explique-t-il. En France, une telle situation n'est, pour le moment, pas envisageable, aucun joueur de l'hémisphère [redacted] n'ayant eu [redacted] en avant [redacted] racines françaises pour proposer de jouer avec les Bleus. Mais des joueurs étrangers, de plus en plus nombreux dans les clubs qui disputent le championnat de France, pourraient être tentés de faire jouer l'article 7 du règlement du Board, qui leur permet de porter le maillot d'un pays dans lequel ils ont séjourné trente-six mois consé[redacted]. « *Si un joueur vraiment exceptionnel se présentait, je ne sais pas ce que je ferais* », admet Jean-Claude Skrela.

La Coupe d'Europe sur de bons rails

Le projet franco-anglais [redacted] Coupe d'Europe [redacted] été présenté jeudi 18 février, à [redacted] nations [redacted] – pays [redacted] Galles, Irlande, Ecosse – par Serge Blanco, président de la Ligue professionnelle, [redacted] Bernard Lapasset, président [redacted] la [redacted] tion française de rugby (FFR). [redacted] que le dossier est sur de bons rails, les participants se sont séparés après avoir arrêté un calendrier qui devrait leur permettre de finaliser un accord dans les semaines [redacted]. Dès le 1er mars 1999, [redacted] représentants français, gallois, irlandais et écossais se re[redacted] à Paris. Le [redacted], 2 mars, les Français feront part de [redacted] propositions aux Anglais. Et, le [redacted] mars, les cinq nations se réuniront pour une ultime séance qui devrait déboucher sur l'annonce de l'organisation [redacted] compétition européenne [redacted] clubs [redacted] partir de novembre 1999.

Le Sud-Africain Joel Stransky.

Rugbymen de tous pays

De nombreux joueurs ont déjà changé de nationalité au cours de leur carrière. Voici quelques-uns des plus célèbres, pays par pays.

- **L'Afrique du Sud** a un capitaine, Gary Teichmann, né au Zimbabwe.
- **L'Angleterre**, en attendant Joel Stransky, a déjà un Sud-Africain dans ses rangs, Mike Catt.
- **L'Australie** vient d'accueillir dans ses rangs l'ancien international argentin Patricio Noriega. Auparavant, elle avait déjà enrôlé le Sud-Africain Tiaan Strauss.
- **La Croatie** a adopté l'ancien All Black Frano Botica.
- **L'Ecosse** a fait appel à trois Néo-Zélandais : les frères John et Martin Leslie et Shaun Longstaff.
- **La France** [redacted] fait venir Abdelatif Benazzi du Maroc.
- **L'Irlande** vient de faire appel aux services du Sud-Africain Dion O'Cuinneagain
- **L'Italie** a enrôlé l'Argentin Diego Dominguez pour jouer à l'ouverture.
- **La Nouvelle-Zélande** pioche traditionnellement dans les réserves samoanes (Michael Jones, Frank Bunce et Joel Vidiri).
- **Le pays de Galles** a un arrière venu [redacted] Nouvelle-Zélande, Shane Howarth.

Le nouveau contre-pied de Philippe Saint-André

EN RUGBY, l'ailier moderne n'est pas seulement cet individu taillé comme une armoire à glace capable de transpercer des rideaux défensifs réputés infranchissables. Cet attaquant rapide peut aussi faire preuve d'une grande mobilité pour jaillir [redacted] ses adversaires ne l'attendent pas, à l'opposée de ses lignes. A trente et un ans, ancien capitaine du XV de France, Philippe Saint-André est un ailier avéré. [redacted] 16 février, cet Auvergnat, exilé dans l'ouest de l'Angleterre depuis [redacted] 1997, a été nommé à la tête de l'équipe de Gloucester, devenant le premier français joueur-entraîneur d'une équipe de rugby britannique.

« *C'est vrai, c'est une surprise* », a-t-il avoué lors de l'annonce [redacted] sa nomination. Mais, comme il l'a toujours montré sur le terrain, Philippe Saint-André ne rechigne pas à s'engager. Ce joueur, 69 fois international, longtemps titulaire [redacted] son poste avec son club de Montferrand, n'aime rien tant que se frotter [redacted] l'adversité. Batailler, lutter pied à pied, se mesurer en un contre un, ne pas céder, sont autant de marques [redacted] son tempérament. Agilité d'exécution et vi[redacted] de [redacted] constituent égalemment deux traits d'un caractère particulièrement affirmé. De quoi plaire [redacted] Tom Walkinshaw, le président-propriétaire du club de Gloucester, par ailleurs patron [redacted] l'écurie de [redacted] Arrows. « *Il a fallu choisir très vite, mais c'est* [redacted] *proposition que je ne pouvais pas refuser* », commentait Philippe Saint-André. Une proposition [redacted] forme [redacted] défi, que le Français [redacted] quelques semaines pour relever. Sur le plan sportif, [redacted] équipe, qui était jusqu'alors dirigée par Richard Hill, l'ancien demi [redacted] international anglais, [redacted] résultats décevants, [redacted] une dixième place [redacted] classement malgré un des plus [redacted] budgets du championnat.

« [redacted] JOUERAI DE MOINS [redacted] MOINS »

[redacted] situation de joueur-entraîneur [redacted] Philippe [redacted] est probablement provisoire : « *Je vais m'investir pendant trois mois, et ensuite on verra pour l'année prochaine.* » « *Je jouerai de moins en moins* », a-t-il tout [redacted] même confié. Philippe Saint-André, qui a disputé son dernier match avec l'équipe [redacted] France [redacted] 22 novembre 1997 lors de la déroute des Bleus contre l'Afrique du Sud pour les adieux au [redacted] des Princes, prépare sa [redacted] joueur.

Au crépuscule de [redacted] carrière, celui qui détient [redacted] Jean-Pierre Rives le record de capitanats avec le XV de France (34) [redacted] découvert à Glou[redacted] la [redacted] du rugby anglais : « *Ici, quand* [redacted] *finis* [redacted] *match,* [redacted] *as mal partout.* [redacted] *jamais* [redacted] *ne prends* [redacted] *mauvais coup. Au niveau des clubs, le rugby anglais* [redacted] *différent de celui que* [redacted] *connaissons* [redacted] *France lors des rencontres internationales. Ça joue beaucoup plus et c'est toujours à un très haut niveau.* » Philippe Saint-André [redacted] ambition : hisser son club parmi [redacted] meilleurs : « *Si je n'y parviens pas, ce sera ma faute, et j'arrêterai.* »

Yves Bordenave

Les grandes manœuvres ont commencé [redacted] le rugby [redacted] : [redacted] dirigeants [redacted] rugby du Paris Université Club (Elite 1) et du Racing Club [redacted] France (Nationale 1) [redacted] sont rencontré en compagnie [redacted] Jacques Fouroux, président [redacted] d'Auch, [redacted] préparer l'union [redacted] club [redacted] la capitale. L'ancien capitaine et entraîneur du XV [redacted] France avait été sollicité [redacted] d'anciennes gloires du Racing, Franck Mesnel, Eric [redacted] et Jean-Baptiste Lafont, pour relancer [redacted] club [redacted] l'Ouest parisien et contrer l'hégémonie du Stade français-CASG. Le futur club de rugby conserverait les équipes de jeunes de chacune des deux entités. Son nom n'est pas [redacted] déterminé, [redacted] appellation devrait comprendre le terme « Paris ». Les promoteurs [redacted] projet envisagent de disputer leurs matches sur le stade de Charléty, jusque-là réservé [redacted] rugbymen du PUC, mais convoité par les footballeurs [redacted] Paris FC.

Le championnat de France de hockey sur glace s'enlise dans la crise financière

L'HABITUDE est fâcheuse. Et sans doute assez ponctuelle pour craindre un vrai risque d'accoutu[redacted]. Depuis une dizaine d'années, il ne se passe pas une saison où le championnat de France de hockey sur glace n'ait [redacted] déplorer la disparition « accidentelle » d'un de ses clubs. Dépôt de bilan, faillite, cessation de paiement... les causes [redacted] diverses. Mais [redacted] du drame est presque toujours accompagnée, sur les gradins des patinoires, de longs soupirs fatalistes. « *Encore un* », entend-on murmu[redacted].

Exemple : [redacted] Dogues de Bor[redacted] les armes en octobre 1998, après huit journées de championnat, emportant [redacted] la [redacted] passif [redacted] plus [redacted] millions de francs (304 500 €). En début [redacted] saison, la direction du club comptait [redacted] une subvention [redacted] mairie. Mais l'argent n'est jamais ar[redacted]. « *Oublions le hockey professionnel, il n'est pas viable* [redacted] *Bordeaux* », a conclu Jean-Paul Jauffret, l'adjoint au maire chargé des finances. Conséquence : un forfait immédiat et définitif. Le nom des Dogues de Bordeaux a été rayé de la liste des dix équipes engagées dans le championnat Elite.

Autre affaire, pas encore classée : les Jets de Viry-Châtillon (Essonne). Le seul club de la région parisienne [redacted] débuté l'actuelle saison avec, en poche, un budget de fonctionne[redacted] de 1,9 million de francs (289 200 €), le plus étriqué [redacted] championnat dont il occupe actuellement la dernière place. Leur survie tient du miracle. En octobre 1998, [redacted] direction du club avait demandé à la Ligue l'autorisation [redacted] reporter plu[redacted] jouées [redacted] l'extérieur : l'argent lui manquait pour payer les déplacements. Accor[redacted] à la même époque, le président [redacted] Jets, [redacted] Papaux, racontait [redacted] les vingt joueurs [redacted] son équipe ne touchaient [redacted] moindre [redacted]laire, « *seulement des indemnités sportives, soit environ* [redacted] *300 francs par mois* [350 €] ».

« UN TERRIBLE CERCLE [redacted] »

Ailleurs, la glace n'est pas plus solide. A Amiens, deuxième du classement derrière Reims, la générosité du public [redacted] été mise [redacted] contribution pour financer [redacted] recrutement [redacted] nouveaux joueurs. Une association de supporteurs, Les [redacted] des Gothiques, a dû casser sa tirelire pour payer de sa poche les salaires de Roger Dubé et Serge Djelloul, deux des meilleures crosses du championnat. A Reims, une commission de sécurité a exigé en mars 1998 la fermeture [redacted] patinoire, après avoir décelé une [redacted] système de refroidissement à l'ammoniaque. L'équipe des [redacted] bleues mène grand train en tête du championnat, mais [redacted] lui a fallu [redacted] replier vers Epinal pour jouer les rencontres prévues [redacted] domicile.

[redacted] qui revient la faute [redacted] ce gâchis ? « *A un terrible cercle vicieux*, répond Olivier Lesieur, [redacted] président de la Ligue de hockey sur glace. *Notre sport n'est pas assez médiatisé,* [redacted] *qui l'empêche de* [redacted] *des partenaires économiques solides et durables. Mais on* [redacted] *pourra* [redacted] *intéresser* [redacted] *médias en proposant* [redacted] *championnat où les clubs déposent les* [redacted] *les* [redacted] *après les autres.* » Faute d'une solution miracle, [redacted]rigeants de la discipline font confiance [redacted] leur bon sens. Au risque de se perdre parfois en [redacted].

En [redacted] de saison, [redacted] exemple, la formule du championnat autorisait les équipes à organiser leur pro[redacted] tenir compte d'un quelconque calendrier. Elles pouvaient regrouper plusieurs déplacements en un seul, visiter en quelques jours deux ou [redacted] voisines et réduire ainsi les frais de voyage. Seul ennui, mais de taille : le public n'a pas mis longtemps à tourner le dos à une compétition où personne, pas [redacted] la Ligue, [redacted] semblait capable d'éditer un classement. « *Ce n'était pas vraiment une bonne* [redacted] », [redacted] aujourd'hui Olivier Lesieur.

[redacted] discipline veut encore croire [redacted]. « *On mettra sans doute deux ou trois saisons à sortir* [redacted] *tunnel* », admet Olivier Lesieur. En attendant, ses dirigeants agitent une poignée [redacted] nouvelles priorités : [redacted] contrôle strict [redacted] dé[redacted] clubs, l'obligation pour [redacted] équipes [redacted] respecter une [redacted] fourchette budgétaire, [redacted] une meilleure [redacted] du championnat Elite. [redacted] original, mais plutôt sage et raisonnable. [redacted] qualificatifs [redacted] le hockey [redacted] glace français n'a pas toujours saisi le sens.

Alain Mercier

DÉPÊCHES

- **FOOTBALL : la** [redacted] **de discipline de la Ligue (LNF) a infligé deux mois de suspension à Ali Benarbia, jeudi 18 février.** Le meneur de jeu des Girondins de Bordeaux, qui mènent le championnat de France, a reconnu qu'il avait volontairement marché sur le pied d'un [redacted] assistant qui lui [redacted] de quitter le terrain, lors du match Rennes-Bordeaux, [redacted] février. Le joueur [redacted] pourra pas disputer cinq des dix derniers matches de championnat. L'entraîneur bordelais, Elie Baup, également exclu ce soir-là, a été puni d'un match de suspension de banc et de vestiaire d'arbitres avec sursis.
- **BASKET-BALL : l'Elan béarnais de Pau-Orthez et l'ASVEL-Lyon-Villeurbanne se sont inclinés dans leur salle** au cours de la dernière journée de la phase qualificative de l'Euroligue. Battus par Manresa (66-69), les Palois terminent à la quatrième place de leur poule et rencontreront les Slovènes de Ljubjana en 8e de finale, les 2, 4 et [redacted] mars. Paradoxalement, cette défaite de Pau face [redacted] un club espagnol permet au basket français de récupérer un troisième ticket de participation à la prochaine édition de l'Euroligue. L'ASVEL, défait par l'Alba Berlin (82-88), conserve sa deuxième place et se prépare à affronter les Croates du Cibona Zagreb en 8e de finale.
- **OLYMPIQUE : le Canadien Richard Pound, vice-président du Comité international olympique (CIO),** chargé de l'enquête sur le scandale autour de la candidature de Salt Lake City aux JO [redacted] 2002, est inquiété pour avoir reçu une histoire de sa famille de la part de l'Eglise de Jésus-Christ-des-Saints-des-Derniers-Jours. Selon le quotidien *Salt Lake Tribune*, ce « geste », estimé [redacted] plusieurs milliers de dollars, a été effectué « *en gage de bonne volonté* », en 1997, deux ans après la désignation de Salt Lake City. – (*AFP*)

Eloges de la matière

Christophe Delcourt et Paola Navone, désignés créateurs de l'année au Salon Maison et objet, exposent luminaires et mobilier au Printemps

CHRISTOPHE DELCOURT n'a d'autre théorie ni d'autre démarche que [redacted] matière. C'est [redacted] la pièce maîtresse de son travail. Elle qui dicte les formes. Toute [redacted] quête paraît superflue aux yeux [redacted] ce designer, amoureux [redacted] qui comprennent [redacted] démarche, [redacted] soigner [redacted] finitions d'un meuble [redacted] au service [redacted] la [redacted] un savoir-faire ancestral. [redacted] meubles [redacted] Delcourt [redacted] *à l'image [redacted] dialogue [redacted]* création contemporaine [redacted] artisanat : un style dépouillé, d'une simplicité franche qui ignore [redacted] fioritures – nuisibles [redacted] la mise en valeur [redacted] la matière – mais [redacted] l'empreinte [redacted] *« Je n'aime pas [redacted] qui est caché,* [redacted]plique-t-il. [redacted] *secret [redacted] fabrication que l'on dissimule ne m'intéresse pas. »*

Ces [redacted] probablement pas étrangers [redacted] parcours [redacted] *jeune créateur [redacted] trente-trois ans* que rien, [redacted] priori, ne destinait à [redacted] métier. Un [redacted] technicien agricole en poche – [redacted] *forma*[redacted] *complète où [redacted] apprend [redacted] gestion [redacted] soudure »* –, Christophe Delcourt [redacted] avant d'être diplômé [redacted] à la [redacted] naturellement. *« Ces [redacted] mondes ne [redacted] si éloignés... La mise en scène, l'agencement d'un décor, les éclairages sont [redacted] bel enseignement »*, répond-t-il [redacted] ceux qui s'étonnent [redacted] ce changement de cap.

Une inspiration originale, [redacted] talent et un coup de pouce du ha[redacted] donc [redacted] les [redacted] la création. Une petite collection [redacted] bougeoirs et d'appliques en [redacted] de poulet, [redacted] pour son [redacted] personnel, [redacted] ses amis, qui l'encouragent [redacted] ses [redacted]vaux à [redacted] d'exposition. [redacted] qu'il fait. La galerie parisienne En attendant les [redacted] preneuse. Résultat : trois [redacted] commandes enregistrées [redacted] un mois.

Delcourt travaille alors [redacted] d'inox sur structure [redacted] acier. La [redacted] pas prête à accueillir [redacted] *« trop froids ». « Pourtant l'acier, c'est la pureté même, la [redacted] qui [redacted] rapproche [redacted] plus près du [redacted] crayon,* [redacted]rige [redacted] créateur. *De plus, grâce aux techniques [redacted] polissage et [redacted] chauffage, [redacted] anthracite [redacted] lisse, [redacted] doux et pas froid [redacted] tout. »* [redacted] par l'Hexagone, l'acier plaît aux [redacted]. Delcourt s'y fait une place.

La [redacted] qu'une [redacted] rapide de présence remarquée dans [redacted] professionnels [redacted] expositions, [redacted] d'hon[redacted] et de [redacted]. « [redacted] *c'est [redacted] matériau bois,* remarque-t-il, *que j'ai commencé à beaucoup plus vendre [redacted] France. »* En septembre 1998, il ouvre [redacted] galerie, où [redacted] créations cô[redacted] de jeunes [redacted] *proches [redacted] sien.* [redacted] *désigné* [redacted] de l'année [redacted] janvier [redacted] objet [redacted].

Delcourt [redacted] pas[redacted] pour [redacted]. Les [redacted] s'adaptent aux [redacted] qu'on [redacted]. Leur [redacted] réglable en hauteur permet d'éclairer une [redacted] de convives [redacted] un lecteur [redacted] calé [redacted] fauteuil. *« Chez moi, j'ai [redacted] lampes partout,* précise-t-il. *Je n'ai jamais compris qu'on ait passé [redacted] siècles [redacted] éclairer [redacted] qu'il y avait [redacted] moins intéressant dans [redacted] pièce, [redacted] savoir, [redacted] plafond. »* Au Printemps, le lampadaire *Ruk* (silhouette d'équerre), la bibliothèque [redacted] (d'une légèreté [redacted] inouïe), [redacted] *Nuo,* [redacted] table [redacted] témoignent d'un style direct qui conduit, sans détours, le regard [redacted] d'un bois, [redacted] d'un cuir, la pureté [redacted] l'acier... [redacted] nus.

UN LIT [redacted] WENGÉ

[redacted] partage [redacted] de l'an[redacted] Christophe Delcourt. Par[redacted] franc [redacted] drôlerie, [redacted] femme peut [redacted] d'un par[redacted] exemplaire : diplômée en ar[redacted] l'école polytechnique [redacted] Turin, elle dessine, en 1981-1982, une collection [redacted] pour Knoll puis [redacted] pour Alessi, obtient en [redacted] prix du design au premier Festival du design d'Osaka, participe en 1987 [redacted] un projet gouvernemental [redacted] Philippines pour promouvoir l'in[redacted] de la céramique et l'artisanat local.

En 1988, [redacted] est remarquée par Giulio Cappellini pour sa collection *Déjà* [redacted] – une [redacted] de meubles [redacted] –, qui lui [redacted] notoriété internationale. [redacted] 1997, elle commence une [redacted] avec Gervasoni en [redacted] *Otto, Helva, Tricot* [redacted] *Alluminia,* [redacted] crée pour Orrizonti *Andaman,* un [redacted] en wengé.

Ce parcours, elle a [redacted] à l'évacuer d'un geste [redacted]. Elle [redacted] ailleurs, et déjà demain. Elle [redacted] vie entre Milan et Hongkong. Elle a une énergie à abattre des montagnes. Et une [redacted] qui aime [redacted] certaines pendules à l'heure : *« Bien sûr, [redacted] avons beaucoup de chance en Italie : [redacted] designers – bons et moins bons, d'ailleurs –, des éditeurs [redacted] dynamiques. Quand vous allez chez un Italien, vous vous [redacted] devant son canapé design, très beau, [redacted] chic, qui trône au [redacted] la pièce. Et en même temps, autour c'est très moche, il n'y a rien et vous n'avez qu'une envie, c'est [redacted]. En France, vous êtes peut-être moins [redacted] au design [redacted] au [redacted] vous savez créer une [redacted] chaleureuse, agréable. On vient prendre un verre chez vous et on reste des heures. Peut-être faudrait-il faire se [redacted] nos deux cultures. »*

Paola Navone se dit *« vraiment hors du temps ».* Elle a en [redacted] faculté de s'appuyer sur l'ancien et les savoir-faire [redacted] pour créer des [redacted] et des objets d'une [redacted] intemporelle. C'est précisément [redacted] qui [redacted] – [redacted] qui [redacted] sans retenue – dans le travail de [redacted] designer : des [redacted] aux [redacted] sobres, [redacted] contemporaines, qui donnent pourtant l'impression qu'ils existent depuis toujours. [redacted] réconcilie le passé [redacted] le présent, [redacted] l'alliance de textures [redacted] a priori inconciliables, joue [redacted] métissage [redacted] cultures, [redacted] le but inavoué [redacted] créer un univers [redacted] tous les possibles, [redacted] *« hors du temps ».*

Elle a eu [redacted] de [redacted] l'algue naturelle pour [redacted] à des [redacted] de [redacted] pés des allures de gros tricots, de [redacted] le parchemin [redacted] une collection (*Otto*) d'une élégance parfaite. [redacted] a su, [redacted] chaque collection, se [redacted] le précurseur [redacted] courants [redacted] venir. [redacted] de chercher, de découvrir de nou[redacted] et de [redacted] façons [redacted] exploiter. Quelques-[redacted] ces innombrables créa[redacted] sont exposées au Printemps. Notamment, un fauteuil bridge (pieds en aluminium, assise [redacted] dossier en parchemin tressé), une [redacted] (*plateau en placage* [redacted] bambou), une lampe abat-jour qui [redacted] l'art [redacted] à [redacted] dimensions à la [redacted] surprenantes [redacted]

Véronique Cauhapé

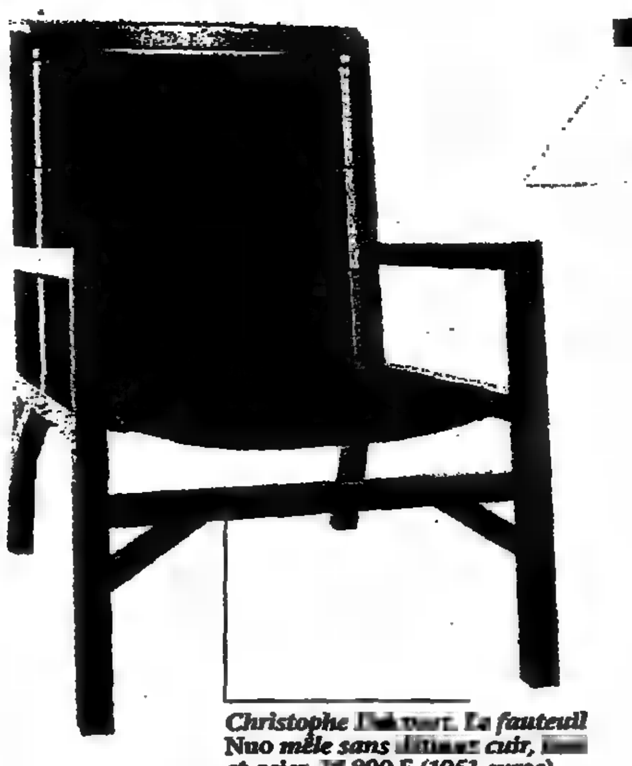

Christophe [redacted]. La fauteuil **Nuo** *mêle sans [redacted] cuir, [redacted] et acier. [redacted] 800 F (1951 euros).*

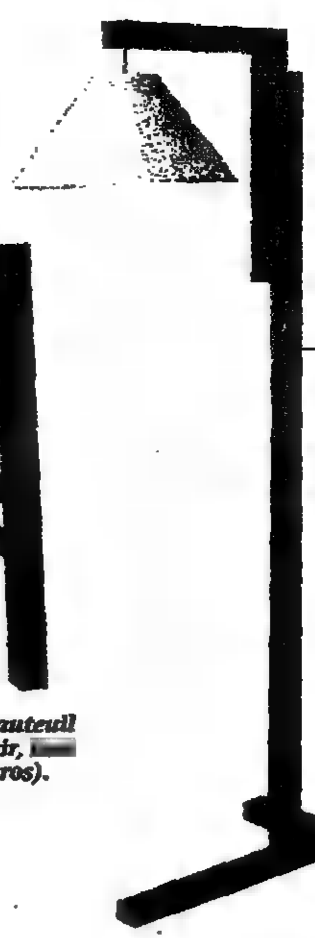

Christophe Delcourt. Le lampadaire **Ruk** *à la silhouette d'équerre. 6 000 F (915 euros).*

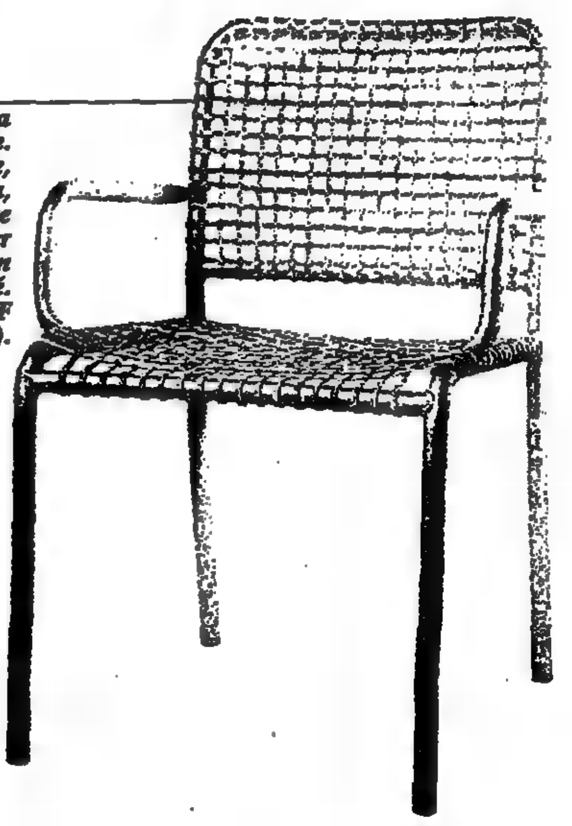

Paola Navone. Chaise, pieds en alu, assise et dossier en parchemin tressé. 2 246 F (342,4 euros).

Guide

- Exposition au Printemps, jusqu'au samedi 27 février : dans l'espace mobilier contemporain, niveau [redacted] du Printemps de la maison, 64, boulevard Haussmann, 75 009 Paris.
- Galerie Christophe Delcourt : 76 *bis*, rue Vieille-du-Temple, 75 003 Paris, tél. : 01-42-78-44-97.
- Toute la vaisselle créée par Paola Navone pour Driade est en vente chez Artelano : 54, rue de Bourgogne, 75 007 Paris. Tél. : 01-44-18-00-00.
- Gervasoni est distribué, en France, par First Time : 27, rue Mazarine, 75 006 Paris, tél. : 01-43-25-55-00.
- Orrizonti à Paris : 28, rue d'Assas, 75 006 Paris, tél. : 01-42-84-24-23.

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS

au sommaire du numéro de février

Retraites

L'année 1999 [redacted] le dernier inventaire sur les retraites avant d'inéluctables réformes ? Après Rocard, Balladur et Juppé, Jospin s'est attelé à la tâche.

Chronologie de l'année 1998

Revivez mois après mois les principaux événements de l'année passée.

Plus : Les Clés de l'info
4 pages pour décoder l'actualité

Après les briques, Lego propose les vêtements

DEPUIS quarante ans, la marque *Lego offre aux enfants* la possibilité [redacted] construire des murs multicolores ou de créer de petits person[redacted]. Désormais, [redacted] habille. Cette nouvelle activité du géant de la brique colorée ne date pas tout à [redacted]. La première collection de vêtements Lego Kids Wear est née en 1994, au Danemark, pays *d'origine de l'enseigne. Des bou*tiques ont ouvert ensuite à Oslo, Copenhague mais aussi à Londres et, depuis novembre 1998, à Paris.

Lego applique à ses vêtements [redacted] concepts – pratique, créatif et ludique – qu'à ses jeux. La firme [redacted] leurs – bleu, jaune, [redacted] – qui, assemblées les unes aux autres, rappellent l'esprit [redacted] constructions [redacted] briques. [redacted] caractéristiques, qui assurent à la marque son identité, Lego s'applique à tenir un cahier des charges [redacted] fonctionnalité, qualité et sécurité à ses vêtements.

Il n'existe donc pas sur ses nouveaux vêtements de [redacted] avec lesquels [redacted] enfants peuvent s'étrangler. [redacted] plus affaire [redacted] fermetures récalcitrantes ; [redacted] ont [redacted] remplacées [redacted] Zip, des pressions ou [redacted] boutons adaptés aux petits doigts. Vous découvrirez [redacted] une étiquette sur chaque article (pour [redacted] nom [redacted] numéro de téléphone), [redacted] rétro-réfléchissantes sur les [redacted] et man[redacted] (pour la nuit), [redacted] hypoallergéniques, [redacted] qui [redacted] lavages répétitifs, des coutures *renforcées* [redacted] des [redacted] polaires qui ne peluchent pas.

Les vêtements [redacted] également ajustables [redacted] la longueur [redacted] la largeur, [redacted] de suivre, quelque temps, [redacted] croissance des utilisa[redacted] accessoires, [redacted] à [redacted] bénéficient [redacted] poches extérieures pour les goûters ou les baskets sales. Des ajustements de [redacted] pour le confort des enfants et des... parents.

> Lego applique à ses vêtements les mêmes concepts – pratique, créatif et ludique – qu'à ses jeux

Pour cet été, Lego Kids Wear [redacted] adopté beaucoup de couleurs acidulées qui viennent compléter les quatres coloris de base [redacted] la marque. Un palmarès de turquoise, [redacted] prairie, [redacted] ainsi que des imprimés tout en rayures et carreaux signent une collection vive et gaie.

Quelques belles idées viennent parfaire l'ensemble : notamment une gamme toute nouvelle de bo[redacted] (uni/imprimé) en coton, des blousons coupe-vent en toile enduite, [redacted] *maillots* [redacted] bain [redacted] une grande [redacted] de dos-nus pour les petites filles *déclinés dans* toutes les couleurs de la saison.

Située au centre de la galerie [redacted] Champs-Elysées, la boutique Lego Kids Wear s'ouvre sur trois entrées différentes et distinctes : l'une ouvrant sur l'univers Duplo pour les enfants jusqu'à deux ans, l'autre sur celui des filles de deux [redacted] dix ans [redacted] *sur celui des* [redacted]çons.

L'espace intérieur a *été conçu* en [redacted] besoins de chacun. Des [redacted] suffisamment larges facilitent la circulation [redacted] poussettes. Une aire de jeu a été dégagée afin [redacted] donner la possibilité aux [redacted] d'empiler, à loisir [redacted] à [redacted] d'un animateur, les [redacted] briques [redacted] construction. Enfin, [redacted] cabines d'essayage ont été parées de miroirs déformants.

Dans cet univers *ludique*, les vêtements côtoient les jouets. Un seul danger dans cette ambiance *sym*pathique : que les enfants, venus [redacted] pour essayer une veste, un pantalon [redacted] robe, [redacted] du magasin avec [redacted] ces [redacted] avec [redacted] boîtes de Lego et de jeux [redacted] construction...

V. Ca.

★ Boutique Lego Kids Wear, galerie [redacted] Champs-Elysées, niveau –1, 84, avenue des Champs-Elysées, [redacted] Paris, tél. : 01-45-63-01-00.

Douceur, grisaille et pluies

SAMEDI, le front ondulant s'enfonce sur le pays, poussant l'air chaud et humide, maintenu par un flux d'ouest, sur [illegible] trois quarts du pays, qui se retrouveront dans un secteur chaud chargé en grisaille [illegible] pluvieux. [illegible] l'arrière du front, [illegible] éclaircies reviennent par [illegible] nord-ouest. [illegible] vent protège le pourtour méditerranéen des intempéries.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie. – Les pluies, encore fréquentes [illegible] matin, s'atténuent au fil des heures, tandis que des éclaircies [illegible] développent par le nord dans l'après-midi, touchant la Normandie et la Bretagne avant les pays de la Loire. Il fera de 10 à 13 degrés l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Après une matinée grise, pluvieuse, ventée et douce, le temps s'améliore par le nord. Le soleil refera de belles apparitions en fin de matinée sur le Nord, dans l'après-midi en Ile-de-France, et seulement en fin [illegible] journée dans le [illegible] Il fera de [illegible] à 13 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – [illegible] journée sera grise, pluvieuse, ventée. Quelques trouées pourront néanmoins se développer en fin de journée en Champagne et en Lorraine. On ne dépassera pas de 7 à 11 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le ciel [illegible] gris avec de petites pluies. Ces pluies, ainsi que [illegible] vent d'ouest qui les [illegible]compagne, se renforceront [illegible] la journée, d'abord sur Poitou-Charentes, puis en Aquitaine et sur les reliefs.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les petites pluies du matin se renforceront l'après-midi. Il neigera [illegible] de 1 400 mètres dans le [illegible] des Alpes, ce qui rajoutera encore [illegible] 60 centimètres [illegible] neige fraîche.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le vent soufflera jusqu'à 80 km/h. Il protégera le pourtour méditerranéen des intempéries, mais les passages nuageux seront nombreux. On atteindra de 13 à 16 degrés.

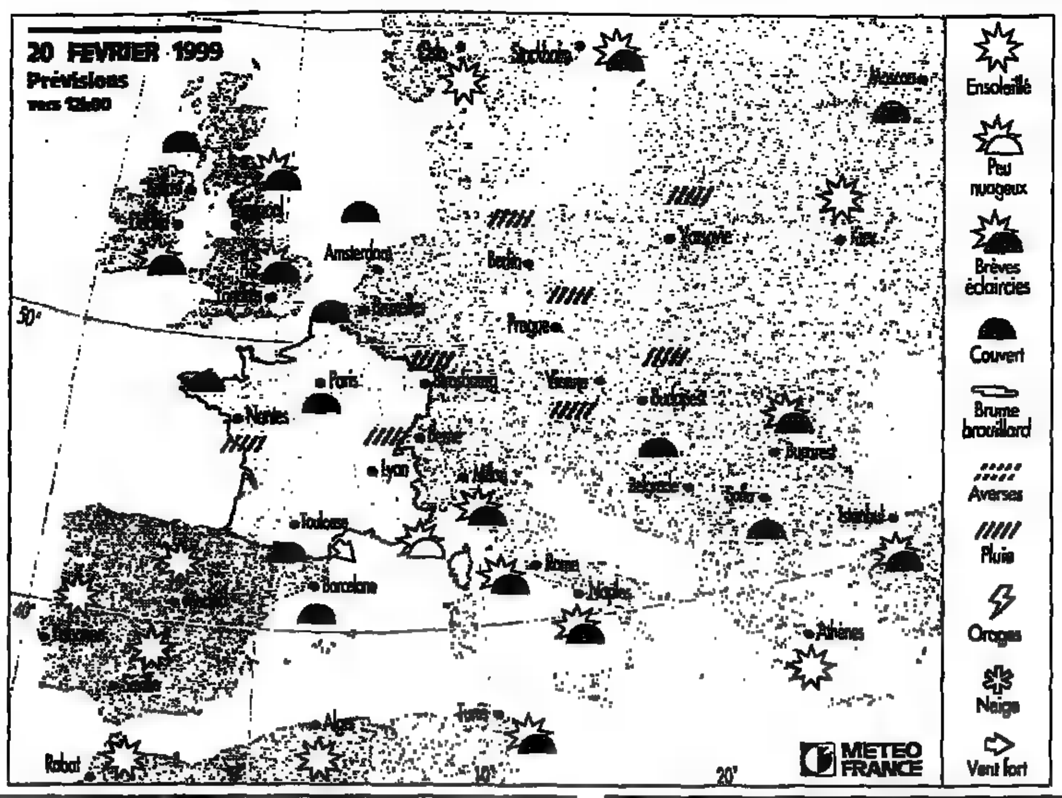

PRÉVISIONS POUR LE 20 FEVRIER [illegible]
Ville par ville, [illegible] minima/maxima [illegible] température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

						PAPEETE	24/30	P	KIEV	-7/-4	S	[illegible]	3/8	N	LE CAIRE	8/14	S
						POINTE-A-PIT.	[illegible]	C	[illegible]	10/16	[illegible]	VIENNE	[illegible]	P	MARRAKECH	7/21	S
						ST-DENIS-RÉ.	24/28	[illegible]	LIVERPOOL	5/9	[illegible]	**AMÉRIQUES**			NAIROBI	16/29	S
						EUROPE			LONDRES	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	P	PRETORIA	20/29	S
						AMSTERDAM	5/9	[illegible]	LUXEMBOURG	2/8	P	BUENOS AIR.	[illegible]	[illegible]	RABAT	8/18	S
FRANCE métropole			NANCY	5/11	C	ATHENES	5/14	S	[illegible]	[illegible]	S	CARACAS	21/27	[illegible]	TUNIS	10/17	N
AJACCIO	[illegible]	S	[illegible]	[illegible]	P	BARCELONE	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	N	[illegible]	-6/-1	N	**ASIE-OCÉANIE**		
BIARRITZ	[illegible]	C	NICE	[illegible]	[illegible]	BELFAST	[illegible]	C	MOSCOU	-7/-4	C	LIMA	[illegible]	P	BANGKOK	23/30	S
BORDEAUX	[illegible]	C	[illegible]	[illegible]	C	[illegible]	-1/5	[illegible]	MUNICH	-3/5	P	[illegible]	11/19	S	BOMBAY	22/33	S
BOURGES	[illegible]	P	[illegible]	5/11	C	BERLIN	[illegible]	P	[illegible]	5/15	N	[illegible]	11/23	[illegible]	DJAKARTA	25/28	P
BREST	7/10	C	[illegible]	[illegible]	N	BERNE	[illegible]	P	[illegible]	-5/-1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	N	DUBAI	21/28	S
CAEN	[illegible]	[illegible]	RENNES	8/13	P	BRUXELLES	5/11	C	PALMA DE M.	8/17	S	NEW YORK	[illegible]	[illegible]	HANOI	16/18	C
CHERBOURG	7/10	[illegible]	ST-ETIENNE	[illegible]	[illegible]	BUCAREST	[illegible]	N	[illegible]	[illegible]	P	SAN FRANCS.	[illegible]	P	HONGKONG	10/17	S
CLERMONT-F.	[illegible]	C	STRASBOURG	5/9	P	[illegible]	-1/3	[illegible]	ROME	8/16	N	SANTIAGOCHI	[illegible]	[illegible]	JERUSALEM	8/15	N
DIJON	6/12	P	TOULOUSE	6/11	[illegible]	[illegible]	-2/2	[illegible]	SEVILLE	[illegible]	[illegible]	[illegible]	-7/-1	[illegible]	NEW DEHLI	11/23	C
GRENOBLE	[illegible]	C	TOURS	9/12	P	DUBLIN	3/8	N	[illegible]	[illegible]	C	[illegible]	-2/7	S	PEKIN	-7/3	S
LILLE	[illegible]	N	**FRANCE outre-mer**			FRANCFORT	3/8	P	ST-PETERSB.	-11/-6	C	**AFRIQUE**			SEOUL	-6/0	N
LIMOGES	6/9	[illegible]	CAYENNE	[illegible]	P	GENEVE	4/9	P	STOCKHOLM	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	SINGAPOUR	24/31	C
LYON	4/10	C	FORT-DE-FR.	[illegible]	N	HELSINKI	-11/-5	[illegible]	TENERIFE	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	SYDNEY	19/23	C
MARSEILLE	8/15	N	[illegible]	[illegible]	P	ISTANBUL	[illegible]	N	[illegible]	-2/2	P	[illegible]	[illegible]	N	TOKYO	3/11	S

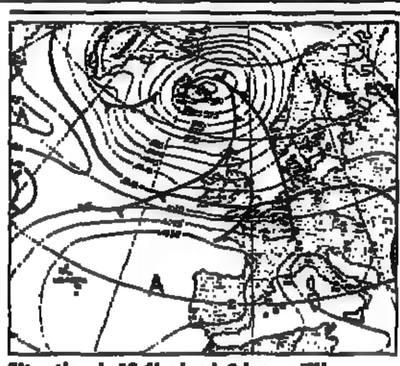
Situation le 19 février à 0 heure TU

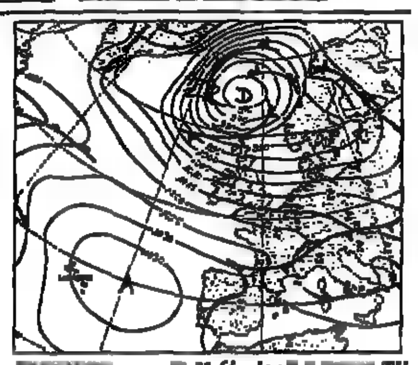
[illegible] pour [illegible] 21 février [illegible] TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** La Prévention routière prévoit des difficultés de circulation du [illegible] 19 au dimanche 21 février en raison [illegible] départs en vacances de la zone C (académies [illegible] Paris, Versailles, Créteil [illegible] Bordeaux), des [illegible] de la zone B (Aix, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans, Poitiers, Reims, Rouen et Strasbourg) [illegible] chassé-croisé de la zone A. [illegible] sera [illegible] conséquence clas[illegible] « [illegible] » [illegible] Ile-de-France [illegible] départs [illegible] « vert » ailleurs. Samedi 20 [illegible] « orange » en Ile-de-[illegible] « rouge » [illegible] province pour les départs. Il [illegible] « vert » en Ile-de-France mais « rouge » en province pour les retours. Dimanche 21 [illegible] « vert » partout dans les deux [illegible]

■ **SINGAPOUR.** La compagnie aérienne Qantas propose un [illegible] Paris-Singapour à 3 371 F (513 €) A/R avec un départ antérieur [illegible] 31 mars. [illegible]

SPORTS D'HIVER

Les plaisirs de la marche en montagne

CHAMBÉRY
[illegible] correspondant

Constatant que des promeneurs avaient tendance [illegible] circuler sur [illegible] pistes [illegible] fond, la [illegible] Méribel (Savoie) [illegible] aménagé vingt [illegible] sentiers, [illegible] et [illegible] régulièrement grâce à un engin [illegible] damage spécial et [illegible] l'entretien [illegible] été [illegible] l'Office national [illegible] forêts (ONF). Disposés [illegible] long [illegible] par[illegible] bancs [illegible] la possibilité de [illegible] ou de [illegible] « piéton » permet également aux non-skieurs d'emprunter les [illegible] du [illegible] Méribel et Courchevel pour [illegible] le panorama ou rejoindre amis, [illegible]mille et enfants [illegible] restaurants d'altitude.

[illegible] plus en plus [illegible] vacanciers souhaitent profiter [illegible] plaisirs [illegible] la montagne simplement en [illegible] promenant. Cette vérité, longtemps oubliée par [illegible] stations françaises, à l'inverse [illegible] leurs [illegible] suisses ou autrichiennes, [illegible] à [illegible] prise [illegible] compte. [illegible] itinéraires [illegible] ouverts [illegible] plusieurs stations savoyardes, [illegible] onze d'entre eux [illegible] présentés [illegible] un guide de l'agence touristique départementale consacré [illegible] randonnée hivernale, [illegible] pied, à raquettes ou [illegible] skis.

« L'existence de [illegible] en[illegible] de promenade de qualité [illegible] "plus" pour [illegible] », [illegible] Bruno Fouquet, chargé de [illegible] au [illegible] et d'aménagement touristique de la montagne (SEATM), dans un rapport [illegible] l'Agence française de l'ingénierie touristique (AFIT) [illegible] le compte du [illegible] du [illegible]

L'enquête recommande [illegible] mieux prendre en [illegible] les [illegible]tentes des piétons hivernaux : rejoindre un restaurant [illegible] pour déjeuner avec d'autres membres de [illegible] famille skieurs, [illegible]céder [illegible] points, franchir [illegible] en utilisant les transports en commun et les [illegible] mécaniques [illegible] formalités compliquées, bref, profiter [illegible] charmes [illegible] montagne en [illegible] sans [illegible] aux pieds...

Philippe Révil

★ **Forfait « piéton » 75 F, 11,43 € par jour [illegible] les [illegible] jours) [illegible] Méribel.**

Les hauteurs de neige dans les stations

VOICI les hauteurs d'enneigement du jeudi 18 février. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires et stations françaises de sports d'hiver qui diffusent aussi ces renseignements sur répondeur au 08-36-68-64-04, par Minitel sur le 3615 En montagne et sur Internet : http://www.skifrance.fr.

Le premier chiffre indique, en centimètres, la hauteur de neige en bas des pistes ; le second, en haut des pistes.

DAUPHINÉ-ISÈRE
Alpe-d'Huez : 149-300 ; Alpe-du-Grand-Serre : 120-190 ; Auris-en-Oisans : 150-180 ; Autrans : 100-200 ; [illegible] : 180-200 ; Le Collet-d'Allevard : 150-250 ; [illegible] Deux-Alpes : 120-350 ; Lans-en-Vercors : 130-150 ; [illegible] : 100-190 ; [illegible] Pierre-de-Chartreuse : 100-220 ; [illegible] Sept-Laux : 110-180 ; Villard-de-Lans : 130-220.

HAUTE-SAVOIE
Avoriaz : 150-275 ; Les Carroz-d'Arâches : 130-400 ; Chamonix : 120-320 ; [illegible] 120-280 ; [illegible] Clusaz : 140-260 ; [illegible] 100-200 ; Les Contamines-Montjoie : 130-340 ; Flaine : 200-500 ; Les Gets : 170-280 ; Le Grand-Bornand : 180-200 ; [illegible] Houches : 110-290 ; Megève : 190-290 ; Morillon : 77-400 ; Morzine-Avoriaz : 150-275 ; Praz-de-Lys-Sommand : 300-370 ; Praz-sur-Arly : 170-325 ; Saint-Gervais : [illegible] ; [illegible] 100-400 ; Thollon-les-Mémises : 175-235.

SAVOIE
Les [illegible] 80-190 ; [illegible] Arcs : 176-295 ; Arêches-Beaufort : 160-340 ; Aussois : 105-125 ; [illegible]-sur-Arc : 125-160 ; Bessans : 90-130 ; Le [illegible] 50-150 ; Courchevel : 135-225 ; La Tania : 120-228 ; Crest-[illegible] 200-240 ; Flumet : 160-290 ; Les Karellis : n. c. ; Les [illegible] : 94-250 ; Saint-Martin-Belleville : 70-250 ; Méribel : 90-250 ; La Norma : [illegible] Notre-Dame-de-Bellecombe : 180-290 ; La Plagne : 150-305 ; [illegible] Rosière 1 850 : 190-295 ; Saint-François-Longchamp : 200-300 ; Saint-Sorlin-d'Arves : 120-200 ; Les Saisies : 165-270 ; Tignes : 145-280 ; La Toussuire : 150-180 ; Val-Cenis : 60-160 ; Val-Fréjus : 70-150 ; Val-d'Isère : 120-300 ; Valloire : 90-200 ; Valmeinier : 90-210 ; Valmorel : 180-240 ; Val-Thorens : 180-270.

ALPES DU SUD
Auron : 60-120 ; Beuil-les-Launes : 85-90 ; Isola 2 000 : 80-130 ; Montgenèvre : 60-100 ; Orcières-Merlette : 100-160 ; Les Orres : 70-80 ; Pra-Loup : 60-90 ; Puy-Saint-Vincent : 50-120 ; Risoul [illegible] 70-100 ; Le Sauze-Super-Sauze : 50-130 ; [illegible] Chevalier : 45-70 ; Superdévoluy : 110-120 ; Valberg : 85-90 ; Val [illegible] Seignus : 60-70 ; Val d'Allos/La Foux : 85-120 ; Vars : 70-100.

PYRÉNÉES
[illegible] : [illegible] ; Font-Romeu : 110-140 ; [illegible] : 50-150 ; Luchon-Superbagnères : 120-250 ; Luz-Ardiden : 120-190 ; La Mongie : 135-165 ; Piau-Engaly : 100-120 ; Saint-Lary-Soulan : 75-105.

AUVERGNE
Besse/Superbesse : 100-170 ; Le Mont-Dore : 100-210 ; Superlioran : 100-180.

JURA
[illegible] : 75-130 ; Mijoux-Lélex-la-Faucille : 170-230 ; Les Rousses : 120-285.

VOSGES
Le Bonhomme : 70-100 ; La Bresse-Hohneck : 120-120 ; Gérardmer : 80-140 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 40-150 ; Ventron : 60-100.

La Transjurassienne

SEULE course de [illegible] fond longue distance française bénéficiant d'une reconnaissance internationale (elle figure au calendrier de la Worldloppet, challenge mondial [illegible] épreuves [illegible] longue distance), la [illegible] réunir, [illegible] 21 février, pour sa [illegible] participants qui s'affronteront entre [illegible] (Jura) et [illegible] (Doubs) avec une [illegible] en [illegible] Elle sera précédée [illegible] Mini-Trans, [illegible] 20, et [illegible] la Transjeune, [illegible] 24 février. Parmi les nouveautés : le transpondeur, une [illegible] électronique qui, fixée sur [illegible] de chaque skieur, permettra de pointer les coureurs [illegible] long [illegible] 76 km [illegible] parcours. A cette [illegible]sion sera lancé un nouveau produit touristique, la Méga-Trans, alliance des deux plus grandes courses [illegible] du massif jurassien franco-suisse, la Transjurassienne et [illegible] Mégamicro, disputée le [illegible] février sur un parcours de 70 km dans les montagnes neuchâteloises [illegible] une incursion en France.

■ **Renseignements au 03-84-33-45-13, sur Minitel 3614 Doubs [illegible] sur [illegible] (www.transjurassienne.com).**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99044

▸ *SOS Jeux de mots : [illegible] LEMONDE, tapez [illegible] (2,23 F/min).*

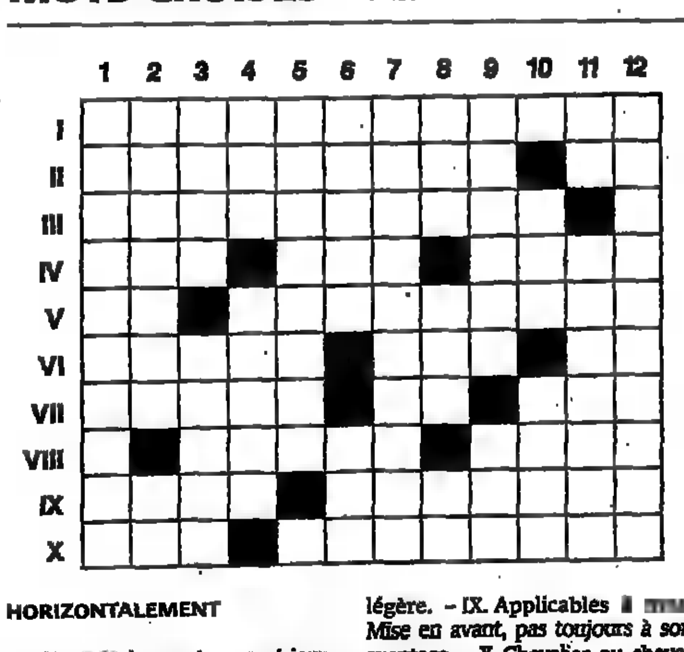

HORIZONTALEMENT

I. Un [illegible] à prendre au sérieux. – II. Travail [illegible] finition. Possessif. – III. Passent rapidement de l'ouverture à la fermeture. – IV. Eclate dans un sens, fait des éclats dans l'autre. [illegible] sortie ouvre sur [illegible] cabinets. [illegible] fermentées et [illegible] – V. Demi-grog. Qui sont contraires à [illegible] raison. – VI. Finir tragiquement. Passent leurs jours [illegible] leurs nuits dans les arbres. Un dieu pour Ram[illegible] – VII. Bonne au petit matin. Associe. Menue monnaie asiatique. – VIII. Mit toutes ses forces. Canne légère. – IX. Applicables [illegible] Mise en avant, pas toujours à son avantage. – X. Chevalier ou chevalière ? Grosses boîtes à sardines.

VERTICALEMENT

1. Joue dangereusement avec le feu. – 2. Qui n'aurait donc pas le choix. Eaux pyrénéennes. – 3. Garde [illegible] Plein aux [illegible] – 4. Choix féminin encore contesté. Terrains aménagés. – 5. Comme de tristes veillées. – 6. Parfum de fleur. Tabac sans queue ni tête. – 7. Viennent perturber le cours. – 8. Mesure du temps. Cours [illegible]cain. Jeté en piste. – 9. Fis le diable. Fond de cours. – 10. Lettres d'Athènes. [illegible] particulière. – 11. Club phocéen. Déjà utilisé. – 12. [illegible] pour [illegible] le [illegible]

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° [illegible]

HORIZONTALEMENT

I. Photocopieur. – II. Lige. Anémone. – III. Erreur. Rm. Is. – IV. Ose. Sapristi. – V. Nu. Outragées. – VI. Atèles. Uri. – VII. Sisal. [illegible] – VIII. MST. Dit. [illegible] – IX. Emotion. Welt (die). – X. Sécant. Muses.

VERTICALEMENT

1. [illegible] – 2. Hirsutisme. – 3. Ogre. Estoc. – 4. Tee. Ola. Ta. – 5. Usuel. In. – 6. Carats. Dot. – 7. On. PR. Ain. – 8. Perrault. – 9. Immigre. Wu. – 10. EO. [illegible] – 11. [illegible] Iole. – 12. Résistants.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du [illegible] 12, rue M. Gunsbourg [illegible] Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur [illegible] : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
[illegible] rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PHILATÉLIE

Recensement de la population

LE PREMIER recensement moderne a eu lieu en France en 1801 ; la population se chiffrait à l'époque à 33 millions [illegible] Le [illegible] date de 1990. Pour célébrer le prochain, qui commencera le 8 mars, La Poste met en vente générale, lundi 22 février, un timbre à 3 F.

Le recensement de 1982 laisse un bon souvenir aux philatélistes. En effet, le timbre [illegible] 1,60 F qui l'accompagna fut victime d'incidents d'impression détectés après sa diffusion : les variétés « chiffre 7 vert manquant sur [illegible] Corse » et « couleur [illegible] absente » sont respectivement cotées 225 F et 2 250 F...

Le timbre, au format vertical 26 × 36 mm, imprimé en héliogravure en feuilles de quarante exemplaires, représente des fleurs et des personnages munis d'imprimés qui symbolisent les vies nouvelles à recenser et [illegible] recenseurs. L'agence Dra[illegible] rouge, qui l'a dessiné, avait concouru en vain, en 1998, pour [illegible] timbre rond du Mondial de football, [illegible] remporté par Louis Briat.

P. J.

★ **Vente anticipée les 20 et 21 février, à Paris, au bureau de poste temporaire premier jour ouvert au [illegible] de l'homme, 17, place du Trocadéro, 75016 Paris.**

« La piste du tigre »

[illegible] éditions Timbropresse publient une BD, *La [illegible] du tigre*, hors-série du magazine *Koalec* [illegible] aux jeunes [illegible] de huit à [illegible] qui [illegible] la [illegible] d'un journaliste contre une organisation criminelle chinoise impliquée dans la disparition [illegible] tigres et l'impression de [illegible] timbres. [illegible] album est aussi [illegible] prétexte de raconter l'histoire de la « poste [illegible] bandits », du courrier de *L'Ile-de-France* ou des timbres [illegible] [illegible] initiés reconnaîtront au fil [illegible] pages [illegible] personnages inspirés par l'actuel directeur du [illegible] timbres-poste et par son responsable du marketing, croqués par [illegible] auteurs, Gauthier Toulemonde [illegible] Sylvain Frécon... (59 F, Timbropresse, 21, boulevard Montmartre, [illegible] Paris [illegible] 02).

EN FILIGRANE

■ **Timbrer suisse en Italie.** Le service « Cartolina », proposé par Swiss [illegible] International, permet aux [illegible] fréquentant les principales [illegible] balnéaires italiennes d'envoyer [illegible] postales – affranchies de vignettes éditées par la Poste helvétique – dans [illegible] monde entier à l'exception de l'Italie. Il suffit d'acheter [illegible] timbres « Cartolina » autocollants, [illegible] il [illegible] cinq modèles [illegible] le [illegible] huit), puis [illegible] déposer [illegible] postales munies [illegible] ces timbres [illegible] boîtes aux lettres spéciales portant l'inscription « [illegible] Post International ». Les [illegible] sont expédiées par courrier spécial vers différents [illegible] collecteurs avant d'être acheminées jusqu'à leurs destinataires.

MÉMOIRE Weimar est un condensé de la culture de l'histoire allemandes. Ville de Goethe, de Schiller ou encore de Nietzsche, nom de la première République... TÉMOIN des deux dictatures (nazie communiste), la ville a aussi été le lieu crimes commis en son sein ou non loin de là dans le camp de concentration de Buchenwald. LES MANIFESTATIONS de Weimar, capitale culturelle l'Europe », qui se roulent tout au long année, s'interrogent sur mémoire se placent justement dans une perspective temporelle. Sous forme spectacles d'expositions, elles sont une invite *à ne pas toujours penser la nouveauté, mais penser le vieux manière nouvelle*. ROMAN HERZOG, le président de la République fédérale, devait inaugurer vendredi 19 février les festivités.

Capitale de la culture pour 1999, Weimar renoue avec l'Histoire

La ville, qui succède Stockholm, inaugurait vendredi 19 février une année de manifestations. De retour sur la scène européenne, elle donne rendez-vous à un passé dont elle veut surmonter les zones d'ombre par des spectacles et des expositions

WEIMAR
de notre envoyé spécial

1999, année les anniversaires. C'est doute pour cette raison que Weimar fut préférée Avignon et Bologne comme « capitale européenne de la culture ». 1999, année du 250e anniversaire de *naissance de Goethe*, du 240e de la naissance de Schiller, du de *création du Bauhaus* et de la Constitution de la première démocratie allemande. Et si l'on s'éloigne un peu de Weimar, 1999 permet cinquantenaire la République d'Allemagne, et le 10e anniversaire de la chute du mur de Berlin.

Weimar, c'est un condensé de la culture allemande. Pour s'en convaincre, il suffit de se promener dans l'ancien cimetière, après avoir rendu hommage à Goethe et Schiller, qui reposent côte à côte dans la crypte des ducs de Saxe-Weimar. Comme ils sont côte à côte sur la place du théâtre national qui vit tant de leurs « premières ». Qui abrita aussi l'Assemblée nationale en 1919, quand les députés fuyaient Berlin en proie aux convulsions révolutionnaires. Proclamée par le social-démocrate Friedrich Ebert, la *République porte le nom de Weimar* parce qu'elle préféra la petite *ville où flottait « l'esprit »* de Goethe de Schiller à Potsdam, *symbole du pouvoir à l'état pur.*

Weimar-Buchenwald, coexistence des lettres et du crime. La tentation est forte d'opposer les deux faces de l'Allemagne

Pauvre esprit des classiques ! Que de péchés – et de crimes – furent commis en nom. Par les nazis, *pour justifier leur culte de la race et* de la germanité ; par les communistes, *qui se prétendaient les meilleurs défenseurs des* nationales *contre la sous-culture capitaliste.* Quand, en 1937, le Théâtre national jouait *Le Pays du sourire*, de Franz Lehar, l'auteur du livret croupissait à Buchenwald.

Après la Libération, le camp spécial numéro deux servit jusqu'en aux Soviétiques pour enfermer les sous-fifres du nazisme. Du temps de la RDA, il interdit d'en parler les déportés refusent toujours reconnaître.

Weimar-Buchenwald, les deux faces de l'histoire allemande, face glorieuse et face honteuse, la coexistence l'esprit du pouvoir, l'intelligence de la terreur *des belles-lettres du crime*, de la modernité de la barbarie. La tentation est grande d'opposer les deux, de prendre Weimar pour la métaphore humanistes de la démocratie, de faire Buchenwald la part huit la petite ville les baraquements séparaient deux mondes. Ce serait trop simple. La était aussi présente ville qui, la première, succomba à la peste brune.

En 1924, à Weimar, l'extrême droite entrait pour la première dans un Parlement régional ; en 1930, un membre du parti de Hitler devenait ministre de l'intérieur de l'éducation populaire testait en Thuringe la « politique culturelle » *national-socialiste appliquée* à toute l'Allemagne après 1933 ; en 1932, *lors des dernières élections* libres, les nazis et les nationaux *allemands emportaient la majorité* à Weimar. Le ministère l'intérieur Thuringe, à deux du château des grands-ducs, mécènes arts, la maison Charlotte von Stein, l'amie Goethe, fut siège la Gestapo. Après 1945, le NKVD soviétique s'y à son tour.

Comment restituer cette mémoire allemande, trop allemande, dans manifestations de « Weimar capitale européenne culture» ? Le président la Fondation Weimarer Klassik, Bernd Kauffmann, à qui a confiée direction de l'organisation, s'est placé dans cette perspective temporelle.

« *Que restera-t-il après 1999 ?* », seulement dans les monuments *de la ville qui profite largement* de la publique prodiguée *à cette occasion pour* requinquer ses façades, mais l'esprit des habitants Weimar ? Telle est la question qui doit sous-tendre l'ensemble manifestations, regroupées autour de trois : le lien de la tradition de la modernité ; détermination de l'identité par le regard sur le passé et le regard sur l'avenir ; l'invite

JACQUELINE SALMON IN « CAPITALES OUBLIÉES - WEIMAR »

Devant le théâtre, le monument dédié à Goethe Schiller, symboles de Weimar.

« pas toujours penser la mais penser le vieux manière nouvelle ».

Sous rubriques placent bien diverses interprétations du *Faust* de Goethe que l'exposition « et chute de la modernité ». Elle montrera l'apparition de l'art moderne confronté œuvres, rarement exposées, choisies par Hitler pour la chancellerie du Reich, ainsi que l'art de la RDA. De même, le propos général sera expositions préparées Mémorial de Buchenwald *(voir ci-contre)* ou « Les chemins vers Weimar », présentation pédagogique la République, attaquée par la droite nationale qui lui reprochait d'avoir poignardé l'empire par gauche, qui l'accusait d'avoir trahi révolution prolétarienne.

Avec « Les promenades temps à travers Weimar », Marie-Louise von Plessen prépare une *« archéologie urbaine »* qui permettra lire l'Histoire à travers la ville. oublier la copie pavillon de Goethe, enveloppée Christo, qui mois prochain en face de l'original. simulation, le mensonge, la copie ? Que reste-t-il l'esprit monument trop ? redoublement du pavillon où ses premières weimariennes la question de l'identique de la différence entre cette ville que Heine appela *« le siège* ».

Et habitants, dont un six chômeur, *qui* l'ex-RDA banale, *que pensent-ils* année de la culture ? Après sourde hostilité, ils ont adopté une attentiste. Soulagés de voir chantiers se fermer, ils espèrent retombées 5 millions visiteurs attendus.

Ils s'étaient déferlement troupes à l'occasion la *Kunstfest* organisée chaque année depuis par Kauffmann. Ils n'en gardent réserve, toujours au cours des siècles, face à tout ce qui pourrait déranger un tisme bien-pensant, voire franchement réactionnaire. Weimar fut le expériences plus vatrices mais souvent elles furent chassées radicalement, quand on perdirent l'arbitraire et l'obscurantisme, à commencer par la Réforme de Luther.

Lieu la modernité et son rejet, Weimar fut au tournant siècle en proie à l'art nouveau, grâce au mécénat grand-duc qui avait la gestion musées à un dandy germano-anglais, le comte Harry L'architecte Henry van de Velde une arts qui allait ouvrir la voie au Bauhaus.

Weimar était alors un point de rencontre entre les artistes de toute l'Europe. n'empêcha le grand-duc, en 1906, pour « *pornographie* » une exposition d'œuvres Munch. Après la première guerre mondiale, Walter Gropius arriva Berlin pour fonder avec Wassily Kandinsky et Paul Klee, le Bauhaus, qui suscita immédiatement interpellations hostiles au Parlement local. En 1922, *Weimar* congrès des dadaïstes et des constructivistes, mais *trois ans plus tard*, sous la pression conservateurs, le Bauhaus devait quitter Weimar pour se replier Dessau, période la plus productive et novatrice avant d'être, en 1933, démantelé par les nazis.

Que reste-t-il du sort réservé à l'œuvre Bauhaus par Weimar, où le philosophe vint passer les dernières années de sa vie avant de mourir en 1937 dans la villa Silberblick ? Elisabeth Förster-Nietzsche, son mari à l'antisémitisme le plus vulgaire, grande admiratrice Mussolini et Hitler, Elisabeth Förster-Nietzsche se présenta comme l'interprète de l'héritage de son frère jusqu'à en faire le penseur du surhomme national-socialiste. Marquées par infamie, œuvres Nietzsche furent interdites par les communistes, archives dispersées leur gardien, un septuagénaire, envoyé dans le camp Buchenwald. A Weimar, il fallut se battre aujourd'hui pour libérer Nietzsche, la et la mémoire, des traces monstrueuses des deux dictatures allemandes.

D. V.

60 millions de marks pour mille événements

Weimar a été désignée capitale culturelle pour 1999 par les ministres européens de la culture en novembre 1993. Elle sera la dernière à porter ce titre qui, à partir de l'année prochaine, sera partagé entre plusieurs cités, dont Avignon, Bologne, Cracovie, Saint-Jacques de Compostelle, etc.

Pour l'organisation d'un millier de manifestations, les autorités ont créé une SARL, Weimar 1999 Kulturstadt Europas, dotée d'un budget d'environ 60 millions de marks (30 millions d'euros), apportés pour moitié par le Land de Thuringe et l'Etat fédéral, auxquels s'ajoutent une petite participation de la ville et quelque 10 millions de marks (5 millions d'euros) venant de donateurs privés. C'est trois fois moins que le budget dont disposait Stockholm en ailleurs, 1,2 milliard de marks (600 millions d'euros) ont été investis dans la reconstruction et la restauration de Weimar, financés à parts égales par les pouvoirs publics et le secteur privé.

Une année de manifestations

■ **Expositions :** « *Voyage dans le temps à Weimar* », *promenade en vingt-trois stations pour découvrir* « l'esprit *de Weimar* », la maison de Goethe à Buchenwald. Du mars au octobre.
« Ascension et chute des *Modernes* », l'art moderne à Weimar, des maîtres l'impressionnisme à ceux du Bauhaus. Du 9 mai 1er août.
● **Musique :** *Die Weise Liebe und Tod des Cornet Christoph Rilke*, de Viktor Ullmann, par Dietrich Fischer-Dieskau (récitant), la Staatskapelle de Weimar, Alexander Albrecht (direction). *Les 27 et 28 février. 1918 ou l'homme qui titubait dans la guerre*, d'Isabelle Aboulker, sur un livret de Erich-Maria Remarque, Louis-Ferdinand Céline, Guillaume Apollinaire, Orchestre de Picardie, Olivier Colomer (direction). Le mars. *F@ust : version 3 0*, par la Fura Baus. Les 9, 11, 14 et 17 avril. *La Dernière Nuit des Proms de Londres*, des œuvres Franz Liszt, Jacques Offenbach, John Adams, Richard et Edward Elgar, par l'Orchestre des jeunes du Philharmonique Londres. Le juin.
■ **Théâtre :** *Mefistofele*, opéra d'Arrigo Boito, d'après Goethe, adapté pour les par Eugenio Colla, et *interprété par la compagnie* milanaise Carlo Colla fils. Du 12 au 19 23 mai. Artefact, festival international de théâtre rue (avec troupes chiliennes, allemandes françaises). au 10 juin. *Le Voyage de Goethe en Italie*, d'après Goethe, adapté par Hanns Zischler, scène par Maurizio Scaparro interprété par Klaus Brandauer. Du 24 27 juin. *Le Campement*. Le scène François Tanguy, Baraque, chaque soir alternent des spectacles théâtre, de danse cabaret. Pendant tout mois de juillet. *Les Femmes de Goethe*, d'après *Retour à Weimar*, Goethe, adapté mis scène par Edith Clever, interprété par Jutta Lampe Corinna Kirchhoff. Du 26 août et du 2 5 septembre. *Faust*, d'après Goethe, une version roumano-japonaise, mise en scène par Ion Caramitru. Du 26 au août. *Pouchkine à l'étranger*, d'après Andrej Bitow. scène Gabriadze. 19, 21 au 24, 28 au 31 octobre.
★ Renseignements, informations touristiques : tél. :(49)-36-43-24-00-00. Réservations festival, tél. : (49)-36-43-24-00-24. Fax : 24-00-25. Internet : www.weimar1999.de E-Mail : ticketservice@weimar1999.de

Dans l'univers intime des alchimistes du son

Le label allemand ! K7 publie les « coups de cœur » remixés des meilleurs DJ du moment

PASSER des disques, c'est encore ce que les DJ font de mieux. Nouvelles stars de la musique populaire, nombre [illegible] *cru* pouvoir tenter l'aventure de la composition. Trop [illegible] ils [illegible] leurs [illegible] *sur* [illegible]dinateur et clavier digital véhiculaient moins d'émotion et [illegible] *personnalité que* [illegible] passées [illegible] manipuler [illegible] disques [illegible] autres. Pour [illegible] raisons, les compilations retranscrivant les [illegible] – ou programmations – [illegible] ces DJ constituent, en général, [illegible] meilleur [illegible] pour [illegible] qui sont impatients [illegible] pénétrer l'univers [illegible] *musiques électroniques.*

Le label berlinois ! K7 s'est fait une spécialité de [illegible] albums [illegible] maîtres des platines. Des [illegible] *X-Mix* [illegible] *Freestyle* [illegible] ont [illegible] de parfaits guides [illegible] pléthorique [illegible] la production techno. Comment s'y [illegible] qu'avec [illegible] genre de sélection quand on n'est [illegible] soi-même un [illegible] *obsessionnel des* centaines [illegible] maxi-singles [illegible] tirage [illegible] publiés chaque semaine ? Depuis 1995, [illegible] *maison* [illegible] disques allemande [illegible] affiné [illegible] principe [illegible] compilation en lançant [illegible] projet *DJ Kicks.* [illegible] demande [illegible] DJ [illegible] de composer, le temps d'un album, un *mix* [illegible] titres « coups [illegible] » *(kicks),* en pre[illegible] *soin d'y glisser au moins* un morceau inédit, fabriqué par ses propres soins. Si les premiers volumes de [illegible] *série – CJ Bolland, Carl* Craig, Claude Young... – sonnaient comme un hommage à [illegible] techno *originelle de Detroit,* [illegible] que cela peut comporter de minimalisme monocorde, les *DJ Kicks* ont [illegible] *affirmé leur éclectisme.*

MATIÈRE TRANSFIGURÉE

Dub (Rockers Hi-Fi, Smith [illegible] Mighty), drum'n'bass (Kemistry & Storm), trip hop (DJ Cam, Terra Nova), house (Ballistic Brothers) ont été représentés. Surtout les DJ *n'ont pas cherché* [illegible] reproduire leur *set* [illegible] club, [illegible] s'investir dans une proposition plus intime. Ces *compilations démontrent qu'à partir* de disques enregistrés par d'autres, [illegible] peut raconter [illegible] propre histoire [illegible] transmettre des [illegible] esthétiques. Le disc-jockey n'est pas qu'un guide [illegible] la culture encyclopédique, il transfigure – en artiste – la matière pre[illegible] *fournie* par d'autres, par la grâce d'enchaînements, de manipulations [illegible] rythmiques *qui impriment* [illegible] *personnalité.*

[illegible] la douzaine de références [illegible] excellent catalogue, certains [illegible] *imposé plus que d'autres la singularité* [illegible] leur patte. Les Britanniques de Rockers Hi-Fi, par exemple, ont joué le jeu d'un sound-system futuriste, mariant *la* profondeur du dub – face la plus expérimentale des musiques jamaïcaines – [illegible] l'abstraction électronique, animant [illegible] croisements des vocaux sensuels de leur toaster, Robert McKenzie. Leurs proches cousins, Smith [illegible] Mighty, [illegible] également souligné la modernité [illegible] la *bass culture,* profitant [illegible] l'occasion pour rappeler l'importance historique [illegible] leur influence sur le son des années 90. *C'est en écoutant les* programmations de Rob Smith et Ray Mighty que leurs concitoyens de Bristol – Massive Attack, Tricky, Portishead... – [illegible] trouvé leur vocation. *Pour bien marquer* [illegible] persistance [illegible] créativité locale, [illegible] duo d'alchimistes n'a choisi, pour son *DJ Kicks, que des artistes* [illegible] Bristol.

Preuve de l'ouverture d'esprit du label – [illegible] directeur artistique [illegible] ! K7 *confiait récemment : « Mon rêve aurait été de concevoir un* DJ [illegible] *mixé par George Martin* [le producteur [illegible] Beatles] [illegible] *compilé par* [illegible] *Davis* » –, la compilation *confiée à Nicolette, chanteuse soul,* qui n'avait jusqu'à présent jamais officié derrière des platines. Résultat : *un voyage éclectique* – d'Alec Empire a Plaid, d'Aphex Twin à The Mike Flowers Pops... – [illegible] plein *d'audaces.* Avec [illegible] aisance *qu'on* ne connaissait [illegible] dans le rock, les femmes [illegible] font [illegible] place dans l'univers électronique. Parmi les hôtes remarquées [illegible] *DJ Kicks,* Andrea Parker, familière de [illegible] tendance *abstract hip hop* du label Mo'Wax, [illegible] le duo pugnace [illegible] Kemistry [illegible] Storm, militantes historiques (au sein de Metalheadz) de la scène drum'n'bass anglaise, qui, [illegible] la variété poétique, [illegible] préféré le déluge des breakbeats et de l'arythmie *jungle.*

Aucun autre volume [illegible] collection [illegible] peut pourtant revendiquer *le degré de finesse* [illegible] *d'originalité* atteint par le *DJ Kicks* des Autrichiens Kruder et Dorfmeister. Figure d'un underground viennois né [illegible] le signe d'une mélancolie ample [illegible] *voluptueuse,* [illegible] duo s'est révélé comme remixeurs hors pair, capable d'insuffler dans des titres de Depeche Mode, [illegible] *The Bass,* David Holmes ou Roni Size, des respirations aériennes, des humeurs tendres et *mystérieuses* qui doivent [illegible] hip hop languide qu'aux bizarreries du dub. Sur cette compilation [illegible] sur le récent *K* [illegible] *D Sessions,* également paru chez ! K7, les morceaux choisis flottent tels des bulles [illegible] qui dansent [illegible] rebondissent [illegible] jamais *éclater.*

Stéphane Davet

★ **Les compilations *DJ Kicks* [illegible] label ! K7 [illegible] distribuées [illegible] *France par P. I. A. S.***

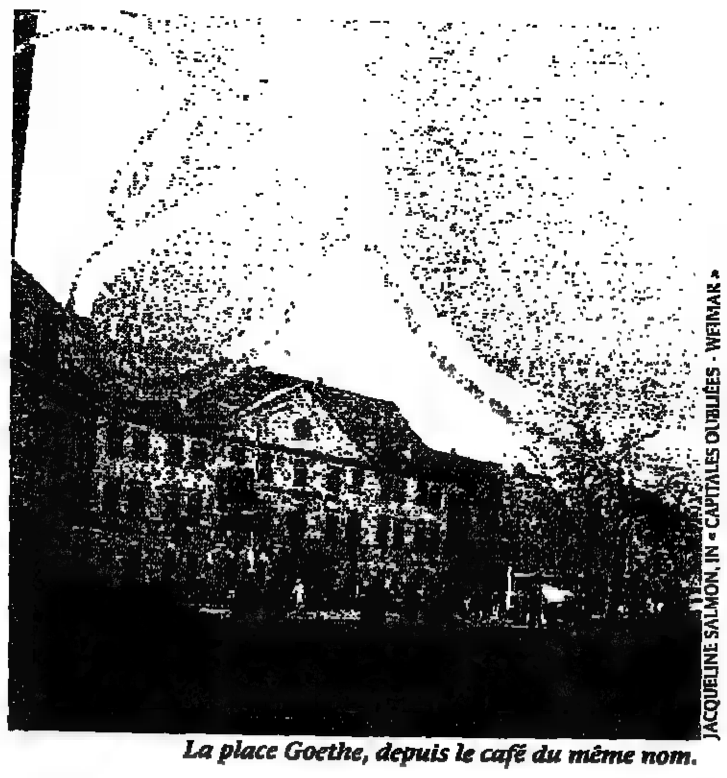

JACQUELINE SALMON, IN « CAPITALES OUBLIÉES - WEIMAR »

La place Goethe, depuis le café du même nom.

Buchenwald ou « la percée dans le temps »

À LA FIN du XVIIIe siècle, sur les collines [illegible] du mont Etter, Anna Amalia, duchesse [illegible] Saxe-Weimar-Eisenach, *recevait, l'été,* [illegible] château [illegible] écrivains [illegible] artistes qu'elle avait [illegible] dans [illegible] capitale. *Johann Wolfgang Goethe* [illegible] partait [illegible] Charlotte [illegible] son ami Eckermann pour [illegible] promenades qui [illegible] *conduisaient* [illegible] éloigné [illegible] quelques kilomètres. Il s'asseyait sous un chêne *pour méditer ou converser.*

Sinistre ironie, autour de « l'arbre [illegible] Goethe », [illegible] nazis ont *construit* un [illegible] tion. A l'origine, il s'appelait « camp [illegible] concentration [illegible] l'Ettersberg », [illegible] *culturel* national-socialiste [illegible] Weimar [illegible] qu'il [illegible] inadmissible de donner *à un camp un nom lié au grand* écrivain classique [illegible] nazis [illegible] récupérer. Il s'appela Buchenwald. [illegible] prisonniers sur les 250 000 qui y passèrent de 1937 [illegible] 1945 trouvèrent la mort sur les pentes du mont Etter. [illegible] 1950, [illegible] camp fut utilisé par les Soviétiques pour [illegible] les [illegible] du nouveau régime. [illegible] les 28 000 détenus, 7 [illegible] moururent à cause [illegible] *épidémies* et de [illegible] malnutrition. [illegible] « l'arbre de [illegible] », il ne reste qu'une souche. [illegible] prisonniers, *qui* y étaient attachés pour son témoignage, le coupèrent après que les bombardements [illegible] l'eurent [illegible] *en août 1944.*

SUR [illegible] PAS DES DÉTENUS

Pour relier deux lieux [illegible] l'histoire allemande, l'architecte berlinois Walther Grunwald [illegible] eu l'idée *de retracer dans* [illegible] percée qui menait du [illegible] au sommet de [illegible] colline, à l'occasion du choix de Weimar comme capitale européenne [illegible] culture. *« Percée* [illegible] *temps »,* entre [illegible] cour [illegible] muses [illegible] camp de concentration, dont il [illegible] quelques baraquements, [illegible] portail d'entrée [illegible] la terrible inscription que [illegible] détenus pouvaient lire [illegible] l'intérieur : *« A chacun* [illegible] *dû ».* [illegible] quelque trois kilomètres, [illegible] promeneurs suivront [illegible] referont [illegible] chemin [illegible] colonnes [illegible] épuisés parcouraient chaque jour pour [illegible] travailler dans les bois ou les [illegible] environnantes.

A côté de l'exposition permanente, [illegible] *Mémorial* [illegible] *Buchenwald* organise plusieurs manifestations [illegible] la capitale de [illegible] culture : à *Buchenwald même,* [illegible] *exposition* [illegible] dessins de Goethe, une [illegible] d'anciens [illegible] du *camp qui* [illegible] *marqué* [illegible] *culture* [illegible]ropéenne, tandis [illegible] depuis plusieurs mois déjà un groupe de *jeunes* [illegible] *de tous les pays d'Eu*[illegible] travaillent [illegible] sur l'histoire [illegible] pour pouvoir *guider les visiteurs, qui seront plus* nombreux cette [illegible].

DANS LA MAISON DE SCHILLER

[illegible] mémoire de [illegible] ne sera cependant pas [illegible] aux alentours [illegible] l'ancien [illegible] concentration, [illegible] la ville qui [illegible] la [illegible] européenne, comme l'auraient [illegible] quelques responsables municipaux. [illegible] *Musée* [illegible] *dans la* [illegible] de l'écrivain, auquel le [illegible] lisme vouait un [illegible] culte, [illegible] Buchenwald [illegible] *monté* une exposition sous le [illegible] « Du visage au masque », qui [illegible] *comment* [illegible] *Vienne,* [illegible] 1939, [illegible] nazis essayèrent de prouver leurs théories raciales sur quatre cent *quarante juifs et apatrides* [illegible] plupart furent ensuite déportés [illegible] pentes de l'Ettersberg.

Dans l'entrée du musée [illegible] exposées [illegible] copies des meubles de la maison [illegible] Schiller. Ces copies parfaites ont été confectionnées à Buchenwald. Pour sauver [illegible] originaux [illegible] nazis ont employé [illegible] déportés voués [illegible] mort.

D. V.

TROIS QUESTIONS À...

BERND KAUFFMANN

1 **Pour [illegible] *première* fois, une petite ville [illegible] l'Est [illegible] capitale européenne [illegible] la culture. Quels sont, [illegible] *vous qui* [illegible] *l'intendant général* [illegible] manifestation, les avantages [illegible] inconvénients [illegible] ?**

Je [illegible] suis pas un apôtre [illegible] l'équilibre. Mais dans une grande ville, [illegible] manifestations ont tendance [illegible] se perdre dans une offre abondante, même [illegible] dehors [illegible] l'année de [illegible] culture. Une petite ville a [illegible] chance d'être *pleinement* [illegible] *ville de la* culture. En même temps, [illegible] citoyens sont directement confrontés [illegible] *diverses formes* d'art. En dehors [illegible] problèmes triviaux d'organisation, vous de[illegible] demander [illegible] *qu'il est* possible [illegible] faire dans une ville de province [illegible] ce qui n'est [illegible] possible, [illegible] fonction du degré *d'acceptation* de la population. [illegible] n'est pas une discussion Est-Ouest. Dans une ville comme *Weimar, nous posons* la question : faut-il [illegible] ou dépasser ? Comment faire entrer de *l'air frais dans un mausolée ?*

2 **Quelle [illegible] place de l'Histoire [illegible] de [illegible] ?**

C'est [illegible] thème de Buchenwald qui doit être présent dans [illegible] ville. Je pense que l'Allemagne court [illegible] *risque* d'une *privatisation* [illegible] mémoire – voir le [illegible] par Martin Walser –, alors que la mémoire doit demeurer politique.

3 **Weimar a toujours [illegible] la [illegible] et une ville très conservatrice. Daniel Buren [illegible]**

La municipalité avait mis une *place* [illegible] *disposition* [illegible] *Buren,* [illegible] place qui fait [illegible] lien [illegible] l'ancien forum nazi et la vieille ville. *Le maire était* enthousiasmé par le projet. [illegible] un mouvement anti-Buren s'est développé [illegible] *la municipalité a retiré* [illegible] autorisation. Mais [illegible] discussion [illegible] un effet bénéfique. [illegible] citoyens *ont eu l'impression* qu'ils étaient écoutés [illegible] ils ont adopté [illegible] attitude plus positive vis-à-vis *des manifestations après* avoir protesté contre plusieurs aménagements. Buren aura [illegible] le bouc émissaire d'autres déceptions.

Propos recueillis par Daniel Vernet

SÉLECTION DISQUES

LA FOLIA 1490-1701

Œuvres de Cabezón, Ortiz, del Enzina, Martin y Coll., Corelli [illegible] Marais

Jordi Savall (violes), Rolf Lislevand (vihuela, théorbe, guitare), Michael Behringer (clavecin, organo di legno, claviorganum), Arianna Savall (harpe), Bruno Cocset (basse de violon), Pedro Estevan (percussion), Adela Gonzalez-Campa (castagnettes et grelots).

Après une somptueuse anthologie qui faisait retour sur la *Musique élisabéthaine pour consort,* revisitant aussi bien l'inspiration rythmique de la danse, la source vocale, que l'écriture née de l'instrumentarium (CD [illegible] Vox AV 9804), [illegible] et ses complices [illegible] la *folia,* cette [illegible] d'origine populaire, turbu[illegible] et excessive, [illegible] sans [illegible] en terre [illegible]. [illegible] ont [illegible] gravé ailleurs nombre de pièces du XVIe siècle – premier âge classique [illegible] *genre –, ils proposent* [illegible] captivante [illegible] en regard [illegible] sa postéri[illegible] européenne, assagie lorsque la *démesure* [illegible] *ritualise.* La science pyrotechnique du maître catalan, magnifiquement secondé, [illegible] double d'une *expressivité pleinement* assumée, indispensable pour [illegible] la [illegible] facture et rendre justice à [illegible] sobre gravité qui réinvente à la fin du XVIIe le jeu de variations cher à Marais et [illegible] contemporains (à eux seuls, les *Couplets de folies* [illegible] gambiste du [illegible] commandent l'écoute).

Philippe-Jean [illegible]

★ **[illegible] Alia [illegible] 9805.**

ALFRED SCHNITTKE

Psalms of Repentance

[illegible] de [illegible] suédoise, [illegible] Kaljuste (direction).

[illegible] pour célébrer [illegible] millième [illegible] la christiani[illegible] de la Russie, [illegible] psaumes de repentance *sur* [illegible] la fin du Moyen Age possèdent une puis[illegible] incantatoire rare dans l'œuvre d'Alfred Schnittke (1934-[illegible]). Le compositeur, qui a [illegible] époques [illegible] un télesco[illegible] styles pas toujours heureux, touche ici [illegible] grâce [illegible] l'expression intemporelle. En témoigne notamment un tissage [illegible] voix [illegible] beaucoup [illegible] simpliste que celui réalisé récemment par Ar[illegible] Pärt dans une semblable perspective de la repentance *(Kanon Pokajanen),* déjà investie [illegible] goût par [illegible] chef estonien Tõnu Kaljuste.

[illegible] Gervasoni

[illegible] 1 CD ECM New Series 1583 453 513-2

GEORGE RUSSELL
New York, [illegible] Y.

Enregistré en 1959 pour Decca, ce chef-d'œuvre du compositeur et [illegible] George [illegible] est maintenant disponible chez Impulse. Russell passe [illegible] fluides par [illegible] jazz afro-cubain, [illegible] il a [illegible] l'un [illegible] fondateurs [illegible] *Cubana be/ Cubana bop,* [illegible] pour Dizzy Gillespie, autant que par [illegible] formes empruntées aux compositeurs [illegible]ropéens (Ravel, Stravinsky, Berg), avec un [illegible] pour [illegible] atmosphères où s'épanouit son sens [illegible] la dramaturgie. *Le* [illegible] *York de Russell* est celui des [illegible] de Manhattan, du melting-pot d'une énergie vitale *dont* la [illegible] *a toujours* [illegible] *secret.* Sous la direction de Russell, Art Farmer, John Coltrane, Bill Evans, [illegible] Brookmeyer, *Jimmy* Cleveland, [illegible] Roach, Benny Golson... [illegible] assemblée [illegible] rêve, dominée par la voix de Jon Hendricks, tchatcher en [illegible] le rap, conteur de [illegible] évocation formidable des [illegible] et [illegible] vibrations de [illegible] qui [illegible] alors la capitale indiscutée du jazz.

Sylvain [illegible]

★ **1 CD Impulse IMPD [illegible]. Distri[illegible] Universal [illegible].**

RICHARD DESJARDINS
Boom Boom

Québécois, Richard Desjardins [illegible] exploré [illegible] nerfs du continent américain, dont il a [illegible] tour (généra[illegible] *auto-stop), du détroit* [illegible] Béring à Buenos Aires. Manœuvre, instit chez les Inuits, compositeur, poète, le chanteur [illegible] la voix d'homme a [illegible] découvert au [illegible] 90, [illegible] grâce [illegible] formidable chanson, *Tu m'aimes tu.* Il avait alors laissé l'acoustique [illegible] pour s'égarer sur [illegible] chemins [illegible] rock binaire. Il a aujourd'hui repris ses armes *favorites :* [illegible] parole, la guitare (folk), [illegible] piano (blues). Héritier francophone de Leonard Cohen *(Boom Boom),* mais aussi, dans l'écriture hors norme, de Robert Charlebois *(Charcoal)* avec clin d'œil [illegible] Villon *(Lomer),* [illegible] Desjardins [illegible] un homme direct qui sait compliquer [illegible] choses, puis rayer d'un trait les floritures par [illegible] simple déclaration d'amour : *« Quand tu souris* [illegible] *monde entier respire. »*

Véronique Mortaigne

[illegible] 1 CD Foukinic FOUBB2. Distribué par Wagram Music.

NUSRAT FATEH ALI KHAN
Swan Song

[illegible] mai 1997, [illegible] mois avant sa mort, [illegible] chanteur pakistanais Nusrat Fateh Ali Khan donnait un [illegible] en son pays, [illegible] 40, première [illegible] production télévi[illegible] pakistanaise retransmise [illegible] toute l'Asie. Le génie du chant [illegible] *qawwal* n'en donnera plus d'autres. Ce [illegible] album a [illegible] (une prise de son distante, malgré un [illegible] studio effectué [illegible] Angle[illegible] aux studios Abbey Road), mais [illegible] a une vertu essentielle : il [illegible] les [illegible] *de* [illegible] *réussite mondiale* de Nusrat. Ce grand chanteur traditionnel savait aussi suivre les goûts [illegible] *temps, faire de la variété,* mettre quand il [illegible] des basses et des synthés autour de [illegible] *groupe de chanteurs, de batteurs* [illegible] mains [illegible] joueurs d'harmonium. Ce qui faisait hurler les puristes (ceux-là achèteront les cinq volumes des concerts français de Nusrat, [illegible] forme [illegible] coffret chez Ocora/Harmonia Mundi), mais ravissait les fans [illegible] Massive Attack, [illegible] qui Nusrat avait fabriqué l'épatant [illegible] *Mustt,* [illegible] repris dans un final très « balloche », où six *mille spectateurs font entrer la* dévotion soufie [illegible] royaume [illegible] pop.

[illegible]

★ **2 [illegible]**

ROCK'N'ROLL 1947
[illegible] of Rock'n'Roll

« L'Amérique existait bien [illegible] *sa découverte par Christophe Colomb »,* [illegible] rock [illegible] Elvis Presley [illegible] Bill Haley, expliquent Gérard Herzhaft [illegible] François Jouffa, [illegible] auteurs de [illegible] collection pionnière, dont on aura déjà savouré les deux premiers volumes (1927-1938 [illegible] 1938-1946). En 1947, Presley a douze ans et vit à Tupelo, [illegible] le [illegible] du Mississippi [illegible] *Jerry Lee Lewis, même âge,* joue du piano en Louisiane. Truman [illegible] au pouvoir, c'est le début de la guerre froide. Les majors du disque vendent [illegible] la pop, [illegible] des labels indépendants, tels Exclusive, premier label [illegible] par des Noirs, Capitol, [illegible] Specialty, s'attaquent [illegible] la country, au tex-mex, au blues, [illegible] la musique klezmer, etc., négligés par les grandes compagnies. En 36 titres [illegible] deux CD, ce coffret propose un voyage tout [illegible] galeté d'après-guerre dans [illegible] musique multiforme, encore très jazz, très boogie-woogie, très cajun, très country, mais [illegible] elle-même avec *ses rythmes* [illegible] *danser en virevoletant.* [illegible] y trouvera donc Lightnin'Hopkins, [illegible] Williams, [illegible] Lee, Sister [illegible] *Tharpe,* Chet Atkins, Al [illegible] Julia Lee.

V. Mo.

★ **Un [illegible] de [illegible] et [illegible]. Distribué par [illegible] and Day.**

EVERY ROAD I TAKE
The [illegible] of Contemporary Acoustic [illegible]

Acoustique donc, [illegible] de *treize titres de blues contemporain.* Point d'électricité dans la guitare (ou [illegible] peu), point de batterie binaire, [illegible] dépouillement, *de l'old style* produit par des champions du vrai. En voici quelques-uns qui *croient dur* [illegible] *fer au renouveau* du blues d'avant le rock'n'roll : Keb'Mo', Guy Davis, Tab Benoit, Corey Harris (qui *met* à la vitesse du monde moderne le [illegible] *Me Back* [illegible] Blind Lemon Jefferson), Dr John embarqué au piano dans un *Mac's Boogie* [illegible] peur [illegible] sans reproche, John Hammond (guitare [illegible] harmonica), Sue Foley, Woody Mann, l'inclassable R. L. Burnside (dont il faudra écouter *le* dernier album, *Come on In,* chez Fat Possum records/Epitaph).

V. [illegible]

★ ***1 CD** [illegible]*

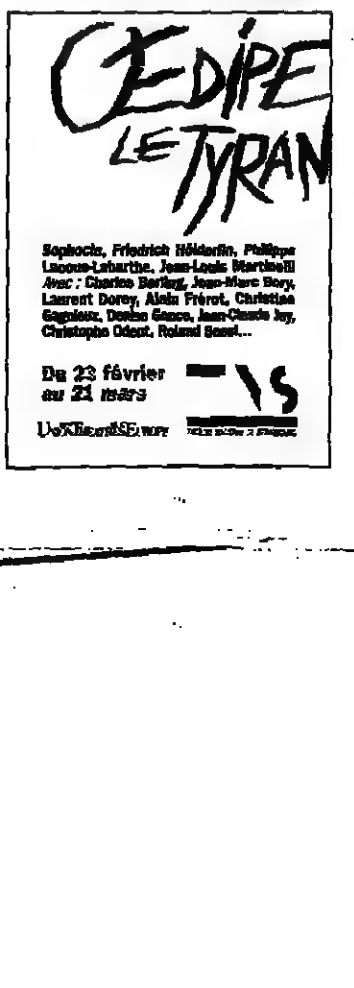

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde [illegible]
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h [illegible]

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

Le Grand Débat
FRANCE-CULTURE
Les 3e et 4e lundis de chaque mois à 21 heures

A la « une » du *Monde*
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

La « une » du *Monde*
BFM
Du lundi au vendredi
13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

Amour et faux-semblants

Loin des yeux. L'idylle virtuelle d'un taulard portugais et d'un routier américain

Film portugais de Joao Mario Grilo. [illegible] Canto [illegible] Castro, Francisco Nascimento, Henrique Viana, [illegible] Duarte. ([illegible] h 27.)

C'est un film, le nouveau de Joao Mario Grilo (*Le Procès [illegible] roi*, 1989 : *La Fin du monde*, 1993), qui adopte la petite forme pour mieux évoquer la grande, [illegible] ce faisant suggérer qu'on [illegible] d'un même mouvement dans l'histoire du Portugal, dans celle du cinéma, [illegible] partant dans celle du meilleur cinéma portugais, qui excelle [illegible] enchâsser l'une et l'autre dans [illegible] miniatures épiques. *Ça [illegible] passe donc [illegible] prison.* [illegible] cela relève [illegible] stratagème. Eugenio, un vieil homme bien rondelet [illegible] bien paisible, [illegible] ne sait quoi et y fomente ce qu'on [illegible] tardera pas [illegible] revanche [illegible] apprendre. Une évasion ? Un complot ? Une révolte ? Rien de [illegible] cela, [illegible] tout [illegible] la fois. Eugenio, par le biais d'une petite annonce matrimoniale, a pris dans [illegible] un compatriote solitaire exilé aux Etats-Unis, auquel il [illegible] accroire par voie épistolaire qu'il [illegible] dulcinée.

Cela s'appelle de la fiction. [illegible] celle-ci, le vieil et adipeux Eugenio [illegible] nomme Maria de Luz – un miel, une rose – [illegible] pompe régulièrement quelques [illegible] substantiels [illegible] cet imbécile camionneur portugais du Massachusetts qui [illegible] pré[illegible] Daniel [illegible] dont on [illegible] sait pas [illegible] quoi il ressemble, sinon [illegible] *roi des [illegible]. L'exercice n'est* [illegible] si simple. Il faut tenir la distance, entretenir l'attente, ménager des effets, sans quoi l'autre [illegible] risquerait [illegible] douter qu'il n'y [illegible] ici que du vent, [illegible] du poil au menton de Maria de Luz. [illegible] l'imagination d'Eugenio, dans les quatre coudées de [illegible] cellule, [illegible] ailes. Tel jour, Maria vient de [illegible] faire violer par [illegible] patron, [illegible] attend un enfant. Daniel allonge [illegible] monnaie, il veut, [illegible] nous, *connaître, [illegible] sot, [illegible] suite [illegible] l'histoire.*

[illegible] DILATOIRES

Il n'a évidemment [illegible] compris que cette histoire [illegible] proprement parler impalpable, et que personne n'en voit finalement la couleur. Daniel ne voit ni [illegible] palpe, par [illegible] force [illegible] choses, Maria. Eugenio, qui alimente [illegible] feu épisto[illegible] en regardant d'improbables sitcoms à la télé, ne voit [illegible] non plus Daniel, [illegible] palpe davantage [illegible] qu'il [illegible] envoie, puisque c'est sa [illegible] idilina qui [illegible] de côté pour lui. Mais au parloir, quand [illegible] vient le voir, [illegible] n'ont [illegible] le droit au contact, de même que personne ne peut mettre [illegible] main [illegible] Claudia [illegible] quand elle passe à la télé, ni sur Rute, la petite amie [illegible] le compagnon [illegible] cellule d'Eugenio, quand elle travaille pour un téléphone rose. [illegible] impalpable. Qui ne [illegible] fonctionner [illegible] sur la [illegible] à distance, les promesses dilatoires, le mystère [illegible] au [illegible] de [illegible] 2000.

Drôle d'histoire, qui revisite donc mine [illegible] rien l'histoire du Portugal (la découverte de l'Amérique) [illegible] celle [illegible] (le film [illegible] prison) depuis le trou, [illegible] un [illegible] de mouvement et d'action, [illegible] l'assurance crâne [illegible] qui savent qu'on peut [illegible] sans [illegible] grandeur du passé [illegible] sans l'illusion [illegible] présent.

Jacques Mandelbaum

Randonnée sur les sentes tragiques du souvenir

LE CHEMIN DES PASSES DANGEREUSES, [illegible] Michel Marc Bouchard (Editions théâtrales, 55 p., 80 F, 12,2 €). [illegible] en scène : Vincent Goethals. Avec Serge Bagdassarian, Fidel Parra, Stéphane Titelein, Cyril Viallon, Al[illegible] Tovi.
THÉÂTRE INTERNATIONAL DE LANGUE FRANÇAISE, pavillon du Charolais, parc [illegible] La Villette, Paris, 19e. Tél. : 01-40-03-93-95. Mo Porte-de-Pantin. 50 F [illegible] 110 F (7,62 à 16,77 €). Durée : 1 h 40. Du mardi au samedi à 20 h 30 ; dimanche [illegible] heures. Jusqu'au [illegible] février (ensuite à Dunkerque, Lille, Saint-Denis, Combs-la-Ville, Bruxelles).

Au Québec, près du lac Saint-Jean. Des arbres et encore [illegible] arbres. Entre les arbres, le chemin, comme une ligne de vie. Les passes dangereuses forment ce détroit où la route se rebelle contre [illegible] camion trop rapide en l'envoyant valdinguer dans les bois. Où [illegible] fleuve engloutit le pêcheur qui insulte à son tumulte. [illegible] croisement entre la [illegible] et l'eau, entre l'homme [illegible] la nature, [illegible] le passé et [illegible] présent provoque un maelström, ingurgitant [illegible] dégurgitant les souvenirs. Où trois frères qui croyaient marcher droit devant eux, chacun pour soi, depuis quinze ans, [illegible] retrouvent *face [illegible] eux-mêmes [illegible] la mort du père,* au bord [illegible] *« grand trou noir ».*

Lorsque les [illegible] gaillards [illegible] décrivent, c'est sans aménité excessive : il [illegible] a le *« John Wayne local »*, Victor, l'aîné, planteur-bûcheron de [illegible] état, *« six de quotient intellectuel monté [illegible] des bottes de construction »* ; Ambroise, le cadet, galeriste homosexuel (remarquable Serge Bagdassarian), *« un encourageux d'artistes, un snob qui vomit [illegible] malheur sur les autres »* ; [illegible] Carl, le plus bavard, *« déchet de banlieue, bruyant, polluant, [illegible] des ambitions qui dépassent pas celles de son gérant de caisse ».* *Réunis à l'occasion du mariage du benjamin,* ils [illegible] cédé [illegible] désir d'escapade [illegible] commun, [illegible] *l'heure de [illegible] cérémonie les trouve [illegible] déconfiture dans les passes.*

UN [illegible] DE LA MORT LENTE

Piégés [illegible] vie et mort, ils se jettent leurs trois vérités [illegible] visage à la vitesse d'un palet [illegible] hockey, dans la langue directe, crue, du Québécois Michel Marc Bouchard. Coups de crosse [illegible] gestes de tendresse, avec des [illegible] soudains à déraciner les arbres. Mais quand il y a trop à faire passer, comme ici, la [illegible] devient nasse. S'y accumulent ce qu'il faut d'émotions vécues et d'occasions perdues, jusqu'au [illegible] *plus rien ne passe,* comme mots en [illegible] d'une gorge. Et voici les trois hommes soudés en une mémoire unique qui [illegible] plonge dans ce qui ressemble à un crime qu'ils auraient [illegible] et [illegible].

Sur scène, [illegible] frères pèsent [illegible] quatre ou cinq quintaux à eux trois. Des corps gonflés [illegible] la mayonnaise d'usine et entretenus [illegible] soda. Même chair pâle [illegible] insolence rousse sur le crâne. D'une voix [illegible] tête, ils [illegible] leur vie [illegible] comptine tragique, une litanie inexorable, qui [illegible] passer [illegible] les liens [illegible] sang dans le liant du son. Ils disent le besoin de fraternité et son impossibilité de[illegible] l'insupportable étrangeté d'un père poète, *« diseux d'invisible, ciboire [illegible] pelleteux de nuages qui [illegible] au [illegible] bouger [illegible] cul ».*

[illegible] vient parfois gambader une sorte de faune, venu d'une province [illegible] mauvais souvenir [illegible] sans doute, [illegible] cauchemar fatigué [illegible] conventions qui [illegible] liaient. Un avant-goût de la mort [illegible]. L'animal fait un peu peur. Après une bonne dérouillée, il ira se calmer dans un coin. C'est sagesse.

Jean-Louis [illegible]

INSTANTANÉ

ÉMOIS À TOUS LES ÉTAGES

[illegible] chacun [illegible] vingt et un spectateurs assis en cercle, un danseur se tient [illegible]. Voilà pour le dispositif de *Ring*, expérimentation du chorégraphe berlinois Félix Ruckert au Centre national de la danse. Quand la guitare [illegible] la contrebasse s'élancent, longue plainte prenante, le *performer* colle sa bouche [illegible] l'oreille du spec[illegible]. Pour lui dire quoi ? Rien que [illegible] *douceurs qui chatouillent partout. « Vous avez les yeux malicieux, un visage d'écureuil, un original pantalon,* [illegible] *»*

La suite [illegible] l'avenant. Chaque danseur, plus ou moins inventif, [illegible] la main, vous la pose sur son crâne. Contact collant, haleine imparfaite. L'émotion monte. Vos yeux se ferment quand, soudain, on [illegible] couvre les joues de petits bisous. *Humidité des lèvres arrondies qui vous [illegible] la [illegible], quel trouble ! Certains spectateurs* en sont rouges [illegible] confusion, d'autres gloussent, se rétractent, le poil [illegible]. Cet art relationnel, [illegible] vogue chez les plasticiens, est-il [illegible] de l'art ? Relaxation, thérapie [illegible] groupe, [illegible] la [illegible] dans tout ça ?

De [illegible] voyage, [illegible] émerge planant, prêt [illegible] une partie autre[illegible] pénétrante [illegible] *Alors, heureuse ?*, organisée [illegible] Proust [illegible] la Ménagerie [illegible] verre. [illegible] à tous les étages, en vidéo multimédia. On déambule d'un comédien [illegible] l'autre, apprenant au passage que [illegible] cunnilingus, que Léa [illegible] jamais autant joui [illegible] lorsqu'elle [illegible] enceinte... Le sexo-dossier [illegible] féminins y [illegible] la [illegible] témoignages (Cécile Proust a interviewé [illegible] nombreuses femmes) [illegible] la mise [illegible] bouche par les comédiens, il y a [illegible] la confidence qui se perd dans une surenchère [illegible] mots [illegible]. *« Alors, heureuse ? »* Ben, heu, bof !

Rosita Boisseau

[illegible] Ménagerie de verre, 12-14, rue Léchevin, Paris 11e. Tél. : 01-43-38-33-44. Prochain spectacle : *Shirtologie*, de [illegible] Bel, 19 et 20 [illegible].

SORTIR

PARIS

[illegible] Nouveaux [illegible]
Après leur spectacle *Le Jour [illegible] petites lunes*, [illegible] quatre [illegible] ferraillent [illegible] présent [illegible] grands [illegible]. Madame Françoise – *« Salut les filles »* – [illegible] trois hommes, le pompier Félix Tampon, [illegible] musicien Georges [illegible] et [illegible] doux Jésus. A quatre voix, jouant d'une quantité impressionnante d'instruments, [illegible] débloquent à plein tube. Les [illegible] classiques ne [illegible] leur fort ; [illegible] petit [illegible] voyage. Ecriture [illegible] en [illegible] André Riot-Sarcey, [illegible] Ruzzante, Shakespeare, Molière, Racine, Corneille, Rimbaud, Tardieu.
Auditorium Saint-Germain, 4, [illegible] Félibien, Paris 6e. [illegible]. Vendredi [illegible] samedi, à 20 h 30 ; dimanche, [illegible] 15 heures. Tél. : 01-44-07-37-43. [illegible] F [illegible] 130 F (16,77 [illegible] 19,81 €). Jusqu'au 7 [illegible].

[illegible] Akchoté, [illegible] Minkkinen [illegible] Andrew Sharpley
Le guitariste [illegible] Akchoté, « [illegible] » d'un film du critique musical [illegible] Thierry Jousse, s'intéresse aux [illegible] formes. Avec lui, deux [illegible] pistes : [illegible] joueur d'ordinateurs [illegible] Minkkinen, l'un [illegible] membres [illegible] Iodine, [illegible] Britannique Andrew Sharpley, [illegible] d'électronique [illegible] membre [illegible] Stock, [illegible] Walkman.
[illegible] chavirés, 7, [illegible] Richard-Lenoir, [illegible] Mo Robespierre. Le 19, [illegible] 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F [illegible] 80 F (6,1 [illegible] 12,2 €).

Nuits Jazz [illegible] Boogie
La [illegible] Jazz et Boogie se déplace [illegible] l'hôtel [illegible] au [illegible] Louvre, [illegible] un [illegible] plus spacieux [illegible] les [illegible] pourront virevolter durant [illegible] concerts [illegible] certains des représentants les [illegible] spectaculaires de [illegible] style de piano entraînant. Au programme : Jean-Pierre Bertrand, Jean-Paul Amouroux, Carl Sonny Leyland, Günther Straub, [illegible] Seeley, l'orchestre Jumpin'Jive, nostalgique [illegible] années 50 [illegible] Louis Prima rencontrait Bill Haley... [illegible] démonstrations [illegible] claquettes [illegible] nombreux duels de piano.
Carrousel [illegible] Louvre, 99, [illegible] Rivoli, Paris 1er. [illegible] Palais-Royal. Les [illegible] et 20, [illegible] 21 heures. Tél. : 08-03-80-88-03. [illegible] F (45,73 €).

Jean-Michel Proust [illegible] Machine
Producteur [illegible] radio, physique [illegible] cinéma, homonyme d'un chercheur célèbre, Jean-Michel [illegible] un saxophoniste [illegible] qualité qui mène ses vies parallèles en [illegible] sérénité. C'est un profil [illegible] en Amérique du Nord, moins fréquent [illegible] cieux. On résume : une personnalité, un [illegible] Saint-Germain-des-Prés. [illegible] beaucoup pour un vendredi [illegible] un [illegible] soirs.
All Jazz Club, 7-11, [illegible] Saint-Benoît, Paris 6e. [illegible] Saint-Germain-des-Prés. Les [illegible] 20, à 22 h 30. Tél. : 01-42-61-87-02. 120 F (18,29 €).

Morena Fattoreni
[illegible] vocaliste que « chanteur [illegible] jazz » [illegible] strict, [illegible] inventive, [illegible] Fattoreni [illegible] un petit « lieu » (club ? [illegible] ? [illegible] ?) [illegible] qui répond [illegible] nom [illegible] Sept Lézards. A en juger par la qualité [illegible] accompagnateurs, on [illegible] peut hésiter une seconde : Steve [illegible] (saxophone), [illegible] Naturel (basse) et Alain Jean-Marie (piano).
Sept Lézards, 10, rue [illegible] Rosiers, Paris 4e. [illegible] Saint-Paul. Les 19 [illegible] 20, [illegible] 22 heures ; le 21, [illegible] 20 h 30. Tél. : 01-48-87-08-97. 70 F (10,67 €).

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

La Biographie d'un jeune accordéoniste
[illegible] Satybaldy Narymbetov (Kazakhstan, 1 h [illegible]).
Les Collègues
[illegible] Philippe Dajoux (France, 1 h 33).
Feuille sur un oreiller
de Garin Nugroho (Indonésie, 1 h 23).
[illegible] Frost
de Troy Miller (Etats-Unis, 1 h [illegible]).
Loin des yeux
de Joao [illegible] (Portugal, 1 h 27).
Madeline
[illegible] Daisy [illegible] Mayer (Etats-Unis, 1 h 29).
[illegible]
[illegible] Gary [illegible] (Etats-Unis, 1 h 54).
Seul contre tous (**)
de Gaspar Noé (France, 1 h 33).
Very Bad Things (*)
de Peter Berg (Etats-Unis, 1 h 40).
Vigo, [illegible]
[illegible] Temple (France-Grande-Bretagne, 1 h 42).
Virus (*)
[illegible] John Bruno (Etats-Unis, 1 h 40).
Yom [illegible]
[illegible] Gitaï (France-Israël, 1 h [illegible]).
(*) Films interdits aux moins [illegible] 12 [illegible].
(**) [illegible] interdits aux [illegible] 16 ans.

TROUVER [illegible] FILM

[illegible] les films [illegible] régions [illegible] Minitel, 3615-LEMONDE ou [illegible] : [illegible] F/min)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues [illegible] moitié prix (+ 16 F [illegible] commission [illegible] place). [illegible] parvis [illegible] la [illegible] Montparnasse. [illegible] 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; [illegible] 12 h 30 [illegible] 16 heures, [illegible]
Le [illegible]
de Marivaux, [illegible] en scène [illegible] Jean-Pierre Miquel, avec Denis Podalydès, [illegible] Bayser...
Comédie-Française Studio-Théâtre, [illegible] rue [illegible] Rivoli, [illegible] 1er. [illegible] Palais-Royal. Le 19, [illegible] 18 h [illegible]. Tél. : [illegible] De [illegible] F à 80 F. Jusqu'au 24 mars.
Les Pierres sauvages
[illegible] Fernand Pouillon, [illegible] François Marthouret.
Auditorium [illegible] Louvre, [illegible] par la Pyramide, [illegible] 1er. Mo Palais-Royal. Le [illegible] à 20 h 30. Tél. : 01-40-20-84-00. 37 F [illegible] 50 F.
Quand mes sourires prendront l'eau
de Jean Bois, [illegible] en [illegible] l'auteur, avec Dominique Constantin, [illegible] Maby, Jean [illegible]
[illegible] Paris, [illegible] Pierre-au-Lard, [illegible] 4e. [illegible] Hôtel-de-Ville. Le 19, à [illegible]. Tél. : [illegible] De 60 F à [illegible] F. Jusqu'au 17 avril.
[illegible] philharmonique de [illegible]
Bizet : *Symphonie*. Lekeu : *Adagio*. Chausson : [illegible] *l'amour* [illegible] *la* [illegible] Felicity [illegible] (soprano), Armin Jor[illegible] (direction).
[illegible] Pleyel, 252, [illegible] Faubourg-Saint-Honoré, [illegible] 8e. Mo Ternes. Le 19, à [illegible]. Tél. : 01-45-61-53-00. De 80 F à [illegible] F.
[illegible]
Franck : *Le Chasseur maudit*. Saint-Saëns : *Concerto pour piano et orchestre no 4*. Prokofiev : *Symphonie no 3*. Jean-Philippe Collard (piano), Pin[illegible] Steinberg (direction).
[illegible] Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris [illegible]. Mo Alma-Marceau. Le [illegible], à 20 heures. Tél. : 01-[illegible] De [illegible] F.
Solistes de [illegible] dei Turchini
Musique baroque napolitaine. [illegible] Strozzi, Scarlatti, Salvatore, [illegible]chitelli [illegible] Invernizzi (soprano), [illegible] (clavecin, direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, [illegible]. Mo Porte-de-Pantin. Le 20, [illegible] 16 h 30. Tél. : [illegible] 80 F.
[illegible] & Co
L'Européen, 3, [illegible] Biot, Paris 17e. Mo Place-de-Clichy. Le 19, [illegible] h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. 110 [illegible] le [illegible] des [illegible]
[illegible], Christian Pacher, [illegible]
[illegible] Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. Le [illegible], [illegible] 17 h 30. Tél. : 01-42-[illegible] 30 F.

RÉSERVATIONS

[illegible] Testa
New Morning, 7-9, [illegible] Petites-Écuries, [illegible]. Du [illegible] au [illegible]. Tél. : 01-45-23-51-41. 132 F.
[illegible] Taha
Olympia, [illegible] Capucines, [illegible]. Le [illegible] à [illegible] heures. Tél. : [illegible] F.

DERNIERS JOURS

20 février :
Idylle [illegible] Oklahoma, [illegible] offre d'emploi [illegible] Duparfait, d'après [illegible]
Théâtre, 41, [illegible] Grésillons, 92 Gennevilliers. Tél. : 01-41-32-26-26. [illegible] F.
La [illegible]
[illegible] Louis Guilloux, [illegible] en [illegible] François Bourgeat.
Théâtre [illegible] Rond-Point Champs-Elysées, 2 [illegible]-Roosevelt, Paris 8e. Tél. : 01-44-95-98-10. 50 F.
21 [illegible]
Autochromes du mont Athos 1913 et 1918
[illegible] départemental Albert-Kahn, 14, rue du Port, 92 Boulogne. Tél. : 01-46-04-52-80. 22 F.
22 février :
[illegible] Foujita [illegible] Kuroda, [illegible] Japonais à Montparnasse
[illegible] Montparnasse, 21, [illegible] Maine, [illegible]. Tél. : *01-42-22-91-[illegible] F.*
24 février :
[illegible], [illegible] œuvres collectives 194[illegible]
Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin, [illegible]. Tél. : *01-53-01-96-96. 20 F.*
Mère Courage [illegible] enfants
[illegible] Bertolt Brecht, [illegible] Jorge Lavelli.
Comédie-Française Salle Richelieu, 2, rue [illegible] Richelieu, Paris 1er. Tél. : 01-44-58-15-15. De [illegible] F à 190 F.

Une journaliste dans la bataille du sang contaminé

Anne-Marie Casteret fut à la pointe de la dénonciation du scandale. Dans « L'Express », elle se livre à une confession, à la fois plaidoyer et réquisitoire. Cible : les intellectuels défendant les ministres

A LA BARRE de la Cour de justice de la République, chacun vient dire sa vérité. Les victimes d'abord, heureusement, même si le législateur leur a refusé le droit d'être partie prenante au procès du sang contaminé. Les ministres, ensuite, et puis les conseillers des ministres, des médecins, des chercheurs, toutes les sommités médicales et scientifiques qui ont eu à traiter du sida.

Mais il est des acteurs de ce scandale, ou plus exactement de la révélation de ce scandale, que les juges n'interrogent pas : les journalistes qui ont suivi les méandres de l'affaire du sang contaminé. S'ils rendent compte du procès, ils ne témoignent pas à la barre des embûches rencontrées au cours de leurs enquêtes. Anne-Marie Casteret est de ces témoins devenus acteurs de l'affaire. Dans le *Quotidien du médecin*, *Le Matin de Paris*, *L'Express*, *L'Evénement du jeudi*, *L'Express à nouveau*, elle fut à la pointe de la mise à nu du scandale. Aujourd'hui, elle est en quelque sorte passée de l'autre côté du miroir : d'observatrice et d'enquêtrice, elle se sent habitée par une cause qu'elle a faite sienne.

Le résultat est, dans *L'Express* du 18 février, un article en forme de confession, de plaidoyer et de réquisitoire : une *« Lettre ouverte aux esprits faux »*, dans laquelle elle laisse éclater sa colère. Elle y raconte ses découvertes de journaliste débutante, ses premières révélations qui lui valent des remontrances de médecins, sous prétexte que ses informations vont provoquer la *« panique »*. D'une formule, elle résume le comportement auquel se heurtent ceux dont le rôle est de mettre fin à l'opacité : *« Taisez-vous, les journalistes, laissez les professionnels travailler ! »*

Ils ne se tairont pas. Elle racontre toujours : *« Les rubricards médicaux [qui] se battent pied à pied avec les journalistes généralistes qui se laissent prendre au champ des sirènes »* ; *« Nous sommes submergés d'informations contradictoires »* ; *« Il ne faut pas désespérer les séropositifs. Ne pas alarmer les donneurs de sang et les transfusés... Tantôt j'y crois, tantôt je n'y crois pas. »* Elle décrit sa nuit du 14 juin 1985, le jour où *Le Monde*, *Le Matin* et *Libération* ont décidé de publier le nombre de donneurs contaminés : *« Je me souviens de la sonnerie du téléphone dès les premières heures du matin. Je me*

souviens des appels angoissés des malades, des engueulades du milieu médical, du chantage au séropositif qu'on suicide, au transfusé qu'on affole. » Elle n'a pas oublié les doutes qui l'assaillent alors : *« Nous soufflions le chaud et le froid. Nous avancions d'un pas pour reculer de deux. »* Ni la difficulté à se faire comprendre : *« Nous sommes arrivés à un tel niveau de connaissance du dossier que, pour les autres, nous parlons volapük. »*

Dès lors, Anne-Marie Casteret laisse éclater sa hargne contre les intellectuels qui sont, depuis, venus se mêler au débat, avec une approche différente : *« Se lèvent alors des sociologues, des juristes, des psychanalystes qui s'improvisent biologistes, statisticiens, historiens. Ils ont tous quelque chose à dire, mais rien à apprendre. Ils débitent un chapelet d'erreurs avec une manifeste absence de rigueur. »* Et aux mêmes, elle lance : *« Vous trouvez que nous excerçons mal notre métier, puisque nous sommes rebelles à la version institutionnelle de l'affaire. Nous maintenons. Les faits. Les dates. Les fautes. Vous préférez le discours à la Knock des acteurs et des témoins de cette affaire. C'est votre droit. Mais vous avez inversé les rôles. En réalité, nous sommes les chercheurs et vous êtes les porte-micros. »*

Laissant dès lors transparaître son engagement du côté des victimes, elle reproche aux intellectuels leur insensibilité : *« Allons, messieurs, nous avons bien compris que la souffrance ne doit pas peser plus lourd qu'une plume dans la recherche des culpabilités. (...) Grâce à votre "travail", la morale vient de déserter le débat public sur l'affaire du sang. »*

Thierry Bréhier

DANS LA PRESSE

BFM
Marc Kravetz

■ Du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes... Ce principe est inscrit dans la charte fondatrice de l'Organisation des Nations unies. (...) L'autodétermination a été le mot-clé des deux décennies de décolonisation. Mais tout s'est passé comme si ce droit, que l'on reconnaît volontiers comme inaliénable, n'était pas imprescriptible. Comme si, autrement dit, une fois *x* Etats-nations constitués sur cette base, le principe avait cessé d'être valide. On pense évidemment aux Kurdes ou aux Albanais du Kosovo. (...) Comme si au fond, il y eut un temps où face au droit de quelques-uns à disposer de tous les autres, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes avait pu triompher, mais qu'après cette victoire l'histoire s'était arrêtée une fois pour toutes sur le droit des nouveaux Etats à disposer de leurs minorités. (...) Du fait, certes et d'abord, des Etats concernés, mais tout autant des Grands de ce monde obsédés par le maintien des pointillés sur la carte. (...) Assurément, indépendance et sécession ne sont pas les seules réponses. Mais le déni des droits et des cultures est la pire des réponses et le cas kurde en est le pire des exemples.

LA MARSEILLAISE
Olivier Duhamel

■ Que dire aux militants kurdes [ceux du PKK] ? D'abord qu'aucune fin ne justifie tous les moyens. (...) Mieux, que la fin c'est aussi les moyens. (...) [Mais] la cause kurde est légitime.
Selon les critères communément admis pour fonder un Etat-nation, il devrait exister un Etat kurde, puisque près de 30 millions de personnes, parlant la même langue, ont la volonté de vivre ensemble, dans une même entité, pour que soit respectée leur très ancienne identité. Seuls les hasards de l'histoire et les injustices des rapports de forces ont empêché que l'Etat kurde, envisagé lors de l'effondrement de l'Empire ottoman (...), prenne forme. (...) L'ultra-jacobinisme et le militarisme turcs ne sont défendables ni en leur principe ni dans leurs effets.
Ils piétinent les droits de l'homme. Ils bafouent les droits culturels que le peuple kurde revendique à juste titre. Ils empêchent une vraie autonomie régionale, à terme facteur de paix et de réconciliation.

SUR LA TOILE

PENTIUM III

■ Plusieurs associations américaines de défense des droits civiques ont repris leur campagne contre le nouveau microprocesseur Pentium III de la société Intel, qui est doté d'une fonction permettant d'identifier et de suivre à la trace les utilisateurs dès qu'ils se connectent à Internet. A la suite d'un premier mot d'ordre de boycottage en janvier, Intel a promis de distribuer un logiciel permettant de désactiver cette fonction, mais les opposants au Pentium III estiment cette mesure très insuffisante. Ils souhaitent à présent que le gouvernement fédéral intervienne dans cette affaire. – *(AP.)*
www.bigbrotherinside.com

ALTERN

■ Pour protester contre la décision judiciaire frappant la société Altern (*Le Monde* du 17 février), qui héberge gratuitement plus de trente mille sites internet, les 1 800 membres du réseau informel « Le Web Indépendant » ont décidé de fermer leurs sites pendant un mois (jusqu'à l'ouverture de la Fête de l'Internet), et appellent tous les webmestres français à les imiter. Ils ont baptisé leur action *« Défaite de l'Internet »*.

www.slate.com

« Slate », le webmagazine politique et culturel de Microsoft, est à nouveau accessible gratuitement

« D'ACCORD, c'est vrai, nous faisons machine arrière. » Dans son éditorial du 13 février, Michael Kinsley, directeur de la rédaction de *Slate*, n'essaie pas de sauver la face. Ce jour-là, le magazine en ligne politico-culturel appartenant à Microsoft est redevenu gratuit, comme à ses débuts. En février 1998, fort de ses 140 000 lecteurs, *Slate* avait décidé de devenir payant. L'abonnement était modique – 19,95 dollars par an (17,55 euros) –, mais l'expérience était suivie avec attention : Bill Gates allait-il réussir à gagner de l'argent en faisant payer les internautes alors que le Web regorge de publications gratuites ? Or, un an plus tard, *Slate* ne comptait plus que 30 000 abonnés. Pendant ce temps, son grand concurrent, *Salon Magazine*, qui est resté gratuit, avait su attirer plus de 150 000 lecteurs réguliers... Une révision déchirante s'imposait : *« Il apparaît aujourd'hui qu'il sera plus facile que prévu de vendre de la publicité, et plus difficile que prévu de vendre des abonnements. »*

Pour le reste, la rédaction de *Slate* – quinze journalistes permanents épaulés par une petite troupe de *free-lance* – reste fidèle à la formule mise au point en trois ans d'existence : une écriture résolument classique, très loin de la mode cyber ; une approche de l'actualité un peu distanciée, fondée sur l'analyse et le commentaire ; une proximité assumée avec l'*élite* politico-médiatique de Washington et l'*establishment* artistique de la côte Est, compensée par une revue de presse des grands journaux européens...

Pour ses premiers numéros gratuits, *Slate* maintient le rythme d'une demi-douzaine de nouveaux articles par jour. Au-delà des séquelles de l'acquittement du président Clinton, qui occupent encore le devant de la scène, on trouve des articles sur la crise monétaire brésilienne, sur le restaurant parisien Arpège ou sur la guerre secrète menée par les Etats-Unis contre l'Irak, ainsi qu'un pamphlet mordant sur le scandale du sang contaminé en France, présenté comme une conséquence logique du protectionnisme et de *« l'exception culturelle »* (en français dans le texte).

Slate doit aussi affronter le difficile exercice consistant à couvrir le procès intenté contre Microsoft par le gouvernement américain : il y parvient, au prix de digressions et de mises au point assez compliquées, et en adoptant un ton léger proche de la chronique mondaine. Un responsable de la gestion récemment embauché préfère parler *« d'approche impressionniste »*...

Yves Eudes

L'hydre de Weimar *par Alain Rollat*

WEIMAR, « l'Athènes de Germanie », dont Arte fouillait le portrait et racontait l'histoire, jeudi soir, a été proclamée « ville culturelle européenne » pour 1999. C'était le meilleur des choix éducatifs concevables en cette fin de millénaire. Aucune cité n'incarne mieux l'ambivalence de la nature humaine. Aucun lieu n'est plus familier au génie bicéphale de l'ombre et de la lumière.

Côté lumière, Goethe, Schiller, Schopenhauer, Nietzsche. La fine fleur de l'humanisme dans ses œuvres universelles. La littérature dans sa quintessence. La philosophie dans ses fulgurances. La civilisation de l'intelligence dans ses harmonies. Le classicisme en majesté. La tolérance en apanage. L'art moderne en berceau. L'école d'architecture du Bauhaus en cathédrale de l'art total. Et la démocratie en prime. C'est ici que l'Allemagne connut, en 1919, sa première République.

Côté ombre, Hitler. Hitler et, dès 1924, ses premières croix gammées. Hitler et son premier congrès du national-socialisme. Hitler et ses premières Jeunesses hitlériennes. Hitler et ses premières victoires électorales. Hitler et les assauts contre l'école du Bauhaus, expulsée. Hitler et la sœur de Nietzsche, honorée pour avoir falsifié l'œuvre de son frère au profit du « surhomme ». Hitler et le fantôme de Goethe ravalé au rang de *« glorificateur de l'uniforme »*. Hitler et le spectre de Schiller promu *« prophète de la révolution nationale »*. Avec, en prime, à deux pas du centre-ville, en guise d'avant-garde architecturale, la tour de Buchenwald. Car *c'est là que « l'esprit de Weimar »*, dénaturé par les nazis, accoucha aussi de la plus monstrueuse des barbaries.

Le génie de Weimar est une hydre à deux têtes. Ici l'Homme, là la Bête. Mais ce dragon, quoi qu'en disent les mythes nationalistes, n'est pas une spécificité allemande. Les questions qu'il pose sont aussi universelles que celles que le Sphinx de Thèbes posa jadis à Oedipe. A quoi sert la philosophie si elle ne change pas le cœur de l'homme ? A quoi bon l'intelligence si la culture qui enfante Goethe invente aussi les fours crématoires ? Que reste-t-il de la condition humaine après Buchenwald ? Le destin de Weimar est de témoigner qu'il n'y a qu'une réponse à toutes ces énigmes et qu'on la trouve, justement, dans le *Faust* de Goethe. Dans la guerre que Méphistophélès livre à Dieu pour réduire l'homme à son animalité, l'invisible ligne de démarcation n'est jamais tracée une fois pour toutes. Mais une chose est sûre : elle ne passe jamais chez le voisin sans passer d'abord chez soi.

Cette chronique s'interrompt jusqu'au 8 mars.

Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à 360 F d'économie soit 7 semaines de lecture GRATUITE

Offre valable jusqu'au 31/12/99

ABONNEZ-VOUS ET DEVENEZ LECTEUR PRIVILÉGIÉ DU MONDE

Oui, je souhaite m'abonner au *Monde* pour la durée suivante :
☐ 3 MOIS - 562 F au lieu de 585 F* ☐ 6 MOIS - 1 086 F au lieu de 1 170 F* ☐ 1 AN - 1 980 F au lieu de 2 340 F*
Soit 360 F d'économie
* Prix de vente au numéro (Tarif en France métropolitaine uniquement)
Je joins mon règlement soit : _____ F 901 MO 001
☐ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du *Monde*
☐ par carte bancaire N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
Date de validité |_|_|_|_| Signature :
☐ M. ☐ Mme Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Localité : _____ Code postal : |_|_|_|_|_|

TARIFS HORS FRANCE

	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA - CANADA
1 AN	2 190 F	2 980 F	« Le Monde » (USPS - 0009729) is published daily for $ 602 per year. « Le Monde », 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. U.S. and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS at N.Y. Box 18-18, Champlain N.Y. 12919-1818
3 mois	598 F	790 F	Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 2630 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2560 USA - Tél. : 800-428-3049

Offre valable jusqu'au 31/12/99

• Pour tout renseignement concernant : le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement etc.
Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.

• Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99 F TTC/mn)

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex.

EN VUE

■ Mécontents de **Bouddha**, les villageois du centre de la Chine, victimes des inondations de l'été, implorent **Mao Tsé-toung** pour les protéger des catastrophes naturelles.

■ Le Vatican vient de *« faire une démarche écrite »* au sujet **d'Augusto Pinochet**, indique le ministère britannique des affaires étrangères, sans préciser si elle est en faveur du général.

■ D'après une enquête de l'Institut royal des sourds et malentendants de nombreux sourds britanniques, incapables de lire sur les lèvres de leurs médecins qui ne les regardent pas en face, renoncent à se faire soigner.

■ *« J'ai été gratifié de termes encore plus insultants »*, confiait, récemment, **Hassan Challak**, ministre libanais de la Réforme administrative, à l'association de défense des droits des handicapés mentaux qui reprochait à **Soleiman Frangié**, ancien ministre de la santé, d'avoir traité son collègue de *« débile mental »*.

■ En condamnant, jeudi 11 février, à un an de prison avec sursis un surveillant qui avait conduit sans ménagement un détenu au mitard, d'où on l'avait sorti le visage en sang, lacéré de plaies, nécessitant 38 points de suture, le tribunal correctionnel d'Angers a mis *« en état de choc »* le personnel de la maison d'arrêt.

■ Après avoir, par méprise, bondi sur **Washeslav K.**, selon une méthode *« enseignée à l'école de police »*, l'avoir bourré de coups de pied, puis relâché avec le coude gauche fracturé et de nombreux hématomes, deux policiers ont été relaxés, mardi 16 février, par le tribunal correctionnel de Versailles.

■ Récemment à Vavoua, en Côte-d'Ivoire, les gendarmes courent après **Nouffé Bitoté**, forcené qui vient de tuer à la machette un enfant. Des badauds s'attroupent. Le meurtrier affolé se cache dans un buisson. Ses poursuivants l'enfument. En vain. Ils le débusquent au pistolet-mitrailleur : cinq morts dans la foule.

■ Le 4 novembre 1997, un chasseur de lièvre, jugé, mercredi 17 février à Sierre dans le canton du Valais, tire au débusqué sur un rapace, le blesse, lui écrase le cou avec son pied, pour abréger ses souffrances, le traîne inanimé dans des broussailles, où des promeneurs le découvrent agonisant et l'achèvent d'un coup de bâton.
C'était Republik V, gypaète barbu nichant dans le canton, oiseau rare, connu de tous les Valaisans, aujourd'hui empaillé.

■ Pendant les trois jours de deuil consacrés à la mémoire du roi Hussein, la télévision libyenne est passée de la couleur au noir et blanc.

Christian Colombani

VENDREDI 19 FÉVRIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

23.20 La Saint-Valentin.
Je t'aime, moi non plus.
Invités : Catherine Anthony ; Jean-Claude Bologne ; Anne Boulay ; André Comte-Sponville ; Jean-Didier Vincent. **Forum Planète**

MAGAZINES

18.30 Nulle part ailleurs.
Invités : Karen Lancaume, Philippe Pujol, Idlewild, Patrick Poivre d'Arvor. **Canal +**
19.00 Tracks. **Arte**
19.10 Le Rendez-vous de Ruth Elkrief.
Michel Rocard. **LCI**
19.30 Envoyé spécial, les années 90.
Paroles de Nobel.
Une voix pour les réfugiés. **Histoire**
20.05 C'est la vie.
Esprit de compétition. **TSR**
20.55 Thalassa. Le Grand Master des Bahamas. **France 3**
22.00 Faut pas rêver.
Escapade en Ile-de-France.
Mauritanie : Les maîtres de l'eau.
France : Sous les pavés, la musique.
Vietnam : Le pont Doumer. **France 3**
22.00 La Nuit des Guignols. **Canal +**
22.50 Bouillon de culture.
Le ciel, la météo et les jardins.
Invités : Michel Baridon ; Jean Chalon ; Gilles Clement ; Michel Roussillat ; Martin de la Soudière ; Jean Becker. **France 2**
23.05 Carré noir. Conservatoire. **RTBF 1**
23.10 Sans aucun doute. Spécial sécurité : police et gendarmerie (2/2). **TF 1**

DOCUMENTAIRES

20.15 Palettes, Jean-Honoré Fragonard.
L'amour dans les plis : «Le Verrou» - 1775-1777. **Arte**
20.35 Images inconnues :
La Guerre du Vietnam. (3/3).
Le secret des hommes. **Planète**
21.25 La Vie secrète de Jackie Kennedy Onassis. **Odyssée**
22.20 Portraits de gangsters. (3/10). John Dillinger. **Planète**
23.10 Les Grandes Expositions. Pissarro. **Planète**
23.30 Les Dossiers de l'Histoire.
La Fin du «France». **France 3**
23.35 Le Musée d'Orsay.
Vers le XXe siècle. **Odyssée**
0.30 Cinq colonnes à la une. **Planète**
0.50 La Case de l'Oncle Doc.
Visages d'exil : un siècle d'immigration dans le Nord. **France 3**

SPORTS EN DIRECT

20.00 Athlétisme. Meeting indoor des Flandres. **Eurosport**
21.30 Boxe. Réunion de Calais. **AB Sport**

DANSE

20.45 Songe d'une nuit d'été.
Chorégraphie de Heinz Spoerli. Musique de Philip Glass et Felix Mendelssohn-Bartholdy. Par la compagnie de ballet du Deutsche Oper am Rhein. **Mezzo**

MUSIQUE

21.50 Pavarotti Plus.
Avec le Royal Philharmonic Orchestra, dir. Leone Magiera. A l'occasion du 25e anniversaire de la Croix-Rouge britannique. **Paris Première**
22.25 Sarah Vaughan.
Festival de Montreux, 1976. **Muzzik**
22.45 Chopin, Saint-Saëns et Grieg par Rubinstein et Previn.
Enregistré en 1975. **Mezzo**
0.05 Le Live du vendredi. The Corrs. **M 6**

TÉLÉFILMS

20.45 L'Enfant désiré.
Johannes Fabrick. **Arte**
21.00 La Nuit des Guignols.
La Fiction. Bruno Lejean. **Canal +**
22.25 Darkman 2. Bradford May. **13ème Rue**
0.55 The Fall of Robert Schumann.
Klaus Lindemann. **Muzzik**

SÉRIES

20.50 L'Instit.
A quoi ça sert d'apprendre ? **TSR**
20.55 Maigret. Maigret a peur. **France 2**
22.20 X-Files, l'intégrale.
Masculin-féminin. Le message. **M 6**
0.15 Friends. The One with the Yeti (v.o.). **Canal Jimmy**
0.40 Star Trek. DS9. Dramatis Personae (v.o.). **Canal Jimmy**
1.25 Star Trek, la nouvelle génération.
Héritier légitime (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS

20.30 Le Mécano de la « General » ■■■
Buster Keaton et Clyde Bruckman (Etats-Unis, 1926, N., muet, v.o., 80 min) O. **Ciné Classics**
21.00 *Trainspotting* ■■
Danny Boyle (Grande-Bretagne, 1995) O. **Ciné Cinéma 1**
21.00 Last Action Hero ■■
John McTiernan (Etats-Unis, 1992, 130 min) O. **Cinéstar 2**
21.00 Excalibur ■■
John Boorman (Irlande, 198[illegible], v.o., 140 min) O. **Ciné Cinéma 3**
21.20 Kika ■■
Pedro Almodovar (France - Espagne, 1993, 110 min) O. **Cinéstar 1**
21.25 L'Amour en fuite ■■
François Truffaut (France, 1978, 95 min) O. **Cinétoile**
21.50 Trente secondes sur Tokyo ■■
Mervyn LeRoy (Etats-Unis, 1944, N., v.o., 135 min) O. **Ciné Classics**
22.20 Calcutta ■■
Louis Malle (Fr., 1968, 95 min) O. **Arte**

FRANCE 2

0.30 L'Idiot ■■■
Akira Kurosawa. Avec Toshiro Mifune, Setsuko Hara (Japon, 1951, N., v.o., 155 min) O. **France 2**
0.35 La Reine des bandits ■■
Shekhar Kapur (Grande-Bretagne, 1994, 120 min) O. **Ciné Cinéma 2**
0.55 1941 ■■
Steven Spielberg (Etats-Unis, 1979, v.o., 120 min) O. **Cinétoile**
0.55 Ludwig ou le crépuscule des dieux ■■■
Luchino Visconti (1/2) (Fr. - It. - All., 1972, v.o., 110 min) O. **Ciné Cinéma 3**
1.35 Le Trésor de la Sierra Madre ■■■
John Huston (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 125 min) O. **Ciné Classics**
2.55 Domicile conjugal ■■
François Truffaut (France, 1970, 95 min) O. **Cinétoile**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.40 Beverly Hills. O.
18.30 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal. Météo.
20.50 Les Enfants de la télé.
23.10 Sans aucun doute. (2/2).

FRANCE 2

17.40 Hartley, cœurs à vif. O.
18.35 Je sais rien mais je dirai tout ■
Film. Pierre Richard. O.
19.55 1 000 enfants vers l'an 2000.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Maigret. Maigret a peur. O.
22.50 Bouillon de culture.
Le ciel, la météo et les jardins.
0.00 Journal, Météo.
0.25 Ciné-club. Cycle Japon.
0.30 L'Idiot ■■■
Film. Akira Kurosawa (v.o.). O.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Cosby. O.
20.35 Tout le sport.
20.55 Thalassa.
Le Grand Master des Bahamas.
22.00 Faut pas rêver.
23.05 Météo, Soir 3.
23.30 Les Dossiers de l'Histoire.
La Fin du *France*.
0.25 Libre Court. A deux pas des étoiles.
0.50 La Case de l'oncle Doc.
1.45 Nocturnales.

CANAL +

17.35 H. O.
18.00 Blague à part. O.
▶ **En clair jusqu'à 21.00**
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
20.59 La Nuit des Guignols.
21.00 La Fiction.
Téléfilm. Bruno Lejean. O.
22.00 Les 10 premières années.
2.15 La Nymphomane impériale.
Film classé X. Luca Damiano O.

ARTE

19.00 Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Palettes. Jean-Honoré Fragonard.
20.45 L'Enfant désiré.
Téléfilm. Johannes Fabrick. O.
22.15 Contre l'oubli.
Abraham Serfaty. Maroc.
22.20 *Grand format.*
Calcutta ■■
Film. Louis Malle. O.
23.55 Die grosse Liebe ■
Film. Otto Preminger (v.o.). O.
1.20 En suivant Eddy.

M 6

18.25 Lois et Clark. O.
19.20 Mariés, deux enfants. O.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille. O.
20.40 Politiquement rock.
20.50 Engrenage infernal.
Téléfilm. Dave Payne. O.
22.20 X-Files, l'intégrale.
Masculin-féminin. O.
Le message. O.
0.05 Le Live du vendredi. The Corrs.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Françoise Mallet-Joris.
21.00 Black and Blue. Wame Marsh, ce méconnu illustre, 1927-1987.
22.10 Fiction. L'homme né de ses œuvres : Sam Shepard. 3e set - Guerre au ciel.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

19.00 Histoires de Lieder.
19.40 Prélude.
20.05 Concert franco-allemand.
La voix et l'orchestre.
Œuvres de Bizet, Lekeu, Chausson.
22.30 Musique plurielle.
Œuvres de Orti, Durieux.
23.07 Jazz-club.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Morart.
20.40 Gustave Flaubert et la musique.
Œuvres de Berlioz, par l'Orchestre du Covent Garden, dir. Colin Davis : Œuvres de Gluck, Chopin, Meyerbeer, Berlioz, Mozart, Gounod, Glinka, Moussorgski, Schmitt.
23.00 Doña Francisquita.
Opéra de Vives. Par le Coro polifonico de la Universidad de la Laguna, le Rondalia de Tenerife et l'Orchestre symphonique de Tenerife, dir. A. Ros Marba.

Le Monde TELEVISION

ARTE

22.20 Calcutta ■■
L'Inde dans la violente pérennité de ses paradoxes sociaux. Images sans apprêt, à peine commentées et scandées de rares interviews. Filmé par Louis Malle au début de 1968, selon un dispositif cinématographique minimal, ce riche journal de voyage plus philosophique que politique et d'où se dégage une « *sorte d'horreur métaphysique* » sera pour le cinéaste une occasion d'affirmer sa singularité.

FRANCE 3

23.30 Les Dossiers de l'Histoire
Baptisé en 1962 par le général de Gaulle, le *France* est alors symbole de « grandeur ». Il va pourtant connaître un destin inattendu. Dès 1969, les somptueuses traversées Le Havre-New York sont concurrencées par l'avion. Le coup de grâce est porté par le premier choc pétrolier, en 1974. Les conflits sociaux qui suivent marquent le début d'une profonde crise sociale. Un document de qualité.

FRANCE 2

0.30 L'Idiot ■■■
La plus belle, la plus saisissante et la plus fidèle adaptation du roman de Dostoïevski est celle d'Akira Kurosawa. Tourné en 1951, ce film, malgré les succès mondiaux du grand cinéaste, n'arriva à Paris qu'en 1973... dans la seule salle de l'Olympic. Bien que le producteur japonais ait fait réduire la durée initiale de 4 heures à 2 h 45, cet *Idiot*, même en partie mutilé, est un chef-d'œuvre.

SAMEDI 20 FÉVRIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et **17.10** Le Monde des idées.
Thème : Les kurdes.
Invités : Gérard Challand et Jean-Christophe Rufin. **LCI**
21.25 La Ruée vers le 7e art. **Forum Planète**
23.20 Grèce antique, la mémoire en héritage.
Invités : Jacqueline de Romilly, Paul Demont, Monique Trédé, Jean-Pierre Vernant, François Villard. **Forum Planète**

MAGAZINES

13.45 Les Documents de Savoir plus.
Attention, élèves en souffrance. **France 2**
14.15 Bouillon de culture.
Le ciel, la météo et les jardins. **TV 5**
16.30 Le Magazine de l'Histoire.
Avec Michel Pastoureau. **Histoire**
17.05 Reflets, images d'ailleurs.
Les vrais-faux jumeaux.
Plaidoyer pour l'enseignement de base au Batha. Maureen Louhenapessy et Kadiatou Diallo : Prévention sida. **TV 5**
17.30 Envoyé spécial, les années 90.
Paroles de Nobel.
Une voix pour les réfugiés. **Histoire**
18.15 Des racines et des ailes.
Tibet : La route de la liberté.
Sectes : Nos enfants les intéressent.
Algérie : La vie malgré tout. **TV 5**
19.00 T.V. +. **Canal +**
19.00 Histoire parallèle. 20 février 1949. Israël 1949 : une nouvelle démocratie ?
Invité : Shlomo Sand. **Arte**
21.05 Thalassa.
La Porte de l'Irak. **TV 5**
21.35 Metropolis. Berlin, Cannes, Venise : un concours entre stars !
Le dixième anniversaire de la mort de Thomas Bernhard. **Arte**
22.15 Envoyé spécial.
Spécial Afrique. Mama Daktari. Sierra Leone, a feu et à sang.
Le marché sauvage des animaux. **TV 5**

DOCUMENTAIRES

18.00 Biosphère. **Odyssée**
18.05 Celui qui raconte. Portrait de Michel Bouienah. **Paris Première**
18.40 Envoyé spécial au paradis.
(6/6). Mission a Hawaii. **Planète**
19.00 Bretagne, le chant d'un peuple. **Muzzik**
19.00 Napoléon. **Odyssée**
19.40 Les Grandes Batailles du passé.
Québec 1759. **Planète**
20.00 La Vie secrète de Jackie Kennedy Onassis. **Odyssée**
20.05 Protection rapprochée.
(1/8). **France 3**
20.30 Quand on aime la vie, on va au cinéma ! **Forum Planète**
20.35 Planète animal. L'arche, 2000 après (6/6) : les félins. **TMC**
20.35 Il était une fois le maillot de bain. **Planète**
20.40 L'Aventure humaine.
Les Sahraouis.
Un peuple oublié en exil. **Arte**
20.50 Chypre, otage de l'histoire. **Odyssée**
21.40 Planète Terre. Les croisades : La croix et la bannière (1/4). **TMC**
21.45 Boat people, les oubliés de l'espoir. **Odyssée**
21.50 Jazz Collection. Max Roach. **Planète**
21.55 D.J., la voix du rock'n'roll. (2/2). **Canal Jimmy**
22.30 Athènes et la Grèce antique. **Forum Planète**
22.35 Les Blanchisseuses de Magdalen. **France 3**
22.45 Images inconnues :
La Guerre du Vietnam.
(3/3). Le secret des hommes. **Planète**
23.00 Les Descendants.
(2/13). Les Bernadotte. **Histoire**
23.30 Music Planet. Michel Petrucciani.
Non stop. **Arte**
23.45 Le Japonisme. **Odyssée**
0.00 Les Ateliers du rêve. (2/6).
Cent fleurs pour la Chine. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

14.00 Basket-ball.
Pro A : Dijon - Nancy. **Canal +**
14.00 Combiné nordique.
Championnats du monde. **Eurosport**
15.30 Rugby. Tournoi des Cinq Nations.
Angleterre - Ecosse. **France 2**
16.45 Football. Coupe de France.
16e de finale. Lens - Marseille.
Au stade Félix Bollaërt. **TF 1**
17.00 Natation.
Coupe du monde. **Eurosport**
20.25 Basket-ball. Pro A :
Pau-Orthez - Chalon. **Eurosport**
22.30 Golf. PGA americaine. **AB Sport**

MUSIQUE

18.00 The Nat «King» Cole Show.
Las Vegas 1957. **Muzzik**
21.25 Thésée.
Opéra de Lully (version réduite). Par l'ensemble Les Arts florissants, dir. William Christie. **Mezzo**
22.20 Echo et Narcisse. Opéra de Gluck.
Mise en scène. Herbert Wernicke.
Par l'Orchestre du Concerto de Cologne, dir. René Jacobs. **Mezzo**
23.35 Simply Red. **Paris Première**
0.00 An Evening with Nat «King» Cole.
Concert enregistré en 1996. **Muzzik**
0.45 Certains Leeb jazz à Nice 98. **TF1**

THÉATRE

0.40 Le Comédien. Sacha Guitry. Mise en scène. Annick Blancheteau. **France 3**

TÉLÉFILMS

18.40 Papa veut pas que je t'épouse.
Patrick Volson. **Ciné Cinémas**
18.50 Pitié pour les rats.
Jacques Ertaud. **Festival**
20.55 De père en fils.
Jérôme Foulon. **France 3**
22.30 Julie de Carneilhan.
Christopher Frank. **Festival**

SÉRIES

18.40 Homicide.
La loi et le désordre. **Série Club**
19.45 La Vie à cinq.
Un enfant encombrant. **Téva**
20.10 3e planète après le Soleil.
Dick in Law (v.o.). **Série Club**
20.15 Monty Python Live at the Hollywood Bowl. (v.o.). **Arte**
20.15 Ellen. The Toast. **RTL 9**
20.30 Working.
Episode pilote (v.o.). **Série Club**
20.35 H. Une histoire de famille. **Canal +**
20.40 Cadfael. Le Lépreux de Saint-Gilles. **Ciné Cinémas**
20.40 New York Undercover. Guerre des gangs. Erreur judiciaire. **13ème Rue**
20.50 Le Caméléon. (2/2).
Patrimoine génétique. **M 6**
21.00 Blague à part. Parents. **Canal +**
21.00 Cop Rock. The Cocaine Mutiny (v.o.). **Canal Jimmy**
21.20 Spin City.
Embrasse-moi idiot. **Canal +**
21.45 South Park. Boulettes du chef au chocolat salé. **Canal +**
21.45 The Sentinel. Comme un miroir. **M 6**
21.45 Derrick. Tendresse fugitive. **RTL 9**
22.13 High Incident. Beaux Quartiers (v.o.). **13ème Rue**
22.20 The Practice. La loi du talion (v.o.). Question de morale (v.o.). **Série Club**
22.35 Spectromania. Massage. **Arte**
22.40 Buffy contre les vampires.
Réminiscence. **M 6**
22.40 Le Chinois. Lumière noire. **TMC**
23.50 Le Voyageur. Les amants. **Série Club**
23.55 Star Trek, Deep Space Nine.
Dramatis Personae. **Canal Jimmy**

FILMS

COLL. CHRISTOPHEL

12.40 Le Mécano de la « General » ■■■
Buster Keaton et Clyde Bruckman (Etats-Unis, 1926, muet, N., 80 min). **Ciné Classics**
14.40 La Main du diable ■■
Maurice Tourneur (France, 1942, N., 80 min) O. **Cinétoile**
15.25 Le Trésor de la Sierra Madre ■■■
John Huston (Etats-Unis, 1948, N., 125 min) O. **Ciné Classics**
20.45 Le Colonel Chabert ■■
Yves Angelo (France, 1994, 110 min) O. **RTBF 1**
23.00 Mad Dogs ■
Larry Bishop (Etats-Unis, 1997, 84 min) O. **Canal +**
23.00 La Reine des bandits ■■
Shekhar Kapur (Grande-Bretagne, 1994, 120 min) O. **Ciné Cinéma 1**
23.00 Trainspotting ■■
Danny Boyle (Grande-Bretagne, 1995, 95 min) O. **Ciné Cinéma 2**
23.00 Cocoon ■■
Ron Howard (Etats-Unis, 1985, v.o., 115 min) O. **Ciné Cinéma 3**

SIPA PRESS

23.15 Jardins de pierre ■■
Francis Ford Coppola. Avec James Caan, James Earl Jones (Etats-Unis, 1987, v.o., 110 min) O. **Cinéstar 1**
0.30 The Great Gatsby ■■
Elliott Nugent (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 85 min) O. **Arte**
0.35 Ludwig ou le crépuscule des dieux ■■■
Luchino Visconti (1/2) (Fr. - It. - All., 1972, 110 min) O. **Ciné Cinéma 2**
0.55 Grand Canyon ■
Lawrence Kasdan (Etats-Unis, 1992, v.o., 135 min) O. **Ciné Cinéma 3**
1.05 Kika ■■
Pedro Almodovar (France - Espagne, 1993, 115 min) O. **Cinéstar 1**
2.10 Ceux de Cordura ■■
Robert Rossen (Etats-Unis, 1959, v.o., 125 min) O. **Cinétoile**
3.10 Trainspotting ■■
Danny Boyle (Grande-Bretagne, 1995, v.o., 95 min) O. **Ciné Cinéma 3**
4.15 Midnight Express ■
Alan Parker (Etats-Unis, 1978, 120 min) O. **Cinétoile**
4.35 Last Action Hero ■■
John McTiernan (Etats-Unis, 1992, v.o., 120 min) O. **Cinéstar 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.00 MacGyver. O.
14.55 Alerte à Malibu. O.
15.45 Flipper. O.
16.45 Football. Coupe de France.
Lens - Marseille.
18.55 Sous le soleil. O.
19.50 Bloc modes.
20.00 Journal, Météo.
20.48 Trafic infos.
20.50 Plein les yeux.
23.10 Hollywood Night.
Le Visage du danger.
Téléfilm. David Mitchell. O.
0.45 Certains Leeb jazz à Nice.
1.50 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

14.45 Samedi sport.
14.50 Tiercé. 15.30 Rugby.
Tournoi des cinq nations.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Le monde est petit.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Les Victoires de la musique.
0.10 Journal, Météo.
0.30 Troisième mi-temps.
1.20 Bouillon de culture.
Le ciel, la météo et les jardins.
2.30 *La vie à l'endroit.*
Cancre et pourtant surdoué.

FRANCE 3

14.40 Les Pieds sur l'herbe.
15.10 Destination pêche.
15.40 Couleur pays.
18.10 Expression directe.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Protection rapprochée.
20.35 Tout le sport.
20.55 De père en fils.
Téléfilm. Jérôme Foulon. O.
22.35 Les Blanchisseuses de Magdalen.
23.35 Météo, L'Euro mode d'emploi.
23.45 Soir 3.
0.00 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
Café littéraire. Juan Manuel De Prada. Jean Paulhan.
0.30 et 2.00 Saturnales.
Journal des spectacles.
0.40 Cycle Comédies.
Le Comédien. Pièce de Sacha Guitry.

CANAL +

14.00 Basket-ball. Dijon - Nancy.
15.40 Basket NBA.
17.10 Maguinnis, flic ou voyou. O.
▶ **En clair jusqu'à 20.35**
17.55 Décode pas Bunny.
18.25 Toonsylvania. O.
19.00 T.V. +.
19.59 Jean-Luc et Faipassa. O.
20.00 Les Simpson.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Samedi comédie.
20.36 H. Une histoire de famille. O.
21.00 Blague à part. Parents. O.
21.20 Spin City. Embrasse-moi idiot. O.
21.45 South Park.
Boulettes du chef au chocolat salé. O.
22.10 Supplément détachable.
23.00 Mad Dogs ■
Film. Larry Bishop. O.
0.25 XXL ■ Film. Ariel Zeitoun. O.
2.00 *La Révolte des morts-vivants* ■
Film. Amando de Ossorio (v.o.). O.

LA CINQUIÈME/ARTE

15.30 Pi égale 3,14...
16.00 Sur les chemins du monde.
18.25 Va savoir.
19.00 Histoire parallèle.
Semaine du 20 février 1949 - Israël 1949 : une nouvelle démocratie ?
19.45 Météo, Arte info.
20.00 Le Dessous des cartes.
20.15 Monty Python Live at the Hollywood Bowl. (1/3). O.
20.40 L'Aventure humaine. Les Sahraouis. Un peuple oublié en exil.
21.35 Metropolis.
22.35 Spectromania. (3/6). Massage. O.
23.30 Music Planet. Michel Petrucciani.
0.30 The Great Gatsby ■■
Film. Elliott Nugent (v.o.). O.
1.55 Les Mercredis de l'Histoire.
La Cagoule : enquête sur une conspiration d'extrême droite.

M 6

15.10 La Belle et la Bête. O.
16.10 Raven. O.
17.10 Mission casse-cou. O.
18.10 Bugs. O.
19.05 Turbo.
19.45 Warning.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Plus vite que la musique.
20.40 Ciné 6.
20.50 La Trilogie du samedi.
20.50 Le Caméléon.
Patrimoine génétique. O.
21.45 The Sentinel.
Comme un miroir. O.
22.40 Buffy contre les vampires.
Réminiscence. O.
23.35 Le Corps du délit.
Téléfilm. E.W. Swackhamer. O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

18.35 Profession spectateur.
20.00 Fiction. *Chacun à son idée*, de Luigi Pirandello.
22.35 Opus. Gerry Mulligan. Le roi du saxo.
0.05 Le Gai Savoir. Yves Bomati.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Moïse et Aaron. Opéra de Schoenberg. Par le Chœur et l'Orchestre du Metropolitan Opéra de New York, dir. James Levine.
23.07 Présentez la facture.

RADIO CLASSIQUE

19.00 Intermezzo. Œuvres de Glinka, Kabalevski, Prokofiev.
20.00 Les Soirées. L'Ecosse romantique. Œuvres de Weber, Mendelssohn, Moscheles, Schubert, Bruch, Liszt, Berlioz, Tchaikovski.
22.00 Da Capo. Artur Schnabel, piano. Œuvres de Beethoven, Brahms, Weber, Haydn, Schubert, Schnabel.

Le Monde TELEVISION

PLANÈTE

11.45 Divorce, quand le rabbin s'en mêle...
Le rabbin Gordon traque les maris en fuite... jusqu'en Ukraine et en Ouzbékistan. Car le rabbin se fait volontiers saute-frontières pour tirer du désespoir les épouses délaissées. Le documentaire de Witold Starecki le montre à l'envi : les partis ultra-orthodoxes ont grignoté lentement l'espace public israélien pour en faire un espace de plus en plus confessionnel.

LA CINQUIÈME

12.00 Econoclaste
Avec Anne Magnien aux commandes, on pouvait prévoir que ce nouveau rendez-vous économique hebdomadaire serait tout sauf austère. « Econoclaste », magazine de vulgarisation de l'actualité économique, aborde, tambour battant et sur un ton impertinent, des sujets a priori arides. On aimerait avoir davantage d'explications, et surtout un affichage des données qui aiderait à mémoriser.

CINÉ CLASSICS

12.40 Le Mécano de la « General » ■■■
Classique des classiques burlesques de Buster Keaton, ce film reste constamment ancré dans la réalité de la guerre de Sécession. Impassible mais actif, Keaton se débat avec un canon, affronte obstinément tous les obstacles, confondant dans le même amour sa locomotive et sa fiancée, prisonnière dans le fourgon. Merveilleux film, merveilleux interprète.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte
Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■■ A ne pas manquer
■■■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
$ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

M. Allègre déplore que le Sénat ait « dénaturé » son projet sur l'innovation et la recherche

Des fonctionnaires pourraient s'associer à la création d'une entreprise pour valoriser leurs travaux

CLAUDE ALLÈGRE n'a pas de chance : alors qu'il affronte la fronde des enseignants, il a, jeudi 18 février, manqué l'occasion de redorer son blason au Sénat, lors de l'examen, en première lecture, de son projet de loi pourtant consensuel sur le rapprochement de la recherche publique et de l'industrie.

Au cours de la discussion, le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie a déploré que la majorité sénatoriale ait *« dénaturé »*, *« détourné »*, *« pollué »* son texte par l'introduction de dispositions relatives aux stock-options *(lire page 6)*. Le PS et le PC ayant voté contre le projet ainsi amendé et adopté par la droite, M. Allègre a reproché à celle-ci de *« retarder »* le vote de sa loi sur l'innovation, ce dont les chercheurs seront *« les victimes »*.

Claude Allègre avait décidé de soumettre ce texte sur l'innovation et la recherche, en première lecture, aux sénateurs plutôt qu'aux députés, parce que ces derniers avaient marqué pour le sujet un vif intérêt : craignant que le projet, annoncé depuis mai 1998, ne s'enlise, les sénateurs avaient, le 22 octobre 1998, voté une proposition de loi sur *« la participation de fonctionnaires à la création d'entreprises innovantes »*. Ce texte, qui avait surpris nombre de scientifiques, constituait une invitation à agir rapidement.

Le projet de loi adopté par le conseil des ministres (*Le Monde* du 14 janvier) propose de favoriser la diffusion de l'innovation du monde de la recherche vers celui de l'entreprise en levant certains obstacles juridiques. Alors que les fonctionnaires ne peuvent ni participer à la création d'une entreprise qui valorise leurs travaux ni lui apporter leur expertise, en raison des contraintes posées par le statut de la fonction publique et le code pénal, le projet de loi autorise les personnels de recherche à participer, en tant qu'associés, administrateurs ou dirigeants, à la création d'une entreprise qui valorise leurs travaux, pendant une durée de six ans, sous la forme d'une mise à disposition ou d'un détachement. Tout en continuant à travailler dans le service public, ils pourraient faire de la consultance pour une entreprise qui valorise leurs travaux, ou participer à son capital, dans la limite de 15 %.

Le projet prévoit enfin d'étendre le champ d'application des bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise. Les sénateurs se sont emparés de cette mesure fiscale pour introduire des dispositions sur les stock-options. *« Les stock-options ne concernent pas que l'innovation, mais toutes les entreprises. Moi, je veux qu'on reste sur l'innovation ! »*, a protesté Claude Allègre, en déclinant toute compétence pour discuter de mesures fiscales.

Rafaële Rivais

Mission parlementaire sur la recherche

Lionel Jospin vient de confier, sur proposition du ministre de la recherche, Claude Allègre, une *« mission de réflexion »* sur l'organisation de ce secteur aux députés socialistes Jean-Yves Le Déaut (Meurthe-et-Moselle) et Pierre Cohen (Haute-Garonne). Ceux-ci devront présenter des *« propositions concrètes »* concernant *« la mobilité des personnels »* et visant à *« une meilleure synergie entre les organismes de recherche et les établissements d'enseignement supérieur »*. Ils auront aussi à se pencher sur les *« procédures de recrutement et d'évaluation »*, ainsi que les *« structures des unités de recherche »*.

Cette initiative était attendue (*Le Monde* du 3 février). Elle traduit la volonté du gouvernement et du PS de trouver une porte de sortie au conflit qui oppose les chercheurs à Claude Allègre. Les deux parlementaires ont pour mandat *d'organiser « une large concertation »*, qui pourrait prendre la forme du débat national réclamé par les scientifiques.

M. Séguin : le départ du ministre ne serait pas « un cataclysme »

LE PRÉSIDENT du RPR, Philippe Séguin, a critiqué, sur Europe 1, vendredi 19 février, le ministre de l'éducation nationale. *« Le départ de M. Allègre du ministère de l'éducation nationale ne paraîtrait pas être un cataclysme pour l'Education nationale »*, a-t-il déclaré, ajoutant qu'il *« cherchait encore à savoir ce qu'est »* la politique de Claude Allègre. *« La seule chose qu'on peut en retenir, c'est effectivement les agressions verbales continuelles »*, en particulier *« vis-vis des enseignants »*, a conclu M. Séguin.

La veille, sur LCI, Jack Lang, ancien ministre (PS) de l'éducation et de la culture, avait tenu à apporter son soutien à M. Allègre, *« un homme intelligent qui veut faire bouger les choses »*. *« Quand il y a bagarre, il faut être solidaire de ceux qui ont engagé des réformes. Je ne comprends pas que certains notables socialistes prennent leurs distances à l'égard d'un de leurs amis provisoirement en difficulté »*, a-t-il ajouté.

Les ultimes manifestations d'enseignants contre la politique de M. Allègre organisées à Paris avant les vacances ont peu mobilisé. Jeudi 18 février, 700 enseignants du second degré, selon la police, ont manifesté devant le ministère à l'appel des collectifs anti-Allègre et des sections francilliennes du SNES-FSU pour réclamer le *« retrait des réformes »* et *« la démission d'Allègre »*. Environ 150 instituteurs et parents d'élèves ont défilé aux abords de la Rue de Grenelle pour dénoncer les fermetures de classes prévues à la rentrée prochaine dans les écoles de Paris.

Réagissant à la *« déclaration unitaire nationale »* contre le ministre signée par trois syndicats et six associations de professeurs (*Le Monde* du 19 février), Hervé Baro, secrétaire général du Syndicat des enseignants (SE-FEN), s'est dit *« affligé de constater que des syndicats, dont certains proches de l'extrême droite, s'unissent sur une base conservatrice pour demander la démission de Claude Allègre. (...) C'est du poujadisme qui dénature le fondement du syndicalisme »*. Le SNES, dans une déclaration lue, jeudi, devant le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) a évoqué *« la crise de confiance totale »* et *« le profond rejet de la politique éducative du gouvernement »* de la part des enseignants.

S. Bl.

De la Cocotte-Minute

par Pierre Georges

UN PAYS qui a inventé la Cocotte-Minute est-il définitivement moisi ? On vous le demande un peu ! Dans le *Parisien* ce matin, un article comme on les aime, juste à point, et une vraie information sous un titre qui déménage : *« 60 millions de Français, 50 millions de Cocotte »*.

C'est un fait : la Cocotte-Minute, la vraie, sinon la seule, l'*« Authentique »* comme il est parfois écrit dessus en belles lettres à l'ancienne, s'est fabriquée et vendue à 50 millions d'exemplaires. 50 ! Pratiquement son âge, car elle est quasi quinquagénaire, la machine à vapeur née un jour de 1953 de l'imagination de Louis-Frédéric Lescure, PDG d'une entreprise familiale bourguignonne, la Société d'emboutissage de Bourgogne, plus connu sous le nom fameux de SEB.

Le siècle s'achève et nous n'y couperons pas, ici, là, partout, d'une formidable recension sur les objets qui le jalonnèrent et en changèrent le cours. Alors, puisque l'occasion est fournie, tirons les premiers dans un vibrant éloge de la Cocotte-Minute.

Louis-Frédéric Lescure est probablement un génie méconnu et un bienfaiteur de l'humanité ménagère. Le dernier vrai inventeur de l'âge de la vapeur ! Notre confrère du *Parisien* raconte que lorsqu'il présenta son prototype au salon des Arts ménagers, il n'en possédait pas une maîtrise parfaite. Comme disait une vieille biague potache de l'époque, c'était le piston qui faisait marcher la machine. Donc la vapeur. Et il arriva qu'une surpression provoque quelque Tchernobyl de cuisine.

Ces menus inconvénients corrigés, la Cocotte-Minute fit son apparition dans tous les ménages d'honnête et économe vie. L'objet, bruyant, soufflant, crachant, doté à l'origine d'un manomètre de surpression avec aiguille pour alerter la salle des machines des cas d'emballement et signifier l'obligation urgente de réduire les gaz, l'objet donc avait deux qualités majeures : il cuisait les aliments plus vite et moins cher. Plus vite, c'était expliqué dans le manuel de conduite de cette machine haut-le-pied, avec l'indice des temps pour aller du départ, coriace, à l'arrivée, moelleuse. Moins cher, c'était une évidence, car dans son ultime combat contre l'antique cocotte en fonte, la Cocotte-Minute, instrument écologique avant l'écologie, l'emporta par KO et économies d'énergie.

Bien sûr, l'affaire ne se fit pas sans mal. Il y eut débat d'école. France, ta cuisine f... le camp, affirma le camp des gastronomes. Au motif que tout cela ressemblait à une entreprise de faux mitonnage, vite fait sur le gaz, qu'à vouloir abolir le temps de cuisson, on tuait l'art de la cuisson ! Bien sûr, il y eut des irréductibles devant l'objet barbare. Chaque cuisine ressemblait en ce temps-là à une salle des machines, avec l'entrée bruyante de la bête à cuisson, ses jets de vapeur,le cliquetis infernal de son-bouton-soupape tournant à toute vibrure, son joint en caoutchouc mangé par l'usure du temps, sa vis de fermeture, impossible à ouvrir sous pression.

Eloge de la cocotte-minute. Ah ! Merveilleux objet du temps jadis, du temps présent. C'était et cela reste beau le bruit d'une cocotte en gare familiale. Avec de la buée plein les vitres, des odeurs plein la tête. Et le souvenir de combats homériques pour procéder à l'ouverture du sarcophage. Ou pour en récurer le fonds, vitrifié, par quelque excès de vitesse et de vapeur.

Cette chronique s'interrompt jusqu'au lundi 1er mars.

■ TUNISIE : des universitaires français ont constitué un comité de soutien à Nizar Chaari, un économiste tunisien emprisonné depuis le 16 juin 1998 à Tunis. Le jeune homme, qui venait de soutenir une thèse d'économie rurale à Toulouse, a été arrêté et écroué pour *« appartenance à une organisation illégale »* et *« association de malfaiteurs »*. Ses amis et professeurs estiment que ces accusations reposent sur des aveux obtenus par la torture et ont fait signer une pétition signée par plus d'un millier de personnes, dont le violoniste Yehudi Menuhin et le généticien Albert Jacquard, pour demander sa libération. Une manifestation a réuni les sympathisants de M. Chaari devant le consulat de Tunisie de Toulouse, jeudi 4 février. Cette initiative a suscité une contre-manifestation des partisans du régime tunisien. Nizar Chaari devrait passer le 24 février devant la chambre d'accusation de Tunis. – *(Corres.)*

Tirage du *Monde* daté vendredi 19 février 1999 : 528 999 exemplaires. 3

GRAND JURY
RTL Le Monde LCI
JEAN TIBERI
Maire de Paris
Débat animé par
JEAN-PIERRE DEFRAIN
avec HERVÉ GATTEGNO - LE MONDE
et PIERRE-LUC SÉGUILLON - LCI
DIMANCHE
18H30
SUR
RTL & LCI

Quand Daniel Cohn-Bendit se fait pédagogue

BREST
de notre envoyé spécial

Daniel Cohn-Bendit n'agacerait-il plus ? Aucun incident n'est venu perturber la visite en Bretagne du chef de file de la liste des Verts, jeudi 18 février. Pas d'éleveurs de porcs en colère, pas de dockers, ni de chasseurs. Mieux, il a pu nouer le contact avec les « vrais gens » : les marins pêcheurs du Guilvinec, avant de faire salle comble à Brest, pour un meeting européen, avec Yves Cochet, vice-président (Verts) de l'Assemblée nationale. Plus de 700 personnes avaient fait le déplacement.

Évoquant le démarrage pour le moins chahuté de sa campagne, le chef de file des Verts aux européennes s'est donné le beau rôle : *« Ce qui a dérangé, c'est une méthode politique qui n'est pas traditionnelle »*. *« A la Hague, les gens ont dit non »*. Le climat a donc changé, s'est réjoui M. Cohn-Bendit, en se faisant moins polémique et plus pédagogue.

« Il y a des tas d'exemples qui montrent que l'on ne peut se sortir d'un certain nombre de conflits que par l'Europe », explique-t-il en prenant l'exemple des marins-pêcheurs, rencontrés l'après-midi au Guilvinec et qui ont été, selon lui, *« sauvés par la monnaie unique »*. *« Le système d'administratif français, avec sa logique jacobine, n'arrive pas à organiser des pêcheurs, des agriculteurs, des associations, pour qu'ils puissent mobiliser les fonds européens »*, a assuré M. Cohn-Bendit. Plaidant pour la création *« d'une maison pour l'Europe dans chaque région »*, il a déploré que *« personne n'ait de pédagogie, ni de stratégie »*.

« LE PACS, UN MAGMA JURIDIQUE »

Sur la parité, M. Cohn-Bendit s'est élevé contre les réserves exprimées par Elisabeth Badinter et Evelyne Pisier, indiquant que *« l'on arrête pas de parler de la tradition républicaine sans expliquer que cette idée a évolué à travers le temps »*. Estimant urgent de passer d'une *« égalité possible »* à une *« égalité de fait »*, il s'est prononcé en faveur d'une *« République une et indivisible, où les femmes ont exactement le même poids que les hommes »*. Il a aussi regretté que la majorité socialiste ait dilué le projet de PACS sous un *« magma juridique »*. *« Oui, nous voulons un PACS pour les homosexuels »*, a-t-il lancé. Lorsqu'il a abordé la question de l'immigration, M. Cohn-Bendit est devenu grave, faisant un rapprochement avec l'affaire Öcalan, il a déploré que l'Europe soit incapable d'imposer à la Turquie un règlement démocratique du conflit du Kurdistan. Evoquant le sort des Kurdes, le chef de file des Verts a assuré que *« quand il y a le désespoir, cela donne le terrorisme qui peut-être sanglant »*. Avant de souligner, cependant, qu'à ses yeux, le PKK de M. Öcalan est *« une organisation stalinienne, anti-démocratique »*.

Il reste, heureusement, Jean-Pierre Chevènement pour nourrir la verve polémique de Daniel Cohn-Bendit. Évoquant le saccage par des agriculteurs des bureaux de Dominique Voynet au ministère de l'environnement, il a décerné un *« bilan globalement négatif »* à l'action du ministre de l'intérieur et s'est étonné qu'une personne *« qui donne des leçons de civisme à tout le monde ne soit pas capable d'organiser ses services »* pour défendre des locaux de la République.

Alain Beuve-Méry

La direction de la SNCF espère conclure rapidement un accord sur les 35 heures

PEUT-ON ÊTRE dirigeant de la SNCF et faire preuve d'optimisme ? Dans cette entreprise *« qui représente 1 % des salariés français et totalise près de 40 % des journées de grève »*, comme l'a reconnu son président, Louis Gallois, dans *Le Monde* (du 14 janvier 1999), le climat social est rarement serein. La direction avait tout à craindre des négociations sur les 35 heures. En décembre 1998, les syndicats n'expliquaient-ils pas que la diminution du temps de travail de 10 % devait entraîner une augmentation équivalente des effectifs, ce qui revenait à créer 16 000 emplois ? Or, à la surprise générale, les négociations avancent plus rapidement que prévu.

Sans le dire explicitement, la direction de la SNCF a adopté une tactique : *rédiger un projet d'accord* comparable à celui d'EDF-Gaz de France pour tenter d'obtenir la signature de la toute-puissante CGT et modifier radicalement le climat social. Comme à EDF, la réduction du temps de travail se fera sans perte de salaire et les départs en retraite attendus (17 000 à 19 500) seront inférieurs aux embauches réalisées (de 21 000 à 22 000). Pour la première fois depuis le début des années 80, la SNCF serait donc créatrice nette d'emplois. Un renversement de tendance qui pourrait être formalisé dans un accord dès le mois d'avril.

Malheureusement, des rapports viennent jeter une ombre au tableau. A la demande de la direction, l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact), a passé au crible l'organisation du travail dans 15 établissements. L'Anact est un organisme public au conseil d'administration duquel siègent les pouvoirs publics, le patronat et les syndicats. Ses 15 rapports ont été présentés à la direction et aux syndicats de la SNCF en juillet et en décembre 1998. Dans son édition du 15 février (*Le Monde* du 16 février), *Le Figaro* a publié quelques extraits de ces rapports d'où il ressortait essentiellement que les cheminots travaillaient peu.

HORAIRES PAS MAÎTRISÉS

Le Monde a pu se procurer 7 de ces 15 rapports. S'ils montrent que, parfois, les cheminots travaillent peu, l'analyse qui domine est surtout que, malgré les multiples règlements nationaux, la direction ne maîtrise absolument plus les horaires de travail effectif, d'où le sentiment que les négociations sur les 35 heures sont centrées sur des horaires prescrits qui n'ont qu'une lointaine influence sur les horaires réels.

L'exemple le plus caricatural est celui de l'établissement de maintenance de Paris-Nord qui emploie 501 agents. Alors que l'horaire réglementaire est de 8 heures à 16 h 49 avec une heure de coupure pour le déjeuner, *« la durée effective du temps pendant lequel l'agent est à la disposition de l'entreprise, est réduite de 2 heures par jour du fait des pauses instituées en supplément de la coupure réglementaire, soit une durée de 29 heures par semaine. En fait, la durée du travail effectif est réduite d'environ 2 h 30 à 3 heures par jour »*, note le rapport, qui insiste sur les douches et les pauses casse-croûte qui n'en finissent pas. Des dérives similaires sont constatées à l'établissement de maintenance du matériel d'Oullins (Rhône).

Ailleurs, c'est plutôt l'anarchie qui domine. Comme le constate un cadre, *« le temps de travail dépend de quatre critères : il y a les règles nationales, les accords locaux, les tolérances locales et les tolérances individuelles »*. A la gare de Lyon, à Paris, les ordinateurs ont planifié pas moins de 688 références horaires d'une durée de 8 heures alors qu'il y a 1 071 agents. Seul problème : le système est incapable de gérer les absences non prévues et le fait qu'après 5 heures derrière un guichet (surtout le vendredi), les agents craquent et ne supportent plus les clients ! A la direction des achats (600 personnes), *« il n'y a pas de mesure du temps de travail effectif des agents de surveillance »*. Quand la badgeuse existe, *« elle défalque pour la coupure de midi, 50 minutes, quelque soit le temps d'absence, même* [s'il est] *supérieur »*.

Ces rapports montrent qu'au fil des années ces petits arrangements se sont institutionnalisés. Pis : le règlement, extrêmement strict, étant inapplicable, la direction a prévu de multiples primes (indemnités tunnel, allocation usage bicyclette, gratification découverte avaries...) qui peuvent représenter la moitié du salaire. La mise à plat de ces pratiques constituerait un *casus belli*. Si ces accommodements permettent sans doute à la SNCF de fonctionner, ils l'empêchent de se transformer.

Frédéric Lemaître

هكذا من الاصل

(Publicité)

A l'heure où le marché de l'énergie s'ouvre,

imaginez

une entreprise capable de fournir de l'électricité à tous les Français, entreprises ou particuliers, à la ville comme à la campagne.

Imaginez une entreprise qui, en plus de cette électricité, propose des services et des conseils adaptés à vos besoins. Des conseils qui permettent de réduire votre facture et d'utiliser au mieux vos installations.

Imaginez une entreprise qui vous garantit l'égalité de traitement et de prix sur tout le territoire. Une entreprise présente partout en France, à deux pas de chez vous.

Imaginez une entreprise qui vous fait profiter de ses performances et qui, grâce à cela, n'a cessé de baisser ses prix depuis quinze ans et continuera à le faire.

Imaginez une entreprise qui, avec ses salariés, vous offrira plus de services, répondra à vos appels à tous moments, vous accueillera dans ses agences plus tard le soir ou le samedi matin et vous dépannera toujours plus rapidement.

Imaginez une entreprise qui va embaucher au moins 18 000 personnes dans les trois ans et qui contribue à l'insertion des jeunes.

Imaginez une entreprise qui s'engage à vous apporter des solutions énergétiques globales et compétitives. Une entreprise qui accompagne ses clients industriels sur tous leurs sites en Europe et au delà.

Imaginez une entreprise française leader européen dans son secteur, présente partout dans le monde depuis de nombreuses années. Une entreprise qui fournit en énergie déjà 45 millions de clients.

Imaginez une entreprise à vos côtés depuis plus de cinquante ans.

Cette entreprise, c'est Electricité de France.

François Roussely,
Président d'Electricité de France

EDF
Electricité de France